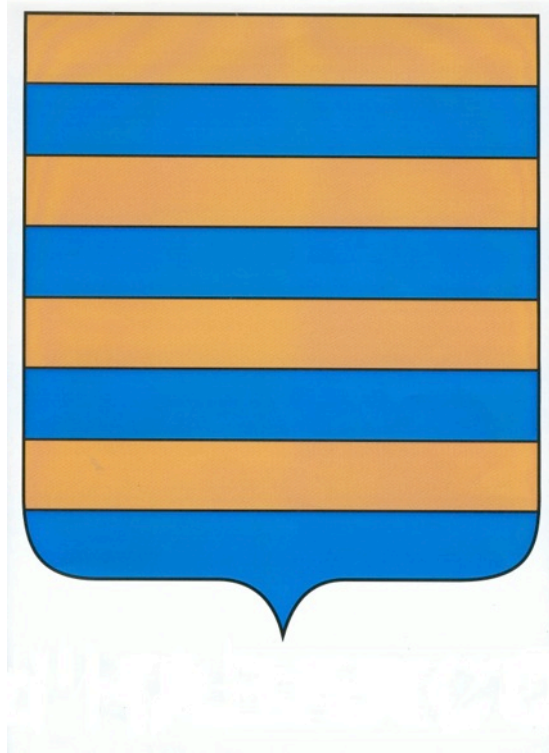


Blason d'Habarcq



**HABARCQ**

**PAYS D'ARTOIS**



ARTOIS « Terre d'Histoire »



# La famille d'Habarcq en ARTOIS





*Habarcq vers 1950.*

# HABARCQ DE 1071 à 2014

## ADRIANUS DE HABARCQ

Un château du XVIII e siècle accolé à l'église paroissiale reconstruite en 1698 , une allée de marronniers , enfin les restes importants d'une ferme fortifiée occupent le centre du village et constituent , pour l'Artois , un ensemble particulièrement typique et rare . Il est d'autant plus regrettable de voir disparaître les différents éléments , témoins de l'importance et de l'histoire de la seigneurie d'HABARCQ rongée en plein cœur par la désolation.

Habarcim en 752 faisait partie de l'Artois et du Comté des Flandres créé par Bauduin II jusqu'en 1180 pour revenir ensuite au Comte d'Artois jusqu'en 1384 par le mariage de Philippe Auguste avec Isabelle de Hainaut...

L'Artois était couvert de bois et de marais, ne comptait encore que de rares villages, ou la population était très clairsemée.

### L' ORIGINE DU NOM.

HABARCIM HABARCUM est mentionné dès 1071 puis HABARQUIUM .signifie t'il " Bac " ou " Passerelle " sur un cour d'eau ? Bac qui servait pour traverser la rivière du GY . Y a t'il , comme l'on pense , une similitude entre Habarcq HASBARE – HASBARCH et " hase " nom germanique désignant un lièvre ? HABARCQ serait alors le lieu où il y a beaucoup de lièvres .

Le GY l' UGY rivière à fond plat facilement inondable avait souvent plus de 200 m de large d'ou le non HABARQUIUM .

D'après Victor Gay dans son dictionnaire du Mobilier , n°1611 : On peut comparer frucieusement Hasbarc qu'a Hazebrouck, Haseville, dont le radical est le nom d'homme Hazo. La seconde partie du mot pourrait être le bas-latin Barcus qui signifie branche servant à la pendaison des criminels et, par extension, gibet ou fourches patibulaire. Hasbarc serait Hasonis Barcus, la justice d'Hazon. ?

D'après les mémoires de l'accadémie impériale des sciences d'Arras en 1468.

*Habarcq, avec ses deux hauts pignons découpés, sa tour carrée à quatre étages, couronnée d'un toit cantonné de quatre aiguilles, sa fenestration renaissance, ses lucarnes en maçonnerie, ses portes crénelées dans le genre de celle de l'abbaye d'Estrun et sa motte seigneuriale circulairement entourée d'eau ; le tout occupant le quart du faubourg, dont les maisons en bois à auvents et galeries extérieures, étaient d'un effet très pittoresque (1). ( Vue à vol d'oiseau du faubourg de la Vigne.. Archives départementales).*

Enfin, l'éminence des Hoschettes sur laquelle se dressaient autrefois les triples et sinistres fourches patibulaires de la justice épiscopale.

*Ce Montfaucon de la cité, autour duquel tournoyaient bruyamment tous les corbeaux des environs quand ils y trouvaient pâture, était réputé lieu maudit dont le soir se détournait en se signant le passant attardé, afin de ne pas y voir se balancer quelque nouvelle nouvelle carcasse à demi-rongée ou ne pas entendre s'y entrechoquer des restes de squelettes cliquetants.*



*Une fois l'année, pourtant, tout ce qui pendillait au gibet, proprement repeint en rouge, ayant été décroché et précipité dans la substruction qui lui servait de charnier, les hauteurs des Hoschettes se couvraient d'une partie de la population arrageoise, qui, y affluant à la brume par les portes d'Amiens et Baudimont, venait y ouïr la sonnerie de toutes les cloches d'Arras, des villages d'alentour et notamment Salvaioir ; cette cloche de Notre-Dame si correcte de foitoe, qu'après sa coulée, les fondeurs s'étaient, nouveaux Pygmalions, agenouillés devant elle, à la vue de ses belles proportions ; si puissamment sonore qu'aucune autre ne pouvait lui être comparée.*

*Aussi la tradition s'étant perpétuée, vois-je, maintenant que le soleil disparaît à l'horizon, la foule dégorger de ces deux portes et couronner le plateau.*

*Au premier coup de cinq heures, frappé de la tour échevinale, Salvaioir et la mîtresse cloche de St-Vaast, en possession du droit de donner le signal à la cité et à la Ville, se mettent simultanément en branle, et aussitôt, leur répondent à toute volée, les cloches des onze paroisses d'Arras, de ses vingt trois communautés religieuses, de ses chapelles, maisons de refuges ou hospitalières et des localités suburbaines.*

*Segnius inntant animos demissa per aurem, Quam quae sunt oculis subjecta fidelibm à dit Horace ; en principe cela est vrai, mais une exeption doit être faite pour une telle musique.*

*Si, effectivement, il est difficile de se défendre d'un frissou à l'audition d'une symphonie savamment orchestrée ou d'un morceau d'orgue magistralement exécuté, combien, a fortiori, doit-on être remué par les voix de plus de deux cents cloches, dont les ondulations sonores, ébranlées les alentours.*

**Cependant il y a dans la vieille langue un autre Bargus ou Barcus dont on avait perdu la signification véritable au XVI<sup>e</sup> siècle. Voici ce qu'en dit Victor Gay : Barc, mot d'origine inconnue. Vaisseau de Barc, sorte de vase définie dans l'exemple suivant : « Il se trouve des Vaisseaux antiques, d'une terre rouge, qui est polie, sans aucun émail, et aucun applent les vaisseaux de la dite terre vaisseaux de Barc. Je ne sçay pour quelle cause ils l'appellent ainsi : mais bien sçay qu'anciennement ils étaient d'un grand usage. Car l'on trouve grande quantité de pièces rompues aux villes antiques ; et plusieurs fois s'en est trouvé dans les sépulchres avec des monnoyes des empereurs qui régnaient pour lors, et cela se faisait par quelque cérémonie qui depuis a été laissée. » Ce que Victor Gay n'entreprend pas de spécifier, Colgrave le précise en disant que Barc est la matière dont on fabrique la poterie. « Akind of smooth red eart whercof vessels were made in old times. “ Mais Barc n'est pas le nom de l'argile qui a servi a faire le vase , c'est celui du lieu où le vase antique a été trouvé.**

**Wachter, ( dictionnaire du viel Allemand dit ; » Bergen, tumulus sepulchralis à Bergen, sepelire. Bergen, à Ber « monticellus, tumulus, seu naturà, seu manu factus, Latino-Barbare : « BARGUS.<sup>3</sup> Or les vaisseaux de Barc, dont parle Palissy, se rencontrent dans les tumulus ou sépulchres. Le tumulus est le tombeau des chefs ou personnages illustres où l'on employait, comme vases funéraires, ceux en poterie rouge, dite Samienne, au lieu des terres grossières que l'on trouve dans les tombes vulgaires. Bare, venant de Bargus, serait donc le tumulus lui-même ou si l'on ne veut y voir que Berg latinisé, il serait le monticellus, l'éminence. Hasbare, aujourd'hui Habarcq, pourraient en tirer leur nom et signifier soit une hauteur, un mamelon, soit la tombe, et en particulier pour Habarcq, le tombeau d'Hazo.**

**HASBARC , Aujourd'hui HABARCQ , pourrait ce tirer du nom et signifier soit une hauteur, un mamelon, soit la tombe et en particulier pour Habarcq le tombeau d'HAZO.**

1088 : BARCHUS.  
1131 : BARCUS.  
1071 : HABARCUM.  
1193 : HABARC Canton d'Aubigny. Cartulaire de St Vaast.  
1207 : BARCUM.  
1215 : HASBARC Canton de St Bertin. Chartre de St Bertin.  
1219 : HASBART Canton de St Bertin.  
1226 : HASBARCH Canton d'Etrun. Chartre d'Etrun.  
1226 : HASBAQ Sceaux d'Artoisz.  
1243 : HABARC Cartulaire des chapellenies d'Arras.  
1253 : HARBAR Chartre de St Bertin.  
1256 : HABARC Canton de St Vaast.  
1272 : HABARCH A.D.F d'Artois. Chapitre de St Barthélémy.  
1306 : BARC en Famille.  
1429 : HABARQ A.D.F d'Artois.  
1433 : HABARCQ Chapitre d'Arras.  
1475 : HABART Cartulaire des Chartreuses de Gosnay.  
1515 : HABAARQ Archives Nationales.  
1640 : ABRACQ Alliot, diocèse d'Arras.  
1789 : Habarcq était désigné comme région : Royaume de France.  
1790 : Habarcq était désigné comme région : Pas de Calais.  
1793 : Habarcq est devenu Canton de Berneville.  
1801 : Habarcq est devenu Canton de Beaumetz les Loges. ( D'Après les Archives de St Bertin. )



**Le centre d'Habarcq est un bel exemple d'un ensemble seigneuriale préservé avec le château des puissants châtelains, entouré de son parc et accolé à l'église juste en dessous se trouve une vaste ferme dotée d'éléments de défense et des dépendances essentielles à la vie du village, four , moulin, malterie, de longs murs en briques et pierres entourent une partie des bâtiments.**

**L'église Saint-Martin de Habarcq a été reconstruite en 1544, suite à la guerre et un incendie en 1698 Elle entièrement voûtée, ce qui est assez rare pour une église rurale et qui explique la présence de contreforts latéraux. La fenêtre flamboyante au-dessus de la porte est surmontée de l'écusson du Comte de Lens et d'anges sculptés.**

# SEIGNEURS D'HABARCQ.

## QUEL ETAIT LE RÔLE DES SEIGNEURS ?

Les seigneurs étaient des nobles qui étaient des propriétaires terriens qui se devaient d'assurer la sécurité des habitants de ses terres et la protection des Lieux Saints.

Ils exerçaient sur les paysans, un très grand pouvoir. Ils devaient tout mettre en œuvre pour assurer la prospérité de leur fief et trouver des solutions à tous les problèmes de l'époque, qu'ils soient agricoles ou autres. Le pouvoir seigneurial était appelé le ban, ce qui leur donnait quatre principaux droits.

- Le droit de justice.
- Le droit de corvée qui dit qu'un paysan peut être affecté à tout genre de corvée sous la gouverne de son seigneur.
- Le droit de frapper la monnaie.
- Le droit de payage qui proclame qu'un paysan doit payer directement à son seigneur, à date fixe, l'impôt.



# BANS DE MARS.

## DE LA PART DE son Altesse Monseigneur Le Comte d'Eu SEIGNEUR DE LA TERRE DE Habourq L'ancien fuzee

On fait Commandement de la part de son Altesse Monseigneur Le Comte d'Eu Seigneur de la Terre de Habourq & de son Bailly pour Justice, à tous Manans & Habitans du Village de Habourq de satisfaire & entretenir les Bans, Edits, Ordonnances cy-après que l'on appelle Bans de Mars, à peine d'Amende coûtumiere, P R E M I E R E M E N T.

**L**A tous ceux & celles qui doivent Droits Seigneuriaux, Reliefs de leurs Fiefs, Manoirs & Terres situés en ce lieu, tenus & mouvans en fief & en censive qui ils aient à les payer, & de donner leurs Dénombrements en dedans quarante jours à peine de saisie. Item, De reboucher, retoucher ou renfermer les Puits à Marles & autres Puits à Eau & Trous dangereux & perilleux non rebouchés, retouchés ou renfermés, étans, tant en dehors que dedans les Enclos, Terres & Héritages de chacun Particulier dud. lieu & Terroir, à peine de 60. s. parisis d'Amende pour chacun Puit ou Trou & à chacun défaillant, & de tous dépens, dommages & intérêts.

Item, De réparer les Fours & Cheminées, signamment celles dangereuses de feu, sur peine de pareille amende de 60. sols & de recouvrir suz eux tous dépens, dommages & intérêts, auquel effect seront obligés de faire tenir Eaux dans les Wcz.

Item, De réparer & amender les Ruës & Chemins, les maintenir & entretenir en leur largeur suivant les Ordonnances, épincer les Hayes & empêcher que les Plantis d'arbres ne soient offusqués sur les Ruës & Flegards dudite Village, decouvrir les Bornes, le tout chacun à l'endroit de leurs Terres, Tenemens & Héritages, à peine de ladite Amende de 60. sols contre chaque défaillant.

Item, Est ordonné à tous les Habitans dudit Village de Habourq — qui ont des Hayes & Têrars aboutissans sur les Flegards dudite Village de Habourq qui offusquent les Arbres & Plantis sur les Ruës & Flegards de ce Village, appartenans par gens à ce commis par les Officiers dudite lieu.

Item, De se renfermer & reboucher chacun leurs Pourprés & Héritages, notamment sur routes les Ruës, Chemins & Flegards, relever les Fossés, Crêtes, & Ellûs d'Eaux sauvages & passagers & d'entretenir led. Fossés afin qu'ils ne puissent apporter ni faire préjudice aux Particuliers ni au Public par les inondations ou autrement, à peine de ladite Amende de 60. s. dépens, dommages & intérêts.

Defendant à tous Laboureurs d'entrepasser ou affranchir les Bornes de leurs Champs, sur les Ruës & Chemins, & de rapprocher les Bornes, faisant séparation des Terres, lorsqu'ils labourent avec leurs Charuës & Harnois, de plus près que de 4. pieds, à peine de ladite Amende de 60. s. parisis, suivant les Ordonnances.

Defendant aussi tirés - expréssemment de faire aucun Trou ou Fosse sur aucune des Ruës, Chemins ou Flegards dudite Village & y prendre des terres ou terrasses sans le congé ou permission dudit Seigneur & de son Bailly, ou à peine de ladite Amende de 60. s. de réparation du trouble & dépens.

& y prendre des terres ou terrasses sans le congé ou permission dudit Seigneur & de son Bailly, ou à peine de ladite Amende de 60. s. de réparation du trouble & dépens.



par gens à ce commis par les Officiers dudit lieu.

Item, De se renfermer & recouper chacun leurs Pourprés & Héritages, notamment sur toutes les Ruës, Chemins & Eledes. relver les Fossés, Crêtes, & Eclus d'Eaux Sauvages & passageres & d'entretenir lefd. Fossés afin qu'ils ne puissent apporter ni faire préjudice aux Particuliers ni au Public par les inondations ou autrement, à peine de lardre à amende de 60. l.

dépens, dommages & interêts.

Defendant à tous Laboureurs d'outrepasser ou affranchir les Bornes de leurs Champs, sur les Ruës & Chemins, & de rapprocher les Bornes, faisant séparation des Terres, lorsqu'ils labouront avec leurs Chauës & Harnois, de plus près que de 4. pieds, à peine de lardre Amende de 60. l. parisis, suivant les Ordonnances.

Defendant aussi très-expressément de faire aucun Trou ou Fosse sur aucune des Ruës, Chemins ou Flegards dudit Village & y prendre des terres ou terrasses sans le congé ou permission d'elles.

Defendant à toutes personnes de passer & repasser sur les Manoirs, Terres avèties, Prés ou Bois d'elles, ou d'autrui, soit à pied, à Chariot, ou à Cheval & Bestiaux; à peine de lard. Amende ci-dessus, dépens, dommages & interêts.

Item, De faire ou laisser paître leurs Bestiaux sur lefd. Manoirs, Terres, Prés ou Bois d'elles, sans la permission d'elles.

Defendant à toutes personnes de chasser avec Chiens & Fustils sur le Terroir dudit Village & Ordonnances.

Defendant aussi à tous Habitans dudit Village d'aller au Cabaret les Fêtes & Dimanches pendant le Service Divin, aux peines portées par les Ordonnances, de même que pour le trafic de Marchandise, ordonnant à nos Officiers d'elles d'elles de tenir la main à l'exécution des Placards contre les Jureurs & Blasphémateurs aux peines y portées.

Et afin que personne n'en ignore, lefd. Bans, Ordonnances & Défenses seront lus, publiés & affichés à l'issue des Messes ou Vêpres Paroissiales de l'Eglise d'elles, ainsi fait et comparé devant nous Notaire, le 14. de Mars 1708.

L'An mil sept cent quarante le vingt. pour d'elles à la Requête du Procureur pour Office dudit Village d'elles les présents Bans, Ordonnances & Défenses ci-dessus ont été lus, publiés, & affichés, présent le Peuple sortant, par nous Jean Buisson, Notaire, & ses collègues, de la manière qu'ils & par les précédentes sentences & mandemens de nos prédécesseurs en ces lieux.

Sergent dudit Village d'elles, par nous, Jean Buisson, Notaire, & ses collègues, de la manière qu'ils & par les précédentes sentences & mandemens de nos prédécesseurs en ces lieux.

A R R A S, chez U. C. DUCHAMP, Imprimeur rue des Jésuites, aux Armées de France.

peuve prouille  
Hauv bapto le maire





# BANS D'AOÛT.

DE LA PART DE *son altesse Monsieur Le Comte d'Artois*  
SEIGNEUR DE LA TERRE DE *habary*

**L'**On fait Commandement de la part de *son altesse Monsieur Le Comte d'Artois* Seigneur de la Terre de *habary* & de son Bailly pour Justice, à tous Manans & Habitans du Village de *habary* de satisfaire & entretenir les Bans, Edits, Ordonnances cy-après que l'on appelle Bans d'Août, sur peine d'Amende coutumière, dommages & intérêts.

**PREMIEREMENT,**  
A tous ceux & celles qui doivent Droits Seigneuriaux, Reliefs de leurs Fiefs, Manoirs & Terres situés audit Village de *habary* & autres lieux en dépendans, tenus & mouvans dudit Seigneur, qu'ils aient à les paier, & de donner leurs Dénombremens en dedans quarante jours à peine de saisie.

Item, de reboucher, rétoûper ou renfermer les Puits à Marles & autres Puits à Eau & Troux dangereux & perilleux non rebouchés, rétoûpés ou renfermés, étans, tant en dehors que dedans les Enclos, Terres & Héritages de chacun Particulier du Village & Terroir dudit *habary* à peine de 60. sols parisis d'Amende pour chacun Puit ou Trou & à chacun défaillant, & de tous dépens, dommages & intérêts.

Item, De réparer les Fours & Cheminées, signamment celles dangereuses de feu, sur peine de pareille amende de 60. sols & de recourir sur eux tous dépens, dommages & intérêts, auquel effet seront obligés de faire tenir Eaux dans les *Wcz.*

Item, De réparer & amender toutes les Ruës & Chemins dudit Village & Terroir dudit *habary* qui se trouvent défectueux, les maintenir & entretenir en leur largeur suivant les Ordonnances & Reglemens, épincer les Hayes & empêcher que les Plantis de *fontaines* soient offusqués sur les Ruës & Flégards dudit *habary* découvrir chaque défaillant.

Défendant à tous Laboueurs d'outrepasser ou affranchir les Bornes de leurs Champs, sur les Ruës & Chemins, & de n'approcher les Bornes, faisant séparation des Terres, lorsqu'ils labourent avec leurs Charuës & Harnois, de plus près que de 4. pieds, à peine de ladite Amende de 60. f. parisis, suivant les Ordonnances.

Défendant aussi très-expressement de faire aucun Trou ou Fossé sur aucune des Ruës, Chemins ou Flégards dudit Village dudit *habary* & y prendre des terres ou terrasses sans le congé ou permission de *son altesse* ou de son Bailly, à peine de ladite Amende de 60. f. de réparation du trouble & dépens.

Défendant à toutes personnes de passer & repasser sur les Manoirs, Terres aveties, Prés ou Bois de *son altesse* ou d'autrui, soit à pied, à Chariot, ou à Cheval & Bestiaux, à peine de lad. Amende ci-dessus, dépens, dommages & intérêts.

Item, De faire ou laisser paître leurs Bestiaux sur lesd. Manoirs, Terres, Prés ou Bois de *son altesse* ou d'autrui, à peine de ladite Amende de 60. f. & de tous dépens, dommages & intérêts.

Défendant à toutes personnes de chasser avec Chiens & Fusils sur le Terroir dudit *habary* & de pêcher en Vivieres & Rivieres dudit *habary* sans la permission de *son altesse* ou de son Bailly, à peine des Amendes portées par les Ordonnances.

Défendant aussi à tous Habitans dud. Village dudit *habary* d'aller au Cabaret les Fêtes & Dimanches pendant le Service Divin, aux peines portées par les Ordonnances, de même que pour le trafic de Marchandise, ordonnant à nos Officiers dudit *habary* de tenir la main à l'exécution des Placards contre les Jureurs & Blasphemateurs aux peines y portées.

Défendant aussi à tous Cabaretiers dudit *habary* de vendre & débiter leurs boiffons, avant qu'elles aient été affoçées & le prix mis par nos Officiers dudit *habary* ainsi qu'il s'est pratiqué de tout tems dans *le village* dudit *habary* pour maintenir la Police dudit lieu, à peine de 60. f. parisis d'Amende.

Que tous Habitans dudit *habary* seront obligés de mettre de bons & suffisans Billons à leurs Chiens & renfermer en leurs Maisons ceux qui sont mauvais, à peine de pareille Amende, de tous dépens, dommages & intérêts. Et de ne point aller à la messe le jour du Soleil couché, à peine de pareille Amende.

Item, De faire ou laisser paître leurs Bestiaux sur lesd. Manoirs, Terres, Prés ou Bois de *son altesse* ou d'autrui, à peine de ladite Amende de 60. f. & de tous dépens, dommages & intérêts.

Défendant à toutes personnes de chasser avec Chiens & Fusils sur le Terroir dudit *habary* & de pêcher en Vivieres & Rivieres dudit *habary* sans la permission de *son altesse* ou de son Bailly, à peine des Amendes portées par les Ordonnances.

Défendant aussi à tous Habitans dud. Village dudit *habary* d'aller au Cabaret les Fêtes & Dimanches pendant le Service Divin, aux peines portées par les Ordonnances, de même que pour le trafic de Marchandise, ordonnant à nos Officiers dudit *habary* de tenir la main à l'exécution des Placards contre les Jureurs & Blasphemateurs aux peines y portées.

Défendant aussi à tous Cabaretiers dudit *habary* de vendre & débiter leurs boiffons, avant qu'elles aient été affoçées & le prix mis par nos Officiers dudit *habary* ainsi qu'il s'est pratiqué de tout tems dans *le village* dudit *habary* pour maintenir la Police dudit lieu, à peine de 60. f. parisis d'Amende.

Que tous Habitans dudit *habary* seront obligés de mettre de bons & suffisans Billons à leurs Chiens & renfermer en leurs Maisons ceux qui sont mauvais, à peine de pareille Amende, de tous dépens, dommages & intérêts.

Ne pourront charrier aucunes Aveties avant le Soleil levé, ni après le Soleil couché, à peine de pareille Amende.

Ne pourront mettre aucuns Bestiaux es Etréuilles nouvelles que trois jours après les Ablais emportés, à peine de pareille Amende pour chacun.

Ne pourront charrier aucunes Aveties sans avoir au préalable averti les Dimeurs ou les Compteurs fermentés, pour compter leurs Digeaux, le tout à peine de trois livres parisis d'Amende, & aux peines portées par les Ordonnances.

Et comme plusieurs (en trahissant leur conscience) donnent pour la Dime ce qu'il y a de plus méchant dans leur champ, on ordonne que la Dime se paiera fidèlement du bon, du mediocre & du moindre, chacun à proportion, à peine de pareille Amende portée par les Ordonnances.

Le Compteur fermenté sera obligé de tenir bon Registre. Etant au surplus défendu à toutes personnes dudit Village dudit *habary* de charrier les Fêtes & Dimanches, à peine de pareille Amende de trois livres parisis.

Il est aussi défendu à tous Habitans dudit Village de recevoir chez-eux Etrangers, inconnus & vagabonds, à peine de 60. sols parisis d'Amende, & de répondre des dommages & interen qui en pourront résulter.

Et seront les Condamnations d'amende & Actes de reconnoissance couchés sur le Registre aux Plaid dudit *habary*

**L'**A mil sept cent *cent soixante six* le *vingt six* jour de *juillet* à la Requête du Procureur pour Office dudit Village dudit *habary* les présens Bans, Ordonnances & Défenses ci-dessus ont été lus, publiés, & affichés, présents le Peuple sortant, ledit jour à l'issue de *la messe paroissiale* par moi *par moi Jean Baptiste Lemaire* Sergent dudit Village dudit *habary* & demeurant *à habary* soussigné.

## SOUS HUGUES CAPET 3ÈME ROI DE FRANCE À CHARLES IV 1328.

### Famille d'Habarcq à partir du XIème au XIVème Siècle.

Maison d'origine chevaleresque illustrée par ses services, ses alliances, et l'importance de ses possessions féodales en Artois. Le plus ancien seigneur du lieu connu s'appelait :

**786 : Colart de Habarcq.**

**787 : Jehan de Habarcq :** » De Sinople à 3 jumelles d'argent à bordure de gueules ».

De 847 à 877 a contribué à la formation de notre département et Ternois qui s'appelait » Le pagus Taruanensis »

**1008-1067 : Huon de Habarcq, *seigneur de Habarcq*, marié en 1027 à Mahaut de Dainville en 1019-1084. Dame de Wagnonlieu Frères/Sœurs : Hugues(1035-1094) Marie (1036-1087) Dame d'Habarcq, mariée à Gaucher de Beaufort 1025-1089, Enfant : Jehan de Beaufort 10-55-1109. Père de Jossine.**

**1035-1094 : Hugues de Habarcq, *seigneur de Habarcq et Gouves* marié en 1064 à Estelle d'Aubigny en 1048-1104, Dame de Gouves. Frère : Gaucher 1065-1129. Sœurs : Eléonore 1072-1119, Marie 1036-1087. Parents, Huon et Mahaut. Grand-Parents : D'Avesnes Wallérand, D'Aubigny Berthe.**

**1065-1126 : Gaucher de Habarcq, *Escuyer, Chevalier, Seigneur de Habarcq et de Gouves(Père de Colard)* marié à Marie Louise d'Avesnes 1082-1127. 2ème épouse de Beaufort Aélise 1107-1165. Frère : Colard 1098-1154. Sœurs : Isabelle Dame de Gouves, mariée à Huon de Sarton 1098-1142 Enfant : Robert 1127-1179. Hugues de Sarton 1128-1192. Fille de Hugues et Estelle d'Aubigny.**

**1071-..... : Armand de Habarcq, *seigneur de Habarcq*. marié à Jeanne de la Rochelamber eurent un fils Guillaume né le 22 oct 1071. Toutes les terres d'Habarcq lui appartenaient ; il figure en 1071 comme témoin dans une chartre de Liébert, évêque d'Arras et de Cambrai. La puissance des châtelains d'Habarcq était citée.**

**1098-1154 : Colart 1<sup>er</sup> de Habarcq, Chevalier, *seigneur de Habarcq et Hermaville*, marié à Aélise de Beaufort Dame de Bavelincourt 1107-1165. Enfant de Gaucher et Louise d'Avesnes. Enfant : Solange de Habarcq 1125-1183, Dame d'Hermaville marié en 1154 avec Pierre d'Aubigny 1112-1167 . Il participa à la 3ème Croisade en terre Sainte sous les ordres de Philippe Auguste.**

**1127-1179 : Robert 1<sup>er</sup> de Habarcq, *seigneur de Habarcq et Hermaville*, *Ecuyer*, marié à Isabeau de Noyelle-Wion 1138-1168. Enfants : Henriette 1155-1204. Colard 1164-1231.**

**1164-1230 : Colart II de Habarcq *seigneur de Habarcq*, écuyer, Chevalier croisé marié à Léonne d'Orville en 1194.(1178-1236), Dame de Amplier. 2ème mariage avec Henriette d'Aubigny, Dame d'Agnière 1215-1274. **Participa à la 3ème croisade en terre Sainte aussi sous les ordres de Philippe Auguste vers 1189.** Enfants : Wauthier 1198-1258 et Etienne 1195-1259. Père Robert et Isabeau**



**1180-1239 : Gauthier de Habarcq**, Seigneur d'Habarcq et de Gouves. fut marié à Léonne d'Orville 1178-1258

**1198-1257 : Wauthier de Habarcq**, seigneur de Habarcq Escuyer, Chevalier Adoublé en 1224, marié en 1227 à Estelle de Saulty, Dame de L'Arbret 1211-1232, et Thérèse de Sarton 1190-1248. Neuf Enfants : Jeanne, Oscar, Huon »Hué», Alixe, Louise, Marguerite, Marie-Anne, Mathilde, Blanche. (Fil de Colard II et Léonne d'Orville.

**1223-..... : Jean de Habarcq**, seigneur de Habarcq. Participe à la croisade contre les Albigeois. Allié à Marguerite de Wazières, d'où Barbe de Sains, la Motte, Beaulaincourt, Jean de Habarcq et Monard, sans doute en fuite, sont bannis pour avoir violés une femme appelée Marotte, et la maison d'Evrard à Aubigny ou le viol avait été commis, est livrée aux flammes.

**1227-..... : Gui de Habarcq**, (Guy) seigneur de Habarcq. Chevalier d'Artois. On a retrouvé un fragment de sceau rond de 55mm. Ecu portant quatre faces (Sigiillum Guidonis de Habarcq) Appendu à un amortissement en faveur des templiers par Giiido domimts Habarci. Mars 1227. Il était dominant dans la région seig de Blairville et Ficheux les terres lui appartenait. Le 19 mars 1227, les biens s'éparpillent dans la vente faite par Louis d'Audigier, Gontrand et Martin d'Endecourt, vente qui fut approuvé et ratifiée par Guy Seigneur d'Habarcq.

**1228-1283 : Oscar de Habarcq**, Escuyer, Seigneur de Habarcq et de Montenescourt . marié en 1252 avec Béatrix d'Ambrines, Dame d'Ambrines 1236-1291. Oncle d'Antoine.

**1231-1275 : Huon « Hue » de Habarcq**, Seigneur de Habarcq et de Gouves, Escuyer, Chevalier-Croisé(1267) Participe à la 8ème croisade en terre Sainte sous les ordres de St Louis. Marié en 1241 avec Henriette d'Aubigny, Dame d'Agnières 1215-1274. remarié en 1264 avec Elisabeth de Servins, Dame de Servins 1249-1312. Enfants : Roland 1274-1341. Hugues 1er 1266-1330. Antoine 1268-1320. Auguste 1270-1337. Colette 1272-1334. Fils de Wauthier et Estelle de Saulty, oncle d'Antoine.

**1266-1330 : Hugues 1<sup>er</sup> de Habarcq**, Escuyer, Seigneur' d Habarcq et de Gouves, Marié avec Amicie de Beaumetz, Dame de Berneville (1279-1335).

**1268-1320 : Antoine de Habarcq**, Seigneur de Habarcq et Montenescourt, marié le 14/5/1302 avec Jeanne d'Aubigny-en-Artois. Dame d'Aubigny 1279-1327.

**1274-1341 : Roland de Habarcq**, Escuyer, Seigneur de Habarcq et de Hermaville, marié en 1305 avec Jehanne de Frémicourt 1289-1347.

**1300-1340 : Hugues II de Habarcq** seigneur de Habarcq et de Gouves marié à Catherine de Saulty en 1325

**1301-1359 : Henri de Habarcq**, Escuyer, Seigneur de Habarcq et Montenescourt, Chevalier en 1328.

**1302-1365 : Colart III de Habarcq**, seigneur de Habarcq et Montenescourt, Chevalier en 1328 marié à Catherine de St Pierre Maisnil en 1345.

**1303-1364 : Roland de Habarcq**, Escuyer, Sgr et Châtelain de Habarcq, Sgr de Hte Avesnes.

**1305-1371 : Anthoine de Habarcq**, Seigneur de Habarcq et de Montenescourt, Chevalier en 1330.

**1309-1340 : Hugues II de Habarcq, Escuyer, Seigneur d'Habarcq.**

**CAPETIENS VALOIS : PHILIPPE VI a HENRI III 1328 a 1589.**

**1332-1384 : Jacques de Habarcq, Chevalier en 1347, Sgr de Habarcq et Montenescourt. Marié en 1348 à Henriette de Bonnières 1332-1378.**

**1349 -..... : Florent de Habarcq , Escuyer Seigneur de Habarcq et de Hermaville**

**1355-1412 : Colard de Habarcq, Sgr de Habarcq Daguet et de la Vigne ( Près d'Arras)**

**1364 – 1426 : Louis de Habarcq, escuyer, Seigneur de Habarcq et Montenescourt, marié à Jeanne de Bassocourt (Dame d'Ambrines 1378-1426.**

**1368 – 1415 : Georges de Habarcq, Escuyer, Seigneur de Habarcq et Montenescourt, homme d'armes de la Maison de Beaufort.**

**1370-..... : Hugues d'Habarcq, écuyer et seigneur d'Habarcq.**

Les terres d'Habarcq lui appartenaient.

**1372-..... : Colart de Habarcq, chevalier et Seigneur d'Habarcq et de Noyelle-Wion, épousa Jeanne de Lière, dit de Gournay qui lui apporte Villers-Chatel et plusieurs autres seigneuries (fille d'Isabeau de Noyelle wion), Dame de Gournay, Tienbronne, Villers-Chatel, (veuve de Jean de St Aubain), remariée à Philippe, Sieur de Beaufort.**

**1386-1442 : Colart IV de Habarcq *soigneur de Habarcq*, marié à Antoinette de Wignacourt en 1432. Bourgeois par relief.**

**1394-1461 : Gilles de Habarcq seigneur de Habarcq et de Montenescourt marié à Isabelle de Ras.**

**1415-1476 : Anthoine de Habarcq, chevalier, *Soigneur de HABARCO*, GOUVERNEUR D'ARRAS 1415-1476, marié à Jeanne-Marie LE JOSNE CONTAY 1430.**

**1435-1499 : Jean de Habarcq, Escuyer **Seigneur de Habarcq**, Gouves et Montenescourt , Simencourt.**

**1452-1509 : Phillippe de Habarcq, *Soigneur de Habarcq* et Noyelette en l'Eau, 1452-1509, devient Chambellan du Roi en 1482. Il usait d'un sceau rond de 32 mm dont une empreinte**

*existe aux Archives du Nord qu'on lit ainsi : « écu fascé de huit pièces, penché, timbré d'un heaume, cimé d'une tête de griffon et supporté par deux griffons ». Ce sceau est appendu à un traité sans date promettant de maintenir la Paix d'Arras et le traité de mariage entre*

*Dauphin et Marguerite de Lalaing, dont il eut deux enfants :*

*Marie et Pierre de Habarcq.* Marié à Anthoinette de LALAING , Dame de Quiévaing

1465. (après la mort de Philippe elle épousa Michel de Sars).

**1479 – 1543 : Antoine de Habarcq**, Escuyer, Seigneur de Habarcq, Montenescourt, Gouves.

**1480-1535 : Pierre de Habarcq**, Chambellan du Roi de France, chevalier, capitaine des archers du corps de Charles-Quint, *Seigneur de Habarcq*, Marquais, Warlus et Villers-Chatel ,1480-1535, chanoine et archidiacre d'Arras, licencié és lois. Décédé le 23/09/1502. marié en 1505 à Anthoinette de Marquais, Dame de Givenchy et de Colinquamps dcd 1488.( fille de Antoine de Marquais et de Bonne Le Borgne( alias Bonne de Warlus) petite fille de Robert de Marquay et de Anne Lohinel, qui fait promesse de maintenir la paix d'Arras en 1482 et le traité de mariage du Dauphin et de Marguerite d'Autriche 1483.

**1495 – 1560 : Jean de Habarcq**, Escuyer, **Seigneur de Habarcq et de Gouves**

**1510-1567 : Claude de Habarcq**, Escuyer Seigneur de Havoie, *Seigneur de Habarcq et Haute Avesnes*, marié à Emilie de Boisieux en 1538.( 1522-1564), né en 1510-dcd-1567 à 57 ans.(son père était Pierre au dessus).

**1528 – 1590 : Nicolas de Habarcq**, Escuyer, **Seigneur de Habarcq, Montenescourt**. Marié à Jeanne de Hartenthum.

**1552-1608 : Auguste de Habarcq**, *seigneur de Habarcq et Montenescourt*, marié à Pérone de Bécourt le 18/5/1575.

**1556 – 1619 : François de Habarcq**, Escuyer **Seigneur de Habarcq, Gouves et Hte-Avesnes**.

**1569- 1611 : Marie d'habarcq** épouse Gilles d'aix en 1525 qui se fait appeler Gilles de Lens deviennent propriétaire des terres et du Château d'Habarcq.

**1611 - 1682... : Marie d'Habarcq** la fille de Marie épouse de Gilles de Lens se marie avec le Comte d'Egmont Prince de Graves.

**1682 – 1746 : Comte d'Egmont** Procope-Charles Pignatelli hérite des terres et Chateau

**1746 – 1795 : Le cousin** du Comte d'Egmont Pignatelli, **Casimir d'Egmont Pignatelli** prend la succession de la **Seigneurie d'Habarcq**.

**FIN DES SEIGNEURS D'HABARCQ.**

**1787 : Le Châtelain Albert Marie Joseph ASSELIN**

**1807 : Le Châtelain Pierre Gislain DISTINGIN RACHETE LE CHATEAU le 1/2/1795.**

**1876** : RACHAT DU CHATEAU PAR LA **FAMILLE MERLIN**.14/8/1876

**1886** : RACHAT DU CHATEAU PAR LE **BARON D'ESPEL**.25/6/1886

**1893** : RACHAT DU CHATEAU PAR LA **FAMILLE TRANIN**.

**1998** : RACHAT DU CHATEAU PAR LA **FAMILLE CREPIN**.6/7/98



Grille Nouvellement posée sur la place (2010) pour accéder a l'ancienne allée ou drève réalisée pour la Dame d'Habarcq Marie de Habarcq.





Ancienne grille rue du Pont datant de Marie de Habarcq DAME D'HABARCQ Entrée principale qui donne accès au Chateau.

## LES SEIGNEURS D'HABARCQ

## LES CHATELAINS D'HABARCQ :

SOUS HUGUES CAPET 3<sup>ème</sup> ROI de France à CHARLES IV 987 à 1328  
Famille d'Habarcq à partir du XI<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Maison d'origine chevaleresque illustrée par ses services , ses alliances, et l'importance de ses possessions féodales en Artois . Le plus ancien seigneur du lieu connu s'appelait :

786 : Colart de Habarcq :

787 : Jehan de Habarcq : « De Sinople à 3 jumelles d'argent à bordure de gueules »

Dans la Généalogie des De Habarcq ou De Habart il y aurait plus de 945 noms

De 847 à 877 a contribué à la formation de notre département et TERNOIS qui s'appelé » Le pagus Taruanensis »

**1008 - 1067 : Huon de Habarcq** , décès 1067, **Sieur de Habarcq**. Marié avec Mahaut de Dainville(1019-1084) Dame de Wagnonlieu : Frères/soeurs : Hugues de Habarcq (1035-1094) Décès 1087.)et

Marie de Habarcq (1036-1087). **Dame de Habarcq** . Marié à Gaucher de Beaufort 1025-1089.enfant : Jehan de Beaufort 1055-1109.

**1026 – 1077 : Jossine de Habarcq** mariée à Wallerand d’Orville 1009-1064.Sœur de Marie, Parent Huon, enfant : Wauthier d’Orville1043-1091 marié à Jehanne de Pas 1045-1085. Frère : Hugues.

**1031 – 1082 : Havoise de Habarcq** et Auguste de Bouvigny 1017-1076.

**1035 – 1094 : Hugues de Habarcq Sgr de Habarcq et de Gouves**, marié à Estelle d’Aubigny 1048 – 1104 ,**Dame de Gouves**. : Frère : Gaucher de Habarcq (1065-1129)et Eléonore de Habarcq (1072-1119), Sœurs Marie de H..1036-1087.

**1036 – 1087 : Marie de Habarcq , Dame d’Habarcq**, mariée en 1051 à Gaucher de Beaufort (1025-1089) Sieur de Beaufort1025-1087, enfants : Jehan de Beaufort (1055-1109) Sieur de Beaufort, Châtelain de Bapaume marié à Alixe d’Avesnes Dame d’Avesnes 1068-1124. Jehanne de Beaufort Dame de Blavincourt 1053-1108, mariée à Hector de Servins 1039-1093.

**1047 – 1112 : Gaucher de Habarcq**, marié à Marota d’Avesnes 1064.1109.

**1065 – 1129 : Gaucher de Habarcq** , père de Colard , mère d’ Avesnes Louise 1082-1127.. Frère : Colart d’Habarcq (1098-1154) . Sœurs : Isabelle de Habarcq Dame de Gouves. Marié à Huon de Sarton (1098-1142) enfant :Hugues de Sarton(1128-1192).

**1071: Armand de Habarcq , seigneur d’Habarcq** : Toutes les terres d’Habarcq lui appartenait; il figure en 1071 comme témoin dans une chartre de Liébert, évêque d’Arras et de Cambrai . **La puissance des châtelains d’Habarcq était citée.** Leur château fut brûlé pendant le XIII e siècle.

**1072 – 1119 :: Eléonore de Habarcq** Dame de Gouves, mariée vers 1087 avec Jehan de Servins Sieur de Servins 1065-1118.. **Fille de Hugues et Estelle d’Aubigny.**

**1085 – 1151 : Robert de Habarcq** marié à Henriette d’Angres 1099-1157.

**1098 - 1154 : Colard Ier de Habarcq** chevalier , **Seigneur d’Habarcq** et **de Hermaville**. Marié à Alixe de Beaufort en 1124, Dame de Bavelincourt 1107-1165. Père : Gaucher et Louise d’Avesnes. Enfant : Solange de Habarcq 1125-1183. mariée en 1154 à Pierre d’Aubigny 1112-1167, Dame de Hermaville 1125-1184. Il participa à la 3ème croisade en terre sainte sous les ordres de Philippe Auguste. (mariée en 1164 à Alixe 1107-1165.)

**1105 – 1148 : Isabelle de Habarcq**, mariée en 1125 avec Sarton Huon 1098-1142, Dame de Gouves. Sœur de Colard. Enfant de Gaucher.

**1107 – 1165 : 2ème femme de Gaucher : De Beaufort Aélise enfant .**

**1116 – 1162 : Alix de Habarcq.**

**1118 – 1154 : Jehanne de Habarcq.**

**1125 – 1183 : Solange de Habarcq**, file de Colard 1<sup>er</sup> et Aélis de Beaufort, mariée à Pierre d’Aubigny, 1112 – 1168.

**1127 – 1179 : Robert I de Habarcq** marié à Isabeau de Noyelle wion en 1164, (1138-1168) **Seigneur d’Habarcq et Hermaville. Ecuyer. Fils** de Colard et Aélis. Enfants : Henriette 115-1204. Colart 1164-1231.

**1155 – 1204 : Henriette de Habarcq , Dame de Gouves**, mariée en 1171 avec Gauthier de Louvencourt (1142-1190) , enfants : Gauthier(1172-1239 ) et Berthe de Louvencourt(1176-1228) fille de Robert et Isabeau.

**1164 : 1231 : Colart II de Habarcq : *Seigneur d'Habarcq*** participa à la 3ème Croisade en terre sainte sous les ordres de Philippe Auguste vers 1189, profession : Chevalier Croisé, Ecuyer , Marié en 1194 à Léonore d' Orville, Dame d'Amplier 1178-1236.. Enfants : Wauthier 1198-1258 et Etienne 1195-1259.. Père : Robert. 1127-1179. Mère : Isabeau de Noyelle-wion. 2ème mariage avec Henriette d'Aubigny, Dame d'Agnières 1215-1274.

**1180 -1239 : Gauthier de Habarcq Seigneur de Gouves. *Seigneur d'Habarcq*** . Il fut marié à Léonne d'Orville 1178 – 1258.

**1193 : Pierre de Habart**, vivant en 1193.

**1195 – 1259 : Etienne de Habarcq**, marié en 1222 avec Mathilde de Saulty 1205-1261.

**1198 – 1258 :Wauthier de Habarcq *Seigneur de Habarcq***. Escuyer, Chevalier (Adoubé en 1224). marié en 1227 avec Estelle de Saulty 1211-1245. Dame de L'Arbret. 2ème mariage à Thérèse de Sarton 1190-1248. 9 enfants : Jeanne, Oscar, Huon « Hue » , Alixe , Louise, Marguerite, Marie-Anne, Mathilde, Blanche. Frère d'Etienne.

**: Louise de Habarcq** religieuse au couvent des Dames d'Etrun Mère Ablesse en 1227.

**1209 : Mathilde de Habart**, femme d'Aubert Sr de Vaux, dans une chartre de l'Abbaye de St Aubert de l'an 1209

**1210 - ..... : Guillaume de Habarcq** , Dame de Montenescourt.

#### LA PART DE L'ARISTOCRATIE.

Il est permis de penser que les maisons fortes- **domus** avant 1240, **manoirs** après cette date - dotées de protections rudimentaires, mais hautement symbolique, furent nombreuses dans le comté au XIIIème siècle C'étaient parfois d'anciens châteaux à mottes adaptés, car elles coïncident ici et là avec des terres (FORCEVILLE , GOUVES , PUCHEVILLERS). On sait que la demeure des seigneurs haut-justiciers de HABARCQ , dans la châtelierie d'Aubigny , se composait vers 1235 d'une **turris** et d'une **aula** bien séparées. Peut-être faut-il imaginer une motte surmontée d'un vieux donjon, à côté de laquelle on avait édifié une demeure plus confortable.

**1223. -..... : Jean de HABARCQ** , Seigneur de Habarcq, participe à la croisade contre les Albigeois. Allié à Marguerite de Wasières, d'où Barbe de Sains, la motte, Beaulaincourt,

Jean de Habarcq et Monard, sans doute en fuite, sont bannis pour avoir violés une femme appelée Marotte, et la maison d'Evrard à Aubigny, où le viol avaient été commis, est livrée aux flammes.

**1223 – 1277 : Hélène de Habarcq** , Dame de Hermaville, marié en 1222 avec Gobert d'Arleux 1205-1263.

**1226 - .....: Robert Habarcq** et ses trois fils, **Pierre, Jean, et Gauthier**, en présence du châtelain de Bapaume, des seigneurs de Beaumetz, de Louez et autres lieux, jurèrent entre les mains d'Adam de Milly, bailli d'Arras, de ne plus rien prétendre sur les biens vendus le 19 avril de Létard de Anekin et de sa femme les terres au monastère ce qui possèdent à Givanchy-en-Gohelle.

**1226 – 1305 : Hugues Ier de Habarcq** marié avec Amicie de Beaumetz (1279-1335).

**1227 –1282 : Jeanne de Habarcq**, Dame de Montenescourt. Mariée en 1242 avec Norbert de Coullemont, Escuyer, Sgr de Coullemont, Chevalier-Croisé en 1247, né en 1214-1274. Tante d'Antoine.

**1227 : ..... : Guy de Habarcq, Seigneur de Habarcq, Chevalier d'Artois.** Epouse en 1<sup>er</sup> noce Hélène de Malfiance, en 2ème noce Jeanne de Léna dit de Rebecque. **On** a trouvé un fragment de sceau rond

de 55mm. Ecu portant quatre faces (Sigiillum Guidonis de Habarcq), Appendu à un amortissement en faveur des Templiers par Giiido domimts Habarci, Mars 1227. Il était dominant dans la région.

Une chartre de guy seigneur d'Habarcq « de Habara ».

Le 19 mars 1227, les biens s'éparpillent dans la vente faite par Louis d'Audigier, Gontrand et Martin d'Hendecourt, vente qui fut approuvée et ratifiée par GUY seigneur d'HABARCQ et seigneur dominant. La vente faite aux frères chevaliers du temple d'Arras consistait en terrages que les trois vendeurs possédaient au territoire de Ficheux, en divers lieux, au Quesnoy et à Brekonsart. Le seigneur amortit ces ventes à la charge d'une rente de un ou deux deniers sterling que les frères devront lui payer annuellement et sous la réserve du droit de haute justice.

**1227 – 1279 : Alixe de Habarcq, Dame de Gouves**, mariée à Jehan de Servin, un garçon : François de Servin, mère Estelle de Saulty, Père Wauthier. Tante d'Antoine.

**1228 – 1283 : Oscar d'Habarcq**, Escuyer **Seigneur d'Habarcq et de Montescourt**, marié en 1252 avec Béatrix d'Ambrines, Dame d'Ambrines 1236-1291.. Oncle d'Antoine.

**1230 – 1275/ Huon de Habarcq** marié en 1258 avec Marie de Rollancourt 1240-1298.

**1231 – 1275 : Huon « Hue » de Habarcq, Sgr de Habarcq et de Gouves, Chevalier Croisé 1267.** Participa à la 8ème Croisade en terre Ste sous les ordres de St Louis. marié en 1241 avec Henriette d'Aubigny, Dame d'Agnyres 1215-1274, mariée en 1264 avec Elisabeth De Servins, Dame de Servins 1249-1312. Enfants : Hugues 1<sup>er</sup> 1266-1330, Antoine 1268-1320, Augustes 1270-1337, Colette 1272-1334, Roland 1274-1341. Fils de Wauthier et d, Colette 1272-1334, Roland 1274-1341. Fils de Wauthier et d'Estelle de Saulty.

**1232 : Sagalon de Habarcq** : (Avril)( Canton d'Aubigny) ,

**1232 - 1285: Alixe de Habarcq** mariée en 1248 avec Simon de Gouy, Escuyer, Sgr de Gouy et de Gaudiempré 1216-1278..fille de Wauthier et Estelle de Saulty, Dame de Gouves. 5Enfants.

**1232 – 1285 : Mahaut de Habarcq** sœur d'Alix. **Dame de Gouves.** Mariée avec De la Vieffville Robert :Enfant Pierre de le vieffville, fille de Wauthier et Estelle.

**1233 – 1288 : Louise de Habarcq** mariée en 1241 avec ..... Tante d'Antoine.

1235: **Antoine de Habarcq** marié à Jeanne de Noyelle-wion.

**1236 - .....: Anne de Habarcq** et Jean Du Puich.

1239: **Pierre de Habarcq** est qualifié: *Dominus de Veteri Villa ( seigneur de Vieffville.)*

**1241 – 1296 : Marie-Anne de Habarcq**, mariée avec Hugues de Buissy 1228 – 1299. Fille d'Henriette, Tante d'Antoine. 2 enfants.

**1240 : Agnés de Habarcq** mariée à Hugues de Cagnicourt 1225. Capitaine d'Oisy.

1240 - .....: **Huës ou Hugues de Habarcq** , vivait en 1240./1269 qui aurait été vassal du comte de St POL.. Celui – ci fut cité dans une enquête relative aux prétentions du comte de St Pol qui soutenait, contrairement au Comte d'Artois,, que la haute justice lui appartenait à Habarcq.

**1240 – 1298 : Margueritte de Habarcq** , Dame d'Hermaville, marié à Thomas dit d'Angres (1237-1301). De Beaufort, escuyer, Sgr d'Angres 1232-1301. Tante d'Antoine . 2 enfants.

**1242 – 1312 : Mathilde de Habarcq « Dite Mahaut »**, Dame de Noyelette en l'eau. Mariée en 1261 avec Robert de la Vieffville, escuyer, et Sgr de Vieffville. Tante d'Antoine. Fille de Wauthier et Henriette.



**1245 – 1315 : Blanche de Habarcq**, Dame d'Habarcq, mariée en 1262 avec Nocher de Hamelincourt, escuyer, Sgr de Hamelincourt 1238-1297. Tante d'Antoine. 5 ENFANTS.

**1266 – 1330 : Hugues II de Habarcq**, marié en 1298 avec Amicie de Beaumetz 1279-1335. Dame de Berneville, et Catherine de Saulty en 1328. (1312-1359). Escuyer, **Seigneur de Habarcq et de Gouves**, frère d'Antoine. Fils de Huon et Elisabeth de Servins. 5 enfants. Henri, Colard III « Dit Payen », Roland, Anthoine, Hugues II.

**1268 – 1320 : Antoine de Habarcq**, Escuyer, **Seigneur de Habarcq et de Montenescourt**, marié le 14/5/ 1302 à Jeanne d'Aubigny née 1279-1327.. Dame d'Aubigny, Filles: Jacqueline, Marie, Antoinette.

**1270 – 1337 : Auguste de Habarcq** marié en 1298 avec Mariette de Saulty 1281-1334.. Frère d'Antoine.

**1272 – 1334 : Colette de Habarcq** mariée en 1289 avec Richard de Dainville 1258-1331. Sœur d'Antoine.

**1274 – 1341 : Roland de Habarcq** marié en 1305 avec Jehanne de Frémicourt 1269-1347., Escuyer, **Seigneur d'Habarcq et de Hermaville**. Frère d'Antoine.

**1276 - ..... : Huette de Habart**, alliée à Siger de Gouy, mort en 1276.

..... : Jean de Habarcq, allié à Marguerite de Wasières, d'où Barbe, De Sains, la Motte, Beaulaincourt, marié à Charles, Sr de Wasquehal.

**1290 - .....: Jeanne de Rivery ( alias Rivry, Wimpy) de Habarcq** mariée à Robert de Baillencourt 07/1280-1356. seigneur de Puisieux .

**1300 : Philippe de Habarcq** marié à Héléne de Beaufort.

**1301 – 1359 : Armand de Habarcq** fils Hugues 1<sup>er</sup> et Amicie de Beaumetz .

**1301 – 1359 : Henri de Habarcq, Sgr de Habarcq et de Montenescourt** marié en 1328 à Jeanne de Sarton 1312 – 1358. 5 enfants : **Pierre** 1328-1378, marié en 1354 avec Berthe de Coullemont 1338-1377. **Maurice** 1329-1384 marié en 1349 avec Jehanne de Servins 1334-1388. **Jeanne** 1332-1393 marié en 1346 avec Gauthier 1<sup>er</sup> d'Orville 1320-1346. **Michelle** 1337-13... ? mariée avec Robert d'Arleux 1322-1401. **Jean** 1368-1389 marié en 1368 avec Elisabeth de Noyelle-vion 1350-1397.

**1302 – 1366 : Colart 1<sup>er</sup> ou III dit Payen Escuyer, Seigneur d'Habarcq et de Montenescourt**, Chevalier en 1328, marié en 1345 à Catherine de St Pierre Maisnil 1318-1348.

**1303 – 1363 : Roland de Habarcq, Escuyer, Sgr et Chatelain d'HABARCQ et Sgr de Montenescourt**, Chevalier en 1330, marié en 1334 avec Madeleine d' Orville 1316-1334. Fils de Hugues et Amicie de Beaumetz. 3 enfants : Blandine 1307, Jacqueline 1309, Marthe 1312.

**1304 – 1358 : Jacqueline de Habarcq**, Dame de Gouves 1304-1358 mariée en 1319 avec Henri Id'Acheux-en-Amiénois, Escuyer, Sgr d'Acheux et de Vauchelles les Authies, Chevalier (1322) 1296-1346.

**1305 : Antoine de Habarcq** en 1308 marié à Isabeau de Beaufort en 1328-1353.  
Enfants : **Marie Madeleine 1346-1414** mariée en 1364 avec Jehan de Baillencourt dit Courcol 1336-13.. ?  
**Jeanne 1350-1397** mariée en 1366 avec Arthur de Gouy 1332-1277.  
**Louis** : 1353-1356.

**Le sceau du Baillage**, en 1305, n'était autre que l'écu d'Artois : **Le label à trois penchants, surmonté d'un lièvre lancé et supporté par deux levrettes, avec l'inscription en exergue :**

+Sde baillif d'Avesnes et Aubigni. Au siècle dernier, c'était la même empreinte moins le lièvre et les levrettes héraldiques. Il était surmonté de la couronne murale avec la devise : Actibus Ordinatus.

**1307 – 1356 : Marie de Habarcq**, Dame de Haute-Avesnes 1307-1356, mariée en 1320 avec Edouard d'Ollehain 1306-1359. Fille d'Antoine et Isabeau de Beaufort.

**1309 -1340 : Hugues II de Habarcq**, écuyer, *Seigneur d'Habarcq*. marié à Amicie de Beaumetz 1279, Dame de Berneville.(mariée en 1328 avec Catherine de Saulty 1312-1359). Enfants : Jacques SGR de Habarcq.

**1309 – 1340 : Anthoine de Habarcq**, marié à Jeanne Le Josne-Contay, remariée à Philippe, Sgr de Beaufort. Antoine, Seigneur de Montenescourt et Habarcq, nommé chevalier en 1330.

**1310 – 1391 :Anthoinette de Habarcq (allias Habart), Dame de Montenescourt, chanoinesse de Notre Dame des Ardents +1391(Arras)** fille D'Antoine et de Jeanne d'Aubigny. mariée le 25/05/ 1327 (à Habarcq) mariée à Louis de Baillencourt (1302-1385). Ecuyer, chevalier 1329, seigneur de Baillencourt (Puisieux)(écartelé ses armes avec celle de sa femme). Fille d'Antoine. Sœurs : Jacqueline, Dame de Gouves 1304-1358. Marie, Dame de Hte Avesnes 1307-1356.

**1315 : Colart dit Payen de Habarcq** marié à Catherine de St Pierre Maisnil 1325.

**1325 : Adrienne de Habarcq** mariée à Hugues de Lannoy du Marais et de Guignies.Sgr du dit lieu.

## **CAPETIENS VALOIS PHILIPPE VI à HENRI III 1328 - 1385 :**

**1328 – 1378 : Pierre de Habarcq**, marié à Berthe de Coullemont 1338-1378.Fils de Henri et Jeanne Sarton.

**1329 – 1384 : Maurice de Habarcq**, marié à Jeanne de Servins 1334-1389. Fils de Henri et Jeanne Sarton.

**1329 – 1346 : Jean de Habarcq**, fils de Hugues II Seigneur de Habarcq et de Catherine de Saulty.

**1330 – 1438 : Marie de Habarcq**, mariée en 1408 à Jean d'Oresmieux 1373-1415.

**1332 – 1384 : Jacques de Habarcq Sgr de Habarcq et Montenescourt** Chevalier en 1347. marié en 1348 à Henriette de Bonnière.1332-1378. Enfants : Marie 1354-1412 mariée en 1369 avec Gauthier de Saulty 1351-1408. Fils de Hugues II et Catherine de Saulty.

**1332 – 1393 : Jeanne de Habarcq**, mariée à Gauthier d'Orville 1320-1346. Fille de Henri et Jeanne de Sarton.

**1333 – 1389 : Aglaé de Habarcq**, mariée en 1350 à Robert III de Waencourt 1314-1371.

**1334** Le nom d'Aubigny La Marche Seigneurie des Comtes de St Pol on l'appela la Marche parce qu'en 1334 elle eut pour seigneur Jacques de Bourgogne Duc de Bourbon, Comte de la Marche.

**1337 – 1385 : Michelle de Habarcq**, fille de Henri et Jeanne de Sarton. Mariée en 1352 à Robert d'Arleux 1322-1401.

**1338 – 1389 : Jean de Habarcq**, marié en 1368 à Elisabeth de Noyelle-wion 1350-1397. Fils de Henri et Jeanne de Sarton.

**1340 : N de Habarcq**, chevalier bachelier, servait à la journée de Saint-Omer avec quatre écuyers en 1340.

**1348 – 1411 : Blandine de Habarcq**, mariée à Philippe IV d'Angres 1336-1397.

**1348 – 1411 : Marie Madeleine de Habarcq** (Dame de Montenescourt °1348 Habarcq dcd 1411 mariée en 1370 avec Jehan de Baillencourt dit Courcol 1336-1398( Puisieux)+ 1398, écuyer, seigneur de Puisieux et Adinfer, membre du Conseil Provincial d'Artois. Fille d'Antoine et Isabeau de Beaufort.

**1348 – 1399 : Florent de Habarcq**, marié en 1378 à **Marie Wanebourg 1360-1396** avait épousé en 1<sup>er</sup> noces Jean de Paris en 1323 châtelain de la Buissière en 1447, on pense qu'il appartient à une branche cadette de la maison de Beaufort. Ecuyer, Sgr de Habarcq et de Hermaville, demeurant en cité d'Arras, bourgeois. Enfants : Colart IV 1386-1442. Fils de Colart III Sgr d'Habarcq et Montenescourt, marié à Catherine de St Pierre-Maisnil.

**1350 – 1397 : Jeanne de Habarcq**, Dame de Montenescourt, mariée à Arthur de Gouy 1332-1378. Fille d'Antoine et Isabeau de Beaufort.

**1350 - ..... : Jacques de Habarcq** et Tare de Beaufort, morte en 1416.

**1352 - ..... : Marie Hélène de Habarcq**, mariée en 1370 à Eustache de Bernemicourt 1335- ?

**1353 – 1356 : Louis de Habarcq** marié à Martha de Saulty 1359-1417. Fils d'Antoine et Isabeau de Beaufort.

**1353 – 1451 : Laurent de Habarcq**, marié en 1417 à Marie de Beaufort 1392-1473.

**1354 – 1412 : Marie de Habarcq** mariée en 1369 à Gauthier de Saulty 1351-1409. Fille de Jacques et Henriette de Bonnières.

**1355 – 1412 : Colart dit Payen de Habarcq**, Sgr d'Habarcq Daguet et la vigne. marié en 1372 avec Michèle de St Pierre Maisnil (1356-1de Bonnières.374), Dame de Noyelle-Wion 1361-1416. 2<sup>ème</sup> épouse à Jeanne de Lillers de Flers » Dite de Lille » 1361-1416. Fils de Jacques et Henriette de Bonnières. Enfant : Jacques 1374-1415 marié en 1405 avec Favie de Beaufort 1384-1438.

**1357 – 1406 : Clémence de Habarcq**, Dame de Gouves. Mariée en 1374 à Robert de Wanquetin 1350-1418. Sgr de Wanquetin, Fosseux et Barly.

**1359 – 1412 : Héliane de Habarcq**. Fille de Jacques et Henriette de Bonnières.

**1361-1362-1363.** Epidémies de peste sévèrent dans la région.

**1363-1364.** Hivers très longs et très rudes.

**1364 – 1415 : Louis de Habarcq** Escuyer, Sgr de Habarcq, Montenescourt, marié en 1398 avec Jeanne de Bassecourt 1378-1426. Fils de Jacques et Henriette de Bonnières.

**1368 – 1415 : Georges de Habarcq**, Escuyer, Sgr d'Habarcq, Montenescourt, homme d'armes de la Maison de Beaufort. Marié en 1399 avec Jeanne de Sarton 1381-1434. Fils de Jacques et Henriette de Bonnières.

**1370- 1408 : Colart IV de Habarcq** , marié en 1432 à Antoinette de Wignacourt 1412-1464. Enfant : Isabeau de Habarcq . Isabeau de Habarcq, femme de Gérard Rose, dit de Rosa faisait partie de l'escadron du Général du HAYS.

**1370 : Hugues d'Habarcq Seigneur de Habarcq** qui était alors écuyer. Les terres d'Habarcq lui appartenait.

**1372: Colart de Habarcq** , chevalier et *Seigneur de Habarcq* et de Noyelle –Wion il épousa Jeanne de Lièrre, dit de Gournay qui lui apporte Villers-Chatel et plusieurs autres seigneuries. devint Seigneur par indivis de « Vigne les Arras » , il a trois fils,( fille d'Isabeau de Noyelle Wion ) dame de Gournay, Tiembronne, Villers-Chatel (veuve de Jean de St Aubain ). Remariée à Philippe, Sieur de Beaufort.

**1374 – 1415 : Jacques de Habarcq** Sgr de Habarcq et de Montenescourt, marié en 1405 avec Favie de Beaufort 1384-1439. Fils de Colart et Michelle de St Pierre Maisnil.

**1380 : Antoinette de Habart** ( dcd 1450), femme de Louis de Baillencourt.

**1380 – 1437 :Marie de Habarcq** mariée en 1408 avec Jean d'Oresmieux 1373-1415. Fille de Florent et Marie de Wambourg.

**1380 - ..... : Philippe dit Payen de Habart** marié à Hélène de Beaufort née en 1345. ils eurent un fils Antoine de Habart mort en 1460.

**1380 – 1445 : Payen de Habarcq** marié en 1413 avec Jeanne de Beaufort 1392-1439. Fils de Colard et Jeanne de Flers. Enfants : Antoine 1415-1475 marié en 1450 avec Jeanne Marie le Josne-Contay 1430- Michel 1417-1486. Pierre 1420-1460 marié en 1458 avec Marie Jeanne de Ranchicourt 1440-145. ? ; Raoul 1422 ; Robert 1424-1500 marié en 1458 avec Catherine de Mannart 1440-1458.

**1382 – 1415 : Guy de Habarcq** , Fils de Florent et Marie de Wambourg..

**1384 – 1447 : Robert de Habarcq** Sgr d'Haplincourt marié en 1408 avec Marie de Beauvoir 1392-1448. Fils de Colard et Jeanne de Flers.

**1392 – 1450 : Louise de Habarcq** : Dame de Gouves mariée en 1409 avec François II de Sarton 1381-1415. Fille de Florent et Marie de Wambourg.

**1393 - 1429 : Laurent de Habarcq** marié en 1417 à Marie de Beaufort 1392-1473.

**1394 – 1460 : : Gilles de Habarcq Escuyer, Sgr d'Habarcq** et Montenescourt, marié à Isabelle de Ras1415 -1435. Puis à Françoise de Hardonthun enfant Antoine de Habarcq en 1490.

**1398 – 1467 : François de Habarcq** marié en 1431 à Jocelyne de Bouvigny 1414-1472.

**1401 – 1468 : Louise de Habarcq**, Fille de Louis et Jehanne de Bassecourt.

**1405 – 1455 : Marthe de Habarcq**, mariée en 1421 avec Pierre de Fosseux 1392-1439. Fille de Louis et Jehanne de Bassecourt.

**1410 : Robert de Habarcq** marié en 1456 avec Catherine de Mailly 1435-1492.

**1414 : La forteresse de Villers-Chatel** appartenait à **Colart Payen de Habarcq** (il meurt en 1448), **Seigneur de Gournay** dont la famille a possédé Villers-Chatel jusqu'au milieu du XVI siècles. Un sceau de Colart de 1448 nous apprend que le 20 Avril de cette année, Robert de Miraumont fut mis en possession de terres à Hermaville (sceau de Flandre et d'Artois). La terre de Hermaville passa donc au Comte

d'Egmont en fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Les terres de Beaumetz ont appartenu, aux puissants seigneurs d'Habarcq de Beaufort et de Crøy à partir du 13<sup>ème</sup> siècles et ceci jusqu'au 15<sup>ème</sup>.

**1415 : Le village fut brûlé par l'armée de Louis XI, ainsi que l'église: fut rebâtie en 1544.**

**1415 – 1476 : Antoine de Habarcq** marié en 1450 à Jeanne Marie Le Josne-Contay 1430-?. Fils de Payen et Jeanne de Beaufort, Sgr d'Habarcq, Montenescourt, Gouverneur d'Arras, Chevalier.

**1417 – 1486 : Michel de Habarcq** fils de Payen et Jeanne de Beaufort.

**1418 – 1468 : Benoit de Habarcq** marié en 1468 avec Madeleine de Barenier de Bajencourt 1436-1468. Fils de Robert et Marie de Beauvoir.

**1420 – 1460 : Pierre de Habarcq,** Marié en 1458 à Marie Jeanne de Ranchicourt 1440-+, Fils de Payen et Jeanne de Beaufort.

**1420-1496 : Barbe de Habarcq** (fille de Robert et de Marie de Beauvoir) mariée avec Robert de Baillencourt dit Courcol en 2<sup>ème</sup> noces mort en 1496. seigneur de Douchy, Alette, Boiry-Ste Rictrude et Boiry St Martin, Receveur du gaule de Sancerre (1461-62, commis par Louis Sanguin), bourgeois d'Arras(admis10/07/1451, Echevin d'Arras (1471-1472-1478-1483-1485-1488-1489-1491-92-95-96) Argentier d'Arras 1473-1477. Député par la ville près de l'Empereur Maximilien.

**1421 – 1480 : Nicolas de Habarcq** Fils de Robert et Marie de Beauvoir.

**1422 - ....+ : Raoul de Habarcq,** Fils de Payen et Jeanne de Beaufort.

**1424: Robert de Habarcq,** dcd en 1500 à Bruxelles à 76 ans fut capitaine de la cité d'Arras en 14... pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon, conseiller et chambellan de l'Empereur Maximilien. Marié en 1458 avec Catherine de Mannart. Fils de Payen et Jeanne de Beaufort.

La puissance des châtelains d'HABARCQ ne cessera de progresser jusqu'à la révolution. On connaît la filiation de cette famille à partir de 1400 .

**1425 - .....+ : Anne de Habarcq** et Jean du Puich 1415...+.

**1425 – 1481 : Barbe de Habarcq,** mariée en 1443 avec Colard d'Auxy 1408-1471. Fille de Robert et Marie de Beauvoir.

**1429 : Anthoine de Bourbon** Seigneur de Duisans marié à **Jeanne d'Habarcq** fille de **Pierre d'Habarcq** Seigneur de Gournay ,et de Marie de Ranchicourt. Anthoine et sa femme ont eut trois enfants.(Maison de Bourbon-Carency)

**1431 –1487 : Jeanne de Habarcq :** mariée en 1448 avec Henri de Boisieux 1417-1472. Fille de Jacques et Marie Madeleine de Blingel. Remarié à Anthoine de Bourbon, Sgr de Duisans. Eurent trois enfants (Maison de Bourbon- Carency). Jeanne fille de Pierre de Habarcq.

**1433 : Vilmette de Habarcq** mariée à Pierre Delhaye vendirent au chapitre un fief situé sur Douchi, et relevant de Gommécourt. Ce fief est l'un de ceux mentionnés dans le partage de Justice de 1272.

**14..... : Arthus Antoine de Habarcq** marié à Marie de Courteville.1478....+

**1435 – 1498 : Jacques de Habarcq,** fils de Colart IV Seigneur de Habarcq ; Bourgeois par Relief et Antoinette de Wignacourt.

**1437 : Jean de Habarcq,** mari de Jeanne d'Ordre, donne le dénombrement du fief du Personnage de Neufchâtel, le 14/12/1427., Sire de Haplincourt. Fils de Gilles et Isabelle de Ras. Remarié à



Françoise de Hardenthum en 1460, eurent deux enfants Antoine et Péronne. Escuyer, Sgr de Habarcq, Montenescourt, Gouves, Simencourt. Succédèrent **Philippe, Hugues, Florent, Colart, Antoine, Philippe, Jean, Pierre, puis Hubert, dit Arthus.**

Celui-ci servait, en 1512, un dénombrement au seigneur de Carency. Il eut une fille, **Marie**, dernière héritière du nom, qui épousa un grand seigneur de la région du Cateau, Jean II d'Estournel, propriétaire, entre autres, de la terre de « Chimancourt » (Simencourt). Eurent deux enfants Louis et Michel

**1438 – 1479 : Avoise de Habarcq,** mariée à Jean II Baudain 1427-...+

**1440 – 1492 : Isabeau de Habarcq,** mariée en 1456 avec Gérard « Dit L'Etailleur » de Rose 1428-1456. Fille de Colart Sgr de Habarcq. Bourgeois par Relief et Antoinette de Wignacourt.

**1442: Colart de Habarcq** devient Seigneur par indivis de "Vigne-Lez-Arras "  
Il a trois fils, Antoine meurt peu après.

**1445 - ..... : Hubert, dit Arthus,** servait en 1512, un dénombrement au Sgr de Carency. Il eut une fille Marie, dernière héritière du nom, qui épousa un grand seigneur de la région du Cateau, Jean II d'Estournel, propriétaire, en outre, de la terre « Chimencourt » (Simencourt) . Eurent deux enfants Louis et Michel.

**1446 – 1517 : : Florent de Habarcq ,** marié en 1492 à Jossine de Grospré 1475-1515( Fille Marguerite mariée à Georges de Nédonchel le 21 mai 1539. ( Sgr de Drouain) qui était châtelain de Labuissière , écuyer, prévôt de Bruay, **1/06/1449** fait exécuter de nouveaux travaux, complétés en 1471 par la construction d'écuries, d'étables, de granges au château d'Habarcq, Florent était le fils de Colart IV Sgr d'Habarcq. Bourgeois. .

Acquisition et vente de terres

**1447 – 1499 : Hélène de Habarcq,** mariée en 1464 à Robert Iide Gouy 1428-1484.

**1448 :** Un sceau de **COLART PAYEN de HABARCQ DE 1448** nous apprend que le 20 Avril de cette année Robert de MIRAUMONT fut mis en possession de terres à HERMAVILLE ( sceaux de Flandre et d'Artois ). La terre d'Hermaville passa donc au Comte d'Egmont en fin du XVIème siècle. Les terres de Beaumetz ont appartenu, aux puissants ***Seigneurs d'Habarcq*** de **Beaufort** et de Croy à partir du 13ème siècle et ceci jusqu'au 15ème siècle.

**1450 - .... : Bonne de Habarcq,** épouse Alexandre de Récourt **Seigneur de Barastre**, la Motte et Grancourt. Mort en 1509.

**1452 - 1509: Philippe de Habarcq.** Chevalier, (***Seigneur d'Habarcq*** et de Noyelette en l'Eau 1452 – 1509 ( fils d'Antoine) chevalier, épouse **Antoinette de Lalaing en 1480 ( Dame de Quiévaing 1465 )** ( après la mort de Philippe elle épousa Michel de Sars, seigneur de Sars) **et devient chambellan et conseiller du Roi en 1482. Il était le fils d'Antoine de Habarcq et Marie Jeanne Le Josne Contay. Il usait d'un sceau rond de 32 mm dont une empreinte existe aux archives du Nord qu'on lit ainsi: "*écu fascé de huit pièces, penché, timbré d'un heaume, cimé d'une tête de griffon et supporté par deux griffons*". Ce sceau est appendu à un traité sans date promettant de maintenir la paix d'Arras et le traité de mariage entre Dauphin et Marguerite de Lalaing, dont il eut deux enfants: **Marie de Habarcq,** et **Pierre de Habarcq.****

**1453 : Croÿ Antoine de Habarcq.**  
**Croÿ Marie Antoinette.**

**1454-1480 : Barbe de Habarcq,** fille de Colart IV, ***Seigneur de Habarcq,*** Bourgeois, par relief et Antoinette de Wignacourt. Mariée en 1471 avec Robert de Baillencourt dit Courcol 1435-1496.

**1458 : Pierre Delhayes** et sa femme ***Willemette de Habarcq*** vendirent un fief à Douchy qui avait appartenu à **Jean de Baillencourt** dit Courcol, dont un fils Louis, avait épousé ***Anthoinette de Habarcq, fille d'Anthoine.***

**1460 : Antoine de Habarcq.** Marié avec Marie- Jeanne le Josnes Contay, fille du Sgr de Contay.

**1462 – 1540 : Jeanne de Habarcq,** mariée en 1475 à Antoine de Bourbon 1453-1477, remariée à Arthur de Lalaing 1460-1521.

**1465 – 1542 : Jacques de Habarcq** marié en 1502 avec Antoinette de Haynecourt. 2ème épouse Flaire Tassart.Sr des Camps en 1543. Fils de Robert II Sgr d'Haplincourt Vicomte d'Arleux et Catherine de Mailly. Enfants : Justine de Habarcq 1503-1549 mariée avec Hubert de Bécourt 1490-1550.  
: Jehan de Habarcq 1504-1567 marié en 1555 avec Marguerite de Wavrin de Waziers 1538-1555 : Enfant de Marguerite Marie de Habarcq 1555.

**1465 – 1468 : Marie Noël de Habarcq.**

**1468 – 1510 : Christophe de Habarcq,** fils de Benoit et Madeleine de Barencier de Bajencourt.

**1468 – 1488 : Adrien de Habarcq, fils de Robert II ,**Sgr de Haplincourt, Vicomte d'Arleux et Catherine de Mailly.

**1470 – 1521 : Avoye de Habarcq,** mariée en 1488 à Jean de Bétencourt 1460-1522.

**1472 – 1525 : Pierre de Habarcq,** marié en 1502 à Catherine de Saulty 1487-1538.

**En Septembre1472:** Un jésuite voulut ériger un calvaire hors du village. Il en fut empêché par certains habitants. La mutinerie suscita l'envoi de quelques soldats par le lieutenant du Roi à ARRAS.

**1474- Mre Philippe de Habarcq** tient fief de la châtellerie de Saint Omer en 1474. Marié à Hélène de Beaufort sa cousine. 18j153/1 : Procédure opposant Philippe de Habarcq à Guillaume et Marie Leroy au sujet de la justice vicomtière du même lieu (19 mai, 22 décembre 1474)

**En 1475:** Le village fut incendié par les Français. La famille de HABARCQ joua un grand rôle en Artois sous les ducs Bourguignons.

**1475 : Guy de Habarcq,** écuyer , et mademoiselle Jehenne de Lens, sa femme, demeurant à Béthune, 6/06/1475.

**1475.**

En l'an 1475, L'armée du roi de France **LOUIS XI** fit brûler le village, après avoir détruit **HABARCQ** ils détruisent également **GUVES**. Les seigneurs d'Habarcq , de **la famille de Beaufort** , ont eu dans le pays une grande influence sous **les princes de la Maison de Bourgogne**. Dans le siècle suivant, en 1502, **Jean de Habarcq** fut gouverneur d'Arras. Son fils **Pierre** eut la même dignité **de 1525 à 1535**. Les combats que soutinrent les diverses troupes au cours des siècles eurent toujours leur retentissement dans la localité.

Notons simplement les dates de 1554, 1597, 1635, 1649, etc... En 1695, tous les habitants durent s'enfuir, et le village presque entièrement rasé et ruiné. ( Récoltes brûlées, bestiaux tués ou volés par les troupes du Roi de France qui chassaient les Espagnoles.

**1476/1524 :** Le **champs Bayart** est sur la plaine des 4 vents. Le chevalier Bayart était propriétaire d'une pièce de terre sur Habarcq qu'il avait conquis au cours d'un combat ou d'un duel ou d'un tournoi. Il avait conquis 147 terrains au cours des 2 années qu'il a passé en Artois sous le règne de François Ier et l'empire de Charles-Quint sont nom était Pierre III de Terrail originaire du Dauphinois sur la butte de l'isère dans le Graisivaudan. Il a débuté ses conquêtes à Aire/la/Lys jusque dans la Somme.

**Au XIV<sup>ème</sup> siècle, la famille de Habarcq** avait également un fief à Averdoingt, dans la maison de Pavie, qui, elle-même avait succédé, pense-t-on, aux seigneurs qui portaient le nom d'Averdoingt. Ce fief, après avoir passé dans la famille d'Aix, par le mariage de **Marie de Habarcq avec Gilles d'Aix**, dit de Lens, passa en celle d'Egmont, par l'alliance contractée entre **Charles II d'Egmont** et de **Marie de Lens**, fille de **Gilles**. C'est ce qui explique comment il se fait que la seigneurie d'Averdoingt qui, en 1507, consistait en un seul noble fief, relevant du château de Saint-Pol, relevait plus tard et encore à la révolution, en partie de la gouvernance et en partie du château de Saint Pol.

**Charles d'Egmont, fils de Lamoral**, eut entre autres enfants Louis, qui épousa Marie-Marguerite de Berlaymont, dont il n'eut qu'un fils unique, Philippe, qui se maria avec **Marie-fernandine de Grey** et eut pour enfants Louis-Ernest et Procope-François, qui moururent sans prospérité et eurent pour unique héritière, leur sœur, Marie-Claire-Angélique, qui épousa le prince Napolitain Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, neveu du pape Innocent XII. Leur fils, Procope-Marie, hérita le comté d'Egmont et les seigneuries, à condition d'en garder le nom et les armes. Il épousa, en 1717, Henriette-Julienne de Duras.

Avant la révolution, les armes de Habarcq et d'Egmont étaient sculptées aux clefs de voûte de la grande nef. Il ne reste plus qu'une partie de l'écu d'Egmont, celui de Habarcq a disparu pendant la tourmente révolutionnaire ; des arcs doubleaux ainsi que divers autres écussons entremêlés aux feuillages et aux animaux symboliques des chapiteaux ont également été mutilés. Le chœur qui, ainsi que nous l'avons dit, était entretenu par l'abbaye d'Etrun, est loin de présenter les caractères architectoniques de la nef. Il se termine sans abside par une muraille droite à l'extérieur de laquelle une pierre sculptée en forme d'écusson avec une croix pattée, porte la date 1688. Avant 1865, il n'avait que des fenêtres à linteaux presque plats. A cette époque, M. Drocourt desservant de la paroisse obtint d'y faire établir quatre.....

**1476 - 1495 : Jeanne de Habarcq, et Nicolas de Barastre 1462 - 1495, Fille de Robert II, Sgr d'Haupincourt Vicomte d'Arleux et Catherine de Mailly.**

**1477 : Jean de Habarcq**, mari de Jeannie de Bournoville, fille de Jean, chevalier, et de Jeanne de Semelle, était Sr de FLORINGUEZELLES , fief tenu du Baillage de Wissant, qui appartient en 1477 à **Porus de Habart**, et en 1553 aux hoirs **Jean de Habart** c'est-à-dire Guillaume BRICHAUVIN, écuyer, héritier de **Jean de Habarcq**, vicomte d'Arly.

**1477 : Jehennet de Habart**, fils de Messire Hutin, tient un fief du Choquel, et Pierre de Habart, un fief en Boulonnais.

**1479 – 1543 : Antoine de Habarcq**, marié en 1520 à De Bryas de Bristel 1503-1552. Enfants : Marie 1522 et Catherine 1524. Escuyer, Sgr de Habarcq, Montenescourt, Gouves.

En **1481**, remise de droits seigneuriaux accordée à **Raoul de Habarcq** pour la **Seigneurie de Noyelle wion** qu'il a acheté à Charles de Noyelles, seigneur de Hangest, de Davenescourt et du Tilloloy.

**1482 : Pierre de Habarcq**. Chevalier, *Seigneur de Habarcq*, Warlus, et Villers-Chatel, A. Chambellan du Roi de France, il épouse Antoinette de Marquay, dame de Givenchy fille de Antoine de Marquay Dame de Givenchy et de Colincamps (1485) et de Bonne Le Borgne (allias Bonne de Warlus) petite fille de Robert de Marquay et de Anne Lohinel, qui fait promesse de maintenir la Paix d'Arras en 1482 et le traité de mariage du Dauphin et de Marguerite d'Autriche 1483. ( Son emblème portait une tête de griffon). Il est question d'un *Florent de Habarcq*, lieutenant du château de Béthune, et d'un *Pierre de Habarcq*, capitaine des archers du corps de Charles-Quint ; ce dernier revient avec *Jeannet de Habarcq* dans une pièce de 1552.

**1482 – 1544 : Marie de Habarcq**, marié à Pierre du Maisnil de Rosimbos 1475. Dame de Gouves 1482-1544.

**1483 – 1533 : Blanche de Habarcq**, mariée à Guillaume II de Boisly 1468-1527.

**1483 – 1540 : Jeanne de Habarcq** née en 1483 dcd en 1540 Dame de Noyelle wion marié à Arthus de Lalaing seigneur de Bugnicourt a un fils Ponthus qui lui succéda en tant que sénéchal de l'Ostrevent en 1521. Il eut une compagnie de deux cents hommes à cheval de nouvelle ordonnance. En 1546, il reçut à Utrecht le collier de l'ordre de la Toison d'Or, et à la mort d'Adrien de Cröy en 1553 devant Théroouanne, fut nommé gouverneur et capitaine général de l'Armée Impériale : Il continua le siège de cette ville et s'en rendit maître le 20 juin 1582.

Jeanne tante de Marie était Dame de la célèbre maison de Bourbon érigée en duché-pairie par Charles-le-Bel en faveur de Louis Ier Duc de Bourbon, fils aîné de Robert de France, sixième enfant de St Louis.

**1484 : On trouve ensuite un Michel de Habarcq qui serait mort en 1484.**

**1485 – 1533 Péronne de Habarcq**, mariée à Jacques Grenet 1472-.-+

**1490 : Antoine de Habarcq** marié à De Bristel-Bryas 1500. Fils de Claude et Avoye de Warluzel.

**1491 : Bohain de Habart**, homme de guerre à pied en garnison au châtel de L'Ecluse, en Flandre, sous Jean de Bournonville son capitaine en 1491.

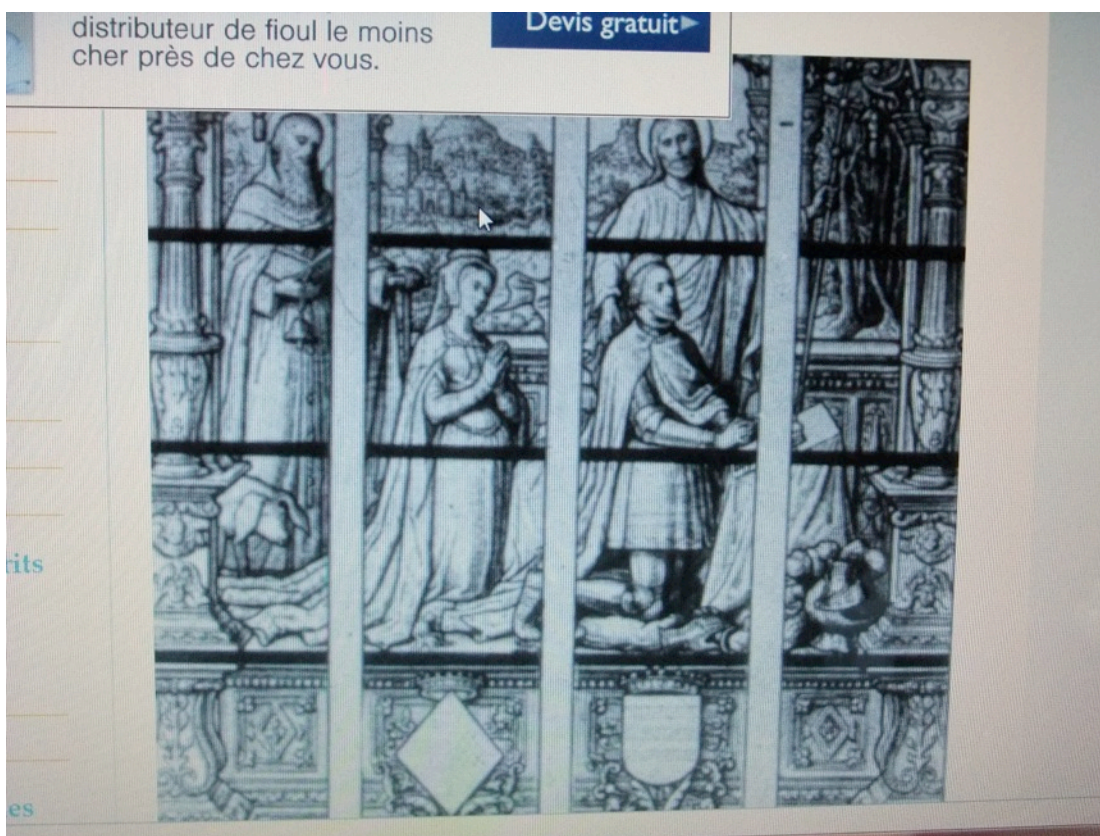
**1492 – 1564 : Antoine de Habarcq**, marié en 1525 avec Marie de Wastines 1505-1597.  
2ème femme : Jeanne Le Josnes. Enfants : Claude 1532, Marie 1540-1560 mariée en 1560 avec Nicolas de Quellerie 1530-1560, Michelle 1544-1633.

**1493 : Philippe de Habarcq** : épouse Jeanne de Comté. C'était déjà une grande dame importante. Jeanne de Comté, **Dame d'Habarcq**, obtint la permission d'avoir un autel particulier dans sa propre chapelle. C'était une permission accordée tout à fait exceptionnellement. Celui qui fera la fortune de la famille, c'est le suivant: **Pierre de Habarcq**.

### Pierre de Habarcq :

**PHOTO DES VITRAUX :** L'église paroissiale d'Hoogstraeten (Anvers) conservait des vitraux représentant **Pierre de Habarcq** et sa femme **Antoinette de Lalaing** (chapelle de la Sainte Vierge et Josse de Lalaing et sa femme Bonne de la Viefville, verrières détruites en 1944). Ils furent inhumés dans l'église paroissiale de Habarcq qu'ils avaient fait bâtir, sous un tombeau exécuté par le sculpteur François de Vernay

Le jeu de Paume : Le manuscrit BRUXELLES 9390, le spirituel jeu de paume, du XVème siècle fut en possession de Pierre de Habarcq et d'Antoinette de Lallaing ; c'est pourquoi l'on a joué au jeu de paume à Habarcq au temps de M. Asselin. 1780 à 1930 environ.



**Née** **Marie de Habarcq** qui épousa Pierre du Maisnil de Rosimbos, seigneur de Rosimbos. Après la mort de **Pierre** elle devint l'héritière de Villers-Chatel et autres lieux..  
En deuxième nocces elle épouse Jean d'Estourmel en 1539. Veuve de Antoine **Vaurin** de Wasières, épousé à Mondidier, chevalier, seigneur de Hangest et Davenescourt. (Montenescourt).

**1495 – 1559 : Jean de Habarcq Sgr de Habarcq**, Gouves. (Fils de Claude et Avoye de Warluzel) marié en 1525 avec Isabeau de Preud'homme d'Hailly 1508-1559. Enfants : Nicolas 1528-1589 marié en 1551 avec Jeanne de Hardenthum 1535-1558, Auguste né le 26 mars 1552-dcd 15 mai 1608 marié le 18/5/1575 avec Péronne de Bécourt 1558-1605. Sgr de Habarcq et Montenescourt., Hector 1558-1609 marié en 1588 avec Elisabeth Carré 1571-1592

En **1497**, Messire **Christophe de Habarcq** acquies la **seigneurie de Noyellette** qui faisait partie de la Châtellerie d'Avesnes.C'est probablement au titre de seigneur de Noyellette qu'il signa le 22 septembre.

**1498 – 1549 : Marie de Habarcq**, mariée en 1518 à Antoine De Wavrin De Waziers 1475-+

**1498 – 1558 : Henriette de Habarcq**, Dame de Montenescourt, mariée en 1516 avec Pierre de Coullemont 1488-1548. Fille de Claude et Avoye de Warluzel.

*A la fin du 14<sup>ème</sup> siècle, la seigneurie de Habarcq appartient à la maison de Beaufort et devint l'apanage d'un cadet de cette famille lequel en prit le nom, Jean de Habarcq.*

Puis **1502**, **Jean de Habarcq** devint gouverneur d'Arras, et son fils **Pierre** remplit les mêmes fonctions de **1525 à 1535** .

**1502 : Pierre de Habarcq**, (fils de Philippe) devient capitaine des archers du corps de Charles Quint, chanoine et archidiaque d'Arras, licencié és lois et décédé le 23/09/**1502**.

**1502 – 1549 : Marie Louise de Habarcq**, mariée en 1539 à François de Nédonchel 1492-1552 .

**A Jean de Habarcq**, succédèrent **Philippe, Hugues, Florent, Collart, ( décédé en 1448 ) Antoine, (époux de Jeanne de Contay veuve en 1465.) Jean (1502), Pierre(1509) , puis Hubert, dit Arthus (1512) qui était propriétaire d'une grande partie des terres de Wanquetin .**

**1503 – 1550 : Justine de Habarcq** mariée avec Hubert de Bécourt 1490. Fille de Jacques et Antoinette de Haynecourt.

**1504 – 1567 : Jehan de Habarcq**, marié en 1555 avec Marguerite de Wavrin de Wazier 1538-1555, fils de Jacques et Antoinette de Haynecourt.

En **1505**, **Jean de Habarcq** avait des biens à Boulogne, Outreau, tenus de l'abbaye de Saint Wulmer en 1505, entre autres un fief à Outreau qui fut ensuite à **Urbain de Habart**, son frère, puis à Marie sa sœur .

**1507 – 1570 : Marie de Habarcq, Dame d'Habarcq, Marquais, Warlus et Villers-Chastel, mère :de Philippe d'Aubigny en Artois, et Gilles Ier d'Aubigny en Artois « Dit de Lens ».( 1492-1555). Chevalier, Baron d'Aubigny, Sgr d'Aix (en Gohelle) et Grand-Fossés, Gouverneur d'Artois. Parents : Pierre de HABARCQ ET Antoinette de Marquais, frère de Claude de Habarcq, eurent 6 enfants. 2 garçons et 4 filles.**

**Gilles de Lens Chevalier d'Aubigny, Habarcq, Warlus, Givenchy. Epouse Jossine Dame de Noyelles-Wion et de Croix.**

**1507 : N et Colart de Habarcq** : signent les coutumes de Saulty et de Villers Bruslin en 1507.( Comptes dudit bailliage d'Amiens )

**1507. Les Coutumes du Baillage d'Avesnes.**



## L'ARTOIS EN FEU.

Le 27 Juin « fuent bouté les fus en Artois » . Les soldats faisaient bien leur métier : les comptes du receveur d'Artois font apparaître que sur les 1964 maisons de 53 villages du sud d'Arras, 1193 (environ 60%) furent brûlées : Avesnes-le-Comte 120 sur 120 à Agnez 27 sur 51 à Maroeuil 15 sur 72 à Dainville 16 sur 35.....Les bourgeois d'Arras, souffrant pour leurs biens ruraux et les moissons.

Cette époque, HABARCQ ne comptait que 30 maisons qui furent toutes brûlées par les soldats de Louis XI, en 1475, au moment où, en guerre contre le Duc de Bourgogne, il vint ravager l'Artois.

. **1507 ; Christophe de Habarcq** signe la coutume de NOYELLE-WION et celle d'Avesnes le Comte, 6/10/1507.

:**Jeanne de Hobart** De Noyelle-Wion, femme d'Arthur de Lallaing, sénéchal d'Ostrevant.

**Baudoin de Habarcq**, écuyer, bailli de Brebrières Lés Douay, pour ledit Arthur de Lallaing en 1507.

**1509: Pierre de Habarcq** qui a épousé Antoinette de Marquay.(Elle mourut le 24 novembre 1529). On a retrouvé leur acte de mariage il est de 1509. Il sera d'abord Chambellan de Mr l'Archiduc d'Autriche (le chambellan était le maître d'hôtel des archiducs et c'était un titre très recherché). Il sera capitaine de la garde de l'Empereur Charles-Quint. **Seigneur d'Aubigny la Marche**, par achat qu'il fit à François d'Essars, seigneur du Vauguyon, en 1528. Donc il voyagera en Autriche, en Espagne, un peu partout et pour le récompenser de ses bons et loyaux services, il deviendra Gouverneur d'Arras, et c'est comme Gouverneur d'Arras qu'il mourra le 23 octobre 1530. Il est enterré ici à Habarcq au côté de son épouse Antoinette de Marquais, Dame de Givenchy le Noble..

Leur fils **Florent de Habarcq** leur aurait succédé à la tête de ces deux seigneuries et lieutenant du château de Béthune.

**1509 : Robinet de Habart**, homme d'armes des ordonnances sous Mr de La Gruthuse en 1509 ( Gaignaires) .

**1510 - ..... : Jeanne de Habarcq** mariée avec Le Feutre Antoine 1510-1590 : Le Feutre Jeanne 1540. Père Christophe de Habarcq marié à Pérrine de Santerre.

**1510 – 1528 : Isabeau de Habarcq** mariée a François du Bosquel 1494-1528. Fille de Jacques et Antoinette de Haynecourt.

**1510 – 1567 :Claude de Habarcq** né 1510, décédé 1567. Escuyer, Sgr de Havoie et Sgr d'Habarcq et de Haute Avesnes. Parents : Pierre de Habarcq Chevalier, Sgr d'H, Marquais, Warlus, Villers-Chastel et Antoinette de Marquais, Dame de Givenchy et de Colincamps, marié en 1528 avec Emile de Boisieux 1522-1564. Parents : Collinet de Boisieux, Escuyer Sgr de Dainville 1495-1526, et Hermine Bauduin de Fonquevillers 1505-1559.

**1510 – 1585 : Milien de Habarcq**, marié en 1540 avec Chestienne Hanin 1520-1585.

**Né en 1511 : Pierre II de Habarcq**, Chanoine et archidiacre d'Arras, licencié es lois qui mourut sans alliance et qui fut enterré à Aubigny en 1538. Lorsqu'en 1668 on creusa dans le cimetière la tombe du Prieur Jean Accollet, l'on trouva une urne de plomb portant cette inscription: "Ci gist le cœur de **Messire Pierre de Habarcq** mort à marier à l'age de 27 ans ""

**1512** : Extrait de dénombrement servi à Bertrand de Bourbon pour la terre de Wanquetin le 10.11.1512.

« A tous ceux que les présentes lettres verront, Antoine Dudégne, licencié es lois, bailli de Carency, Bucquoy ect.....

Appartenance de noble et puissant seigneur, Monsieur Bertrand de Bourbon salut... Savoir faisons que le jourd'hui par noble **Hubert de Habarcq dit Arthus**, *seigneur de Gournay et Wanquetin* en partie, en sa qualité présente et baille un rapport et dénombrement d'un noble fief et seigneurie qu'il a céant audit Wanquetin et qu'il tient de Mondit seigneur à cause de son château de Carency auquel rapport la teneur s'ensuit :

Rapport, grandeur et déclaration et dénombrement d'un noble fief et seigneurie que moi, **Hubert de Habarcq dit Arthus**, seigneur de Gournay et de Wanquetin en partie, tient et avoue tenir de noble et puissant seigneur Bertrand de Bourbon, seigneur de Carency, Bucquoy ect.. à cause de son château de Carency à soixante sols parisis de relief, tiers camballage et aide pareil au relief quand le cas y échet «

**1512 - 1561 : Margeurite d'Habarcq en 1<sup>er</sup> nocés avec Robert de Servins 1482-1529**

remariée à Georges de Nédonchel, seigneur de Hannescamps, de la Vicogne. Dans le dénombrement de la terre de Calonne sur la Lys, servi à Aire, le 30 septembre 1541 par Antoine de Halluin, Georges de Nédonchel seigneur de Hannescamps, figure pour deux fiefs, comme mari de **Marguerite de Habarcq**. (Après 1561). **Marguerite de Habarcq**, par son testament du 22 mai 1561, elle choisit sa sépulture dans l'église de Saint Barthélémi, à Béthune.

Les toutes premières cessions des **De Wanquetin** aux **Habarcq**, à **Jean de Habarcq**, durent être faites au 14<sup>ème</sup> siècle.

**1512 – 1529 : Françoise de Habarcq** mariée avec Louis de Beaudignies 1495-1529. Fille de Jacques et Antoinette de Haynecourt.

**1518 – 1560 : Adrienne Marguerite de Habarcq** mariée en 1538 avec Hugues de Lannoy 1500-1544. 2<sup>ème</sup> époux François de Ricametz 1505-1560.

..... : **Florent de Habarcq**, seigneur de Drouain. Il a épousé Jossine de Grospré.

+1521 : **Avoie de Habarcq** décédée en 1521. Mariée à Jean de Baudain.

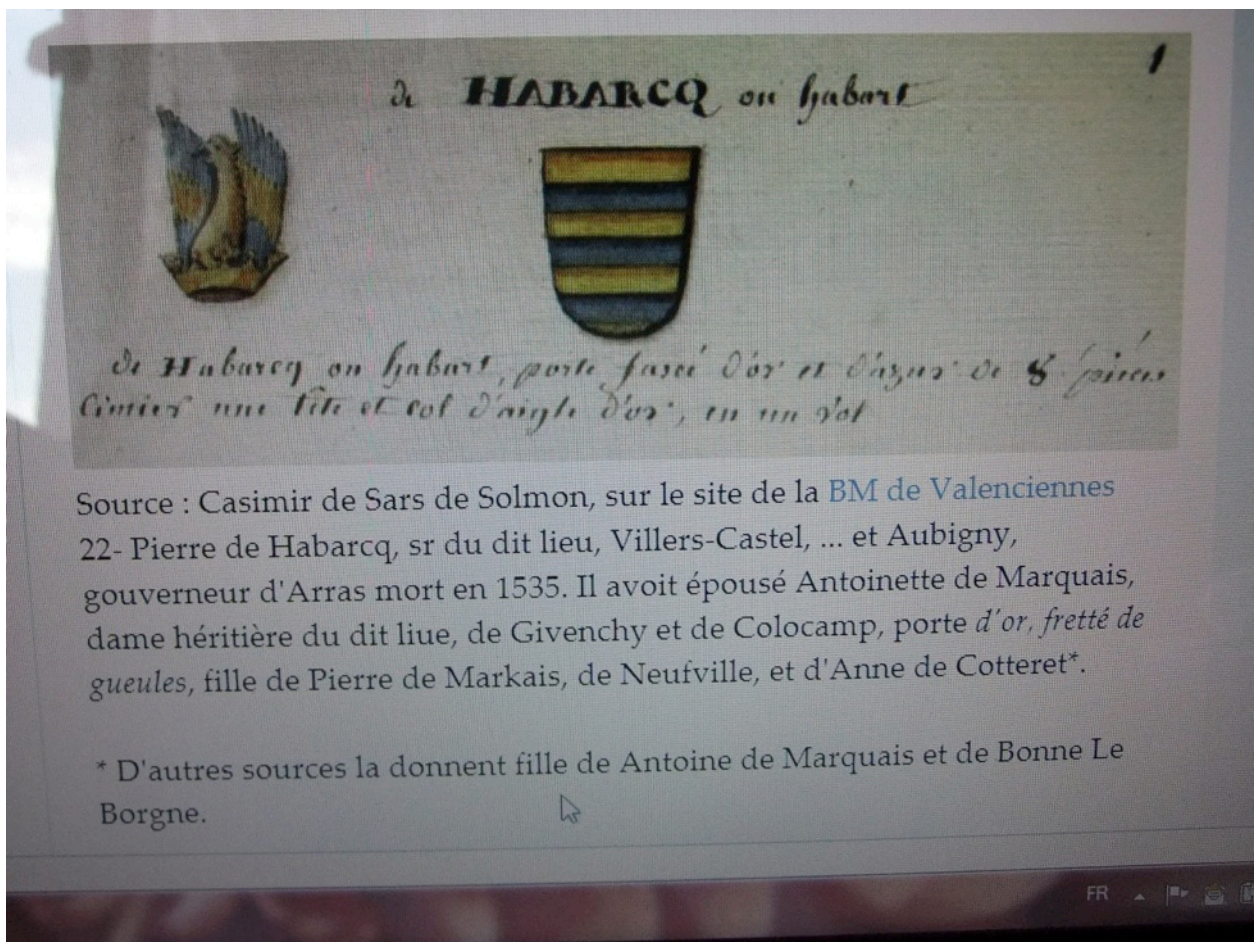
**1522 – 1559 : Philippe de Bécourt**

**1522 – 1574 : Marie de Habarcq** mariée en 1539 dcd vers 1578 testament de la comtesse d'Egmont en 1578 (1j674) à Jean d'ESTOURNEL 1518-1555.

**Colart de Habarcq** était le père d'**Antoine de Habarcq** celui-ci était 1<sup>er</sup> Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne.

**La famille de Habarcq** au début du XV<sup>ème</sup> siècle tenait déjà la seigneurie de Savye à Hamel et à la mort de son frère Claude c'est **Barbe de Habarcq** qui en hérita. On dressa un édifice religieux en **1619** à la mémoire de **Barbe d'Habarcq** Dame de Savye.

**VOIR : PIERRE DE HABARCQ 1509.**



A Pierre LAMBERT, peintre, pour six grans blazons faicts sur pappier aux armes de feu Pierre de Habarcq, escuier, maistre d'Hostel de mond, Sgr pour servir à ses oxèques, a esté paé le 22° jour de septembre Xv patars.

Antoinette de Lalaing veuve de **Philippe d'Habarcq** fille de Josse de Lalaing seigneur de Sars.

**1535** : Les biens de Antoine de Tramecourt avait par ailleurs étaient confisqués au profit du gouverneur d'Arras **Philippe de Habarcq**.

**Jeanne d'Habarcq** était la fille de Nicolas de Launoy qui était le fils de Jean de Launoy seigneur de Mingoal 1492.

**1512 – 1521** : Les armées françaises réapparurent et ramenèrent l'épouvante.

**1518** : En **1518**, Jehennet Seneslart (ou Senallart), fils de feu Guérard (ou Gard) et frère de feu Pierre, vend sa part d'héritage à **Baudouin de Habarcq**, écuyer, son beau-frère. On retrouve la « maison et Brasserie ou le dit Baudouin demeure à présent (et) une maison y tenant ». En 1526, **Demoiselle Catherine de Habarcq (fille de Baudouin)** cède sa part de « la maison joignant la dite brasserie ou termina(sa vie) feu Jehennet Senellart ». La Rouge-rose est encore cité en 1527. En 1515 on précise « une maison dite Grant Hacquebart ou est distribué le hacquebart » (bière forte fabriquée alors à la Rouge-rose » voisine). C'est alors, comme en 1518, la propriété commune de Jehennet Senellart, et des héritiers de Pierre Senellart, tous deux fils de Gard. On suit encore l'héritage Senellart en 1520. En 1522, Robert le Lièvre est « brasseur de la maison de **brasserie du Grant Hacquebart** ». Ce locataire rachète une part de la propriété en 1526 à « Noble homme Philppes de Tourtequesne, escuyer, seigneur de Hamel et **Demoiselle Catherine de Habarcq**, sa femme » et notamment « le place, lieu et héritage ou l'on distribue journellement le Hacquebart, nommé le **Grant Hacquebart....** Le tout séans rue du Mez(= des Minimes) » En 1568, la ville de Douai achète la maison pour en faire une prison.

**1521** : La peste sévit les habitants furent décimés. Ont clouait et barricadait portes et fenêtres des maisons touchées par la terrible maladie, afin de stopper la contamination.

1525: 18j153/2 : Lettre de sauvegarde de Charles de Luxembourg octroyant sa protection aux habitants de Habarcq et autres villages. ( 21 juin 1525)(parchemin)

- 
- **1522: Jeannet de Habarcq.**
- 

**1526 : Catherine de Habarcq.** Marié à Philippe de Tortequesne Noble Homme. 2ème époux en 1548 Louis Maximilien Du Maisnil De Rosembos. **Fille de Baudouin de Habarcq** cède sa part de « la maison joignant la dite brasserie ou termina (sa vie) feu Jehennet Senellart ».

**1528** : Le seigneur de Vauguyon François d'Essars qui devint aussi seigneur d'Aubigny-la-Marche. En 1528, il vendit cette seigneurie à Pierre de Habarcq, gouverneur d'Artois et capitaine des gardes de l'Empereur Charles-Quint, moyennant la somme de 8000 livres. Ce dernier mourut en 1530, laissant pour héritier son fils Pierre II de Habarcq. A l'époque de l'établissement du conseil provincial d'Artois, les officiers furent solennellement investis de leurs charges à Aubigny par les abbés de Saint-Vaast et de Saint-Eloi. L'armée du roi de France passa, en 1537, à Aubigny en allant .....arriva à Aubigny et y coucha. Trois jours après, Saint-Paul était enlevé d'assaut et 4000 Français y trouvaient la mort. 1538, sa sœur Marie de Habarcq, hérita de la baronnie d'Aubigny-la-Marche. Elle épousa Gilles de Lens, seigneur d'Aix, qui devait réunir, en 1560 les deux seigneuries. En effet, Charles Quint, après le traité de paix signé à Crépy, ayant besoin de nombreux subsides pour la guerre d'Allemagne, lui vendit la seigneurie d'Aubigny-le Comte, moyennant une somme considérable. Ce seigneur, nommé colonel de 12 compagnies wallonnes au service du roi d'Espagne, s'intitula baron des deux Aubigny, seigneur de Habarcq. (Cet acte fut résilié en 1511 moyennant 150 florins). Gilles de Lens, baron d'Aubigny et gouverneur de Béthune, obtint, en 1564, du roi d'Espagne, que le conseil d'Artois fut saisi des abus que commettaient les échevins d'Aubigny dans l'administration de la maladrerie ; il obtint un règlement qui mettait ses biens à l'abri de toute déprédation. A sa mort, la baronnie d'Aubigny passa à son fils, Gilles de Lens ( 1578) . Cette année la, le bourg tout entier faillit devenir la proie des flammes. Le 10 août, une pauvre femme demeurant rue du Château, mit, par imprudence, le feu à sa chaumière ; favorisé par le vent, l'incendie se propagea rapidement. Il attaquait déjà le clocher, et l'église aurait été brûlée sans l'énergie et le dévouement de sire Adrien Duquesnoy, alors curé. Les habitants perdirent leurs récoltes ; le prieuré, seul fut épargné.

Plus tard la maison d'Habarcq est en possession de la seigneurie de Noyette, qui passa par le mariage de Marie d'Habarcq à Gilles de Lens, Marie de Lens alliée à Charles Comte d'Egmont la lui porte en dot. Elle resta dans la famille car elle est dénombrée en 1775 par Casimir d'Egmont-Pignatelli Duc de Gueidres et de Juliers. (archives d'Avesnes)

---

**1528 – 1589 : Nicolas de Habarcq,** Escuyer, Sgr de Habarcq, Montenescourt, marié en 1551 à Jeanne de Hardenthun1535-+ fils de Jean et Isabeau de Preud'homme d'Hally.

**1530 : Florent de Habarcq.** Seigneur de Drouain. Il épousa Jossine de Grospré.

**1530 – 1582 : « HUCHON » Jean de Habarcq** marié à Adrienne Hanin 1550-1582.

---

**1531 : Colart de Habarcq** marié à Héléne de Beaufort (alias Jeanne) eut trois fils.,  
.....**Philippe dit Payen de Habarcq époux de Antoinette de Lalaing), fille de Froissart,**  
**seigneur de Beaufort et d'Aix de Mailly-Lorsignol.** Plusieurs enfants sont nés de ce mariage.

.....1<sup>er</sup> Antoine

..... 2eme. Pierre.....sera l'auteur de la branche des Gournay

.....3eme.Raoul (alias Robert) **seigneur de Noyelle Vion** marié avec Marie de Rasse fille du seigneur, de la Hargerie, et donc la fille unique ; **Jeanne de Habarcq,** épousa Arthus de Lalaing, seigneur de Houdain, Douchy, Bugnecourt, chevalier de la Toison d'Or..

.....**Antoine de Habarcq seigneur du dit lieu** et de **Villers Chateau** épousa Jeanne, fille de Guillaume Le Josne seigneur de Contay. Et de Marie (alias Marguerite) de Lully ; dont il eut **Philippe, seigneur de Habarcq** et de Villers Chastel.

**1532 -..... : Claude de Habarcq :** fils d'Antoine et Marie de Wastines.

**1535 – 1560 : Françoise de Habarcq** mariée en 1554 à Jacques de Moncheaux 1530-1612.

**1535 :** Les biens d'Antoine de Tramecourt avaient par ailleurs étaient confisqués au profit du Gouverneur d'Arras Phillippe de Habarcq.

1534-1535 : Compte rendu par Charles de Vichery, receveur, à Phillippe de Habarcq, seigneur du lieu (registre papier). 18j156.

**1536 :** Lettres de sauvegarde de l'Empereur Charles-Quinq afin d'assurer la protection des villages d'Artois frontaliers risquant d'être touchés en cas de conflis avec la France. (15 et 23 octobre 1536 2 parchemins 18j153/3)

**1536 :** François 1<sup>er</sup>, rompaît la paix de Cambrai signé en 1527 et qui avait détaché l'Artois de la France, envahit la région où ses troupes pillèrent et massacrèrent tout sur leur passage.

**1537 :** « Pour les manans et habitans de Habart (sic) ont esté oys et examinés, sur la requeste par eulx présentée, Pierre Cappon, labourier, eagé de L ans , Nicolas Cappon, aussy labourier, eagé de LVIII ans, Anthoine Hurtreil, marchand de laine, eagé de XLVIII ans, Anthoine Hasquier, labourier, eagé de XXXVI ans, et Chiro Goudalle, machon, eagé de XXVI ans, le tout ou environ, tous demourans audit lieu de Habart, lesquelz ont dit, jurés et afferméés par leurs sermens qu'à raison des guerres dernières ayans eu cours en ce pays et conté d'Artois d'entre l'empereur notre sire et le Roy de France depuis trois ans encha, ilz ont perdu la plus grande partie de leurs biens, mesmes les aucuns prins prisonniers, jusques à VII ou IX , et mis à grosses ranchons. Sy seroit la plus grande partie de leurs terres demourées à riez, en sorte qu'il en y a encores de présent à riez plus de deux cens mencaudées. Et leur fut deffendu par le seigneur dudit Habarcq de non eux tenir au fort dudit lieu. Araison de quoy furent contrains abandonner leurs labours et laisser leurs maisons à l'abandon, dont ils dient avoir eu grand dommage et pertes.Sy auroient perdus environ de trois à IIII cents blanches bestes et d'autres bestes à l'advenant, et le surplus les auroient esté contrains vendre à vil pris. Et n'y a pour le présent audit village qu'environ deux cens bestes blanches, où auparavant ladite guerre en pavoit avoir environ mil. Et n'ont d'autres bestiaux qu'environ le quart de ce qu'ilz souloient. Et seroient demourés en arriérages de leurs tailles en la somme de XV livres X solz VI deniers esches au premier jour de septembre XVc XXXVIII , laquelle somme ilz supplient à votre Majesté leur vouloir quicter, attendu leurs pertes dessusdites et bons payemens par eux faicts. Sur ce interrogués, ont dict que, quant à leurs rentes fonssières escheues pendant ledit temps de guerre, ilz n'ont eu aucune modération de leurs rentes fonssières escheues pendant ledit temps de guerre, ilz n'ont eu aucune modération de leur seigneur. Et quant aux censives et muysons, le censier dudit seigneur dit avoir eu modération d'environ un sixiesme pour l'an XXXVIII seullement. Et est ce qu'ilz en ont dit. Ainsy signés Pierre Cappon, Chiro Goudalle, Nicolas (sic) Hasquier et Anthoine Hurtreil. Veu laquelle affirmation semble aux commissaires soubz correction de votre Majesté que l'on peut bien quieter ausdis habitans un tiers de leurs dis arriérages « .

**1538 : Péronne de Habarcq** fille de Jean et Françoise de Habarcq.



**1538 : Marie de Habarcq née en 1507 – dcd en 1570**, fille de Claude d'Habarcq seigneur de Haplincourt. ,qui, en 1546, apporte en mariage à Gilles de Lens ses seigneuries de Habarcq, Villers-Chatel, Aubigny-la-Marche, Warlus, Givenchy et Duisans.

**1538** : Aubigny la Marche fut acheté en 1538 par Pierre de Habarcq, gouverneur de l' Artois pour Charles-Quint. Sa fille la transmis par mariage à Gilles de Lens seigneur d'Aix-en Gohelle , est capitaine de 200 cavaliers, puis gouverneur de Béthune.. En 1560, il achète la baronnie d'Aubigny-le-Comte à l'empereur, qu'il réunit à sa seigneurie d'Aubigny-la-Marche et reconstitue à son profit l'ancienne seigneurie d'Aubigny. Warlus, Givenchy, et Duisans.. En 1611 par le jeu des mariages, la puissante famille d'Egmont l'obtint et la garda jusqu'à la révolution. Casimir d'Egmont émigrés en 1793, ne peut d'ailleurs pas profiter du « Millard des Emigrés » sous la révolution.

**1538 – 1592 : Guislain de Habarcq** marié en 1569 avec Françoise de Warluzel 1551-1614.

**1539 : Mariage de Marie de Habarcq avec Jean d'Estourmel**, seigneur de Guyencourt, né environ 1515, eurent cinq enfants, Louis et Michel , Antoine, Blanche, Jeanne(seigneur de Templeux).

**1540** : Le fief du Petit Langastre faisait partit de la seigneurie de **Marie de Habarcq** et de Jean Destournel, l'acte (acte du 14 avril 1539 à Mondidier) spécifie que cette terre venait de **Marie de Habarcq. Dame de Manancourt, Gournay et Avescourt Jeanne d'Habarcq sa tante était dame de la célèbre maison de Bourbon érigé en Duché pairie par Charles-le-Bel en faveur de Louis I Duc de Bourbon, fils aîné de Robert de France, 6ème enfants de St Louis.**

**1540 – 1599 : Jehanne de Habart** mariée en 1560 avec Nicolas Titren 1570.

**1543** : Les terres de Duisans après la famille de Habarcq passent à la famille de Lens, enfin, la maison d'Egmont jusqu'en 1639.

**1540 / 1611 : Gilles II de Lens, l'aîné de ses quatre fils, est un brillant personnage. Page de Marie Tudor en 1554. Est gouverneur de Béthune**, gentilhomme de la princesse de Parme en 1564, titulaire en 1570 de l'une des trente commanderies instituées par Philippe II aux Pays-Bas, il remplit des missions diplomatiques en Angleterre, siège en 1576 aux Etats de Blois, assure l'intérim du gouvernement d'Arras en 1577, avant d'être appelé cette même année à Paris par Catherine de Médicis. Nommé au gouvernement du Quesnoy, il apparaît comme l'un des chefs Catholiques malcontents, Blessé à Mortagne, puis à Tournai en 1581, il représente encore l'Artois aux Etats généraux qui se tiennent à Bruxelles en 1600, et meurt en 1611. Son château de Habarcq, probablement restauré à la suite des saccages commis par les troupes française en 1538, figure vers 1605 sur une gouache des albums de Charles de Croy. Le corps de logis, flanqué d'une tourelle latérale, s'élève près de la tour de l'église paroissiale, c'est-à-dire à l'emplacement du château actuel. A quelque distance se profilent d'importants bâtiments d'élévation plus modeste, accompagnés de tours analogues à celles qui subsistent aujourd'hui en contrebas..

**1541 - ..... :Marguerite de Habarcq** a épousé Georges de Nédonchel (1500-1560) le 21 mai 1539, Sgr de Hannescamps, de la Vicogne. Dans le dénombrement de la terre de Calonne sur la Lys, servi à Aire, le 30 septembre 1541 par Antoine de Halluin, Georges de Nédonchel Sgr de Hannescamps, figure pour deux fiefs, comme mari de Marguerite de Habarcq.

**1544 : Jacques de Habarcq** Sieurs DAIX. , Sr des Camps en 1543. Dut donner à l'armée de Charles-Quint 150 chevaux pour combattre l'invasion allemande en 1544.

1544 : Accord entre Gilles de Lens et le commandeur Louis de Créquy concernant la terre de Fléchin et la sécurité d'Habarcq. ( 1<sup>er</sup> février 1544 18j 153/4) 1 papier.

Reconnaissance des habitants tenus de charrier les fouins du pré nommé couroye à Habarcq appartenant à Gilles de Lens. ( 14 décembre 1544).18j153/5.

**1550 : Gilles de Lens** Gouverneur de Béthune était propriétaire de la Forteresse de Villers-Chatel jusqu'au XVIIème siècle.

**1550 : Eglise de Warlus a été construite en 1550, le portail, en anse de panier est en grés piqué ; Au claveau, sur un tillet on trouvait deux écus en bronze qui ne sont plus lisibles aujourd'hui. Le premier est celui de Gilles de Lens décédé en 1563 et de Marie de Habarcq, décédée en 1570. Le second est celui dès père et mère de Marie de Habarcq : Pierre de Habarcq, décédé en 1538 et Antoinette de Marquais.**

**1552 – 1608 : Auguste de Habarcq :** Escuyer, Sgr d'Habarcq, Montenescourt, fils de Nicalas et Jeanne de Hardenthun marié 1575 avec Péronne de Bécourt 1558-1605. Sœur de Jeanne d'Habarcq mariée en 1544 avec Antoine de Foetre Sgr de Ste Catherine. Parents : Christophe de Habarcq Sgr de Houlette, marié à Périne de Santers. Les parents de Christophe était Benoit de H marié à Madeleine de Bayencourt.

**1553 – 1554 :** Les Français, encore eux, recommencèrent à piller et brûler toute la région, venant de Doullens vers Aubigny en Artois via Bavincourt, Gouy, Wanquetin, Habarcq, ect... Ils s'emparaient alors de la forteresse d'Avesnes- le- Comte.

Attestation par le lieutenant que les habitants ont rempli leur devoir de charroi. (28 décembre 1653. 18j153/5) 2 papiers.

**1555 - .... : Marie de Habarcq,** fille de Jehan et Marguerite de Wavrin de Waziers.

**1555 – 1626 : Jeanne de Habart** mariée en 1573 avec Mathieu Hamin 1545-1585.

**1556 – 1619 : François de Habarcq,** Escuyer, Sgr de Habarcq, Gouves, Hte Avesnes.

**1557 : Nouvelles destructions.** La paix, signée à Cateau en Cambrésis, venait à peine de rassurer les populations, qu'en 1559 HENRI II voulut prendre ARRAS encore Espagnol et ses troupes campèrent aux alentours, semant la terreur.

**1558 – 1609 : Hector de Habarcq,** fils de Nicolas et Jeanne de Hardenthun.

**1559 :** Les guerres de religion qui commencèrent  
Dés la mort de Henri II, avec l'avènement de François II, désolant le royaume.

En **1560** on trouve **Marguerite de Habarcq** qui transmet ses seigneuries en 1560 au suivant. (Décédé en 1570). Mariée à Georges de Nédonchel. ( Par son testament du 22 mai 1561 elle choisit sa sépulture dans l'église de St Barthélemy de Béthune.)

**Philippe de RECOURT** ( canton de VITRY ) qui appartenait à la famille des Châtelains de LENS

**Gilles de LENS** , chevalier, par ailleurs Baron d'AUBIGNY, Habarcq , Warlus, Noyelette.... Au début du XVII siècles.

Le moulin à eau d'Agnez les Duisans appartenait à Mme d'AIX ( Marie de Habarcq) en 1560.

**1561 : Marguerite de Habarcq,** par son testament du 22 mai 1561, elle choisit sa sépulture dans l'église de Saint- Barthélémy, à Béthune.

**1562 :** Bail par Gilles de Lens à Louis Soumin du moulin et sa ferme le 9 mars.

**1565 – 1626 – 1661 – 1720-)** Pièces relatives à des décisions concernant la chapelle du château de Habarcq et la réfection de l'église.(3 papiers dont un acte en latin, 1<sup>^</sup> parchemin.)153/7.

**1569 :** Le bois d'Habarcq appartient à « La Dame d'Habarcq »

Sardemant Guillaume de Bécourt , Baillie de la terre et Seigneurie d'Habarcq.

Vindicien Cordier tient en louage un manoir amazé appartenant à Mme DAIX Dame du dit Habarcq contenant 6 boitellés.

Antoine Hubert occupe un manoir en louage appartenant à Gilles Boullengier.  
La pierre tombale de Gilles de Lens et de ses deux femmes, Léonore de Douvrin et Jossinière de Noyelles, existait dans l'église des Clarisses d'Arras.

**Nées de ses deux alliances** avec Eléonore de Douvrin et Jossine de Noyelle, les filles de Gilles de Lens ont fait de brillants mariages. Marie, baronne d'Aubigny et **Dame de Habarcq**, épouse Antoine de Croy, puis Charles (II), comte d'Egmont, prince de Grave, le fils de l'illustre supplicié; Marguerite épouse Maximilien de Ste Aldegonde, gouverneur d'Artois; et Madeleine épouse Jean de Montmorency, gouverneur d'Aire et futur Prince de Robecq. La terre de Habarcq demeure jusqu'à la Révolution dans la maison d'**Egmont Pignatelli**. Mais le château déjà éprouvé au XVI<sup>ème</sup> siècle; est saccagé à plusieurs reprises au XVII<sup>ème</sup> siècle en particulier en 1640, l'année de la prise d'Arras, lorsque le maréchal de Chatillon y établit son camp pendant deux jours.

Vers 1570, (Décédée en 1570) **Marie de Habarcq** vendit ses biens à Wanquetin, qu'elle tenait de son père, à Pierre Le Maire, bourgeois de Cambrai qui, en **1584**, demeurait en son château à Wanquetin où il reçut pendant quatre mois le Prince d'Orange (Guillaume) à son retour peu glorieux des Pays Bas.

**1570** : Acquisition du moulin d'Habarcq par Gilles de Lens appartenant à Renaul Plaisant le 5 mars 1570

**1576** : **Jean de Habarcq** dit le Jeune, laboureur à Audinghem en 1576.

Décès de Marie de Habarcq le 10/04/1570. Elle avait épousé Gilles d'Aubigny, en 1543, il décéda le vendredi 23/03/1563 leurs cendres reposent en l'église d'Habarcq. Les parents de Marie étaient Pierre de Habarcq (dcd 1535) et Antoinette de Marquais (dcd 1535).

**1576** : **Adrien de Habarcq**.

**1577**: Sentence du conseil Provincial d'Artois, Habarcq doit payer la Dîme à l'Abbaye de Mt St Eloi.

**1581** : **Jeanne de Habarcq**, fille de Jean, petite fille de Pierre épousa le seigneur de Lannoy et décéda sans prospérité le 16/11/1581. Nicolas de Lannoy épouse Anne de Lallain, fille d'Artus et de **Jeanne d'Habarcq** qui furent propriétaire des terres de Mingoval pendant trois siècles,

**1587** : Il eut lieu en la gouvernance d'Arras, un procès qui concernait le village de Haute-Avesnes :  
Jugement contre Antoine et Jacques de Wingles, qui sont prisonniers pour avoir assisté avec leurs personnes nues à une querelle suscitée entre les jeunes gens d'Hermaville et ceux de Habarcq par un jour de feste et de ducasse de Haute-Avesnes, où il y avait eu un jeune homme du Mesnil tué d'homicide, sont condamnés chacun à 10 livres d'amende.

**1597** : Maximilien de Ste Aldegonde (de Wisques) épouse **Marguerite de Habarcq**, puis en 1600 Marie Alexandrine de Noyelles, dame de Bours.

## **Sous les CAPETIENS BOURBONS HENRI IV à LOUIS PHILIPPE 1589 à 1848.**

**1594** : **Catherine de Habarcq**, veuve de Louis du Maisnil, 6/10/1594.

**1595** : Le Comte d'Egmont fait un bail le 4 mars à Charles Cuvelier pour le moulin d'Habarcq

**1598 - ....** : **Guislain de Habarcq**, Fils de Nicolas et Nelly de la Hamayde.

**1598 : Marie de Habarcq épouse Gilles d'Aix qui se fait appeler Gilles de Lens.**

**1598 : La maison de Habarcq tenait désormais la majeure partie du territoire et du village. Elle possédait le château avec ses dépendances des maisons amasés et des terres, 37 manoirs 390 hectares de terre exploitée par leur censeur Estienne de Bécourt..**

Au nombre de ses 8 enfants , **Marie de HABARCQ** ,la dernière de cette maison, porta les grands biens dont elle était en possession dans la famille de Lens en épousant **Gilles DAIX** qui se fait appeler **Gilles de LENS** dont l'un des fils , également prénommé Gilles , deviendra un grand personnage , page à la cour d'Angleterre et ambassadeur. Il meurt en **1611**; leur fille aînée **Marie** épousera **Charles , Comte d'EGMONT** ,le plus grand nom des Pays bas, prince de GARIE qui devient ainsi possesseur d'AUBIGNY , ( Aubigny la Marche fut achetée en **1528** par **Pierre de Habarcq** , gouverneur de l'Artois pour Charles Quint mourut gouverneur d'Arras en **1635**,. **Sa fille Marie marié à Gilles de Lens , seigneur DAIX, qui par rachat à l'Empereur , (put réunir les deux seigneuries d'AUBIGNY,leur fille aînée fut mariée à Charles d'Egmont Prince de Grave ,qui devint ainsi possesseur et Baron d'Aubigny ,Habarcq ,Avesnes-le-Comte , Warlus, Noyellette et autres terres d'Artois .Alliances avec les maisons de Beaufort ,Bourbon-Carency Béthencourt ,Egmont ,Haynecourt ,Mailly ,ect .Il décéda à la Haye le 18/01/15....**

Armes: burelé d'or et d'azur de huit pièces.

Devise :à moy ne tient Habarcq .



**En 1569 le château d'Habarcq et le bois d'Habarcq ont appartenu à Madame d'AIX , Noble Dame Marie de Habarcq ainsi que le moulin est le four . ( le moulin loué à Raoult Martin ,**

Guillaume De BECOURT Bailli de la terre et de la seigneurie de Habarcq en 1569.Bailli d'Aubigny le Comte pour Marie de Habarcq. ( Sous la royauté, officier ou fonctionnaire chargés de fonctions judiciaires, financières, militaires, délégué par le roi pour la surveillance des prévôts).

Ainsi se trouvera confirmé l'ascension assez exceptionnelle de la famille seigneuriale d'HABARCQ

**Madame d'Aix**  
**« La Dame d'Habarcq**  
**« fit de très nombreux**  
**travaux : a l'église elle la**  
**fit reconstruire, ( Démolie**  
**pendant les nombreuses guerres**



1430 -1475 ) le château , elle le rénova et fit construire l'allée ou Drève bordée de marronniers ( pour recevoir ses hôtes ) qui donne accès au château, ainsi que la rénovation des murs d'enceinte avec les grilles . Le mur rue du PONT ancienne rue CAVEE ou CHAVEE et fit poser la grande grille en fer forgé avec l'écusson de « La Dame d'Habarcq » ainsi que la grille du Platrier en face de la boulangerie. (Je n'ai pas de trace pour le mur en pierre le long de le route d'Arras.) 1570 ...?

Gilles de Lens et Marie d'Habarcq furent très généreux pour les établissements religieux auxquels ils prodiguèrent des marques de leur libéralité. Réfection de l'église. ( Sous la royauté, officier ou fonctionnaire chargés de fonctions judiciaires, financières, militaires, délégué par le roi pour la surveillance des prévôts).

1569 : On a extrait de la terre à brique au Quatre vents au carrefour des routes d'Habarcq, des quatre-vents et de l'ancien chemin Maneray. Cet endroit, en contre bas de la route, était appelé « La brique, assez près du chemin de Noielles »

## **LES ANNEES 1600 : Le Comte d'Egmont. XVI et XVII éme.**

Déjà éprouvé par les combats du XVI<sup>e</sup> siècle, Le château est saccagé à plusieurs reprises au XVII<sup>e</sup>, en particulier en 1640, l'année de la prise d'Arras, lorsque le maréchal de Chatillon y cantonne pendant deux jours. L'église garde quelques témoins de cette brillante histoire. Elevée par Pierre de Habarcq et son gendre Gilles de Lens, comme le rappellent les armoiries qui en timbrent la porte Nord, elle possède également les armes Egmont sur ses voûtes, datées de 1698, et sur la cloche datée de 1770. Le caveau abritait les restes de Pierre de Habarcq ( mort en 1530) et Antoinette de Marquais ( morte en 1529). Sa profanation, en 1793, s'est accompagnée de la destruction des superbes figures sculptées qui ornaient leur tombeau.

**1605 :** Bail par le Comte d'Egmont à Adrien Beaucourt pour le moulin et la ferme d'Habarcq (1605-1612) le 16/3. Second bail jusqu'en 1620.

**1608 :** Réparations à effectuer au moulin de Habarcq, procès-verbal de visite établie par les hommes de fief (1631), baux (1562-1765).

**1609 :** Florent de Habarcq lieutenant du gouverneur du château de Béthune.

### **En 1611 : Le Château est les terres passent à la famille d'Egmont.**

En 1611 par le jeu des mariages ,la puissante famille d'Egmont l'obtint et la garda jusqu'à la révolution .) HABARCQ , AVESNES-LE-COMTE , . La terre de BEAUMETZ les LOGES a appartenu aux seigneurs d'HABARCQ du 13<sup>e</sup>me siècle au 15<sup>e</sup>me siècle ainsi que les terres de DUISANS en 1543 à la famille Gilles de LENS et ensuite au Comte D'EGMOND jusqu'en 1639 qui était châtelain à Habarcq .Alliances avec les maisons de Beaufort , Bourbon-Carency , Béthencourt ,Egmont ,Haynecourt , Mailly ,ect...Armes: burelé d'or et d'azur de huit pièces. DEVISE:à moy ne tient Habarcq.

**1611 :** Décès de Gilles de Lens fils de Gilles d'Aix.

La sépulture la plus importante conservée à l'église des Capucins d'Arras était celle du cœur de Marie de Lens d'Armentières, comtesse d'Egmont, princesse de Grave, baronne des deux Aubigny, Habarcq, la Longueville, morte à Arras le 17/12/1637 (veuve de Charles, Comte d'Egmont prince de Grave, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Namur mort le 18/01/1620) .Après un service solennel à St Géry, sa paroisse, son corps enterré au couvent des Capucins d'Armentières qu'elle avait fondée.

**Gilles de Lens décédé en 1611 avait eut deux épouses : Léonore de Douvrin mourut en 1580 et Jossine de Noyelle. La pierre tombale existait en l'église des Clarisses d'Arras ils furent enterré à trois.**

1617 : Achat par Marguerite Maton de la Grande Cense à Habarcq.(Juin 1617). Ancienne ferme Pecqueur, maintenant maison de Mr et Mme Capron. (Ancienne ferme du château)

**1619** : Le seul souvenir qui subsiste des seigneurs de Hamel est la croix armoricée qui se dresse sur la place Jean Sovet à la mémoire de Barbe de Habarcq Dame de Savye décédée l'année d'avant, comme l'atteste les blasons des familles d'Habarcq et de Waziers-Wawrin sculptés respectivement à gauche et à droite du monogramme « J.H.S », abréviation de « Jésus ».

**1619** : Le Comte d'Egmont fut tué à la bataille de St Quentin le 20/9/1619.

**1628** : Une plaque funéraire de Michelle de Habarcq ablesse du chapitre noble de Denain ,découverte en 1924 dans le parc du chapitre de Denain. Au centre : Les armes de l'abbesse dans un écu losangé à huit bandes horizontales. Jean de Habarcq fut cause que la noblesse des maisons de Waziers, Rebreuviettes, Gonneliere et Cresques furent prouvées toutes à la fois, à la réception de Michelle de Habarcq leur fille au Chapitre de Denain dont elle devient Ablesse. On trouve cette inscription dans l'église de ce Chapitre. « Cy gift Noble et verneufe Dame Madame Michelle de Habarcq de l'illustre Collège de Madame Ste Renfoye à Denain qui trépassa le 7 Janvier l'an 1633, âgée de 87 ans prier Dieu pour son Ame. Son tombeau et décorée de 4 quartiers paternel et de 4 quartiers Maternel : Les paternels sont : Habarcq, Mailly, Hainecourt et la Hamaide. Les maternels sont : Waziers, Rebreuviettes,

**1631** : Bail du Comte d'Egmont à Pierre Nepveu pour le moulin et la ferme d'Habarcq 16/1.

1640 : GOUDEMETS Antoine lieutenant d'Habarcq en 1640 dcd 20/12/1668.

1687 : Goudemetz Albert né en 1687 dcd en 1761 marié à Dupuich de Noyellette.

1712 : Goudemetz Albert Joseph, censier à Habarcq lieutenant en 1712 dcd 28/12/1788 marié à Payen Augustine de Montenescourt dcd 12/04/1762.

1763 : Goudemetz André Joseph maire de Fresnoy né le 04/09/1763 à Habarcq dcd 7/08/1827 à Arras Chevalier de la légion d'honneur.( voir page 84)

**1686 – 1750 : Louis de Habarcq**, marié en 1748 avec Marie Jacqueline Catherine Caroux 1716-1759.

. NOM COMMUN : BAILLIAGE : Le bailli était dans l'Ancien Régime français, le représentant de l'autorité du roi ou du prince dans le bailliage, chargé de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom.

1 BAILLIAGE : (Histoire)(Droit) Tribunal composé de juges qui rendaient la justice au nom du bailli ou avec le bailli.

. Procureur du roi au bailliage.

2.( Histoire)(Droit) Etendue de pays qui était sous la juridiction d'un bailli.

. Ce bourg est de tel bailliage.

. Lettres du roi aux bailliages pour la convocation des états généraux.

3. (Histoire)(Droit) Maison dans laquelle le bailli ou son lieutenant rendait la justice.

. Aller au bailliage.

En France et en Belgique, avant la Révolution française, le terme de **BAILLIAGE** se rapportait à la fois à une entité territoriale (circonscription administrative, financière et juridique) et à la charge qui était liée. C'était la même institution que la **sénéchaussée**. Le terme de **bailliage** était **plus fréquent** dans le **Nord de la France** et celui de **sénéchaussée** dans le **sud, en particulier** dans le Languedoc, mais aussi en Bretagne, avec quelques exceptions notables, comme Poitou, Artois, Boulonnais, Ponthieu qui étaient qualifiés de **sénéchaussées**. Le terme de gouvernance s'utilisait en Flandres et en Artois (gouvernance de Lille, gouvernance de Douai et gouvernance d'Arras).

Bailliage a succédé vers le XIIIe siècle à l'ancien français **baillie**(latin médiéval : baillia), qui était une circonscription fiscale où s'exerçait le pouvoir d'un bailli, **représentant des princes féodaux**, comme le duc de Normandie. À partir de Philippe Auguste, chaque partie du domaine royal a été découpée en bailliages plus ou moins étendus.

Le bailliage était à son tour subdivisé en prévôtés royales avec à leur tête un prévôt nommé et payé par le bailli, en vicomtés comme en Normandie, avec un vicomte, fonctionnaire public parfois roturier ou encore en Châtellenie comme en Bourgogne, à Briançon, par exemple, au XIIIe siècle.

La cour ou tribunal du bailliage était présidée par un lieutenant général du bailli. Elle jugeait en première instance certaines affaires criminelles ou dans lesquelles des membres de la noblesse étaient en cause, et en appel les sentences des juridictions inférieures. Les décisions de ces tribunaux pouvaient faire l'objet d'un appel devant le Parlement dont relevait le bailliage.

Au XVIe siècle, quelques bailliages sont devenus des bailliages présidiaux sous Henri II.

A la veille de la révolution, c'est sur la base de ce découpage que furent établies les circonscriptions électorales pour élire les représentants aux Etats généraux et rédiger les Cahiers de doléances. Par un édit royal du 24 janvier 1789, la France fut alors divisée en plus de quatre cents bailliages électoraux qui ont formé les circonscriptions électorales. Il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait, avec les bailliages voisins, de paroisses mi-parties indévisées ou contestées. Il exista alors des bailliages électoraux principaux, députant directement, la plupart ayant des bailliages secondaires dont les élus ne députaient que par l'intermédiaire des premiers.

Actuellement, Jersey et Guernesey ont le statut politique de bailliages. Ce sont en fait deux Etats qui hormis les îles Saint-Marcouf et Chausey, représentent la partie insulaire de l'ancien duché de Normandie possessions ou dépendances de la couronne britannique.

HABARCQ A FAIT LONGTEMPS PARTIE DU BAILLIAGE D'AUBIGNY – LA – MARCHE.

**BAILLIAGE DE HABARCQ** : Habarcq, en Artois, diocèse , gouvernance, bailliage et recette d'Arras, conseil-provincial d'Artois, parlement de Paris, intendance de Lille. On compte 33 feux et 163 personnes. Cette paroisse est située sur la rivière de la Scarpe, à ¼ H d'Arras, et à une lieue N.E d'Avesnes.

Vers **1638**: les seigneuries D'AUBIGNY, HABARCQ, DUISANS, et NOYELLETTE échurent au fils de Marie de LENS, **Louis, Comte d'EGMONT**, Chevalier de la Toison d'Or.

A la fin **du 16ème siècle**, Marie de Lens, veuve de Charles II Comte d'Egmont, acheta la terre de Hermaville et ne put rembourser l'argent qu'elle avait dû emprunter et ses créanciers

Obtinrent une seconde vente.

< La terre de Hermaville fut alors cédée à la famille de Rouvroy.

Marie de Lens, fille de Gilles et petite fille de Gilles de Lens et de **Marie de Habarcq**.  
La terre de Hermaville revint ensuite au **Comte d'Egmont**.

**1662 : Four banal**, au moyen âge appartenait au seigneur et auquel tous les habitants de la seigneurie étaient tenus d'aller faire cuire leur pain en payant une redevance. Il pourrait dater de 1550 , remonte à Marie d'Habarcq et Gilles de Lens occupé par la veuve Grégoire Dambrine d'Arras. En 1569 il était tenu par Jean Delahay.

**Banalité Droit Seigneuriale** : Les banalités sont, dans le système féodal Français des installations techniques que le seigneur est dans l'obligation d'entretenir et de mettre à la disposition de tous les habitants de la seigneurie. La contrepartie en est que les habitants de cette seigneurie ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales payantes. Ce sont donc des monopoles technologiques. Les principales banalités sont : le four banal, le moulin banal, le pressoir banal, le marché aux vins.

Les installations banales( four à pains, moulin, pressoir) ne doivent pas être confondues avec les installations communautaires beaucoup plus courantes et dont la gestion revenait à la collectivité. Un autre droit seigneurial était la banalité de tor et ver donnant au seigneur seul le droit de posséder un taureau ou un verra. Ainsi la reproduction du bétail pouvait aussi être sujette à redevance .Ces privilèges abolis et déclarés rachetables dans la nuit du 4 août 1789, sont abolis définitivement sans rachat en 1793.

**Philippe**, épouse Jeanne de COMTE. De ce mariage naît **Pierre de HABARCQ** qui épouse **Antoinette de MARQUAY** ; il est Chambellan de l'archiduc d'Autriche , titre très recherché , capitaine de la garde de l'empereur CHARLES QUINT, puis Gouverneur d'ARRAS .

**18/12/1721** : 18 j 153/7 Archives de Luchoy à Amiens.

De la Part de Casimir d'Egmont relatives à des décisions concernant la Chapelle du Château de Habarcq et la réfection de l'Eglise (1565- 1626- 1661- 1721-) 3 pièces de papier dont un acte en latin- 1 pièce en parchemin. Voir en fin . Page 82.

Les mêmes seigneuries restèrent dans l'illustre famille d'EGMONT jusqu'à la révolution puisqu'on trouve encore dans les archives d'AVESNES la mention d'un Comte d'EGMONT en 1746 ,et en 1785 celle de Casimir d'EGMONT PIGNATELLI, Duc de GUESLDRES et de JULIERS .

**1778 : Casimir Egmont Pignatelli seigneur d'Eperlecques le conserve jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle.**

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle la seigneurie du lieu appartient à la famille de Beaufort ; l'un d'eux prit le nom de Habarcq; par le mariage de la fille de Marie de Habarcq et de Gilles de Lens avec le Comte Egmont la terre passa dans cette famille au XVI<sup>e</sup> s.

Le Comte d'Egmont avait fait construire une pépinière dans le parc le long de la rue d'Avesnes et son jardinier était M. Asselin

Le mausolée de Marie de Habarcq et de Gilles de LENS n'était pas moins remarquable. *Érigé dans l'église des Récollets d'Arras, il a lui aussi, été victime du marteau des révolutionnaires.*

Avant la révolution se voyait dans le chœur de l'église des récollets d'Arras un mausolée : Gilles de Lens y était représenté à genoux, vêtu d'une cotte à ses armes (*écartelé, d'or et de sable, timbré d'un heaume de profil surmonté d'une couronne de marquis, avec un cygne pour cimier*) ; sa femme, Marie de Habarcq, était également

agenouillée à ses cotés. Sur le socle du monument on pouvait lire : *Cy gisent les corps de hault et puissant seigneur Messire Gilles de Lens, au jour de son trépas chevalier, baron et seigneur d'Aubigny le Conte, seigneur d'Aix, Raymondrie, Grand-Fossé, Vermelles, Gouy, Frémicourt, Blavincourt, Coges en partie, gouverneur et capitaine des villes et Chasteau de Béthune, et noble dame Madame Marie de Habarcq sa compaigne, à cause d'elle seigneur ect... lesquels allèrent de vie à trespas, à savoir ledit seigneur le vendredi XXIIII<sup>e</sup> jour de Mars 1563 avant Pasques et lad. Dame le Xe jour d'Avril 1570. Pries Dieu pour leurs ames. (Paris, BnF ? Fr. 8238, f. 110)*

C'était probablement le cœur de Gilles de Lens et celui de Marie d'Habarcq qui avaient été déposés dans l'église des Récollets d'Arras car leurs cercueils en plomb se trouvaient dans un caveau de l'église d'Habarcq. Une inscription conservée au Musée d'Arras énumère encore tous les biens de Gilles de Lens. : « *C'y gist noble et puissant seigneur Messire Gilles de Lens, chevalier, en son temps gouverneur et cappitaine des villes et chasteau de Béthune, cappitaine de deux cens chevaulx, Sr d'Aix, Grand Fosse, Gouy, Loges, Bavincourt, Beaumes, Pourchelet, Menricourt, Bully, Noiellette, Baron d'Aubigny le Comte et à cause de noble et puissante dame Madame Marie de Habarcq sa compaigne, Sr et fondateur de Ceens, Sr de Habarcq, baron d'Aubigny la Marche, Noiellette, Yzes, Agnez, Villers Castel, Le Vigne les Arras, Givenchy le Noble, Wionville, Markais, Colleincamps, Warlus, Noevfuiroeul, Peti Dragon, Monchiet et Pumiers ; qui trespassa le vingt quatrième de mars mil cinq cens soixante trois. Pries Dieu pour son ame » (Epigraphie du département du PdeC ? VOLUME 1 ? P 89°*

## **LES ANNEES 1700.**

**1701 à 1716.** Les Hivers furent très rudes , les guerres ont touché pratiquement tous les villages environnant toutes les habitations ont été détruites brûlées ainsi que les récoltes.

**1710 et 1711** : Les troupes commandées par le maréchal de Villars étaient campées dans les environs et consumaient leur ruine. Les dégâts faits au bois d'Habarcq, appartenant à M. Pignatelly comte d'Egmont, furent évalués à 90550 livres.(arch dép ,C ,Etat d'Artois, liasse 65.)



En **1741 HABARCQ** faisait partie de la haute justice d'Aubigny-la-Marche ressortissant à la gouvernance d'Arras.

**1713** : Rapport des hommes de fief à la comtesse d'Egmont pour l'avertir qu'un nommé Lemayeur, en possession de terres à Habarcq, a pris le titre de seigneur dudit lieu. 2 papiers. 18j153/8.

**1739-1743** : Bans rédigés à la demande du comte d'Egmont rappelant aux habitants de Habarcq leurs devoirs sous peine d'amende. 7 papiers. 18j153/9.

Estimation de terres par les officiers de Habarcq à la demande du comte d'Egmont afin de fixer le montant des droits seigneuriaux.(1739-1755)4 papiers.18j153/10.

**1742** : Enfin " en septembre 1742 , après une mission donnée par le R .P. Jésuite Duplessis , ce dernier et le curé d'HABARCQ convinrent d'ériger un calvaire hors du village . Ils furent arrêtés dans leur projet par des habitants de l'endroit , de GOUY EN ARTOIS , NOYELLE VION et WANQUETIN , à la tête desquels se trouvait un maréchal ferrant qui eut la hardiesse de dire au jésuite que si l'on plantait cette croix , il y mettrait le feu . On sut par la suite que cet incroyant était mort dans d'atroces douleurs..

**1755** : André Goudemez lieutenant d'Habarcq pour le Comte d'Egmont Pignatelli depuis 1682, conseiller du roy (1689-1769) marié à Marie Louise Angélique en 2ème noces, Guy Michel Anastase ASSELIN de WILLENCOURT seig était témoin à son mariage, la célébration eut lieu en l'église d'Habarcq presté par Maître Pierre Laurent de la Cressonnière prêtre dut dit lieu.

**1759** : Il y avait un moulin à moudre le blé à Habarcq . (Au 4 vents). Etait tenu par Jacques Bridoux en 1750 et marié à Marie Joseph Béliart.

On en trouve mention dans le : **Mémoire détaillé contenant l'état de la consistance du produit et des charges de la terre et seigneurie d'Habarcq, rédigé en 1775 pour le Comte d'Egmont-Pignatelli** ; *Ayant observé que l'air y est fort vif, mais pur et bien sain, M. le duc de Bisache, pour y fixer sa demeure, avait entrepris d'y bâtir un château, il y a environ 60 ans ; il n'a pas été achevé, il n'y a qu'une aile de faite, ce qui l'a fait appeler Pavillon. M. le duc de Bisache avait choisi cette demeure de préférence à d'autres parce que, dit-on, l'eau avait été jugée plus légère que partout ailleurs, ce qui est une preuve de la plus grande salubrité de l'air.*

Fille du marquis de Renty et dame d'Habarcq Marie-Fernande de Croy épousa Philippe, **Comte d'Egmont** et prince de Grave, qui fut ambassadeur d'Espagne à Londres, puis vice-roi de Sardaigne où il mourut en 1682. Son Fils Procopie-François, brigadier des armées du roi, mourut en 1707, à 38 ans, laissant les biens venant de sa mère à son cousin **Procopie-Charles Pignatelli**, fils de **Marie-Claire d'Egmont** (+1714) et de **Nicolas Pignatelli**, duc de Bisaccia, gouverneur général des armées napolitaines. Mort en 1743 à Naples, **Procopie-Charles d'Egmont-Pignatelli** eut d'Henriette de Durfort-Duras plusieurs fils, dont **Casimir** qui était **Seigneur de Habarcq** lors de la rédaction du *Mémoire*. Ces archives contiennent un plan schématique du parc du château actuel, dont le mur de clôture au tracé irrégulier forme ce qui semble être des postes fortifiés aux angles Nord. Le château, qui semble plus profond que l'édifice actuel, est doté au nord d'un grand perron. Quant aux communs qui bordent la place de l'église, ils ont dû être agrandis, sinon reconstruit au XIXe siècle. Le mémoire ajoute que la couverture de château requiert des réparations, en raison *du dépérissement du plancher* où sont attachées les ardoises. Il donne par ailleurs d'intéressantes précisions sur l'organisation et les comptes de la baronnie et seigneurie **Vicomtière de Habarcq**. Le territoire, qui représente la plus importante possession du **Comte d'Egmont** en Artois, compte 1620 mesures. Le produit annuel de 7409 livres est composé de 788 livres de rentes et droits seigneuriaux, 53 de four banal, 3330 de fermages, 324 de location du moulin, 2914 de revenu moyen des bois (bien que ces derniers aient été *entièrement dévastés par les armées qui campaient en 1712*). Les charges comprennent 541 livres de gages à Verderoy, receveur et à Leleu, garde, 260 de réparations aux bâtiments, 240 d'entretien de la nocquerie ou pépinière, 514 d'impôts, 300 de rente constituée depuis 1505 à M. de Beugnâtre et divers, ce qui laisse un revenu net de l'ordre de 4500 livres. A la mort de **Joseph Goudemez**, en 1761, le **comte d'Egmont** le remplace dans ses fonctions d'agent général de ses domaines en Artois et Flandre française,,par son gendre Guy-Michel **Asselin de Willencourt**,

procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Arras. Il lui verse des appointements annuels de 2300 livres, et lui confirme la jouissance du *pavillon* et de son enclos. Inventoriés en 1769, les meubles appartenant *au pavillon d'Habarcq* et remontant au duc de Bisaccia, sont modestes et vétustes : on les trouve dans le salon, la chambre à côté, le vestibule, la chambre au-dessus, la cuisine, l'office (doté d'une *armoire enchâssée dans la muraille*), et dans la tribune.

Arch. Départ d'Arras, 1 q 264. Il doit s'agir d'un prête-nom, car le Questionnaire de 1810 précise que le pavillon bien bâti, avec *un superbe jardin clos et un jardin anglais*, appartient à **Asselin. Albert Asselin**, substitut du procureur général au conseil d'Artois, puis conseiller à la cour Royale de Douai, est inhumé à Habarcq en 1838, à 78 ans. Quant à **Domitien Asselin de Willencourt**, né à Habarcq en 1771, il devient chevalier d'Empire

En 1810 et meurt en 1835.

Le mémoire de 1775 mentionne *une grande et belle ferme, bâtie en partie à neuf, au moins pour le corps de logis, depuis 1758.*

Près de la tour, en retour d'équerre, la clé d'une arcade charretière porte un écu bûché.

L'HIVER 1770 sans être très rigoureux, fut fort long. Les gelées commencèrent en octobre 1769 et ne cessèrent qu'en mai 1770.

**Le garde du bois d'Habarcq était Alphonse Dépré pour le Comte d'Egmont Pignatelly.**

**1771 : Dominique (ou Domitien) Joseph Asselin de Willencourt (19 octobre 1771, à Habarcq mort 23 Janvier 1835, Général de Brigade à titre provisoire (1814), maréchal de Camp (1831), officier de la Légion d'honneur (1832), chevalier de St Louis (1814). Chevalier de l'Empire (22 octobre 1810).**

Etat de services : Engagé volontaire au 3<sup>ème</sup> bataillon du PdeC (4 août 1791) avec le grade de sous-lieutenant.

Porte drapeau de la garde nationale d'Arras. Sous-lieutenant au 13<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval le 8 janvier 1792. Lieutenant et adjoint au adjudants-généraux de l'armée du nord le 6 août 1792. Capitaine à titre provisoire le 17 octobre 1793 sur-le-champ de bataille de Wattignies.(Confirmé le 24 juin 1801). Chef de bataille le 22 septembre 1806. Général de brigade à titre provisoire nommé par Roederer le 25 mars 1814. Maréchal de camp 1831.

**Dominique (ou Domitien) Joseph Asselin de Willencourt.  
19 octobre 1771, à Habarcq DcD 23 janvier 1835, à Paris.**

**Général de brigade à titre provisoire,(1814), maréchal de camp (1831), Officier de la légion d'honneur (1832), chevalier de St Louis ( 1814), chevalier de l'Empire ( 22 octobre 1810).**

**Etat de services :**

Engagé volontaire au 3<sup>ème</sup> bataillons du Pas de Calais( 4 août 1791) avec le grade de sous lieutenant .

Porte-drapeau de la garde nationale d'Arras.

Sous lieutenant au 13<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval le 8 janvier 1792.

Lieutenant et adjoint aux adjudants généraux de l'armée du nord le 6 août 1792.

Capitaine à titre provisoire le 17 octobre 1793 sur-le-champ de bataille de Wattignies ( confirmé le 24 juin 1801).

**1787 :**

**LE 1<sup>er</sup> BRUMAIRE AN 4 : Adrien et Jean François BRIDOUX** Adjudicataire du moulin à Vent à usage de moudre le blé Ferme des Quatre Vents. Ensemble la maison et autres édifices y joints et six boitellées de

terres terroir d'Habarcq pour la somme de **32418 livres 8 sols 9 deniers ils en furent propriétaire le 8 Brumaire 1787 An 4. (8 novembre 1787) .Vendu par le Sieur ASSELIN** le 26 Brumaire 1787 (26 octobre).

Entre le Comte d'Egmont et le Sieur Asselin le moulin à appartenu à M. De Thieulaine, Major de la ville d'arras, qui l'avait remis à neuf était toujours occupé par Bridoux, était très utile en ce temps.

**Le 20 Fructidor An 4** : La maison du Presbytère et ses dépendances sont achetées par M. Ladam Désiré demeurant à Habarcq provenant de la Fabrique du dit lieu moyennant la somme de 1350 francs

**1787** : Casimir PIGNATELLY Comte d'EGMONT vente du Château 1787 Manoir Amazé Adjudicataire la **Famille DISTINGUIN le 13 pluviôse an III pour 14250 livres.**

Les terres de la seigneurie ainsi que celles de la " fabrique" furent considérées comme bien nationaux en 1790 . 356 hectares 55 ares 66 centiares , répartis en 112 lots furent partagés entre 53 acquéreurs .Les habitants du village ont acheté 89 lots dont la superficie totale était de 89 ha 85 a 92 ca.

Les héritiers du comte d'EGMONT PIGNATELLY ayant voulu bénéficier de l'indemnisation prévue par la loi du 27 avril 1825 , dressaient un état des biens de l'émigré Casimir d'EGMONT . Le montant du mémoire déposé s'élevait à 1 517 081 francs et pour le seul département du Pas de Calais à 460 401 francs , chiffre qui fut ramené par le préfet à 390860 francs. . Le ministre des finances refusa l'indemnisation par lettre du 28 Août 1827 .Le rejet définitif fut confirmé le 4 juin 1830 par le secrétaire d'état aux finances en ces termes : " l'ordonnance consacre le principe que le réclamant français qui se présente aux droits d'un héritier intermédiaire étranger est incapable aussi bien que sont auteur.

**1788** : Les années précédant la révolution furent relativement mauvaises au point de vu des récoltes. L'hiver fut particulièrement rigoureux, et le prix du blé s'en ressentit. L'Artois généralement exportatrice de blé dut en faire venir de Prusse Orientale .

**1789 : HABARCQ faisait partie de la gouvernance d'Arras et suivait la coutume d'Artois.** Son église paroissiale, diocèse d'Arras , doyenné d'Aubigny était consacré à Saint Martin ; L'évêque d'Arras conférait la cure.

**1790 : HABARCQ** faisait partit du district de Maroeuil. A partir de février 1790 le chef lieu de canton était Berneville.

**Le Château fut vendu en 1795. Le 1<sup>er</sup> Février pour la somme de 14250 livres**

**1795 :**

**M. Pierre Guislain Joseph DISTINGUIN achète le château le 13 Pluviôse An III.**

Riche marchand à Arras le 1<sup>er</sup> février **1795 pour 14250 livres..**

**1824 : Blazart Vindicien était garde du moulin à Habarcq.**

## **1848 FIN DU REGNE DE LOUIS PHILIPPE**

**En 1835** : Le chœur fut pavé en pierres bleues. Ce travail mit à jour sous le marche pied de l'autel de la Ste Vierge l'entrée d'un caveau ou l'on trouva 3 cercueils en plomb et très anciens, renfermant dit 'on, les corps de Pierre de Habarcq, de Marie de Habarcq et de Gilles de Lens. Le père Ignace qui a visité la plupart des lieux dont il parle, nous apprend qu'au moment où il écrivait, on voyait dans l'église le mausolée de Pierre de Habarcq enchâssé dans la muraille du sanctuaire, sous une voûte, coté de l'évangile. Plusieurs ouvrages en pierre très bien travaillée en faisaient les ornements. Pierre de Habarcq était représenté avec sa femme sur un marbre autour duquel on lisait l'inscription suivante « Ci-gisent Pierre d'Habarcq chevalier, seigneur d'Habarcq, Aubigny la Marche, Villers-Chatel, capitaine de la garde de l'empereur, capitaine des villes et cités d'Arras et Antoinette de Marquais, Dame du dit lieu, de Warlus, laquelle mourut le 24/11/1529 et lui le 23/10/1530.

**1836** : Manin, Noyelette eut vers 1836 une fabrique de sucre. Mais l'organisation de ces usines à cette époque leur fut néfaste, et elle dût succomber comme les autres du voisinage. Noyelette a toujours été annexe de Lattre. Une chapelle dédiée à Saint-Pierre était desservie par le curé de Lattre qui venait y célébrer l'office divin les dimanches et fêtes. La chapelle a été remplacée au siècle dernier par une église.

1807 : Le château est racheté par Mr Albert ASSELIN

**1876 : La Famille MERLIN DEVIENT PROPRIETAIRE DU CHATEAU ET DES BIENS.** ( Achat le 14/08/1876 notaire M. Eugène Legrand à Arras 4 E 25/75 )

Font construire une chapelle sur l'angle Ouest du parc, angle de la route nationale et la rue Dorée démolie sous Gaston Rouget pour vendre les pierres à M. Delambre vétérinaire à Avesnes pour la construction de ses murs.

Château vendu en 1886 le 25/6/86...( a fait fortement remanier le château ainsi que les écuries et la maison du garde. ) Les grilles entourant la place ont été remplacées.

**1867 : Le bois d'HABARCQ Appartient au Maréchal RANDON 1795-1871.** Sa devise « Fais le bien, la vie est courte »

Le curé : d'Habarcq en 1881 est François Lalin

**1886: Le BARON D' HESPEL DEVIENT PROPRIETAIRE DU CHATEAU ET DES BIENS.** ( 25/06/1886 Vente faite par M.Alfred Hautecoeur 4 E 18/ 1267 )

**1893 : LA FAMILLE - TRANAIN NOËL DEVIENT PROPRIETAIRE DU CHATEAU ET DES BIENS.** Pour en faire une résidence secondaire, celui de Fontaine – L'Etalon étant trop éloigné d'Arras. ( Vente notaire M. Alfred Hautecoeur à Arras 4<sup>e</sup> 18 /1297 à 1302 ) M. Noël Tranain vend à son frère en Mars 1961.

Le château bordé de grilles et dépendances créés au XIX<sup>ème</sup> siècle, ( Sous M.Distinguin ) l'esplanade gazonnée qui précède la façade Sud a été coupée par la rue. Elle se prolonge en une perspective oblique, tracée en direction de la vallée, au-delà d'une petite tour ronde en pierre, dont la base saillante est parementée en damier de silex et de grès. On reconnaît plus loin d'autres vestiges de dépendances, partiellement reconstruites au XVIII<sup>ème</sup> siècle et depuis longtemps converties à usage agricole ; Deux anciennes portes, soulignées par des moulures en anse de panier, et dans la rue qui descend vers la vallée, une tour d'angle prenant appui sur une base appareillée en damier, mais plus élevée, faite de briques de couleur chaude et ceinturée d'un cordon de pierre blanche. On y remarque plusieurs meurtrières orientées en flanquement et, au-dessus d'une niche, en pierre verticale qui devait correspondre à un dais sculpté. Les grilles entourant la ferme ont dû être changées à ce moment là.

**1919 à 1935 : Madame de St Léger** propriétaire du bois d'Habarcq avait proposé à M. Pecqueur Fernand de l'acheter pour la commune d'Habarcq pour une maudite somme celui-ci a refusait . (M. Pecqueur était maire d'Habarcq entre 1919 et1935.)

**1935** Le bois d'Habarcq appartient à la famille ( Canonne) De Crombercq – Roblot – Gary -  
.....

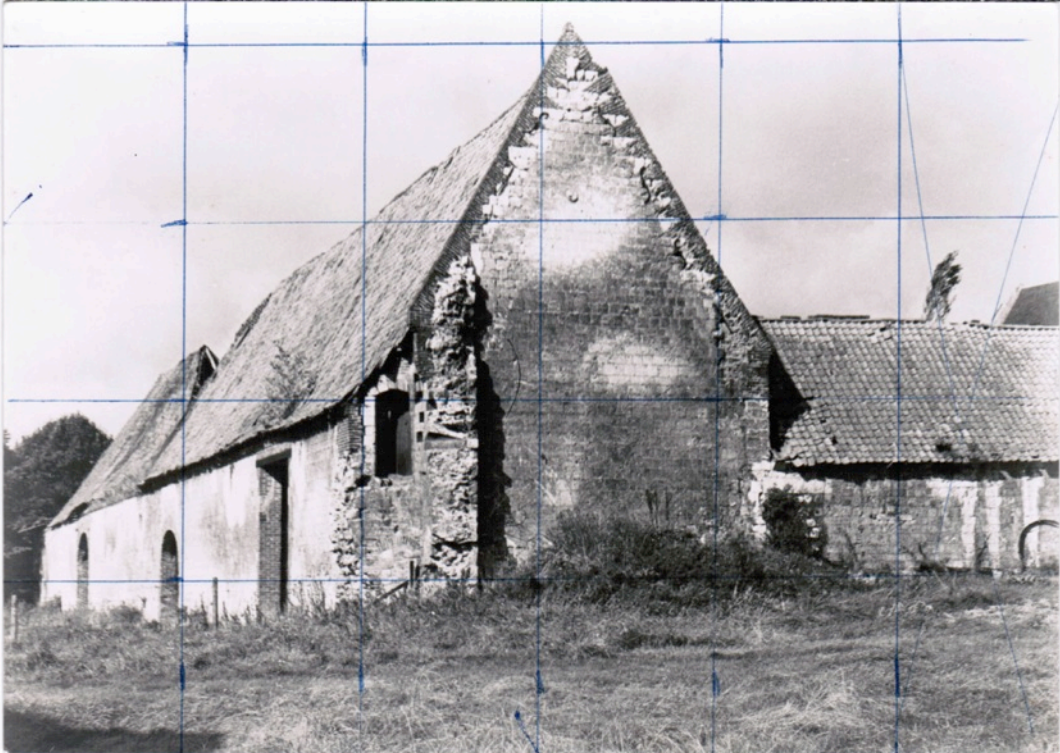
Provenant de M. Le Baron Henri de Salignac Fénélon propriétaire du château d'Hermaville.

RUE DE LA FERME TOUR ET ANCIENNE GRANGE TRANAIN HIVER 1983.









MAISON TRANAIN SUR LA PLACE





**1997 : ( Déc) L'ancienne grange fortifiée du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en ruine est rachetée et transformée par la famille DELECROIX GUERIN PHILIPPE en maison.**

Ancienne tour et mur rue de la Ferme du XVI<sup>ème</sup> ( tour avec toit carré) . Ecussons en grès des Comtes de Lens et Marie d'HABARCQ sur les dépendances .

**La tour qui se trouve sur la place à côté de la ferme ainsi que les restes de la tour au coin de la grange maintenant maison de Mr et Mme Delecroix est datée du XV<sup>ème</sup> siècle (Tour des anciennes dépendances)..**

**Elle serait même peut être du XIII ou XIV<sup>ème</sup> siècle date de l'ancien château féodal est ensuite passé en ferme féodal . Il aurait eut un four à chaud dans l'enceinte de la ferme fortifiée.**

**2001 : ( juin) La Ferme du Château avec l'ancienne malterie est rachetée par la famille BETTE dès leur arrivée la girouette ( fin 1800) symbole de la corporation des malteurs fut réparé à l'identique ainsi que les murs donnant sur la rue de la Ferme furent rénovés.** Ancienne ferme du 17/18<sup>ème</sup> siècle. Tour a l'angle de la rue de la Ferme était en briques datant du 16<sup>ème</sup> n'existe plus (quelques vestiges). La cheminée de l'ancienne malterie ( Ancienne tour en pierre et briques très haute que l'on voit sur la gouache de ROY) modifié en malterie au XVIII<sup>ème</sup>.

**1998 : LE CHATEAU EST RACHETE PAR LA FAMILLE CREPIN. ( 6/07/98.)** Ecuries et maison du garde fin XVIII<sup>ème</sup> début XIX<sup>ème</sup>.







**2009 : La ferme de la malterie est rachetée par M. et Mme Capron Nicolas.....**

**Rénovations :** De l'entrée pavage en grès, murs côté tour(2010), ancienne tour(2011)

**2010 : La pâture avec l'allée de marronniers est rachetée par M. et Mme**

**Delecroix Philippe.** Ancienne étable du XVIIIème reconstruite. Grilles de l'allée

(ou drève) posées sous le règne de la Dame d'Habarcq. Ecussons sur la grille rue du pont environ 1650. ?







*de/pato...*



*22/08/2010  
Rocquigny cdt' Ave. H. St. Deluciois*

62123 HABARCO  
marc.bassery@nordnet







## LE ROLE DES CENTIEMES DE 1569.

On trouve aux archives Départementales du P DE C une copie collationnée, du 10 septembre 1721, des cahiers des centièmes de 1569 ; C'est de ce document qu'ont été extraits tous les renseignements qui vont suivre et qui présentent un tableau complet du village d'Habarcq à la fin du seizième siècle, avec intérêt, les noms et prénoms des habitants d'Habarcq et l'importance de leur fortune.

Mais d'abord il faut rappeler ce qu'étaient les centièmes. Pour cela, nous emprunterons à un excellent article de M Julien Martel, membre de la commission des monuments historiques du P DE C, les explications nécessaires.

L'Artois, relevait alors de la couronne d'Espagne dont le Roi Philippe II, venait d'envoyer comme Gouverneur général des Pays Bas le Duc d'Albe, avec mission d'y réprimer les menées des Protestants. Mais il fallait pour cela de l'argent. Le 19 Mars 1569, le souverain réunit les Etats Généraux des Pays Bas et le Duc d'Albe y déclare que, pour trouver les ressources permettant d'extirper l'hérésie, il croit nécessaire de reprendre les projets financiers de Philippe II au début de son règne, (mais que les Etats d'Artois refusaient depuis 1556), et notamment le centième denier de tous les biens meubles et immeubles «comme le plus juste et égal, payant chacun selon ses facultés». L'opposition est d'abord

Générale mais devant l'obstination du duc d'Albe, les Etats d'Artois accordent leur consentement avec des réserves et exemptions qu'on trouve dans les articles cités ci-dessous, et extraits du "placcart" du roi qui paraît le 9 septembre. On comprend les motifs de la résistance opposée par les Etats d'Artois à l'adoption des centièmes : atteinte grave portée au privilège des Etats de voter et de répartir l'impôt annuellement ; Regret d'un système qui avait toujours donné d'excellents résultats et n'allait pas sans tolérer quelques menus avantages pour certains ; mais aussi la crainte de voir le centième accordé pour un an devenir perpétuel....

Notons certaines dispositions du : "placcart", article par article:

- Le centième (du capital) sera estimé et se lèvera à l'advenant de la ferme et louage (au prorata du revenu)
- Tous ceux, qui à un titre quelconque, tirent un profit d'un bien quelconque (la liste est exhaustive), devront le déclarer.
- Les propriétés bâties seront évaluées au denier 16 ; les propriétés non bâties au denier 22 ; entendons 16 ou 22 fois la valeur du revenu.
- Les redevances en grains seront estimées au prix d'Arras pour l'Artois, soit 20 sous le mencaud de froment, le reste à l'advenant.
- Seront exemptés : les lieux sacrés : églises, chapelles, cloîtres, monastères et âtres (cimetières) et les biens situés dans l'enclos de leurs murs et fossés (il n'est rien dit des privilèges des chapitres) ; les maisons habitées par les évêques et curés ; les châteaux des seigneurs et les maisons de plaisance des particuliers aux champs, avec leurs murs et fossés, à moins qu'ils ne soient affermés ; les communaux à moins qu'ils ne soient loués.

### CAHIERS DE DOLEANCES.

Les cahiers de doléances rédigés par les habitants, d'HABARCQ, GOUVES, MONTENESCOURT, furent exactement semblables. Ils reflètent l'influence locale des émissaires du DUC d'ORLEANS, qui avaient une certaine audience du fait que les personnages les plus influents de ces trois communes, étaient de leurs partisans. Il faut d'ailleurs noter que GOUVES et MONTENESCOURT, ne formaient qu'une seule paroisse, ce qui était à l'époque très important pour la vie locale, puisque notamment les curés détenaient les listes d'Etat Civil ou cahiers de catholicité. Le curé commun aux 2 communes se nommait LESOING, Il percevait un revenu annuel de 750 livres ce qui était inférieur au revenu moyen annuel du canton, qui se montait à 1000 livres. Le curé d'HABARCQ se nommait **Pierre de la CRESSONNIERE** il était âgé de 77 ans et se trouvait à **HABARCQ** depuis 35 ans. En 1790 le curé fut comme partout élu par les électeurs. Le serment demandé, n'était pas contraire aux croyances, voici le texte intégral:

" Je jure de veiller avec soins sur les fidèles de la paroisse qui me sera confiée. Etre fidèle à la Nation, à la Loi, et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi. En somme rien de bien extraordinaire, si les passions politiques ne s'en étaient pas mêlés. Par contre un fait plus grave se produisit, un certain nombre de prêtres quittèrent leurs fonctions, et abdicèrent purement et simplement

L'Etat Ecclésiastique. Dans le canton de BERNEVILLE, ce fut le cas des quatre curés élus, trois d'entre eux se marièrent. Les élections à la convention, virent une modification de la loi électorale pour voter et être élu, il suffisait, d'avoir 21 ans, d'être domicilié dans le canton depuis un an ; et vivre du revenu de son travail. Les domestiques restant exclus.

De cette date de la création de l'Etat Civil, confié aux administrateurs locaux. Une différence avec la procédure actuelle, était à noter, en ce qui concerne les divorces. Les époux assistés de deux témoins, venaient en Mairie requérir l'Officier de l'Etat civil de prononcer la dissolution de leur union. Ils lui présentaient, un acte de " non-conciliation " dressé et remis par les parents assemblés. Le mariage était alors déclaré dissous, et les époux libres.

Il faut noter, que la loi créait, le parrainage civil.

" Que les habitants d'HABARCQ, ont l'honneur de présenter au meilleur des rois, sa Majesté LOUIS XVI, et à la Nation assemblée aux Etats Généraux. Après avoir cherché d'où pouvait provenir, la masse énorme des impositions qui écrase le peuple artésien, nous avons cru entrevoir quelle tire son origine de la faiblesse et de la mauvaise constitution des Etats d'Artois. En effet, nul de nous n'y est admis. Le Tiers Etat, y est représenté par un ou deux députés, qu'il plaît aux municipaux des dix villages de la province d'y envoyer, et nous, habitants de la campagne ; qui portons la plus grande partie du fardeau des impôts ? nous en sommes exclus, et nous devenons la victime des exactions de nos députés, pour acquitter des charges trop facilement consenties. Il est essentiel de remédier aux abus qui résultent d'une pareille administration. C'est pourquoi, pour obtenir des Etats, auxquels tous les citoyens soient légalement représentés, nous avons résolu de demander ce qui suit.

1° ) Que le corps du Tiers Etat, soit représenté par 64 députés dont la moitié sera élue par la ville, et l'autre par la campagne.

2° ) Que le corps du clergé, soit composés de 32 députés, dont la moitié sera élue par les Evêques et les Abbés réguliers, et l'autre par les Curés et autres bénéficiers.

3° ) Que le corps de la noblesse, soit pareillement composé de 32 députés, qui seront élus par tous les nobles domiciliés dans la province.

4° ) Que les suffrages soient comptés par Tête, et non par Ordre.

5° ) Que tous les deux ans, il soit procédé à une nouvelle élection des députés de chaque ordre.

6° ) Que chaque Ordre continue de nommer son député ordinaire.

7° ) Que les députés du Tiers Etat, puissent seuls avoir des appointements qui ne pourront dépasser la somme de 6000 livres.

8° ) Que la députation à la cour, soit supprimée et remplacée par un Agent à qui on donnera pareille somme de 6000 livres pour tout traitement.

9° ) Que le nombre des receveurs des Etats soit réduit, et que la perception des deniers soit simplifiée.

10° ) Que l'on cesse d'accorder aux Receveurs Généraux et particuliers, les intérêts des capitaux mis dans leur caisse, sauf à eux à retirer les dits capitaux moyennant les obliger à donner une caution suffisante pour leur gestion.

11° ) Que les dits Receveurs, ne puisse avoir d'autres appointements que ceux qui leur sont accordés par l'Assemblée Générale des Etats.

12° ) Que les comptes des Receveurs Généraux, soit rendue chaque année dans la huitaine qui précède l'Assemblée Générale, par devant une commission composée de 12 députés, dont 3 du Clergé 3 de la Noblesse et 6 du Tiers Etat, qui auront été élus par chaque ordre de l'Assemblée Générale présente.

13° ) Que les dits comptes ; ne soient clos et arrêtés que la veille de la clôture de l'assemblée Générale, et qu'après que les commissaires en auront fait leur rapport à l'assemblée, et jusqu'à ce moment le dit compte reste déposé au greffe pour que chaque individu, convoqué au Etats puisse en prendre inspection et, en lever les extraits s'il le juge bon.

14° ) Qu'il ne soit passé dans les dits comptes aucune dépense que sur mandat bien motivé, sauf le recours des receveurs contre ceux qui les avaient signés.

15° ) Que les gratifications et indemnités accordées par les Etats soient portées dans un chapitre particulier contenant les noms, demeures, qualités de ceux qui les auront obtenues et, qu'elles ne soient alloués au receveur qu'autant qu'elles seront justifiées sur quittances.

16° ) Qu'il ne soit accordé aucune gratification et , faites aucune libéralité qu'autant qu'elles ne soient consenties par les  $\frac{3}{4}$  des suffrages recueillis par voie de scrutin .

17° ) Qu'il ne soient désormais accordés aucune survivance dans l'administration des Etats.

18° ) Que l'on accorde au greffier des Etats , une somme de 10 à 12000 livres pour seul et uniques appointements , moyennant laquelle somme , il sera tenu de payer les commis , fournir : Plumes , papier , encre , et cire , nécessaires pour le service des Etats et de la députation.

19° ) Que la maréchaussée des Etats soit supprimée et , qu'il lui soit substitué un nombre suffisant de commissaires pour le service des Etats .

20° ) Que les pensions accordées par les Etats soient , revues et examinées à la prochaine assemblée.

21° ) Que les centièmes , soient supprimés , sauf à les remplacer par une imposition mieux répartie.

34°) Que le droit de Plantis dans les chemins de l'Artois, ou le seigneur l'exerce d'une manière vexatoire soit supprimé, ou que ce droit soit différé aux habitants de chaque paroisse qui planteront chacun à l'endroit de leur champ .

22°) Qu'il soit fait une nouvelle répartition des vingtièmes ?

23° ) Qu'il soit établie une caisse d'amortissement pour liquider dans un temps déterminé la dette de la Province, qui se monte à plus de 8 millions , qui sont le résultat de la mauvaise administration actuelle .

24°) Qu'il soit établie , une caisse pour l'entretien des chemins les plus nécessaires à la Province . N'entant pas parler de ceux , qui ne sont utiles qu'à certains seigneurs , et que soit l'Assemblée Générale des Etats; disposée de la manière ci-dessus transcrite , qui juge de l'utilité des dits chemins.

25°) Que toutes les Fermes Générales ; sur le cuir , boissons , bêtes vives , eau de vie soient supprimées .



- 26°) Que les barrières soient reculées et que le commerce soit libre dans le royaume ?
- 27°) Que les députés des Etats ; ne puissent exercer aucun acte de juridiction contentieuse , et qu'ils ne puissent faire arrêter aucun citoyen, que pour le remettre à la justice ordinaire, et que suivant le privilège de la Province, ils ne puissent évoquer aucune cause au conseil d'Etat.
- 28°) Que la justice, soit rendue gratuitement . Que la vénalité des charges judiciaires soit supprimée . Qu'il n'y ait plus deux degrés de juridiction en matière civile comme criminelle . Que l'égalité des peines soit établie, entre les sujets du Roi, et que le conseil d'Artois, soit érigé en conseil supérieur à tous les égards.
- 29°) Que les nobles, et les Ecclésiastiques, soient soumis à l'impôt comme le Tiers-état.
- 30°) Que les bénéficiaires, ne soient possédés que par des personnes nées, domiciliées et résidants continuellement dans la province, et que la même personne ne puisse en posséder plusieurs.
- 31°) Que les masses Abbatiales ne soient plus possédées par l'Abbé commendataire, mais que tous biens des Abbayes soient régis par elles- mêmes et, que le Roi s'empare du tiers ou du quart des revenus suivant le besoin qu'il en aura, et à la décharge des provinces ou sont situées ces Abbayes.
- 32°) Que les églises des paroisses, chapelles, presbytères, soient à la charge des gros décimateurs, sans cependant que, les dits décimateurs puissent s'emparer des biens des fabriques, qui pour lors devraient être employés à la subsistance des pauvres de chaque endroit ou sont situés les biens.
- 33°) Que le droit de Francs-Fief, soit aboli, et que les Fiefs soient partagés dans toutes les familles roturières.
- 35°) Qu'il ne soit plus permis au seigneur, abbayes, et aux particuliers eux-mêmes de défricher leurs bois et forêts, qui sont très nécessaires en Artois ou il n'existe aucune fosse à charbon.
- 36°) Qu'il soit nommé une commission à effet de réviser les comptes des Etats depuis 15 ans, et qu'on fasse restituer les déprédations des deniers de la Province par ceux qui les auront commises .
- 37°) Que l'on supprime les places de commandants en chef ;intendants, commissaires du Roi aux Etats, charges absolument inutiles ;oiseuses et qui ruinent la province .
- 38°) Que le droit de 10 sols par livre, dans toute greffe soit supprimé.
- 39°) Qu'il soit établi une quotité uniforme pour la Dime, qui n'aille pas au-delà de 4% .
- 40°) L'abolition des Dimes du sang .
- 41°) Que l'on prenne des moyens de remédier au droit de chasse, comme aussi au grand nombre de pigeonniers publics, et qu'il n'y ait que des volières.
- 42°) Une seule coutume en Artois .
- 43°) Le retour périodique des Etats Généraux.

#### **Ainsi clos et arrêté le 16 mars 1789.**

Ainsi fait, clos et arrêté par tous les habitants du village d'Habarcq, assemblés au lieu ordinaire, conformément à la lettre du Roi du vingt quatre janvier mil sept cent quatre vingt neuf et à l'ordonnance de Monsieur le lieutenant général de la gouvernance d'Arras en date du seize mars suivant, qui ont tous signés ce présent cahier de doléances, à l'exception de ceux qui ne savent écrire ou qui ont déclaré ne pas le savoir, en présence du sieur **André-joseph Goudemant Maire:**

F Lemaire ,P . Vast ,N . Bridoux ,Parent ,L .F . Poule ,Merville ,F . G. Liger ,A . Bulloot ,Pierre Hénique ,A . F .Lorrin ,A . Bridoux , Florent , Merville ,F . G .Clairet ,Lemaire , Lellion ,L . Lorrin ,J . M .Cuisinier , Bulloot , Florent , Florent , Darqué , P .M .Florent ,M .J . Damour ,Merville , Louis Pannequin , Bulloot , Romaine ,Borne , Dambrine ,Colin ,Hénique ,Bulloot , Derigny , Boingon , Lemaire , Goudemetz .

#### §

La localité fut incorporée au Canton de BERNEVILLE , qui comptait 14 communes , 4733 habitants et une superficie de 9296 hectares .Voici la répartition des communes, habitants, et superficies.

#### **Canton de Berneville.**

<b>COMMUNES DU CANTON :</b>	<b>Habitants:</b>	<b>Superficies :</b>
Agnez les Duisans :	340	730 hect
Berneville :	325	563
Dainville	595	1122
Duisans :	415	1072
Fosseux :	325	583
Gouves :	126	265
Gouy en Artois :	542	1011
HABARCQ :	291	703
Haute- Avesnes :	199	397
Monchiet :	125	274
Montenescourt :	183	508
Simencourt :	345	506
Wanquetin :	646	1019

Warlus	:	276	543
		-----	-----
		4733	9296
		4734	

Nous avons donc un canton essentiellement rural, ce qui rend l'étude de son comportement pendant l'époque Révolutionnaire extrêmement intéressante.

### Notes explicatives.

#### **Coutume d'Artois pour les fiefs :**

- En cas de biens fieffés il appartient au mâle plutôt qu'à la femelle en pareil degré.
- De père ou mère, l'héritage revient au fils aîné ou au neveu plus âgé.

**Droit de Francs-Fief :** Les fiefs ne devaient à l'origine être possédés que par des nobles, le droit de franc-fief est la taxe qui se prélève tous les 30 ou 40 ans sur les roturiers qui les détiennent .

**Droit de gaules:** Sous les Carolingiens, les comtes des Flandres, souvent itinérants abusaient, dans la région, de leur droit de Gîtes .Pour mettre un terme à ses exactions l'abbaye de St Vaast obtint de Bauduin le Chauve (879-918) de lui substituer le paiement annuel d'un droit fixe, fourni par 19 villages des environs d'ARRAS .

Ce droit fut rétrocedé à St Vaast en 1422 .Il n'avait plus au XVIII e siècle de raison d'être et était très contesté .

**Conseil d'Artois:** Cette cour de justice fut créée pour l'Artois par Charles Quint en 1530 .Il fut maintenu après la conquête Française et sa juridiction s'étendit même aux territoires de DUNKERQUE, GRAVELINES, et BOURBOURG . Il jugeait en première instance et en appel de toutes les affaires civiles et criminelles de son ressort, l'instance supérieure était le Parlement de Paris.

**Chemins Vicomtiers:** A la différence des chemins Royaux ,les chemins vicomtiers étaient l'équivalent de nos départementales .D'après la coutume d'HESDIN, le chemin royal devait avoir une largeur de 40 pieds (environ 14 mètres) et le chemin vicomtier 30 pieds (environ 10 mètres).

**La Fabrique:** C'était l'ensemble des biens affectés à l'entretien de l'église ou au secours des pauvres.



## QUELQUES POINTS D'HISTOIRE.

A l'origine , HABARCQ représentait l'exemple parfait du domaine fortifié . Le village comprenait la demeure du seigneur , l'église ,un four à chaud qui servait à la construction des maisons en ce temps là il n'y avait pas de ciment ,( rue du Four actuellement ), un moulin à vent à la ferme des quatre vents, les habitations y allés moudre leurs grains. La demeure du seigneur comporte toujours un parc et ce qui est encore vérifiable aujourd'hui.

Le dictionnaire historique et archéologique fait mention d'un événement très intéressant pour comprendre comment pouvait être rendue la justice en Artois ; L'Aprise ou enquête du mois de Janvier 1269, une reprise en enquête eut lieu relativement aux prétentions du Comte de St Pol ,qui soutenait contrairement au Comte d'Artois ,que la haute justice lui appartenait dans toute la Châtellerie d'Aubigny et ses dépendances .Cette enquête, dans laquelle figure Habarcq , relative à un conflit de juridiction entre les Comtes d'Artois et de St Pol renferme des particularités qui nous apprennent comment la justice s'exerçait dans les temps féodaux .. " Deux sergents d'Artois Gilles, dit de le Mourée, et Marchant ayant exploité en ce village , vers **1240** , à l'occasion d'un crime qui venait d'y être commis , **HUGUES , sire d'HABARC et écuyer** , les pria de ne pas enlever les dépouilles , c'est à dire les effets mobiliers du délinquant et d'accepter un autre gage. Sur leur refus , une querelle s'ensuivit .**Hugues** tua le sergent Marchant et blessa l'autre . Bientôt les gens du Comte d'Artois vinrent en force et **brûlèrent la tour d'HABARC**. Pour ne pas demeurer en reste ou ne pas laisser prescrire ses droits , un sergent du **Comte de St Pol Jean d'Harmaville** mit le feu à la salle ou cour du château . Ce sergent polois fut arrêté , conduit à ARRAS et mis à la prison de la *Cour le Comte* par Maradins sous bailli de cette ville. ( Institution Saint Joseph actuelle ) " Seul le donjon du château fut préservé des flammes . Il est à remarquer que dans les guerres féodales, et dans les exécutions des *souzerains* sur leurs vassaux, le donjon ou grosse tour était toujours respecté : il n'était détruit que pour *félonie* , et c'est le cas dont il s'agit .

Le Gouvernement d'Arras ayant été donné à Saint-Preuil, en récompense de la belle conduite qu'il avait tenue pendant le siège, le maréchal de Châtillon resta seul pour commander les troupes françaises dans l'Artois , dans la lettre datée **du 21 septembre 1597** , le Maréchal de Châtillon écrivait au prince d'Orange : " Je suis demeuré seul général des armées du roi dans l'Artois .Après trois semaines de séjour à **AUBIGNY**, bourg situé sur la Scarpe, je suis venu depuis deux jours loger à **HABARCQ** , maison du **Comte d'EGMONT**, une lieue plus près d'ARRAS ."

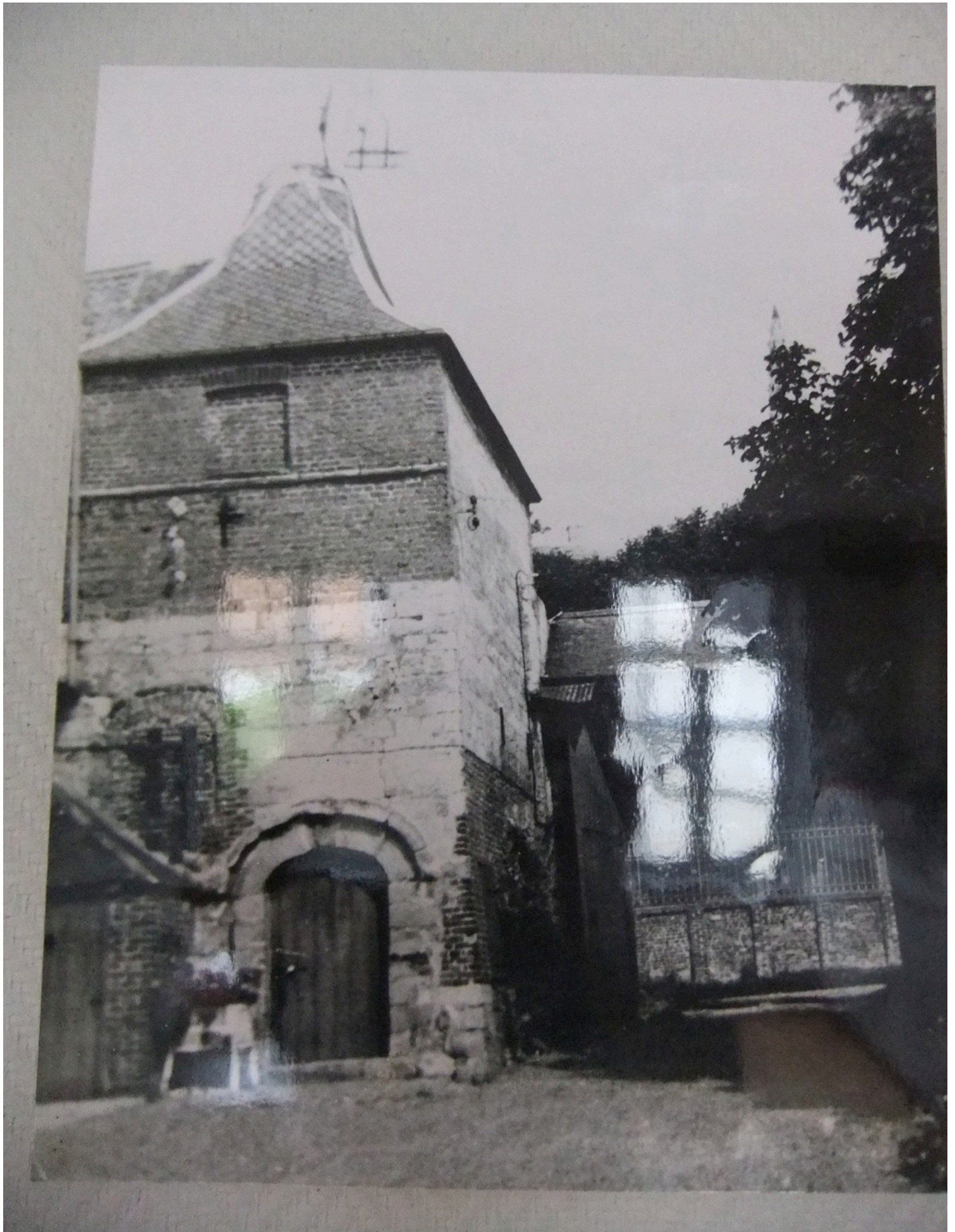
Enfin " en septembre 1742, après une mission donnée par le RP Jésuite Duplessis, ce dernier et le curé d'HABARCQ convinrent d'ériger un calvaire hors du village. Ils furent arrêtés dans leur projet par les habitants de l'endroit, de GOUY en ARTOIS , NOYELLE VION et WANQUETIN, à la tête desquels se trouvait un maréchal ferrant qui eut la hardiesse de dire au jésuite que si l'on plantait cette croix, il y mettrait le feu . De la ROQUE, lieutenant du roi d'ARRAS, fut informé de cette rébellion ;il envoya à HABARCQ quelques soldats .Leur présence dissipa les mutins ; quelques-uns disparurent, entre autre, le maréchal.

On a fréquemment trouvé dans des enclos des maisons isolées, ayant sortie sur les champs, des ossements humains qui témoignent que Habarcq fut habité par de nombreux protestants .

### **AN V:**

Pour le canton on nomma un commissaire, pour se rendre compte des besoins réels des communes .Ce fut Pierre LEMAIRE, maréchal ferrant à HABARCQ qui fut chargé des communes de la moitié du canton .Des instituteurs sont nommés dans le canton, on relève Eugène DAMOUR à HABARCQ et Nicolas HAVET à MONTENESCOURT . Il n'y eu pas de nomination à GOUVES, il est donc probable que les enfants fréquentaient l'école soit à MONTENESCOURT ou HABARCQ . Cependant l'instituteur d'HABARCQ , ayant une instruction supérieur à celui de MONTENESCOURT, il devait avoir beaucoup plus d'élèves .L'inspecteur était Pierre HAUTECOEUR d'AGNEZ.





# LES MONUMENTS INTERRESSANTS :

## 1°) LE CHATEAU:

L'ancien château d'Habarcq avant d'être brûlé au XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvait dans le fond du Parc, côté Ouest. Celui qui a été rebâti appartenait aux DOUAI.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le château fut brûlé au cours d'un conflit qui opposa les comtes d'Artois et de St Pol à propos du droit de justice dans la châtellerie d'Aubigny .A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie du lieu appartient à la famille de Beauafort , l'un d'eux prit le nom de Habarcq par le mariage de la fille de Marie de Habarcq et de Gilles de Lens ,avec le Comte Egmont, la terre passa dans cette famille au XVI<sup>e</sup> s, l'ancien château figure sur l'une des gouaches des albums de Croy ; il s'y présente sous l'aspect d'un grand corps de logis à pignon flanqué d'une tourelle d'angle ; à en croire cette gouache , le château n'était pas alors accolé à l'église. Sur la place, il subsiste encore les reste d'une tour montée sur un soubassement à damier de silex et accolée au bâtiment d'une ferme ;ce reste a probablement dû faire partie de l'enceinte du château .On ignore quand celui-ci a disparu . Très certainement au cours des guerres au 13<sup>e</sup> siècle. La demeure actuelle date du XVIII<sup>e</sup> s. celui-ci fut agrandi au XIX<sup>e</sup>me.

( Description du château ) :

Accolé à l'église : avec lequel il communique par la tribune, le château est un édifice classique, dont l'allure est imposante malgré son développement modeste. Bâti en pierre blanche au-dessus d'un important soubassement de grès, et couvert d'un ample comble à la Mansart, il correspond à l'un des pavillons latéraux de la demeure dont le duc de Bisaccia entreprit la construction au lendemain des saccages de 1712 et qu'il laissa inachevée. Le Pavillon, lit-on dans une pièce d'archives, annonce qu'on vouloit faire un bâtiment superbe. Tel qu'il est, il est d'une solidité à l'abri de tout événement ; il est attaché à la paroisse ; il y a des cuisines en terre fort considérables. Il y a des jardins assez immenses que M. Asselin – le régisseur du Comte d'Egmont- a labouré en partie et cultive pour son avantage. Il y a un potager assez considérable...avec une maison et une basse-cour qui sert au garde, et, au-delà de la place, des remises et des écuries assez considérables...

Saisi à la Révolution sur l'émigré Casimir d'Egmont-Pignatelli, le beau manoir amazié d'une jolie maison de campagne composée de différents places, cuisine, plusieurs cabinets, construit à double étage avec un superbe jardin, tenant d'une part à la ci-devant église de Habarcq..., est estimé 14250 livres et adjugé, le 13 Pluviose an III ? 0 Pierre-Guillaume-Joseph Distinguin, d'Arras.

**L'un des propriétaires du XIX<sup>e</sup> siècle a fait fortement remanier et enrichir le château, comme en témoignent les pierres épannelées qui en alourdissent les lucarnes, le fronton central et les cartouches curieusement placés sur la façade. Choisi en 1940 pour accueillir l'un des premiers états-majors britanniques, l'édifice a souffert après la guerre d'une longue période d'abandon.**

**Bordée de grilles et de dépendances créées au XIX<sup>e</sup> siècle, l'esplanade gazonnée qui précède la façade sud a été coupée par la rue Elle se prolonge en une perspective oblique, tracée en direction de la vallée, au-delà d'une petite tour ronde en pierre, élevée sur une base saillante parementée en damier de silex et de grès. On reconnaît plus loin d'autres vestiges de dépendances, partiellement reconstruites au XVIII<sup>e</sup> siècle et depuis longtemps converties à usage agricole : deux anciennes portes, soulignées par des moulures en anse de panier, et, dans la rue qui descend vers la vallée, une tour d'angle élevée comme la première sur une base appareillée en damier, mais plus élevée, faite de briques de couleur chaude et ceinte d'un cordon de pierre blanche. On y remarque plusieurs meurtrières orientées en flanquement et, au-dessus du creux d'une niche, une pierre verticale qui devait correspondre à un dais sculpté. 16<sup>e</sup>me siècle.**

Le château de Habarcq a été réalisé en pierre sur un soubassement de grès, il comprend un simple corps de logis dont la façade principale tourne le dos à la place. Ce frontispice est précédé d'une terrasse limitée par une balustrade de pierre. L'élévation des cinq travées est à deux niveaux que sépare un double cordon encadrant les allèges des fenêtres supérieures. Toutes les baies sont légèrement cintrées. Des pilastres à refends délimitent les angles de la construction et la travée médiane. Les encadrements des fenêtres de gauche sont aussi à refends, non ceux de droite. La travée axiale est coiffée au niveau de la toiture à la Mansart par une sorte de fronton cintré supporté par le prolongement des pilastres mentionnés plus haut, à l'intérieur de celle-ci est percée une lucarne, elle aussi coiffée d'un petit fronton semi-circulaire ce type de lucarne alterne avec des œil-de-bœuf pour les autres travées, la façade regardant vers la place reprend dans leurs grandes lignes les



dispositions qui viennent d'être décrites ; Ici la terrasse fait défaut et le soubassement est donc pleinement apparent ; au rez-de-chaussée comme à l'étage, un panneau de pierre s'intercale entre les fenêtres des travées extrêmes et les allèges de toutes celles de l'étage présente des refends continus. La seule façade latérale visible, puisque l'autre se trouve accolée à l'église est large de deux travées que sépare un pilastre à refends : les deux baies inférieures sont bordées par un balcon qui est limité par une très élégante grille en fer forgé, L'escalier en pierre avec rampe en fer forgé occupe le fond du vestibule central. Deux séries de pièces sont disposées de par et d'autre de cet axe. Sur la façade coté place l'on trouve un bloc de douze pierres en relief entre les deux fenêtres du 1<sup>er</sup> étage coté église qui devait servir à mettre une horloge astronomique.

Le château date du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il fut agrandi au XIX<sup>e</sup> siècle. Il se trouve accolé par son côté à l'église paroissiale; deux fenêtres dans le mur commun permettaient aux châtelains d'assister aux offices en restant dans leurs appartements. Il est mis en valeur par une belle allée d'accès, d'une centaine de mètres plantée de marronniers. La propriété est entourée de murs et de belles grilles en fer forgé.

L'ancien château se trouvait dans le fond du parc, coté ouest. Celui qui a été rebâti appartenait aux **Douai** et fut racheté par M.Noël Tranain en 1893 pour en faire une résidence secondaire, celui de Fontaine-l'Étalon étant trop éloigné d'Arras.

**Les églises à flèche à crochets en Pays d'Artois**

**Des sculptures étonnantes**

Si la tradition attribue parfois une interprétation à ces sculptures, la signification reste souvent à chercher. Certains clochers comme à Mingoval présenteraient un véritable programme iconographique évoluant d'une face à l'autre de la flèche suivant la course du soleil et formant une représentation astronomique.

**Habarcq**

Le centre d'Habarcq est un bel exemple d'un ensemble seigneurial préservé avec le château des puissants châtelains entouré de son parc et accolé à l'église. Juste en dessous se trouve une vaste ferme dotée d'éléments de défense et des dépendances essentielles à la vie du village : four, moulin, malterie... De longs murs en brique et en pierre entourent une partie du domaine.

La grande ferme seigneuriale avec ses tours fortifiées aux angles, ses vastes granges, son pigeonnier et sa malterie dont la cheminée d'aération pivote grâce à une girouette qui représente l'emblème de la corporation des malteurs.

**L'église St Martin**

L'église d'Habarcq a été reconstruite en 1698 suite à un incendie. Elle est entièrement voûtée, ce qui est assez rare pour une église rurale et qui explique la présence de contreforts latéraux. La fenêtre flamboyante au dessus de la porte est surmontée de l'écusson du Comte de Lens et d'anges sculptés.

La flèche haute et étroite s'élanche au dessus de l'édifice.

Une drève (allée) de marronniers précède l'ensemble et se prolonge dans le village.

La découverte des églises à flèche à crochets est une invitation à une promenade au coeur du Pays d'Artois.

Ces sept églises couronnées de curieuses flèches décorées de crochets sculptés sont emblématiques du patrimoine rural des villages de craie de l'Artois et ne sont qu'un aperçu des multiples richesses du territoire.

Contacts :  
Office du Tourisme d'Arras - Tel. 03 21 51 26 95 - www.ot-arras.fr  
Service Tourisme CC Artois - Tel. 03 21 15 16 84 - www.cc-artois.fr

Circuit en 7 églises - Exposition en 7 parties

Église de Béthouy, Église de Camblain-l'Abbe, Église de Mingoval, Église de Bethouy, Église de Savy-Berlette, Église de Harbayville, Église de Habarcq





# Habarcq

Le centre d'Habarcq est un bel exemple d'un ensemble seigneurial préservé avec le château des puissants châtelains entouré de son parc et accolé à l'église. Juste en dessous se trouve une vaste ferme dotée d'éléments de défense et des dépendances essentielles à la vie du village : four, moulin, malterie... De longs murs en brique et en pierre entourent une partie du domaine.

*L'église n'est pas accessible au public car la voûte de pierre de l'église doit faire l'objet de travaux de consolidation en 2006.*



L'église est accolée au château des seigneurs d'Habarcq qui pouvaient assister aux offices depuis leurs appartements grâce à deux fenêtres percées dans le mur commun.



La grande ferme seigneuriale avec ses tours fortifiées aux angles, ses vastes granges, son pigeonnier et sa malterie dont la cheminée d'aération pivote grâce à une girouette qui représente l'emblème de la corporation des malteurs.



La découverte des églises à flèche à crochets est une invitation à une prome

Crochet sur la flèche du clocher





## 2° ) L'ÉGLISE :

L'église est particulièrement intéressante ; elle était à la fois église paroissiale et chapelle castrale. Les seigneurs d'HABARCQ ( L'église et le château y attenant furent reconstruits par Gilles de Lens, gouverneur d'Arras et Marie de Habarcq son épouse) lui ont consacré de lourdes sommes. L'église date de 1278 construite par Jehan de Habarcq couverte en paille, Brûlée en 1475, (Le village fut complètement brûlé par les armées de Louis XI pendant la lutte avec Charles le Téméraire tous les habitants et leurs bestiaux furent emmenés en captivité) elle fut reconstruite en 1544, rénovée en 1661 et réagrandit, et une nouvelle fois brûlée et reconstruite en 1678 ( couverte en tuile et paille) d'après une date inscrite à la croisée d'ogives au-dessus du chœur. On reconnaît les armes de Lens et de Habarcq aux portes du clocher et aux fenêtres de la nef. Elle fut rénovée en 1661 et 1708 après un ouragan en Aoust de l'année précédente et ensuite en 1720. **La tour est extérieure : Elle a été reconstruite en 1708 par Delaforge l'architecte du clocher de St Vaast.**

La porte Nord de la tour maçonnée en grès est surmontée à sa clef d'un écu des armes famille de Lens et d'Habarcq. L'archivolte en pierre était richement décorée d'un ange et d'autres personnages, aujourd'hui fort mutilés. Dans l'église, voûtes d'ogives, très simples. Une clef du chœur porte la date 1698 et un écu ovale sur manteau princier et sous couronne fermée. (Armes d'Egmont ) Des contreforts viennent renforcer le bâtiment. En effet le chœur et la nef étant voûtés.

L'édifice est complètement voûté ce qui, pour une paroisse rurale, est assez rare, cela exerce une forte poussée sur les murs et qu'il faut compenser.

Sur la face sud, deux fenêtres flamboyantes sont surmontées d'accolades ou d'archivoltes en accolade, ornées de crosses végétales et d'animaux; qui, à l'origine, eurent pour but d'arrêter ou de détourner les eaux pluviales sur la surface des parois. Les contre-courbes sont timbrées d'un écusson : celui du Comte de LENS et d'un ange aux ailes déployées ; de part et d'autre des animaux sont sculptés. Aux acrotères: Première fenêtre : écu échancré, écartelé de pleins (Lens). Supports: deux animaux; heaume cimé d'une aigle essorante; lambrequins.--Deuxième fenêtre, un ange aux ailes déployées. Le tout est fruste, et malaisé à distinguer d'en bas. Ces deux travées ont des contreforts ornés de niches. Deux autres travées et le chevet à trois pans sont éclairés par de grandes roses, à moulures prismatique.

La tour du XVI<sup>e</sup> siècle (antérieur à 1563) est adossée au flanc Nord de la première travée de la nef, qui flanque l'église au nord ouest, a une flèche en pierre dentelées, à petites ouvertures en tiers-point et crochets sur les arêtes; On la croirait aussi du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, si elle n'était pas datée au levant de 1708. (Genre Espagnol ). En 1728 le curé d'Habarcq était Jean Philippe BOUCHER.



La porte donnant accès de la nef à la tour est ornée, à son claveau sur la nef, d'un écu de grès, du XVI<sup>e</sup> siècle, blasonné plein: Armes de Gilles de Lens, mort en 1563, allié à Marie, dame de d'Habarcq morte en 1570.

Sous le clocher il existe dans un caveau en pierre bleu trois cercueils très anciens en plomb, renfermant, dit-on, le **Comte de Lens**, celui de **sa femme et d'un enfant**.

## LA NEF ET LE CHŒUR.

### Voûtes d'ogives très simples.

L'idée de bander des arcs sous une voûte pour la renforcer est ancienne. Les romains utilisèrent le procédé que l'on retrouve en Normandie au début du XII<sup>e</sup> siècle. C'est à l'époque gothique que se généralise cette technique. Une voûte quadripartie est celle qui couvre une seule travée et qui présente quatre compartiments ou voûtains, ceux-ci reposant sur deux doubleaux, les deux formerets et les quatre branches diagonales se rejoignant autour de la clef centrale.

Les voûtes du chœur montrent l'écusson des Egmont et la date de 1698 ( montées ou restaurées à cette époque )

### Chœur

En 1835, le chœur est pavé de pierres bleues. Ce travail mis à jour l'entrée d'un caveau ; sous le marche pied de l'autel de la Sainte Vierge ou l'on trouva 3 cercueils en plomb et très anciens renfermant dit-on, les corps de **Pierre et de Marie** et celui de **Gilles de Lens** (+1611). Ont été transférés sous le clocher.

*Le Père Ignace* qui a visité la plus part des lieux dont il parle, nous apprend qu'au moment où il écrivait, on voyait dans l'église le mausolée de **Pierre de Habarcq** enchâssé dans la muraille du sanctuaire, sous une voûte, du côté de l'évangile. Plusieurs ouvrages en pierres très bien travaillées en faisaient les ornements. **Pierre de Habarcq** était représenté avec sa femme sous un marbre autour duquel on lisait l'inscription suivante : "*Ci gisent Pierre d'Habarcq, chevalier, seigneur d'Habarcq, d'Aubigny-Le-Marche, Villers Chatel, capitaine de la garde de l'empereur, capitaine des villes et cité d'Arras, et Antoinette de Marquais, dame dudit lieu de Warlus, laquelle mourut le 24 Novembre 1529 et lui le 23 Octobre 1530.*"



Reliquaires : au fond du chœur de part et d'autres du christ, puis sur 2 coupoles : en pierres, reliquaires en bois de tilleuls sculpté ( 4 têtes d'anges et feuillages ) polychrome et doré, provenant de l'ancien autel de l'église.

Christ en bois moderne au fond du chœur ; la croix, comme la totalité des boiseries et lambris actuels de l'église ont été tirés du tronc d'un cèdre du parc du château, déraciné par la violente tempête de 1940 et donné par Mr Noël Tranin à l'abbé Taillard, curé de Habarcq. Le christ a été sculpté par celui-ci dans une poutre de chêne de l'ancien calvaire de Wanquetin.

## A L'INTERIEUR DE L'EGLISE :

On remarque quelques objets classés : les fonts baptismaux et deux colonnes en marbre veiné blanc et rose pied semblable ; la base manque provenant de l'ancienne cathédrale d'ARRAS et datés de 1593 ;

Deux belles colonnes de même marbre, à chapiteaux corinthiens d'albâtre, servaient d'encadrement à ces fonds. On les a mis autour d'un autel de N.-D. de la Salette. Je n'y ai pas vu la date 1593, indiquée dans l'épigraphe.

Une autre colonne du même ensemble, tronquée et raccourcie, porte un chapiteau en grès du XVI<sup>e</sup> siècle, servant de bénitier orné de feuilles à crochets, et d'un écu en losange parti: écartelé plein (Gilles de Lens) et fascé de 8 pièces (Marie de Habarcq).

Deux reliquaires en bois de tilleul du XVII<sup>e</sup> siècle peints et dorés.

Enfin, deux grands tableaux : la décapitation de St Joseph, du début XVI<sup>e</sup> siècle (1) et le reniement de St Pierre. Ajoutons un petit tableau du Christ en croix pouvant dater du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

(1) Un tableau tout semblable existe à Lille dans le bureau du pharmacien de la Charité.

Plaque de marbre gris, dans le mur intérieur Nord du chœur: Ecu d'Azur à l'écusson d'or chargé d'un lion couronné de sable, et acc, de 3 croix de Malte d'argent. à la bordure de gauche. De 8 étoiles d'or. Heaume de profil, cimé d'un lion issant de sable. (2)

A LA MEMOIRE.  
DE MONSIEUR ALBERT-MARIE -JOSEPH  
ASSELIN  
DECEDE A DOUAI LE 25 MARS 1838.  
A L'AGE DE 76 ANS.  
CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE  
DOUAI. ANCIEN SUBSTITUT DE M  
LE PROCUREUR GENERAL  
AU CONSEIL D'ARTOIS

(2) Révérend. Armorial du 1<sup>er</sup> Empire Asselin de WILLENCOURT. Les armes conférées sous l'Empire à la branche de Willencourt DIFFERENT DE CELLES CI-DESSUS. Elles sont d'or à l'écusson d'Azur chargé de 3 molettes d'argent, 2 et 1 à la bordure gauche. Ch. Du signe des chevaliers légionnaires. Les deux ex-libris du conseiller Asselin (l'un du temps où il était substitut du procureur général, l'autre qui le qualifie conseiller à la cour royale de DOUAI) portent les mêmes armes que la plaque de l'église de Habarcq.

ET DE DAME  
CHARLOTTE FRANCOISE ERNESTINE  
THIEBAULT.  
SON EPOUSE DECEDEE A DOUAI LE 15  
DECEMBRE 1845. A L'AGE DE 74 ANS  
INHUMES AU CIMETIERE DE DOUAI  
PRIEZ POUR LE REPOS DE LEURS ÂMES.

Autre en face, au sud

+ (1)  
A LA MEMOIRE DE  
MADAME MERLIN  
NEE  
DE LALLEAU DE BAILLIENCOURT  
DIT COURCOL  
DECEDEE A PARIS  
LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1877  
AGEE DE 43 ANS  
MULIEREM FORTEM QUI INVENIET.

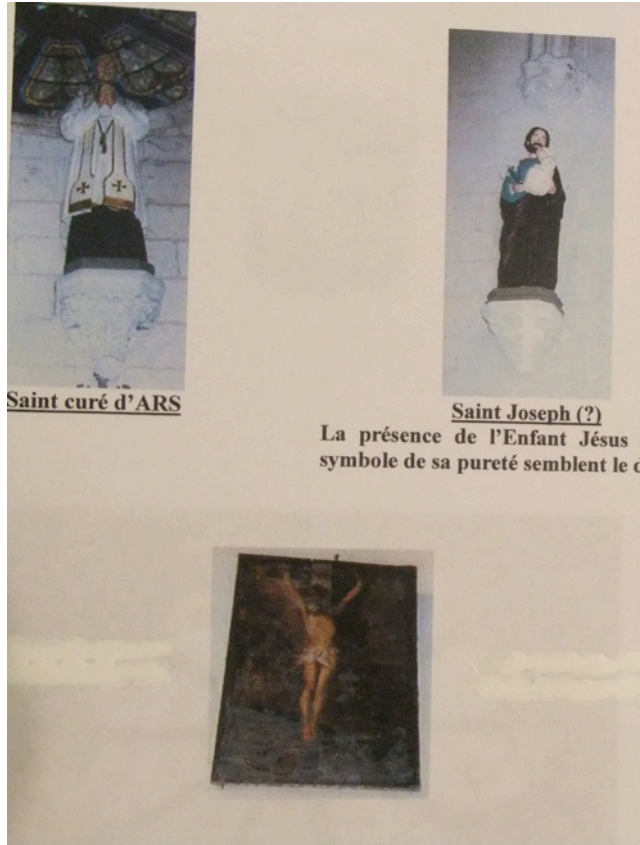
Mention d'inhumations anciennes en l'église d'Habarcq:

" Par ung sabmedy xxiii e jour d'octobre l'an xxxv (1535), environ 6 heures du soir, termina de vie par mort noble et puissant sir Messire Pierre de Habarcq, sir dud. Lieu. Cappitaine de la garde de l'Empereur, gouverneur et cappitaine des villes et cité d'Arras, lequel fut mis en terre en l'église dud. Lieu de Habarcq...Et y avoit les bannières des armoiries des quatre cartiers dud.sr, assavoir Habarcq, Contay, Lallaing et la Viéville."

Le lundy second jour de décembre XVe XXXVIII termina la vie par mort au villaige de Habarcq noble St Pierre, baron, sr dud. Lieu. Filz de noble sr Pierre de Habarcq ? chlr, en son vivant



cappitaine de la garde de l'Empereur et cappitaine des ville et cité d'Arras, et de noble dame Mme Anthoinette de Markais, lesquelz sr et dame sont tous enterrés aud. Lieu de Habarcq, Dieu voeulle avoir leur âme en paradis Amen. "





Bénitier orné de feuilles à crochets et d'un écu en losange parti écartelé plein (Gilles de Lens) et fascé de 8 pièces (Marie d'Habarcq XVI<sup>ème</sup> siècle).





Écusson des Egmont au dessus de la porte du clocher.

**7/6/1922** : Demande de classement de l'église comme monument historique

**1923** : D'après le livre des délibérations du conseil.

Réparation de la tour de l'église et autres travaux en mai 1923, réalisé par Anatole Bar de Savy-Berlette 4880 francs.

**1924** : Janvier : Réparation des vitraux de l'église par l'entreprise Fourmaintraux de Boulogne sur Mer. Coût des travaux : 2300 francs.

**2014** : Mars : Réparation du vitral au dessus de la sacristie.

RS

cial  
URT

0,25 F



al et ses hommes pourront  
dans la pierre en souvenir.

Ce nouveau coq va prendre la relève de celui qui avait été posé il y a une quinzaine d'années. Il se fait d'abord graisser la patte afin de mieux servir de girouette.



## RENOVATION DE L'EGLISE EN 1966/1967.



Le conseil municipal , le garde champêtre, le secrétaire de mairie, les ouvriers de la rénovation.  
De gauche à droite : Mr Lépilllet, secrétaire de mairie, Descendre George, Courcol Emile, Bolin Emile  
conseillers, Sévin Julien Garde champêtre avec le coq, Mr Rouget Maire d'Habarcq, Delaby Jean  
conseiller, Bolin J C , Leclercq Jules, Viart Eugène conseillers, les deux ouvriers qui vont reposer le coq.

## **RENOVATION DE L'EGLISE EN 2009.**

**Le 11 AOUT2003** : \_ARRÊTE DE PERIL , Fermeture de l'église au public. La voûte s'affaisse des travaux d'étayages sont entrepris afin d'éviter la chute de pierres et limiter les dégâts

**OCTOBRE 2004** : Suite à l'enquête réalisé par Mr BISMAN Architecte , il apparaît que les désordres des voûtes de l'église seraient dus à une détérioration importante de certaines parties de la charpente.

( Coût estimés 350000£.)

### **TRAVAUX REALISES ET TERMINES EN 2009.**

Renforcement de la charpente , deux poutres ont été remplacées – réfection totale de la couverture –La voûte à été consolidée , renforcement des encrages intérieurs – réfection totale de la façade cotée Mairie – réfection électricité. 340000 £ de travaux







# LA CLOCHE.

HABARCQ a une cloche fondue par Gouvenot et Beaudou en 1770 je pèse 550 Kg refondue en 1883 mon poids actuel est de 495 kg

Electrifiée depuis 1992, elle sonne les heures de 6 h à 22 h et un coup à chaque demi-heure. " L'Angélus " carillonne tous les jours à 12 h05.

.L'inscription portée sur la cloche de l'église SAINT MARTIN.

Epigraphe gravée sur la cloche pendue au sommet de la tour du clocher.

" JE SONNE POUR DIEU LA FRANCE LA LIBERTE ET L'ARMEE - MON NOM  
EST MARIE MARGUERITE.

MA MARRAINE DAME MARIE CAROLINE MERLIN DEMEURANT AU CHATEAU  
D'HABARCQ.

MON PARRAIN REPRESENTE LES FAMILLES COURCOL DE BAILLANCOURT DE GOYA  
ET DE LALLEAU.

J'AI ETE BAPTISEE PAR MGR LALLAIN CURE D'HABARCQ EN 1883."

§

## Il y avait autrefois trois cloches avec carillon à l'horloge ( 1633 – 1708)

Celles qui existaient en 1633 portées cette inscription :

" Très-Haut et très-puissant prince monseigneur le Comte d'Egmont et Gr d'Habarcq et autres lieux considérables, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant général des armées du Roy, très-haute et très-puissante princesse madame Duplessis-Richelieu, son épouse . M.P.L. De La Cressonnière, mon curé, m'a bénie ainsi que mes deux compagnes. Monseigneur Gui-Michel-Anastase Asselin, seigneur de Willencourt ,écuyer du Roy son preer en maîtrise des eaux et forts de la ville d'Arras, échevin en exercice et agent général de monseigneur le Comte d'Egmont, seigneur d'Habarcq, mon parrain, et demoiselle Augustine-Josephe Payen, épouse du sieur Goudemetz, lieutenant du D'Habarcq, marraine , 1770 ..... M'ont nommé Augustine."

Faite par les Gouvenot et Beaudon.

§

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL. 1792.

L'an mil sept cent quatre vingt douze premier de la République le trente et un octobre deux heures de l'après midi. Les membres composants le conseil général de la commune d'Habarcq, réunis au lieu ordinaire de leurs séances, le rapport et leur procureur de la Commune, considérant qu'il existe dans le clocher du dit lieu, trois cloches et qu'une seule pourraient entièrement suffire pour le service du culte considérant en outre que les voies et chemins de ce village, traversé au surplus par la route d'Arras à Avesnes le Comte exige une dépense considérable a laquelle ne peuvent subvenir les sommes additionnel de cette municipalité, considérant enfin que s'est une absurdité morale de laisser exister dans une tour des fonts morts tandis qu'on pourrait les employer à des objets d'utilité général, et pourrait par ce moyen aux citoyens indigents de cette municipalité, un recours favorable, qu'ils acquerront au moyen des travaux que leur procurera la réparation des chemins. Ont résolu que les deux plus petite cloches seront dépendus, vendredi prochain dans l'après midi et conduite dans les plus bref délais a la fondry établie en la ville d'Arras, pour y être échangé contre de la monnaie de billou, conformément à la loi, et le produit de cette vente être versé dans la caisse du percepteur de cette commune et être ensuite employé par les officiers municipaux sous l'inspection du conseil général de la commune à la réparation des chemins et autres travaux utiles pour l'avantage de cette commune bien endettée.



# LA FERME FORTIFIEE.

Au sud, le cadastre de 1836 montre une ferme fortifiée rectangulaire, de 90 mètres de long (Nord sud



sur 65 mètres de large, avec des tours d'angle et, semble t'il, une tour porche quadrangulaire au milieu du coté ouest. La courtine Nord et la moitié de la courtine sud ont déjà disparu.

Elle constitue un ensemble typique de l'Artois: ferme en carré avec une tour à chaque coin.

Le bâtiment sud est une vaste grange de 70 mètres de long sur 9 mètres de large avec dans le mur sud, des meurtrières à grand champ de tir. La charpente en chêne est très ancienne et assemblée par tenons avec une très belle poutre faîtière.

Un donjon carré en pierre et brique est utilisé comme pigeonnier et comme sur les autres bâtiments de la cour, on peut voir un écusson au claveau de la porte (cette partie appartient maintenant à Monsieur et Madame DELECROIX Philippe. Transformée en maison en 1997.)

La partie Nord est occupée par l'habitation et la malterie de Monsieur PECQUEUR. La cheminée de la malterie, construite sur les vestiges d'une petite tour carrée, porte encore aujourd'hui la vieille enseigne girouette de la corporation des malteurs (fin 1800): un ange ailé souffle dans sa trompette proclamant la prospérité de la cité. L'enseigne est du XIX<sup>e</sup> siècle; on peut la voir encore en d'autres endroits, AIX NOULETTE, IWY par exemple.

(Viens d'être remplacée à l'identique par Monsieur BETTE 2007). L'habitation et la malterie appartiennent depuis 2009 à Mr et Madame CAPRON Nicolas.....

Des quatre tours, il n'en reste aujourd'hui que deux: la tour N.E. en pierre blanche (**1633**) dont le diamètre et la hauteur avoisinent 5 mètres et la tour S.O. construite en briques cuites au feu de bois (**1708**); son soubassement, en forme de damier, est constitué de pierre, briques et silex. Il ne reste qu'une tour pour la ferme (Construite avant 1563). L'ancienne tour à l'angle de la rue d'Avesnes et de la rue de la Ferme était encore présente en **1810** certainement construite en même temps que celle du bas avant 1563. Une deuxième (celle du N.E.) apparaît à l'entrée d'une ferme voisine. La partie N.E. de l'enceinte a été détruite lorsque a été créée la drève menant au château.





*Tour de la rue de la Ferme*



# LES DURS D'HABARCQ, LES HAUTS CAPIAUX OU GENS de la VACHE à COLAS

La réforme eut des partisans à HABARCQ ce qui explique qu'on a retrouvé des ossements humains qui témoignent que ce pays fut habité par de nombreux protestants qui, en effet, enterraient leurs morts dans les jardins ou enclos des maisons isolées ayant sortie sur champs, des tombes protestantes. Des liens de famille s'établirent entre les habitants d'HABARCQ et de WANQUETIN " enclave française en territoire espagnol " dont l'église réformée est l'une des plus anciennes d'Artois .

Du reste, longtemps avant la Révolution de 1793, **on faisait allusion à la foi peu ardente des habitants de ce village, en les surnommant les durs d'Habarcq, les hauts Capioux ou gens de la vache à colas.**

*Ce fut au 12<sup>ème</sup> siècle qu'eut lieu ce que l'on a appelé la révolte des Vaudois qui eut de grandes répercussions dans le royaume, et que l'autorité ne parvint pas à maîtriser.*

*Ce fut un moment extraordinaire où les Vaudois, premiers protestants, reprochaient au clergé ses immenses richesses, sa dureté aux pauvres et réclamaient, entr'autre, la traduction des écritures en langue vulgaire afin que tous puissent la lire. Les Vaudois eurent de très nombreux adeptes dans la région, qui furent surtout persécutés au 16<sup>ème</sup> siècle sous François 1<sup>er</sup>, qui les fit massacrer et excommunier.*

Le protestantisme, introduit par Calvin au début du 16<sup>ème</sup> siècle, avait fait d'énormes progrès parmi le peuple, dans toutes les classes de la société, chez la noblesse, exaspérée de voir l'église lui ravir ses privilèges, chez les bourgeois avides, chez les paysans torturés et, tous, voyaient là un moyen d'espérer un bouleversement des anciennes coutumes, un espoir d'une vie meilleure.

Et le Roi, mal conseillé, subjugué par les Guise et, surtout, par sa mère, Catherine de Médicis de sinistre mémoire, le Roi avait cédé aux pressions et autorisé le massacre de la St Barthélémy, le massacre des partisans de la réforme, qui commença dans la nuit du 24 août 1572.

Cette tuerie ensanglanta la France entière ce qui, loin de calmer l'ardeur des protestants, ne fit, au contraire, que l'attiser et le fameux Edit de Nantes, édit qui permettait aux Huguenots, aux réformés, la célébration de leur culte et les autorisait à occuper des postes civils, les postes militaires étant, malgré tout, réservés aux catholiques.

Des villes comme Arras, refusèrent toute présence protestante, allant même jusqu'à obliger ces malheureux à un recul de trois lieux à partir de ses limites.

Cette décision provoqua l'exode de nombreuses familles qui s'installèrent dans les communes des alentours.

La Maison de HABARCQ, **Hubert de Habarcq dit Arthus**, possédait à Wanquetin le château avec ses dépendances, des manoirs amasés et des terres. Trente sept manoirs et environ 390 hectares de terres et prés, exploités par leur censier Estienne de Bécourt.

Pendant la terreur, l'un d'eux détacha le Christ du calvaire, le traîna dans les rues et le brûla . Il mourut peu après dans d'atroces douleurs .

Après la révocation de l'EDIT de NANTES ( Avril ou Mai 1598 )et l'exode massif des habitants de WANQUETIN vers la Hollande, les protestants d'HABARCQ tentèrent de se faire oublier . Le culte clandestin fut organisé par des pasteurs itinérants .Une organisation fut créée afin de recevoir et de guider les gens qui se dirigeaient vers TOURNAI pour bénir leur mariage et baptiser les enfants . On l'appela l'église de la barrière . Adrien et Félix DERIGNY . en 1777 , Félix DERIGNY fils fut inscrit à son tour comme responsable régional.





## LE CROISEMENT DE LA ROUTE D'ARRAS ET DE RUE DE LA POSTE

### S'APPELAIT LE PLATRIER ....POUQUOI ?. MOT DEFORME ANCIENNEMENT LE PATRIER.

Cet endroit était placé devant la grille d'entrée du château lieu que le pâtre (berger) du château rassemblait les moutons et brebis du village et les siens pour aller faire paître les champs du châtelain après la moisson qui en ce temps là , les terres étaient pleines de mauvaises herbes dont de la » vauchelle » que les moutons adoraient, où ils les faisaient paître dans le parc du château dans une sorte d'enclos repliable de 20m x 20m environ, ce qui apportait à la terre de l'humus, engrais naturel.

Le pâtre vivait dans une roulotte dans le parc du château avec ses chiens.

### Qu'était Lécoutoir

Lécoutoir était le lieu ou l'endroit où les gens du village se rassemblés pour discuter cela pouvait être aussi un bistrot, à cet endroit il se mêlait toujours une personne très proche du Seigneur qui venait écouter les conversations qui se disaient et été rapporté au seigneur.

### Qu'était l'Afforages

L'Afforage était une taxe payée au seigneur par les taverniers et autres débitants de vin.

# EMPRUNT COMMUNAL.

Le corps municipal, élu le **23 juillet 1865**, Monsieur Alphonse BOUILLEZ Maire est toujours celui que nous venons de citer.

Quatorze pages du registre aux délibérations du conseil municipal rendent compte des problèmes qui retenaient en **1867** l'attention des élus de l'époque. Enumérons quelques questions à l'ordre du jour des neuf réunions du conseil :

- Le bureau de bienfaisance: nomination d'un membre.
- Dépenses de l'enseignement primaire: nomination des répartiteurs.
- Avis sur l'établissement à ARRAS d'un marché aux lins et aux laines.
- Le budget pour l'année **1868**.
- Chemin vicinaux, classement.
- Travaux de construction d'une maison d'école mixte.
- 

C'est en effet le **9 mai 1867** que le Conseil Municipal adopte le projet de construction d'une nouvelle école : " L'Assemblée,

" Vu les plans, devis et cahiers des charges dressés par **M. Carré, architecte** conformément aux dispositions établies par une circulaire ministérielle du **30 Juillet 1858** ; Considérant que la commune est obligée de louer un logement a son instituteur, celui dont elle est possesseur étant insuffisant ;

" Considérant en outre que la salle de classe est trop petite en raison de la population et du nombre d'enfants qui fréquente l'école ;

" Attendu donc que ces travaux de construction sont de la plus grande utilité ; est d'avis unanime d'accepter ce plan "

Les travaux de construction s'élevaient à **10716 francs**, la commune étant autorisée à emprunter **une somme de sept mille francs remboursable en 12 ans**, la participation demandée à l'état étant de **3000 francs**. La construction sera effective en mai **1868**.

Mais qui étaient les administrés des **édiles de 1867** ?

Nous avons pensé que leurs descendants aimeraient connaître les noms de ceux qui sont encore les leurs, pour certains. Peu de familles, il est vrai, ( quelques-uns unes cependant ), vivent dans les mur de leurs aïeuls et bisaïeuls ....

Nous avons donc reproduit la liste nominative des habitants **d'HABARCQ en 1866** et à l'aide du **cadastre de 1810**, nous avons essayé de faire correspondre le nom des familles et le numéraux cadastral correspondant .

**Photocopie du plan cadastral de 1810 .**

**Photocopie de l'état nominatif des habitants d'HABARCQ en 1866.**

## **Vente à démolir de l'ancienne maison d'école.**

" L'an 1868 du **19 Mai**, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire.

Monsieur le Maire expose que les travaux de construction de la maison d'école devant être commencés sans délai, la bonne saison étant déjà avancée, la vente de l'ancienne maison à démolir, suivant l'assentiment préalable du conseil municipal, ont dû être faite d'urgence pour ne pas apporter plus de retard dans la construction de la nouvelle école en l'emplacement de la vielle . Ensuite, comme il n'a été dressé procès-verbal d'adjudication de cette vente faite d'ailleurs aux enchères, le conseil municipal est appelé à prendre une délibération à ce sujet .

En conséquence, l'assemblée, pour plus de régularité, est d'avis de demander à Mr le Préfet, que le receveur municipal soit autorisé à faire la recette de cette vente dont le montant s'élève en principal à la somme de **450 francs** qui doivent être payés par le sieur **LEMAIRE DELAYENS**, marchand épicier à **HABARCQ**, adjudicataire de cet immeuble . L'époque du payement ayant été fixée à l'avance au **30 octobre** de la présente année . Et ont, les membres du conseil municipal présents, signé à l'original porté sur les registres.

**HABARCQ, dans la maison commune, les jours, mois, et an ci-dessus .**

Le procès- verbal des délibérations du conseil municipal en date du **16 août 1865** rend compte de l'installation du maire et de son conseil municipal. On peut y lire qu'a l'appel de son nom, chacun des membres de l'assemblée se levait pour prononcer le serment dont les termes avaient été fixés par l'article 16 du Sénatus-consulte du **25 décembre 1852** : " Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur."

En 1866 , l'instituteur communal est Mr Charles ROUGET, le desservant M Henri DELANGUE, l'officier de santé M Norbert TELLIEZ, le garde champêtre M Edouard BONNEL.

Le 12 mai 1870 une délibération du conseil municipal porte sur la vente d'arbres, du calvaire en particulier.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les arbres du Calvaire dépérissent puisque déjà quatre sur huit sont morts et que par ailleurs, trois autres malingres en face de la maison d'école gênent pour l'élargissement de la rue, qu'en outre pour ceux au calvaire, il a consulté Monsieur le curé qui croit convenable de ne pas les laisser dépérir. En conséquence, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur sa proposition.

L'Assemblée ,

Vu les motifs exposés par Monsieur le Maire et l'avis favorable de Monsieur le curé sur les arbres du calvaire est d'avis que ces arbres dont l'estimation ci-jointe faite par Darras Adolphe, charpentier à HABARCQ, montant à la somme de 250 f, soient vendus ; et la somme en provenant, affectée à leur remplacement par de jeunes tilleuls, et le reste à la pose de noyères à la maison commune.

Mais il convient de retenir, en 1870, le plébiscite du 8 mai, dont la fiche des résultats pour Habarcq est reproduite, ci-jointe. Voir Habarcq hier et aujourd'hui n°4

Que nous enseigne la lecture du registre des délibérations du conseil municipal. Un épais registre de six cent pages, couvre la période de 1857 à 1917 , dix pages sont consacrées à l'année 1856; on y découvre les problèmes qui se posaient alors à l'administration communale ; beaucoup d'entre eux préoccupent toujours les successeurs actuels des édiles communaux de 1866. les problèmes de budget étaient, il va sans dire, aussi aigus qu'au vingtième siècle! Les chemins vicinaux occupés une large place dans les soucis des élus ; de longs développements concernent en 1866 la conversation en tâches des journées de prestations non rachetées en argent ; cette conversation devait être également profitable aux prestataires souvent dérangés pour se rendre sur les travaux à jour fixe ainsi qu'aux chemins, car l'exécution en tâches permettrait de tirer parti de toutes les prestations, tandis qu'avec le mode d'utilisation en journées, une partie de ces prestations restait sans emploi faute de ressources, en numéraire, suffisantes pour les utiliser. Trois journées de prestations étaient à fournir en 1866 " pour les hommes, les chevaux, les bœufs, les mulets, les vaches, les mulets, les ânes et les voitures".

En 1866, on délibère sur les alignements proposés par MM. Les agents-Voyers pour la traversée du chemin de grande circulation n° 12 " Achiet-le- Grand à Houdain " dans l'agglomération du village : il s'agit de l'actuel rue du Pont. Un plan d'alignement est déposé en Mairie pour permettre aux habitants de connaître, " lorsqu'il s'agit de réparer, bâtir ect...les conséquences que peuvent avoir sur les propriétés particulières les modifications prévues " ....déjà, il y a cent ans! .

L'année 1866 est marquée par un fait qui concerne l'église . On sait que par la loi du 2 novembre 1789 , l'Assemblée Nationale avait mis " à la disposition de la nation" tous les biens du clergé. Les édifices religieux sont nationalisés et mis en vente de 1791 à 1800. L'Eglise d'HABARCQ est achetée pour 15000f, le 15 Fructidor an 6 , par Jean – Bernard GODART, marchand à ARRAS et Albert ASSELIN.( Propriétaire du château dès 1807, HABARCQ rentre en possession de son église , " par échange avec Mr ASSELIN DE TERRAIN COMMUNAL SUR LEQUEL CROISSENT DIX NEUF ARBRES. Mais une remise située dans l'actuelle entrée de l'église avait été réservée par Mr Albert ASSELIN: Le portail n'était donc plus, jusqu'en 1866, celui que nous connaissons; il se trouvait sous la deuxième des deux fenêtres flamboyantes du sud de la nef: on en voit encore nettement la trace grâce à la nuance des pierres et à la différence des joints plus épais. C'est le 1<sup>er</sup> AVRIL 1866 que le conseil municipal d'HABARCQ enregistre le don à la commune de cette remise en présence de Mr ASSELIN, juge au tribunal de CAMBRAI et fils de Mr Albert ASSELIN. La mairie garde dans ses archives la lettre suivante de Mr ASSELIN :au maire d'HABARCQ

" Monsieur le Maire,

" J'ai l'honneur de vous informer que sur la demande de Mr le curé et des fidèles je me suis décidé à abandonner à la paroisse toute la partie de l'église servant de remise et réservé par mon père lors de la session de l'église à la commune en échange de terrains communaux, me réservant expressément les deux fenêtres pratiquées dans le mur séparatif du château servant de tribunes, et autres servitudes qui pourrait exister. Ce terrain cédé a été approprié et rétabli au niveau de l'église aux frais de la fabrique et par dons volontaires.

Je vous prie de communiquer officiellement cette décision au conseil municipal à votre première réunion et de lui dire combien j'ai été heureux de trouver une occasion d'être utile et agréable à la commune d'HABARCQ à laquelle je porterai toujours le plus vif intérêt .

Veillez transcrire dans vos archives l'objet de cette communication. Agréez, je vous prie, Monsieur de ma considération distinguée . "

HABARCQ , le 20 Septembre 1865 .



◦  
◦ ◦

L' école primaire retient chaque année longuement l'attention du conseil municipal . Rappelons que le ministre de l'instruction publique de 1863 à 1869 est Victor DURY , historien, Inspecteur Général, qui aurait souhaité pouvoir décréter pour l'enseignement primaire gratuité et obligation ; au moins oblige –t'il toutes les communes de 500 habitants à avoir une école primaire . HABARCQ à cette époque songe a bâtir une nouvelle école ( qui se fera en 1868 ) . Les délibérations du conseil fixent le taux de la rétribution scolaire ( dix élèves indigents sont cependant, en moyenne admis gratuitement à l'école chaque année ), ainsi que le supplément de traitement alloué à l'instituteur et s'ajoutant au traitement fixe .Le 1er Novembre 1866 le conseil vote une indemnité de frais de chauffage et d'éclairage pour le fonctionnement du cours d'adultes.

◦  
◦ ◦

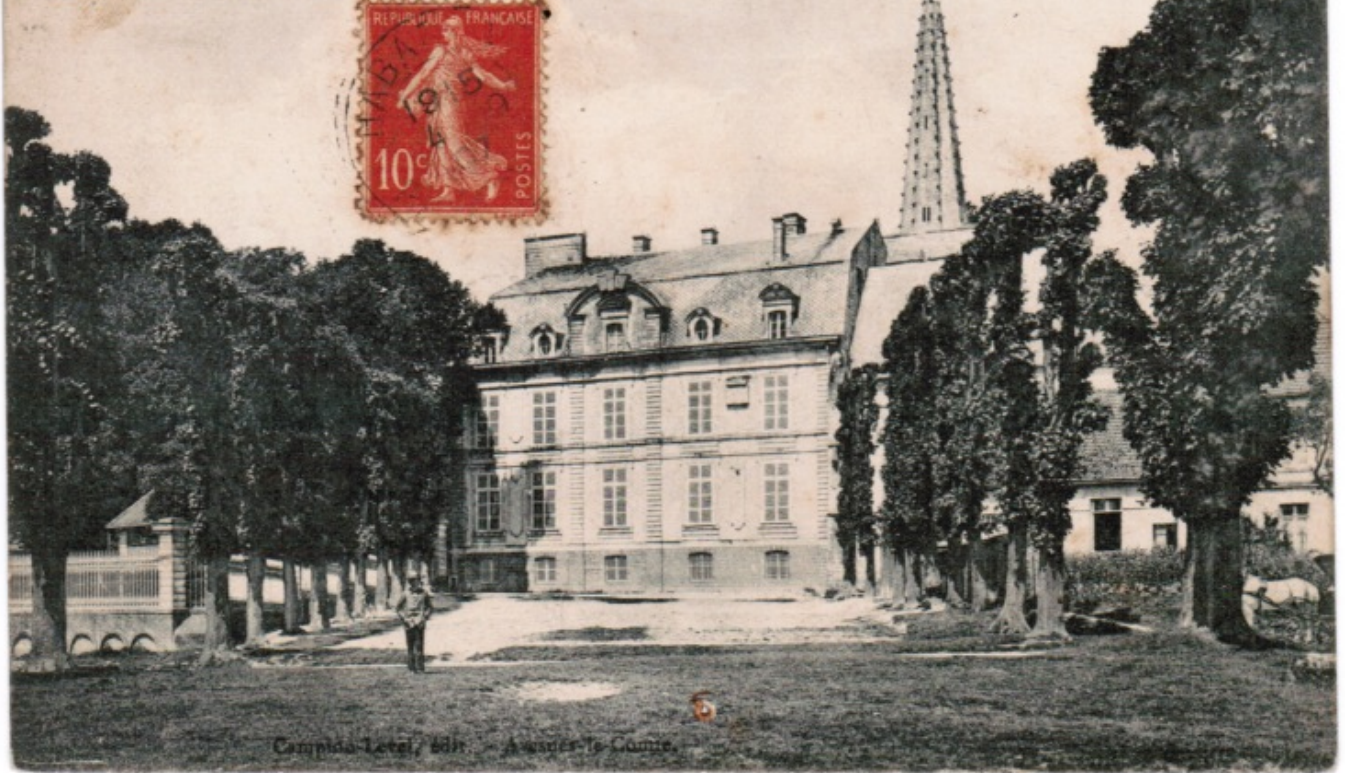
**1866:** C'est enfin l'année du dénombrement quinquennal . HABARCQ rassemble 411 habitants et 105 maisons . L'état nominatif rue par rue des habitants de la commune est particulièrement intéressant à consulter ; Le village compte quarante cinq cultivateurs, plus de soixante ouvriers agricole et domestiques, quatre jardiniers, trois cordonniers, et plusieurs ouvriers cordonniers, deux tailleurs, trois couturières, un marchand de toiles, deux maréchaux, cinq maçons, un tailleur de pierres, deux charpentiers, deux couvreurs, deux menuisiers, un charron, deux tonneliers, avec deux ouvriers, deux épiciers, ( et cordier ) un bourrelier, trois cabarets , un épureur de grains, un garde de bois, un marchand de vaches, un marchand de porcs, des "rentiers".

Tel était le tableau très général de la population en 1866.





Environs d'AVESNES-le-COMTE (P.-de-C.) - Château d'Habarcq.



Environs d'AVESNES-le-COMTE (P.-de-C.) -  
Château d'HABARCOQ, vue prise de l'arrière.



# MALTERIE

## Ancienne ferme Pecqueur.

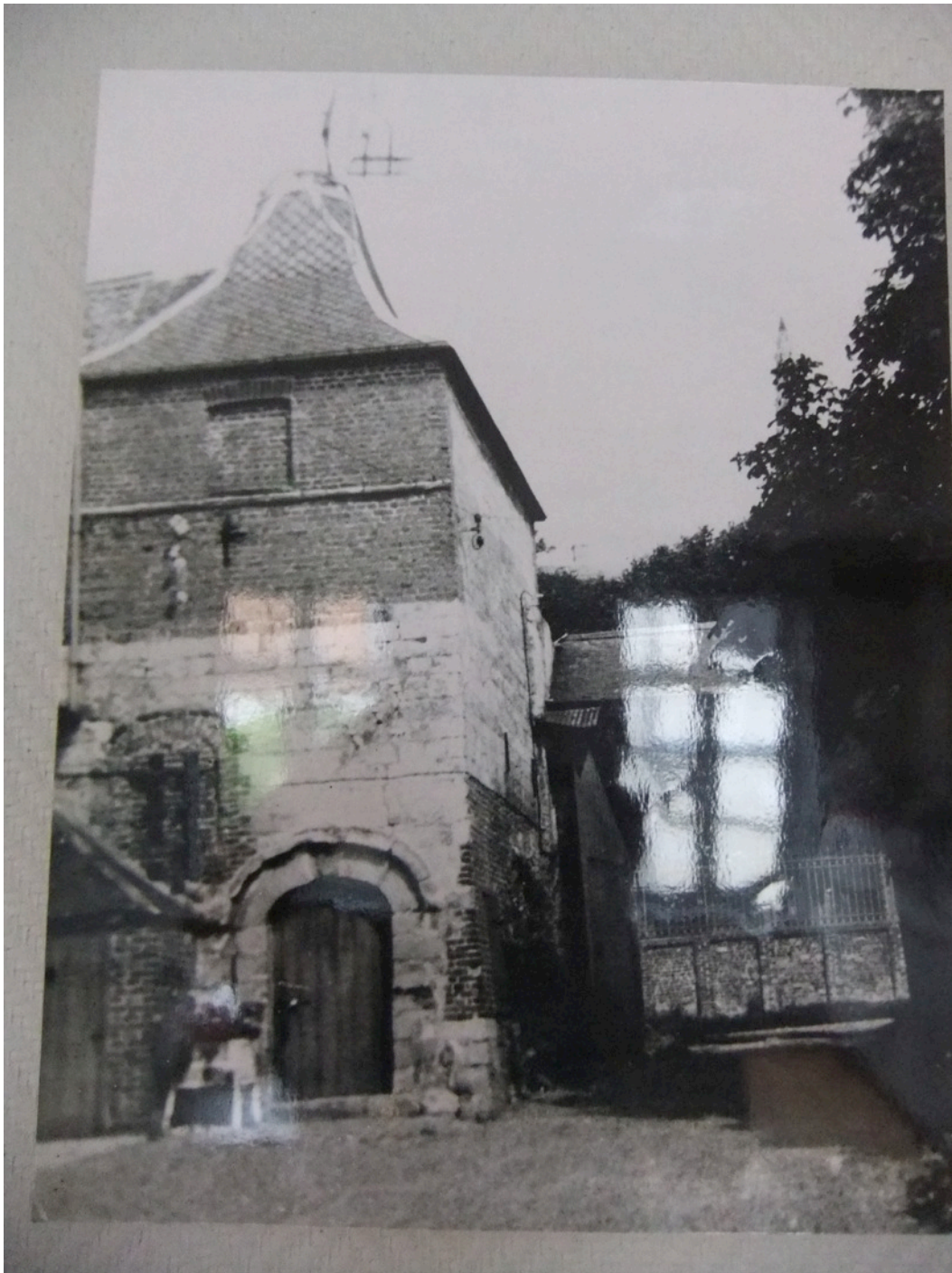
### La grande cense, ferme du château tenu par les lieutenants des trois derniers Comtes d'Egmont.

De l'autre côté de la rue du château : En face du château et de l'église qui lui est accolée, tous deux monuments historiques se dressent une ancienne ferme fortifiée, occupée autrefois par une malterie, avec sa touraille de séchage et de ventilation surmontée du héros sonneur de trompe.. La cheminée construite sur les vestiges d'une petite tour carrée. Daté du 15<sup>ème</sup> siècle ( certainement construite en même temps que celle de l'angle de la rue) '(date sous le toit 1745 +le nom de l'architecte transformation en malterie?) porte encore aujourd'hui un ange ailé qui souffle dans sa trompette proclamant la prospérité de la cité. Certain disent qu'il s'agit « Du roi des buveurs » emblème des malteries, toutefois il semblerait que cette enseigne soit l'une des dernières du P de C , alors qu'il en reste dans le Nord. Malterie fin 1800.

Entrée de sous terrain dans l'ancien garage reconstruit maintenant.

Le mur de séparation dans le fond de cour a été construit avant 1995 afin de séparer l'ancienne ferme des bâtiments, granges et pigeonnier.





### Dans la cave de la ferme :

Un ancien souterrain maçonné allait de celle-ci jusque dans l'ancienne ferme fortifiée qui permettait en ce temps là au censier de se réfugier en cas de guerre

Cette ferme fortifiée était certainement l'un des premiers châteaux féodaux d'Habarcq XIème Siècle faite en pierre. (Au paravent les châteaux féodaux étaient construit en bois.)

Achat par Marguerite Maton de la grande Cense à Habarcq 6/1617. Rachat de la ferme par le Comte d'Egmont.

# Quelques extraits d'archives d'Amiens en faveur du Comte d'Egmont.

18 / J 153/7 : Pièce relative : *Au démontage de pilliers et pose de deux bénitiers en l'Eglise du Dit Habarcq.*

De la part de Casimir Pignatelly d'Egmont par-devant les lieutenants et Gommiers du Fief de la terre et Baronnie d'Habarcq à l'intention du Sieur Dambrine Procureur pour affaire de la Dite Baronnie. En vertu de la publication du Sieur Boursez, Prestre Curé du dit Habarcq de lui signez. Et en conséquence de l'ordonnance de son Altéze. (Altesse). Madame la Comtesse d'Egmond comme procuratrice de Monseigneur le Comte d'Egmont Seigneur du Dit Habarcq, contenu que les deux pillets de marbre et de pierres étant posées aux deux cottés du marche-pied de l'Autel du Cœur de l'Eglise dut dit Habarcq seroient ostés comme estants invités et contraire à la cérémonie de cœur , sur lesquels les armes de feu Monseigneur Messire Gilles de Lens sont posées comme Seigneur du cœur et de la dite Eglise d'Habarcq, et este venus le présent procès-verbal pour faire au dit Seigneur et Dame Comtesse pour la consécration de leurs droit honorifiques, contenu que les deux dessus des pillets de griseries en sont posés. Les armes du feu Seigneur Messire Gilles de Lens avec les Armoiries y apposées ont estés mis et posés dans le cœur de la dite Eglise d'Habarcq peuser dans le chœur prez de la porte de la sacristie pour y servir de bénitier et l'autre dans la nef de la dite église au milieu des deux portes à usage de bénitier, et l'autre à l'effort que de plus le Sieur Boursez curé d'Habarcq signer avec nous le présent procès-verbal pour signer et valoir à Monseigneur Comte d'Egmont partout ou il appartiendra, ainsy fait les jours, mois et an sus dits.

Signés : Goudemez Antoine----- Comte d'Egmont.

Et P Boursez curé d'Habarcq.

*Droits honorifiques.* 20/09/1720.

Feu Monseigneur le Duc de Bisacha d'heureuse mémoire ayant bien voulu donner des marques de sa pitié dans l'église d'Habarcq par plusieurs embellissements et ornements dont il a gratifié la dite église ; il se trouve que la table d'autel étant reculée il reste deux pilliers de marbres et de pierres lesquels à cause de ce reculement non seulement sont inutiles mais encore sont contraires à

Du chœur. De sorte qu'il conviendrait de les faire oter, mais comme les corniches de ces pilliers se trouvent les armes du Seigneur qui les a fait poser. Le curé du dit Habarcq supplie Madame la Comtesse d'Egmont de vouloir bien par le même esprit de piété lui permette de faire oster les dits pilliers pour en employer

les pièces à faire un bénitier à l'entrée de l'église et un autre à la porte de la sacristie.

G.P Courtrer curé d'Habarcq.

## **Permission par Monseigneur,**

Au curé d'Habarcq de faire oter deux pilliers de marbre placé dans l'église d'Habarcq pour en faire deux bénitiers. La dite permission à la suite Monseigneur prise aux effets.

Enfin nulle est le procès-verbal de l'enlèvement des deux piliers pour l'usage ordonné et exécuté.

Guy Boursez.

---

### **(4985) BAIL a André Goudemez le 1/1/1767.**

Pardevant les notaires Royaux d'Artois soussigné sont comparus Mr André Goudemez avocat au parlement demeurant en cette ville d'Arras agent général. De très haut et très illustre Prince Monseigneur Cazimir d'Egmont Pignatelli par la grace de dieu Duc de Guedre et de Julier Comte d'Egmont prince de Grave et du St Empire Maréchal de Camp des Armées du Roy Grand d'Espagne de la première création Seigneur d'Habarcq et autres lieux, stipulant au nom de Seigneur d'une part, Marie Joseph Béliar veuve de Jacques Bridou , et Adrien Bridou son fils demeurant au moulin des quatres-vents stipulant tant en leur nom que ce nom tant fort de Jean François Bridou par lequel ils permettent de faire ratifier les présenter Incessamment et le faire obliger avec eux au contenant de se présenter d'autre part et reconnurent savoir. Ce premier comparant au nom d'avoir accordé à titre de bail et loyer au second comparant qui ont promis tenir au titre après afficher mis au portail de l'église d'Habarcq et autre villages circonvoisins tant un moulin a usage de moudre blé gérant au terroir du dit Habarcq avec la maison et batiments scien sur une pièce de terre contenant 6 boitelets ou environ où le dit moulin est a fin non du tout en jouir par les preneurs et non autre le bail de 9 ans continue a entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 1758 au rendage annuel de 300 livres Artois, que le premier promettant solidérement paier à Monseigneur, son receveur ou commis en quatres termes et paiement égaux de 3 mois en 3 mois faisant à chaque termes 75 livres dont le premier échéra au 1 avril au an 1758 et ainsi continuer ce présent bail durant pardessus et sans diminution duquel rendage, les preneurs s'obligent d'entretenir le moulin de toutes choses généralement quelconque et de le rendre en bon état à la fin de ce bail, sauf qu'a l'égard d'engros membres allés que solles, bien attaquer et autres a gros membres au cas qu'il convienne le renouveler. Mon dit seigneur sera tenu faire indiquer aux preneurs en nom et qualités les bois nécessaires à.....dans ce bois ou ils sont croissant lesquels les prendre feront tenu faire toiture, travailler et poser a leur dépend et le vieux bois qui tombera des réparations sera à leur profit, bien entendu qu'ils ne pourront exiger le renouvellement d'aucun des gros membres que lorsqu'ils seront par visite, ne

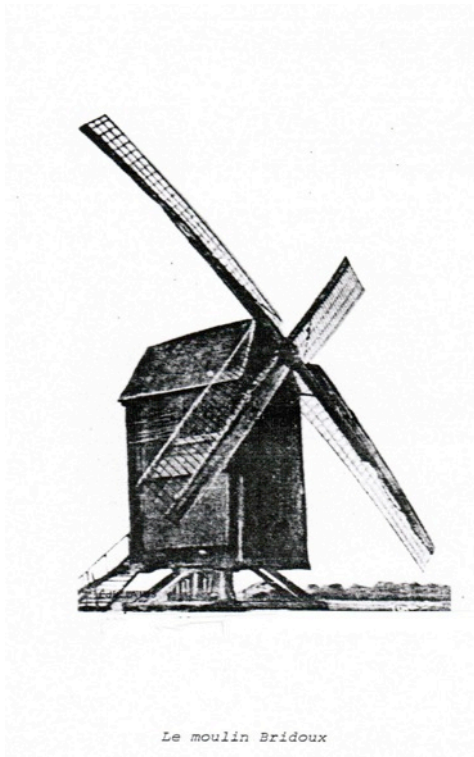


pourront demander aucune diminution sur leur rendage pour quinze jours de chômage, lorsqu'il faudra travailler au moulin n'y pour autre chômage faute de vent payeront en outre les dépenses pour chaque jour de diminution de la meulle étante actuellement au moulin, la somme de 10 livres auquel essais sera fait visite de la meulleet lorsqu'ils conviendra en mettre une nouvelle elle sera achetée par les preneurs et quand à l'augmentation ou diminution des poucisons elles seront fixés sur le prix de la valeur de la meulle et non sur.....le prix de 10 livres comme il se pratiquait c'y avant, et comme il n'a point et c'fait de visite suivant qu'il étoit parti au bail précédent , elle sera faite incessamment pour reconnaître les pocissons a effet d'être payé au dire d'expert, entretiendront les dits preneurs à leur depend la dite maison et le batiment proche, le dit moulin des réparations locatives et fourniront toutes les pailles nécessaires pour les couvertures plans. Ils feront toutes les toitures nécessaires pour mon dit seigneur le Comte d'Egmont aux ordres du dit François Goudemez. Seront encore tenus les dits preneurs sans aucune diminutions de charges les dits moulin, maison et terres de toutes ventes foncières et anciennes redevances si aucun des deux vingtièmes denier et de toutes autres. Position mise et a mettre durant ce bail et de tout en rapporter les quittances chacun an à leur dépend et ce nonobstant tous edits de prime ou ordonances des êtats a ce contraire auxquels ils ont formellement dérogés cessant quoy le présent bail n'aurait été passé, et si les preneurs étaient défailants de paies, leur rendage aux termes ci-dessus, il sera libre à mon dit Seigneur le bail le moulin, maison et terres à leur folle enchère a qui bon leur semblera sans aucune formalité de justice, aient été dit que les preneurs pourront remporter à leur sortie deux hangars et une petite étable qu'ils ont fait construire proche la maison de même que la grange mentionnée au bail du 17 octobre 1739, tout ce que dessus et accomplie sous l'obligation de leur biens y accordant farctés de droit acceptant à juger messieurs du Conseil d'Artois ce présent bail remis aux archives de la Maison d'Egmont du consentement d'une copie collationnée pour la décharge de dit notaire passé à Arras le 6 avril 1757.

( vieux français)

Signés : Goudemez et Comte d'Egmont.

Moulin Bridoux au quatre-vents.



*Le moulin Bridoux*

**Achat par Marguerite Maton de la Grande Cense à Habarcq  
(juin 1617)** (4945) 18j161/5.

1617  
11936  
Celle de  
habaug  
requis. s. m. l.  
Celle de

Le Jours de la venue de Jean de Juing Esq<sup>r</sup> d'Artois, Jours de  
Tournoy Esquis bailly d'Artois et fond. de ~~la~~ Lettres  
procuratoris specialles domus de Gauche et de la Roche Princesse  
dame Marie de Lins Contesse d'Egmont / pryncesse de Claur et  
et qualites par elle prise du J<sup>r</sup> d'Artois Esq<sup>r</sup> d'Artois et de la Roche  
qualite de procureur special recognu et assigne au J<sup>r</sup> de la Roche  
comptant de Marguerite Mafroy Dame de feu francors de la Roche  
femmes de la grande cause de habaug, la somme de trois mil  
huit cent cinquante florins et ce pour fournir aux deniers de  
la rattrainte lignagiere que Ladite dame Princesse et Comtesse  
de Claur son filz, allouente de Eustayz roideur et Martin  
de Claur sa femme demourant a habaug, aiant nagueres par  
de Ladite dame la maison et heritaige nomme vulgairement  
la petite cause du J<sup>r</sup> L'ieu aultre quarante mesures de terre  
labourables ou enbruy, laquelle somme ledit de Tournoy aus  
noy a promis et promet tenir en cour de rente et pour tout  
foeur assigne comme de fait par ces presentes il assigne a  
Ladite mafroy le rendage annuel desdites cause et terres selon  
le J<sup>r</sup> de la Roche et de la Roche et de la Roche et de la Roche  
et sa femme de commence a jouir du J<sup>r</sup> rendage du J<sup>r</sup> de  
de saint Andreu prochain sy avant tant et sy long temps que  
sra autrement convenu entre les parties, et pour plus grande  
assurances de ce et de ceulx accorde man assigne ou mise de  
ce fait aux biens terres et fruis de Ladite dame Princesse  
mesmes et de ceulx promes et presentes recognostre pardevant  
notaires ou autres officiers de Justice que besoyn sera et s'ensuyvra  
d'ny signe J<sup>r</sup> de Tournoy et Comte de J<sup>r</sup> Mafroy et de la Roche  
et fait escript ce que s'ensuyvra

Du de quib come Ladite Margt mafroy avoit court de cinquante florins  
pour par fournir s'ensuyvra de J<sup>r</sup> trois mil huit cent cinquante  
florins at present requis et obtenu du J<sup>r</sup> de Tournoy de parre et  
satisfait. Et son J<sup>r</sup> et requis par elle somme de cinquante  
florins quelle promet luy rendre et restituer a sa volonte  
L'origine de l'écrit de receisse est de la main de  
mains de son ex<sup>te</sup> de la main de la Marguerite mafroy  
le J<sup>r</sup> de la Roche et de la Roche le 1617



(4930) 18j153/9. Estimation de terres pour le Comte d'Egmont.



20.8.1751

20.8.1751  
L'An mil Sept cent cinquante un le huit d'apovres  
nous lieutenant et hommes de fiefs de la terre en  
seigneurie d'habard, ala requeste de qui felix  
comte d'Eqmons seigneur d'habard nous nous  
souvent transportes sur une piece de terres  
faite au terrain dudit habard contenant deux  
mesures ou environ, tenans d'une liste au  
grand chemin d'hermarville a avas d'autre  
liste a saint d'axe mesmes du domaine d'habard  
d'un bout au chemin dudit habard a Aubigny  
et d'autre bout a dix boitelies de Jean  
baptiste Maotelle de  
charges a s. v. de trois sols par ardis de  
laquelle piece de terres a jans este lue et  
examinee pour reconnaître les valeurs actuelles  
nous avons trouvees qu'elles valent la  
somme de six livres la mesure par chaque ardis  
et de deux cens livres la mesure de terre,  
pourquoy nous avons dressé le present  
verbal pour servir et valloir a ce  
seigneur comte d'Eqmons a l'encontre  
des administrateurs des biens ecclesiastiques de  
l'eglise paroissiale de s. anbaire a avas  
proprietaires en leur qd; qualite de ladite  
piece de terre, ainsi fait les jours mes  
et au luddits et avons signes



Le genéral  
antoinne ducis  
jean d'aucourt  
l'original



Estimations des terres par les officiers d'Habarcq à la demande du Comte-d'Egmont afin de fixer les droits Seigneuriaux. (4925) 18j153/10. (1739-1743)

153/10 Habard. 1751. 31. 2000  
 procès d'immeubles

maison de Lag. Mils. Sept. ans cinquante en le trente et un  
 C.M. 12. J. comte Nous lieutenans et hommes de loi  
 de la terre et seigneurie d'Habarcq se sommes transportés  
 de manoir et terres y compris les  
 a Habard pour a la requisition de M<sup>r</sup> François Dupouz avocal  
 en lats ledit seigneur de J. Alton Monsie<sup>r</sup> le comte d'egmont  
 seigneur d'Habarcq seigneur dudit Habard a effect de faire en  
 noblesse en fait  
 par Jean Philippe  
 Louis de Beaume  
 Desiguy de la

aux caducis  
 n<sup>o</sup> 877-977.

no 50.

ARCHIVES DE LUCHEUX  
 5109

no 58

Deux en manoir seant en la rue puitrel  
 contenant six boistelles pris en trois boistelles  
 estime ala somme de cent vingt livres  
 cy . . . . . 120<sup>l</sup> 0<sup>s</sup> 0<sup>d</sup>

Jours six de manoir de terres en fannours  
 vers le chemin de noyette tout de sous au  
 ch'aulaine, et delors au n<sup>o</sup> deliquy et autres  
 estime ala somme de deux cent livres  
 cy . . . . . 200<sup>l</sup> 0<sup>s</sup> 0<sup>d</sup>



no. 63

J'ay une demie mesure vers sixes cany  
tent de l'orte aux Brigitine d'arcus comme  
auxij de sous estime ala soume de deux cent  
livre  
cy . . . . . 200<sup>+</sup> 0 0 0

no. 125

J'ay une demie mesure six verges 47 quars  
tent de l'orte et de sous auxij de au net mou  
estime ala soume de deux cent livre  
cy . . . . . 200<sup>+</sup> 0 0 0

no. 129

J'ay deux soistetes trois verges et demie  
ala presente d'habard auxij moulin tenans  
de l'orte auxij de l'ignij et autres de sous auxij  
estime ala soume de deux cent livre  
cy . . . . . 200<sup>+</sup> 0 0 0

no. 177

J'ay quatre soistetes et demie aloison tenans  
de l'orte ala couture fauvel de sous auxij  
de l'ignij estime ala soume de trois cent livre  
cy . . . . . 300<sup>+</sup> 0 0 0

no. 11  
ce. n  
est  
De 1  
Deva

no.

u

u  
7  
7



no. 187. } Item deux boistels ou quars Jeanz en  
 ce numero } d'avois tant de deux liste aus. delignij es autres  
 est l'article } es de sous alad. cartier estime ala somme de . . .  
 de 139 ci }  
 devant . . .

no. 214 } Item une mesure tant de sous au cheuin  
 d'habard apres camp. es de liste a robert  
 d'avois estime ala somme de ~~quatre cent cinquante~~ <sup>deux cent cinquante</sup> livre  
 cy . . . . . 250<sup>0</sup>..0..0.

no. 248. } Item une mesure en saumon tant de liste au  
 brigittine d'arrois es de sous ala redente de  
 noyelle abhermaxille estime ala somme de quatre  
 cent livre . . . . . 400<sup>0</sup>..0..0.

no. 254 } Item trois boistels demandois non amaze ala boisse  
 tant de liste au portel Bontours es de sous au  
 cheuin d'habard a avois le soule estime ala  
 somme de cinq cent livre . . . . . 500<sup>0</sup>..0..0.

no. 253. } Item sept boistels tenans a six mesures  
 cette article } michel mathon es avois mesure de . . .  
 ne leur est } un seul estime . . . . .  
 pas comme }  
 les terroir }  
 de Berg }



no 257

Item trois Boistetes tent de liste alafure  
d'habard de sous a six mesures dunt mathon  
estime ala soume de trois cent livre  
cy - - - - - 300<sup>+</sup>..0..0.

no 311

Item une mesure tent de sous au cheuing  
d'habard averse lefont et de liste aux aiaux  
droits ian part fourier estime ala soume  
de trois cent livre  
cy - - - - - 300<sup>+</sup>..0..0.

no 336

Item une mesure seix verges deux tiers  
tent de liste au ..... guillemand d'hermarville  
et de sous a mathieu laurin estime ala  
soume de quatre cent livre  
cy - - - - - 400<sup>+</sup>..0..0.

no 355 article  
celle est  
renferme  
dans l'article  
462 ci apres  
pour le prise

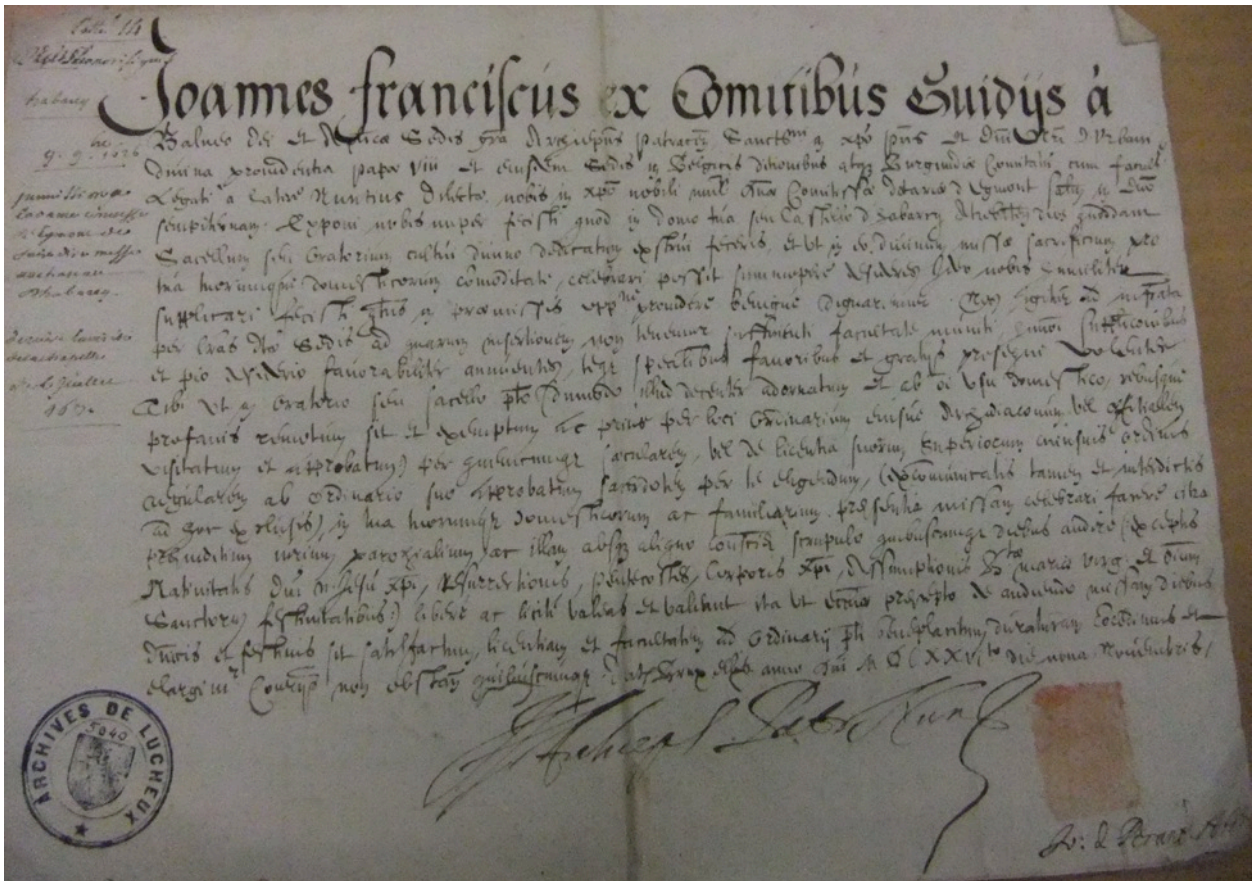
Item deux Boistetes et Demie de manoir amay  
tent a l'ave allave aux coruilles et estime  
ala soume de .....

no 402 f. f.

Item deux Boistetes tent de liste ayaul florens  
et alafure d'habard estime ala soume de  
deux cent livre  
cy - - - - - 200<sup>+</sup>..0..0.



**Actes en latin. Pièces relatives à des décisions concernant la chapelle du château de Habarcq et la réfection de l'église. (1565-1626-1661-1720)** (4898) 9/9/1626. 18j153/7.



4990 – 18j169/5.

**Réparations à effectuer au moulin de Habarcq 1608**

**La décharge de S dit Notaire pascé à Arras ce 6 autil 1757**

Goudemetz – Mary Joseph Belliard et Adrien Bridoux.

Aujourd'huÿ onze autil 1757 pardevant les notaires Roiaux d'Artois soussignés est comparu Jean François Bridoux dénommé au bail ci-dessus lequel après en avoir eu lecture afin..... a déclaré laquel et approuvés encor son consentement et promet d'acquiter pendant la durée du dit bail le rendage y repris solidairement avec sa mère et son frère comme aussi caution les autres clauses et conditions et acceptation à juger y repris. Ainsi fait les jours et an si dit.

J.F Bridou . Bossu.

Devant les notaires Roiaux d'Artois ont signés est comparu ainsÿ Angel Anastase ASSELIN Sieur de Willencourt.





**Estimation de terres par les officiers de Habarcq à la demande du Comte d'Egmont afin de fixer le montant des droits Seigneuriaux**

**( 1739-1751)** 4930 18 j 153/10

L'an mille sept cent cinquante et un 8/2 nous lieutenants est hommes de fiefs de la seigneurie d'Habarcq, à la requête de Guy Félix Comte d'Egmont Seigneur d'Habarcq nous nous sommes transportés sur les pièces de terres situées au terroir du dit Habarcq, contenant deux mesures ou environ tenant d'un bout liste au grand chemin d'Hermaville à Arras, d'autre liste à vingt deux mesures du domaine de Habarcq, d'un bout au chemin du dit Habarcq à Aubigny et d'autre bout à dix boitelées de Jean-Baptiste Wartelle. Charge à venir de trois sols Parisis laquelle pièce de terre ayant été vu et examinée afin de permettre de savoir sa valeur actuelle, nous avons trouvés qu'elle valoir la somme de six livres la mesure de terre, pour chaque année et de deux livres pour la mesure de terre, pourquoi nous avons dressé le procès verbal pour servir à valoir au dit seigneur Comte d'Egmont à l'encontre des administrateurs des biens est revenus de l'église paroissiale de St Auber à Arras propriétaires en leurs : qualités de la dite pièce de terre, ainsy fait les jours mois et an des dits et avons signés.

A – Goudemez – Antonin Lamour – Jean François Hénique.

4930.

20.8.1751

*pour le faire passer  
à l'abbé de Chabaud  
par le sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche  
au sieur de la Roche*

avec ledit  
n. 111

L'an mil Sept cent cinquante un le huit d'apovies  
 nous lieutenant et hommes de fiefs de la terre et  
 seigneurie de Habard, ala requeste de M. guiy felix  
 comte d'Eqmons seigneur de Habard nous nous  
 sommes transportés sur une piece de terres  
 située au terrain dudit Habard contenant deux  
 mesures ou environ, tenant d'une liste au  
 grand chemin de hermarville auvas d'autre  
 liste a l'ouest aux mesures du domaine d'habard  
 d'un bout au chemin dudit Habard a Aubigny  
 et d'autre bout a dix boitelies de Jean  
 batiste Maotelle de  
 chargés a l'ouest de trois sols par ardis et  
 laquelle piece de terres a jama été lûe et  
 examinée pour reconnaître la valeur actuelle  
 nous avons trouvés qu'elle valoit la  
 somme de six livres la mesure par chaque ardis  
 et de deux cens livres la mesure de terre  
 pourquoy nous avons dressé le present  
 verbal pour servir et valloir audit  
 seigneur comte d'Eqmons et encontre  
 des administrateurs des biens revenûs de  
 l'eglise paroissiale de St. amon auvas  
 propriétaires de leurfd; qualités de laditte  
 piece de terres, ainsi fait les jour mes  
 et an luddits et avons signés




Le gendarme  
 Antoine de la Roche  
 Jean de la Roche



Estimation de terres par les officiers de Habarcq à la demande du Comte d'Egmont afin de fixer le montant des droits Seigneuriaux. (1739-1755) 26/9/1755. 4931

Le 9<sup>me</sup> 1755  
Habarcq Colli 1<sup>er</sup>  
mouvement  
par le dit seigneur et de  
la terre d'Habarcq d'après  
la requête  
L'an Mil sept cent cinquante  
cinq nous Lieutenants et hommes  
de loi de la seigneurie d'Habarcq avons  
fait à la requête du procureur  
d'office de lad. seigneurie la prise  
estimation des immeubles ci après  
appartenans aux religieuses Augustines  
de la cité d'Arras situés au terroir  
dud Habarcq savoir  
Dix boisselles de terres tenans de terre  
à la vicairie d'Hermaville aujoietelle  
d'autre à Albert Godefroy, d'un sous  
aux S<sup>rs</sup> Deligny et autres d'autre  
sous aux héritiers yls ordonnés  
à la mesure de six cent quarante livres



ARCHIVES DE LUCHEU  
5110



Lesdites Mesures au<sup>de</sup> terroir tenues  
de liste au<sup>de</sup> pruvon<sup>de</sup> dewailly  
d'autre valayente d'habarg a  
hermesville, d'un sous au<sup>de</sup> seigneur  
cont<sup>de</sup> degnom d'autre ala couture  
du seigneur d'hermesville estime ala  
mesure deux cent quarante livre

Sez mesurer es demie tenues de  
liste a jean Baptiste Fourmier es  
autres d'autre liste a Louis Hurlet  
d'un sous au<sup>de</sup> Muller, d'autre au<sup>de</sup>  
dethieulaine estime ala mesure trois  
cent livre

La presente estimation faite en god

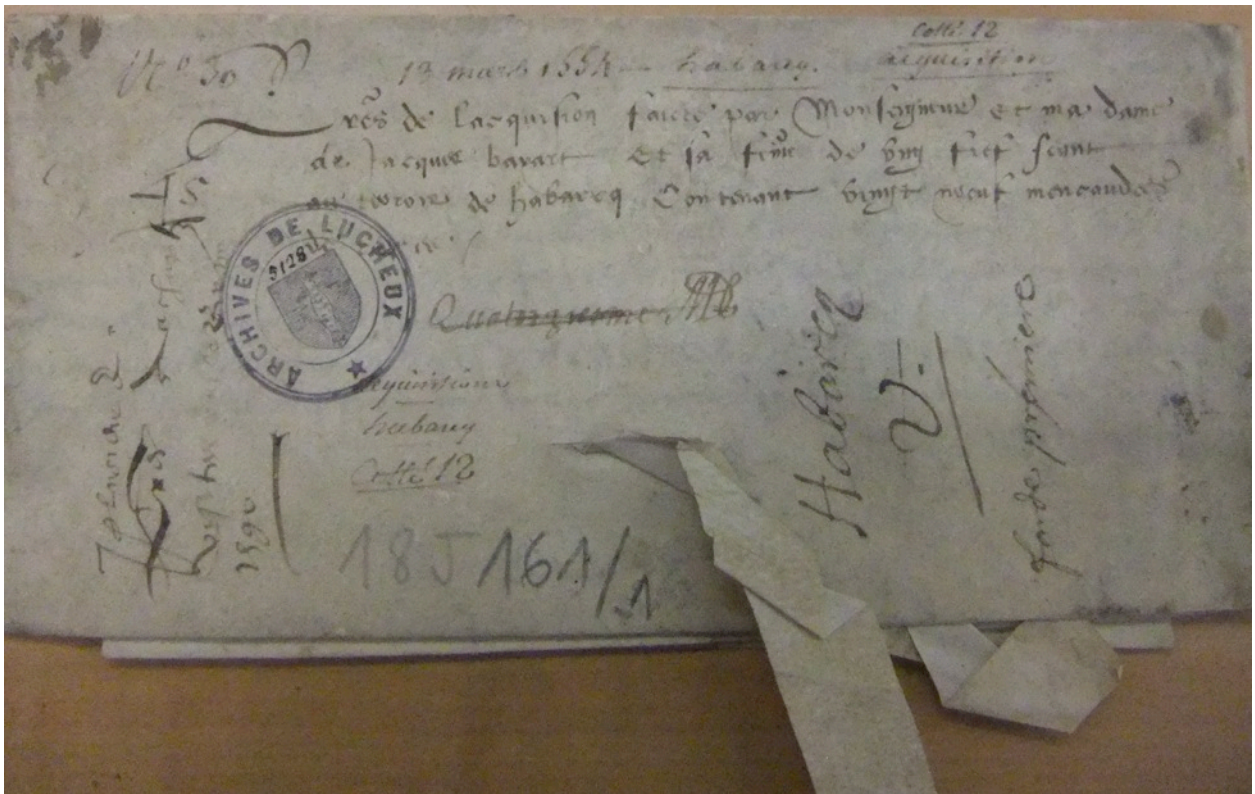


aux charges et redresser que  
doivent les terres et a leur situation  
fait a habareq le vint six de  
novembre mille sept cent  
cinquante cinq enfoij de quoi nous  
avons signe moi et au que dessus  
Et gardé avec l'intendant d'habareq  
JEAN FRANCOIS HENRIQUE  
Jean francois Le maire

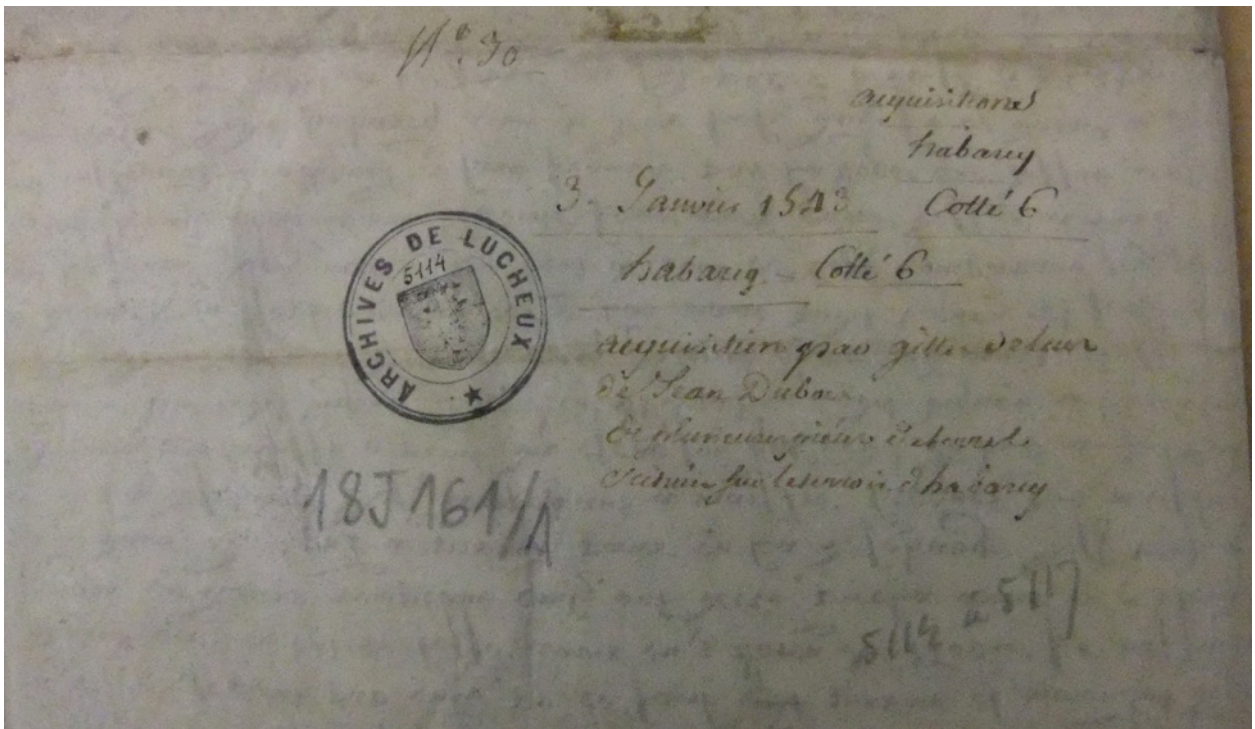
et xxv.



Acte du 19 mars 1554. Acquisition : Part Gilles de Lens d'une parcelle de terre venant de Jacques de Habarcq. 4959

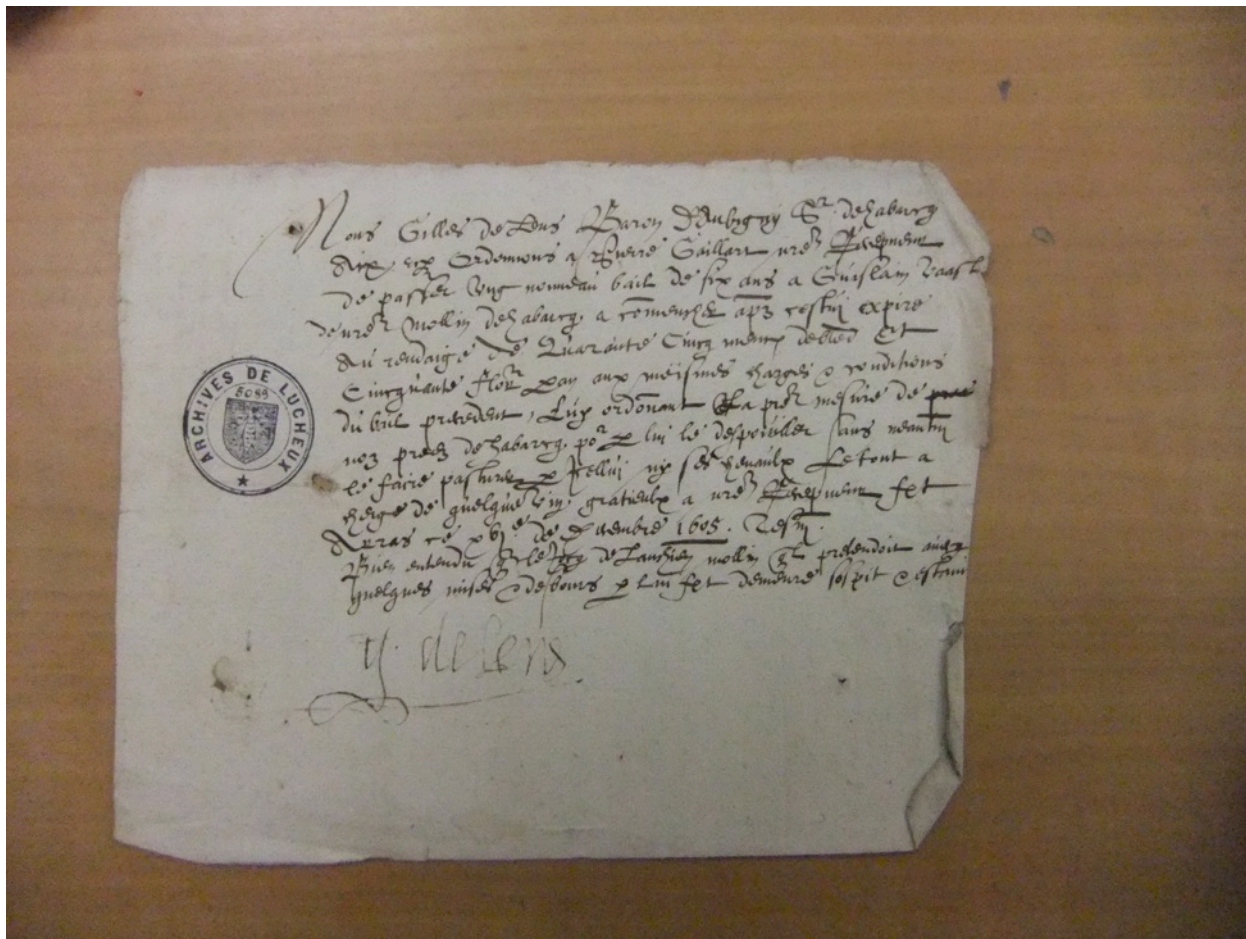


Acte du 3 janvier 1543. Acquisition de terre par Gilles de Lens à Jean Dubois. 18j161/1. (4960)

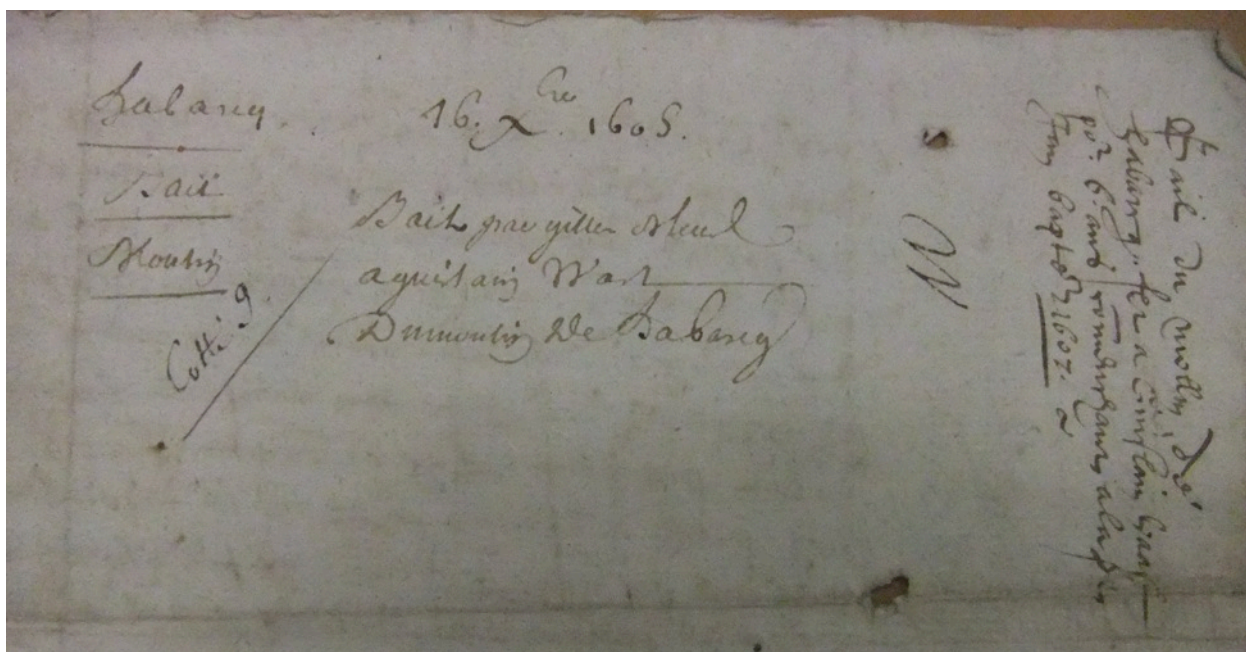




4975. 18j 169/5. Bail de Gilles de Lens Baron d'Aubigny et d'Habarcq à Gislain Vaast pour le moulin des quatre-vents. (1631)



Baux pour le moulin de Gilles de Lens à Guislain Vaast. (4976)  
Années 1605 et 1607






4961. 18j161/4. Acquisition pour Mr et Mme d'AIX d'Habarcq de  
Anne de Péron veuve de Louis de Beaufort de 11 mancaudées de  
terres en une pièce au terroir d'Habarcq. 15 mars 1544.

Habarcq  
acquisition  
Cote 8.

15 mars 1544.

Habarcq. Cote 8.

acquisition par M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> d'Aix  
de Anne de Péron veuve de Louis  
de Beaufort  
de 11 mancaudées de terres  
en une pièce au terroir d'Habarcq.





4960. 18j161/1. Parchemin du 9 avril 1551. Acquisition par Gilles de  
Lens de Saigner Clément de 7 mesures de bois au terroir d'Habarcq.  
4994 :

*L'an Mil sept cent dix huit le dix octobre au village d'Habarcq de la part de Haut et Puissant Seigneur Don Nicolas Pignatelli Duc de Bisacra Grand d'Espagne Chevalier de la Toison d'Or SS Père et administrateur des biens de très haut et très puissant Seigneur Procope Marie d'Egmont Pignatelli Comte d'Egmont Duc de Geldres Prince de Grave et du St Empire Baron des Aubigny, Habarcq et plusieurs autres lieux aussy héritiers immobiaux patrimonial fides commis et substitue de feu très Saint et très parcelllement Comte d'Egmont Duc de Geldres Prince de Gavres et du St Emigré S son oncle ensuite des assises Lenos publiès et affichés a Lyssn des messes et vèpres parroissiales du dit Habarcq et de plusieurs autres villages circonvoisins dimanche dernier.*

*Pardevant les notaires Roÿaux d'Artois de la résidence du bourg d'Avesnes le Comte on expose la vente au plus offrant et derniers disant..... sur la forme ordinaire.*

4995.4996.4997.4998.4999. 18j. -169/12

*La coupe des bois à pied tailly tombé cette année a couper dans les bois du dit Habarcq par portions d'une demi mesure chacune aux charges clauses et conditions que son définient.*

*Premièrement les adjudications des dites portions payerons comptans pour chacune portion soit petite ou grande douze Deniers à Dieu du sols au Sergent crieur dix sols de vins ordinaire sept sols six deniers pour obligation et escritures des présentes du sols six deniers pour les billets d'attaches, douze sols de recollement et par-dessus sont ce que de plus le vingtième denier principal de leur adjudication le tout es mains du Sieur Routart receveur du dit Seigneur en sai terre d'Habarcq. Demeurant en la ville d'Arras en argent sonnante et non en billets de monnaie et sans aucune diminution du prix principal de leur adjudication paieront es mains que dessus en sa maison en la ville d'Arras le prix général de leurs adjudication au jour de St Rémy prochain, ainsy en argent sonnante et non en billets de monnaie selon les grandeurs de parcelles ; d'une demi mesure ou environ sans chisir lesquelles pour contenance essés seront recollés par arpenteur juré de ce pays d'Artois aux dépens de plus ou moins de son adjudicataire sans qu'il soit besoin de les y choquer et sans pouvoir déduire aucune cause pour les carrières où placés et vidés. Seront tenus assiant pourvoir choisir aux portions à prix adjudgés de donner bonne et soliable caution au contentement du Seigneur et du dit Sieur Routart et même de les renforcer toutes les fois qu'ils en seront requis, aussy bien que de prendre billet du dit Sieur Routart pour pouvoir faire abbatre leurs portions avant la fin du mois de novembre prochain à peine que les portions a eux adjudgés seront revendue a leur folle enchère et aux dépens de ceux qu'y en seront défailant sur lesquels la coupe des derniers penaux sera excutoire s'il son froinie. Désiront les dites portions estre abbattues en dedans le 1<sup>er</sup> d'avril prochain et tirés hors du dit bois avant le quinze du même mois a peine qu'elles demeureront confisqués de plein droit au profit du dit Seigneur sur les simples rapports qu'en donnera le garde du dit bois pourquoÿ, cent qu'y singererons de ..... à leur portion de bois après le dit temps seront promÿs pour des délinquans et selon les placcarts ordonnance des bois. Laisseront les dits adjudicataires sur chacune portions quoÿ que non complète le nombre de soixante gallons où relais des plus beaux et mieux venans de l'orage du dit bois tous chênes s'il se peut en trouver, sinon les surplus des bouillards, charmes, cerisiers, et autres espèces, comme aussy 10 pièces de deux ages qu'y seront choisÿ par les officiers du dit Habarcq à peine de soixante sols parisis d'amende répartition des dommages si interesses pour chaque gallon ou relais qu'y se ..... manquer, ne pourront ainsy toucher aux autres bois réservés sans pareille amende que dessus ci jointes. Lesquels portions seront abbattues par les officiers du dit Habarcq et non par auttres, auquels ouvriers il est très expressement desfendü de prendre et emporter.....bois de sa dite portions.....que les contrevenants à la propriété destemps seront punÿ selon les ordonnances et placcarts pour l'entier payesment fournissement.*

*Le sobligé François bultel arpenteur asssermenté de ce paÿs et Comte d'Artois demeurant à Gouy en Artois certifie devoir filletter et récolter les quatres tailles du bois à pieds d'Habarcq tombée à couper en cette année mil sept cent dix huit le tout fait à la requeste du Comte d'Egmont Seigneur du dit Habarcq après le mesurage et parcelle fait a la duerant d'une demy mesure la portion jaÿ trouvé la première portion contenir cinquante deux verges, la deuzième portion contenant quarente quatre verges, la troizième portion contenant quarente neuf verges, la cinquième portion contenant quarente huit verges.*

*Et accomplissement de ce que dessus les biens présent et fichier des adjudicataires et ceux de leurs cautions demeureront solidairement obligez, sur lesquels le dit Sieur Routart où autres de sa part pourrons faire mise de fait rapport d'héritage, et main size aux dépens de dit adjudicataire, elizans domicile à la maison Ronquer Arras auccupans a .....messieurs du dit conseils d'Artois et autres interieurs sans les pouvoir destiner renonçans à toutes offre contraire. Laquelle vente se fait par le Sieur Dambrine Grand Bailly de Rumingssem et lieutenant général des Baronneries d'Aubigny en vertu de l'ordre demond Seigneur Duc de Bisacra en datte du vingt et un de sept dernier.....notaires soussignez et rendu a laquelle vente a fait procéder comme sensuit .....que leur espignes propres a.....illisibles*

5001.

L' an 1722 le 28 du mois d'octobre au village d'Habarcq de la Grace de Très Haut et Très Puissant et Très Humble Prince Monseigneur Procope Marie Antoine Charles Nicolas Augustin d'Egmont Pignatelly par la grace de dieu Duc de Gueldres et de Juliers Prince de Grave .....Comte d' Egmont héritier immobilier et patrimonial .....substitue des biens de la Maison d'Egmont , en conséquence dire affecter , miser aux offices dire messes et vespres paroissiales du dit Habarcq et plusieurs autres villages circonstants du lieu du dit lieu dernier Pardevant les notaires Royaux d'Artois soussigner ou exposer en rente au plus offrant ce dernier enchérisseur en la forme ordinaire la coupe de bois à pied taillé du dit Habarcq par portion d'une demi mesure chacune aux charges et clauses et conditions suivant: Sçavoir que les adjudications des deux portions payeront comptant pour chacune d'elles soit petite ou grande douze deniers à dieu, et un sol au sergent crieur dix sols terre ord...sept sols six deniers pour obligations et escritures des présents , un sol six deniers pour les billets d'attaches onze sols de recollement et pardessus le vingtième denier pareil de leurs adjudication, le tout comptant en moins du Sieur Routart Receveur du dit Seigneur Comte d'Egmont . Seront tenu les dit adjudicataires de payer le prix de leurs neuf portions au Sieur Routart en la ville d'Arras à son commis au jour de St Rémy prochain mil fois.....et encore le vingtième denier du dit principale de leurs adjudicataires autre charges cy dessus et sans diminutions du prix principal le jour payable en argent sonnans et non en billets de banque autres tels qu'il puisse estre sans frais , eux pour obliger le dit Sieur Routart ou sommer commis de diminuer le prix auparavant le dit jour de St Rémy

5011. 18j 169/3

**Habarcq le 7 juin 1689 .**

**Obligation au Sieur Goudemez, la ferme de la dite Cense d'Habarcq  
de se conformer aux clauses du bail de la Cense d'Habarcq.**

Comme il a plû à Son Excellence Monseigneur le Comte d'Egmont de m'accorder de grace spéciale modération de deux cent livres par chacun an des soys, huit et neuf années de la ferme d'Habarcq comme le Sr Hu^yn nous auoit fait auparavant pour les années quatre, cinq, six, de la dite ferme, nous vous en remercions très humblement S – Excellence, et promettons de biens labourer et cultiver les terres de la ferme pendant les dites neuf années conformément aux charges de notre bail et de continuer dans l'occupation de la ferme l'espace des dits neuf ans sans pouvoir y renoncer et d'en payer dans un an le prix restant au pardestus de la dite modération sans minération quelconque de notre dit bail pour le surplus de ce qui est dit dessus. Fait à Arras le septième de juin 1689.


Signé : Antoine Goudemez.

habarcq  
seigneurie  
Cotté's

Habarcq  
le 7<sup>e</sup> avril 1683

obligation des quideurs  
de la cense de Habarcq  
de la cense aux charges  
de la dite cense de la  
cense d'Habarcq moy  
à l'aveu de l'aveu

Comme il a plu à Son Ex.<sup>ce</sup> Monseigneur le Comte  
d'Egmont de m'accorder de grace speciale moderation  
de deux cent livres par chacun an des sept, huit et  
neuf années de la ferme d'Habarcq comme le 8.<sup>e</sup>  
Huy nous avoit fait au par auct<sup>r</sup> pour les années  
quatre, cinq et six de la d.<sup>te</sup> ferme nous en remercions  
tres humblement S. Ex.<sup>ce</sup> et promettons de bien labourer  
Et cultiver les terres de la d.<sup>te</sup> ferme pendant les dites  
neuf années conformement aux charges de nre bail  
Et de continuer dans l'occupation de la d.<sup>te</sup> ferme  
l'espace dedit neuf ans sans pouvoir y renoncer  
Et d'en payer dans un an le prix restant au paradesus  
de la dite moderation sans Innuovation quelconque  
de nre dit bail pour le surplus de ce qui est dit y  
dessus. fait à Arras le septieme de Juin 1683  
Antoine Goudemez



5016....18j 169/3.

**Déclaration de Pierre Delannoy, lieutenant, à propos de la négligence du prédécesseur d'Antoine Goudemez, fermier à Habarcq (1682, 2 avril), bail et obligation à Antoine Goudemez, fermier, de mieux entretenir les terres qui lui ont été confiées, (1683, 7 avril).**

Admis des officiers , fait à Mons le 2 octobre 1882.

Monsieur HUYN surintendant général des biens et affaires de S.E. Monseigneur le Comte d'Egmont Prince de Gavre et du St Emigré le Viceroy de Sardaigne.

Remonstre très humblement Antoine Goudemez qu'il a repris la ferme passé 2 ans la Cense d'Habarcq au prix de 1800 Florins annuellement, appartenant a sa Ste Majesté Monseigneur le Comte d'Egmont. En outre à condition de juger généralement toutes les propositions émises. Et a mettre de plus qu'il a donné en argent comptant, onze cents florins pour le vingt du terme de 9 ans, ou bon payoit seulement par an 300 rasières de blé à 3 florins la rasière, et de 300 florins en argent faisant ensemble 1200 florins sur quoy luÿ rabattait encore la miotié des 100éme portantes pour lors, annuellement environs 140 florins. Ce qui se peut voir



des comptes du receveur tellement que S.E. ne jouissent que d'environ 1060 florins faisant ainsy a noter que quelque n'a jamais payé avant rien Et nonobstant toutes ces graces. Et ce rendage là est il, qu'il s'y est ruiné. Et qu'il a tellement détérioré toutes les terres qu'elles ne valent à présent la moitié de ce qu'elles ont vallu auparavant ce qui est cause de l'erreur et du malheur du Remb pour qu'il mettoit tout son bonheur dans la bonté de ses terres outre qu'il se trouva encore extremment grave dans les dispositions qu'il a pris a sa charge qui montent à peine annuellement à plus de 500 florins pour la France ou il croyoit de passer avec 50 ou 60 florins par an coé ses predeseseurs estoit accoutumiez. Et coé son bail luÿ est laissé pour trois ou six ou neuf années à son choix , Et qu'ainsy après les trois premières années expirées il luÿ et possible d'y renoncer, il a esté obligé pour éviter sa ruine totale dont il estoit menacé et assuré en retenant plus lomgtemps la dite ferme au prix, de renoncer à son bail par act qu'il a fait signifier à Mr Routart Remy encore le dit remb... a une grandissime affection pour Sa Sainteté Egm et qu'il fait que les terres ne trennent à demeurer stériles n'y en fraîches. Si est t'il qu'en cette considération, Et en celle de ses parens ont tous sous esté ficelr. Et zéler fermiers de Sa Ste Majesté EG qu'il espère qu'on le préférera a un autre, puis que le Remb est content de retenir sa ferme aux mêmes clauses et conditions qu'auparavant, sauf qu'il ne rendra que douze cent florins par an qui est le plus qu'il puisse rendre, même qu'il ne les reprendra cause qu'il se retire vers une Seigneurie. La suppliant d'humilité susdite qu'en considération du promis, et pour le bien, et l'utilité.de S.E. elle soit permis de continuer le suppliant dans son bail avec diminution de six cens flz par an, ce qu'il importe de savoir à heure et à temps afin que les terres ne demeurent sans culture, estant constant que si on vient laisser à terme. La Dite Cense il ne se trouvera personne qu'en offre plus que le Remontrant. Quoÿ faisant.

Adressé des officiers  
Fait à Montbrun le 21  
Octobre 1682

22 avril 1682



Montbrun

B. B. B.

*Remontre d'antiquité pour le vin de France  
et de la ville de Montbrun, le 22 avril 1682  
par le sieur de la Roche, lieutenant  
au sieur de la Roche, lieutenant  
au sieur de la Roche, lieutenant  
au sieur de la Roche, lieutenant*

Monsieur Huyn sur Intendant  
général des biens et affaires de S. E.

vous devez être la g...  
ensemble l'aduis des officiers  
donné par une milite et  
quelque attestations, joints, nous  
avons givené au Suppléant

Monsieur le Comte de Gournon  
de Gournon et du S. Empire L. a  
Vice-roy de Sardaigne

de continuer la  
soutenance de la  
terre pendant  
trois années des  
le pied des six  
centz livres par  
chaque de l'...  
gros vin de  
autres trois années  
de l'année pour  
laquelle le Suppléant  
se pourvoit  
de l'année  
de l'année  
de l'année  
de l'année  
de l'année  
de l'année

Remontre tres humblement Arthoime Goudemer  
qu'il a repris a ferme passé deux ans la ceste  
d'Habareg au prix de 1200 florins annuellement  
appartenant a Sa M. Ex. Monsieur le Comte  
de Gournon, En outre a condition de payer également  
toutes les impositions mises, et a mettre de plus  
qu'il a donné en argent comptant onze cens flz.  
pour le vin du terme de neuf ans, ou son prede  
cesseur payoit seulement par an 300. rarières de  
terres a 3. florins la rarière, et de trois cens florins  
en argent faisant ensemble 1200. florins sur  
quoy on lui rabattoit encore la moitié des 100.  
portantes pour lors annuellement environ 140.  
florins, ce qui se peut voir des comptes du  
Receveur tellement que S. E. ne jouissoit que  
d'environ 1060. flz. faisant aussi a noter  
qu'il n'a jamais payé aucun vin, et  
non obstant toutes ces graces, et ce vendage  
si est il, qu'il s'y est ruiné, et qu'il a tellement  
deterioré toutes les terres, qu'elles ne valent

B. B. B.

Je soussigné promet après l'expiration des trois premières années de mon  
baill de continuer autres trois années et de payer par chacune d'elle, a  
raison de faire cens livres, et de satis faire aux autres charges de mon baill  
fait a Montbrun le 22 Avril 1682. en presence de moy Notaire Royal  
subsigné  
H. de la Roche



a present la moitié de ce qu'elles ont vallu aupar-  
rauant, ce qui est cause de l'erreur et du mal-  
-heur du Remt, puis qu'il mettoit tout son bonheur  
dans la bonté des<sup>tes</sup> terres, outre qu'il se trouua  
encore extrêmement graué dans les Impositions  
qu'il a pris a sa charge, qui montent a présent  
annuellement a plus de 500. florins pour la  
France, ou il croyoit de passer avec 50. ou 60.  
fl. par an cōe ses precedesseeurs estoient acoustumés  
Et cōe son bail lui est laissé pour trois ou six  
ou neuf années a son choix, Et qu'ainsij apres  
les trois premieres années expirées, il lui est  
loisible d'y renoncer, Il a esté obligé pour  
éviter sa ruine totale dont il estoit menacé  
Et assuré en retenant plus long temps la<sup>ste</sup>  
ferme au<sup>t</sup> prix, de renoncer a son bail par  
act, qu'il a fait signifier a M.<sup>r</sup> Roubari Com-  
de Sa M.<sup>te</sup> Reint a une grandissime affection  
pour S. E. Et qu'il scait que ses terres ne  
peuvent demeurer steriles ni en frische, si est  
il qu'en cette consideration, et en celle que ses  
parens ont toujours esté fidelz et Zeler fermiers  
de Sa M.<sup>te</sup> E. qu'il espere qu'on le preferera a  
un autre, puis que le Remt est content de  
retenir sa ferme aux mêmes clauses, et  
conditions qu'auparavant, sauf qu'il ne rendra  
que douze cens florins par an, qui est le plus  
qu'il puisse rendre, même qu'il ne le  
reprendra a cause qu'il se retire vers une  
Seig.<sup>rie</sup>



La Suppliant d'humilité susdite qu'en  
consideration du premis, et pour le bien, et  
utilite de S. E. elle soit servie de continuer  
le Suppliant dans son bail avec diminution  
de six cens flz. par an, ce qu'il Importe  
de scauoir a heure, et a temps afin que les  
terres ne demeurent sans culture, estant  
constant que si on vient a laisser a ferme  
La dite Cense il <sup>ne</sup> se trouuera personne  
qu'en offre plus que la Remontrant. Quoy  
faisant L. a

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HABARCQ

## Scéance du 14 Floréal an 11.

L'an 10 de la république Française le 14 Floréal en vertu de l'arrêté du Préfet du 23 Vendémiaire dernier relatif aux dégradations qu'ils existent à la tour d'Habarcq portant en premier que le Maire nommera des experts pour pourvoir à la visite de la tour constater les dégradations ainsy que les réparations qu'il est indispensable d'y faire et estre deux qu'après cette visite le maire convequera extraordinairement le conseil municipal pour délibérer sur les dépenses à faire pour les dites réparations et sur les moyens d'y subvenir.

En conséquence les deux experts nommés par le Maire du dit lieu pour visiter et reconnaître les dégradations les ayants constatés déclarer indispensable mais que la saison du mois de brumaire dernier époque à la quelle ils ont fait cette visite ne permettoit pas d'y travailler et qu'il falloit en proroger l'ouvrage jusqu'à la bonne saison.

Le dit conseil assemblé ayant entendu la lecture doit arrêter le rapport du dit expert on délibéré et arrêté pour subvenir aux dépenses des dites réparations de faire la vente de 35 arbres venus a maturités dans le cimetiere du dit lieu, et que le maire étoit autorisé le dimanche 25 du dit mois donner au rabais l'ouvrage sus mentionné après l'avoir préalablement affiché dans la dite commune et dans celles environantes.

**Signé.**

**0123 - 0124.**

**PREFECTURE DU PAS DE CALAIS.**

**EGLISE** à Habarcq. Le 15 Pluviose an 11.

Le Maire de la commune d'Habarcq au C... Préfet du Département du P de C .

**Citoyen.**

**Le Citoyen Asselin juge du tribunal criminel à Arras adjudicataire de l'église de notre commune** vient de la remettre sans aucune indemnité mais tout ce qui servoit au culte ayant été vendu, les croisées en étant démontées, il ne reste plus rien autre chose que les murailles, le conseil municipal étant assemblé lorsque j'ai rendu le compte de la commune pour l'an 10, je leur ai fait la proposition de prendre un mode, tel est celui de 6 centimes par francs sans l'imposition mais citoyens il existe dans notre conseil plusieurs protestants qui s'y sont opposés néanmoins c'est le vœu des autres ainsi que des habitans, le gouvernement nous a envoyé un succursaille, ils nous manque tout ce qui est nécessaire pour exercer ses fonctions, citoyen d'après l'arrêté des consuls du 10 Nivose relatif au renouvellement du conseil municipal avant le 1<sup>er</sup> Vendémiaire prochain, notre commune étant au dessous de deux mille cinq cent habitans d'après l'article trois de la même loi, il doit être renouvelé de cinq.

Si vous jugez à propos de remplacer les cinq citoyens qui sont : Pierre Bullot, Bridoux, Pierre Etienne Bonnel, Augustin Roussel, et Martin Jacques Clairret. Je vous propose les cinq citoyens suivant : savoir : Nicolas Lherbier, Aimable Vahé, Antoine Joseph Bullot le petit Charle dit Florent et Adrien Lemaire. Je vous prie de mettre le moindre retard qu'il vous sera possible afin qu'aussitôt après que vous aurez fait votre nomination que je puisse faire mettre à exécution votre arrêté relatif au citoyen Asselin, que vous m'ordonner de faire assembler le conseil pour prendre un mode afin de recommander la tour de l'église fractionnée par l'ouragan du dix huit brumaire passé.

Je suis avec respect.

Signés : Bullot – Larchillion.

0125



Actes du Conseil aux délibérations  
du conseil municipal de la commune  
de Habary

Habary  
Trav. Com. Jean. du 15. Flov. 84 11

En vertu de la République Française le quatorze  
Floval en vertu de l'arrêté du préfet du vingt trois Novembre  
deux relatifs au dégrèvement qui le concerne à la tour  
de Habary, portant art premier que le maire nommera  
des experts pour procéder à la visite de la tour constater les  
dégradations ainsi que les réparations qu'il est indispensable  
d'y faire.

Et art. Deux qu'après cette visite le maire convoquera  
extraordinairement le conseil municipal, pour délibérer  
sur les dépenses à faire pour les dites réparations,  
et sur les moyens d'y subvenir.

Encore qu'une des experts nommé par le maire  
d'art lieu pour visiter et reconnaître les dégradations  
les ayant constatés les avoir indispensables mais que  
la saison du mois de Novembre dernier époque à laquelle  
il ont fait cette visite ne permettait pas d'y travailler  
et qu'il fallait en proroger l'ouvrage jusqu'à la  
bonne saison.

Dit conseil municipal ayant entendu la lecture  
dudit arrêté et le rapport dudit expert ont délibéré  
et arrêté sous prétexte aux dépenses de dites réparations  
de faire la coupe de quatre vingt arbres vivants et naturels  
dans le cimetière d'art lieu et que le maire soit autorisé  
le dimanche vingt cinq d'art mois à donner au sieur  
l'ouvrage et s'acquitter après l'avoir préalablement  
affiché dans ladite commune et dans celles  
environnantes.



**Louis Ernest Comte d'Egmont Prince de Graves, et du St Emigré et  
Baron des Aubigny, d'Habarcq.&**

Sur ce qui nous a été remontré par Antoine Goudemetz, que la ferme de la Cense d'Habarcq. Et les droits de terrage, et de disme nous appartenans luÿ auroit esté laissée pour trois, six, neuf années a son choix, en rendant annuellement la somme de dix huit cent livres, et en payant tous les centimes, et autres charges généralement quelconques, qui seroient imposées sur la dite ferme, au lieu que ses prédécesseurs fermiers n'auroient rendu annuellement que trois cent rasières de blé, et trois livres en argent, ce qui ne faisait pas une somme de douze cent livres, et de plus en leurs diminutions au centimes par chacun an ; cependant ils n'ont pas laissé que d'y estre ruiné, et ont abandonné les terres de la dite Cense en très mauvaise état, ce qui l'auroit obligé longtemps auparavant l'expiration des trois premières années de son bail de renoncer à la dite ferme par act insinué à Guillé Routart sire Receveur, ainsy qu'il luÿ estoit loisible en conséquence de son bail, et depuis il se seroit pourvue au Sieur Huyn Sire, intendant lequel luÿ auroit permit de continuer le labourage des terres, sans que cela puisse porter un préciudice (préjudice) à sa dite renonciation ; et cependant qu'il se pourroit percevoir un nouveau bail, et deplus le dit Goudemetz nous auroit reprécenté trois attestations des Lieutenants de Noyelette d'Aines et de Hermaville du 27 et 28 de mars et le 10 d'Auril 1682 comme aussy l'aduis du Saint Sire Dubois, sire grand bailly , et une lettre du curé d'Habarcq du 16 du mois par toutes lesquelles pièces il prétendoit justifier qu'il auroit prit la ferme à un prix exorbitant, et qu'elle ne valoit pas plus que de douze cent livres par chacune année, de telle sorte, que suivant sa dite rémunération il se trouvoit obligé d'abandonner la dite ferme, en laquelle il se ruinerait absolument auxquelles remonstrances aÿant esgard nous aurons laissé a titre de bail ferme, et louage au dit Goudemetz, et a Marie Anne Mullet sa femme, de luÿ deuëment autorisée présens et acceptans la dite Cense, située au village de Habarcq a nous appartenant, consistante en maison amsé des granges, étables, et autres édifices contenans avec les jardins le nombre de cinq mesures ou environs : item trois mesures de préfrsins et prairies du dit Habarcq faisant les dix, onze, et douzième portions avec le pré nommé les Espinettes, contenans cinq boitelées tenans au pré aux Ozières, et au chemin du dit Habarcq à Montenescourt, et le petit pré nommé le pré aux Corneilles, qui estoit occupé cÿ devant par le fermier de la petite Cense du dit Habarcq , et par-dessus ce nombre de trois cent soixante deux mesures , trois boitelées de terres labourables , ou environ séantes en diverses pièces au terroir du dit Habarcq en ce compris le Courtil aux Baudets, ensemble les droits de disme, et paÿs aux environs cÿ deuans occupé par le Sieur Dubois dont des grandeurs situations habonde, et coster les dits preneurs se sont tenus contens pour en avoir bonne connaissance pour de tous en jouÿr par luÿ et Marie Anne Mullet sa femme le temp et espace de six ans consécutif, qui ont commencer au mÿ mars de la jointe année, et faire la première dépouille au mois d'aoust en suivant de la même année parmÿ, et moyennent ce que les dits preneurs l'un pour l'autre, et chacun pour le tout sans d'imision, n'y discussion, la dite femme autorize de son dit marÿ, non contrainte comme elle a déclaré, et comme est dit cÿ dessus ont promis et seront tenus nous vendre, et payer par chacun an a Sire receveur ou commis la somme de douze cent livres monnoÿée d'Artois a deux termes tels qu'a la St Rémy, et Pasques a chacun d'eux la moitié de la dite somme, dont le premier payement eschéra au jour de St Rémy de la 1<sup>er</sup> année 1683 et le second parfait de la 1ere année eschéra au jour de Pasques de l'année prochaine xby uy...uy. Et ainsy de continuer d'an en an aux jours le dit bail durant par-dessus lequel rendage et sans diminution d'yceluÿ seront les dits preneurs.

Huin ztendant général sur bonne requestre en datte du 6éme (sixisiesme) de novembre 1681 que par mon dit Seigneur sur bonne requestre.

La septiesme de juin 1683 fait Arras.

Le 10 de juin 1683.

Antoine Goudemetz.

# ELECTIONS MUNICIPALE A HABARCQ.

## En 1790. Elections du 7 Février 1790.

Assemblée dans l'église de 41 citoyens "tous jugés actif". Explications préalables par les lieutenants et gens de loi, Formation du bureau : Président, M. Delacressonnière ,curé ; Secrétaire : Adrien jos .Poulet ;Scrutateurs : Pierre Antoine Clairet, Jean François Révillon ,Pierre François Lemaire .Il faut deux tours de scrutin pour élire les officiers municipaux (Clairet est élu au 1<sup>er</sup> tour, Poulet au second ).

La municipalité se composait ainsi : **Le Maire**, Mr **GOUDEMEZ André**, cultivateur âgé de 27 ans; **Officiers Municipaux**: **Clairet Pierre**, cultivateur, 65 ans et **Adrien POULET**, rentier,76 ans; **Procureur de la commune**: **REVILLON Jean**, cultivateur 72 ans; **Notables**: **FLORENT Pierre Michel**, charpentier 50 ans; **St LEGER Albert**, tailleur d'habits,35 ans; **LANVIN Louis** rentier 76 ans ; **St LEGER Laurent**, charron 72 ans ; **BULOT Pierre** , tailleur de pierre ,40 ans ; **HENIQUE Louis**, ménager 50 ans. **La population est de 291 habitants** : 60 hommes, 71 femmes, 22 garçons, et 27 filles de plus de 18 ans, 111 enfants de moins de 18 ans .

**Parenté** :Albert Saint Léger est le beau neveu de Pierre Antoine Clairet; Laurent Saint Léger ,le beau-frère de Pierre Antoine Clairet et le beau-père d'Albert Saint Léger.

Le moulin à vent ( Ferme des Quatre vents ) est occupé par *Adrien BRIDOUX meunier*, protestant, le propriétaire étant le Comte d'EGMONT .

Le curé se nomme **Pierre de la CRESSONNIERE** ; il est âgé de 77 ans et se trouve à HABARCQ depuis 35 ans .

Les revenus de la **Fabrique** se montent à 441 livres 17 sols 6 deniers dont 425 livres en fond de terre . Les dettes de la **Fabrique** s'élèvent à 670 livres .

D'après le Maire, l'église date de 1547 et se trouve en assez bon état, le presbytère a été construit en 1778 . ( Ou 1698 d'après une date inscrite à la croisée d'ogives au-dessus du chœur .).

## En 1793 Calendrier Républicain. Créé le 24 novembre.

**Automne** : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire. **Hiver** : Nivôse, Pluviôse, Ventôse . **Printemps** :Germinal, Floréal, Prairial . **Eté**: Méssidor, Thermidor, Fructidor.

## En 1791 Novembre renouvellement du conseil municipal qui avait été élu pour un an.

**Le Maire** : **DERIGNY Antoine Joseph.**

**1<sup>er</sup> notable** : **Florent Pierre Michel.**

**2<sup>ème</sup> notable** : **Florent .....**

**Officier Municipal** : **Révillon J-F**

**Procureur** : **Clairet Pierre Antoine.**

**CONSEILLERS** : Bonnet Pierre Etienne , Bullot Félix , Florent Antoine , Hénique Louis.

**1792** : Garde du bois d'Habarcq **Alphonse Dépré** pour le Comte d'EGMONT **PIGNATELLY.**

**1792** : Création d'une compagnie de garde nationaux.

**Capitaine** : **Goudemetz André Joseph.**

**Lieutenant** : **Warnier Grislain.**

**S/ Lieutenant** : **Derigny A-J. – Morel Philibert.**

**Sergents** : **Clairet Jacques – Decauchy Martin.**

**Caporaux** : **Lanvin Louis – Florent François – Viart Célestin – Lemaire François.**

## En 1792 Décembre renouvellement du conseil municipal élu pour un an.

**Le Maire** : **Bridoux Nicolas.**

**Officiers Municipaux** : **Dambrine Grislain – Florent François.**

**Procureur de la commune** : **Foucart J-Philippe.**

**Conseillers** : **Lemaire Ferdinand , Lherbier Nicolas ; Delabre Nicolas , Florent Charles-François ,Damour Eugène ,**

**Garde Champêtre** : **St Léger Albert** tailleur.

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL. 1792.

L'an mil sept cent quatre vingt douze, le seize du mois de décembre, en conséquence de la proclamation faite par les maires et officiers municipaux du village d'Habarcq, élus au trône le dimanche dernier neuf du dit mois de décembre publié et affiché le même jour, les citoyens actifs de la commune du dit Habarcq se sont réunies en l'église du dit lieu, pour en exécution proclamation, et conformément au décret du dix neuf octobre dernier au renouvellement du maire, et de deux officiers municipaux du procureur de la commune et de files notables.

L'assemblée s'est formé en présence, et sous l'inspection d'Adrien Poulet citoyen chargé par le conseil municipal du soin d'expliquer l'objet de la convocation.

Ensuite Jean François Révillion ayant été reconnu par l'assemblée pour le plus ancien d'âge, a été invité à faire provisoirement les fonctions de président, et a pris en lettre qualité place au bureau.

Jacques Clairet que l'assemblée a invité à faire provisoirement les fonctions de secrétaire, s'est également placé au bureau.

### Conseil municipal de l'an II 20 Floréal (20 mars 1793)

**Le maire** : Nicolas Bridoux

Notables : Damour Eugène, Foucart, Florent, Delabre ,

Officiers municipaux : Dambrine, Florent .Hénique Louis, J F Révillon, Monvoisin St Léger Albert, Derigny Joseph.

L'An 2 le 24 Germinal de la république : Nouveau garde champêtre : Merville Armand cordonnier.

L'An 3 le 21 Brumaire : Démission du secrétaire Eugène Damour pour s'en tenir à son rôle d'instituteur.

### **1795 : ELECTION DU MAIRE.**

**Le Maire** : Mr BRIDOUX Nicolas.

Officiers : Florent. Delabre.

Procureur : Foucart

Notable : Hennebique. Lherbier

An III 03 Prairial garde du bois :Alphonse Déprez ,

Arpenteur :M. Bécourt de Wanquetin.

**1801** : Le curé d'Habarcq et Montenescourt M Lejeune.

**1806** : Le curé d'Habarcq: M Cailleret curé de St Léger.

**1808** : Le curé d'Habarcq et de Montenescourt M Meurice ( Desservant)

**AN : X1 : (1806 / 1807)** Maire : Bullot Pierre

Adjoint : Clairet Jacques, conseillers : Bridoux, Pierre Etienne Bonnel, Augustin Roussel et Martin Jacques Clairet ,AN XI : Remplacement de cinq : savoir : Nicolas Lherbier, Aimable Vahé, Antoine Joseph Bullot, le petit Charle dit Florent et Adrien Lemaire.

Mr ASSELIN remis l'église à la commune le 15 pluviôse an 11 de la république sans contre partis, l'église et en très mauvaise état toutes les croisées étant démontées il ne reste plus que les murailles le conseil municipal conduit par Pierre Bullot doit voter un budget pour la remise en état, il sera donc vendu 35 arbres provenant du cimetière le maire dû nommer 2 experts pour les travaux. Remise en état de la tour endommagé par un ouragan le 18 brumaire passé.

### **1809 : ELECTION DU MAIRE. : L'an 12 le 7 nivôses**

**Le Maire** : Mr BULLOT Julien

Adjoint : Derigny

Conseillers : Lemaire

Viart . Damour. Bullot. Lemaire . Blazart . Vahé . Derigny .

Garde – Champêtre : Delaby Joseph.

Désservant : Meurice

Percepteur : Clairet



## **1812 : Renouvellement du Maire**

**Le Maire : Derigny.**

**Adjoint : Lemaire Nicolas.**

**Conseillers : Labbe , Vahé , Lanvin , Viart , Bullot.**

1814 : le curé : M Deloffle

## **1816 :ELECTION DU MAIRE. Le 15/07.**

**Le Maire : DERIGNY Guislain.**

**Adjoint : Lemaire Nicolas.**

**Conseillers : Florent, Viart, Bullot, Vahé, Labbé, Lanvin,**

1818 : le curé : M Seron.

## **1820 : Election du Maire :**

**Le Maire : Derigny Guislain**

**Adjoint : Lemaire Nicolas.**

**Conseillers : Bridoux JB , Bullot Philippe, Bringot Augustin, Lanvin, Vahé, Viart, Labbé, Florent.**

1821 / Le curé : M Limoisin.

1824/ Garde du Moulin à Habarcq M. Blazart Vindicien.

## **1826 :Election du Maire. 13/03.**

**Le Maire : Derigny Guislain.**

**Adjoint : Lemaire Nicolas.**

**Conseillers : Vahé, Viart, Lanvin, Bullot, Florent, Bridoux, Bringot.**

**1830 : Renouvellement de l'adjoint décédé : Lemaire Nicolas, par Vahé Cyprien.**

## **1831 : Election du Maire.**

**Le Maire : Derigny Guislain.**

**Adjoint : Vahé Cyprien.**

**Conseillers : Bridoux, Lanvin, Vaast François, Clairét Emile, Dubois Pierre Antoine, Labbé , Froment Philippe, Bringot, Florent .**

**L'instituteur : Le Sieur MANESSIER Louis Joseph.**

**1834 : Renouvellement Triennal. Idem 1931.**

## **1837 : Election du Maire.**

**Le Maire : Bridoux J B.**

**Adjoint : Vaast François.**

**Conseillers : Clairét, Lanvin, Vahé, Lemaire, Dubois, Florent, Froment.**

## **1841 :Renouvellement.**

**Le Maire : Bridoux.**

**Adjoint : Vaast.**

**Conseillers : St Léger François, Labbé, Dubois, Bullot, Lemaire, Lanvin, Cairét,**

## **1843 : Election du Maire.**

**Le Maire : Bridoux J B .**

**Adjoint : Vaast.**

**Conseillers : Billot, Labbé, Dubois, Vahé, Clairét, Lemaire, St Léger Hippolyte, St Léger François.**

## **1846: 19 Juillet: 9 Conseillers. Renouvellement.**

**Le Maire: Mr Bridoux J-Baptiste.**

**Adjoint : Mr Labbé François.**

**Conseillers: Billot**

**J-Baptiste, Vaast François, St Léger François, Lemaire François, St Léger Hippolyte, Bouillez Alphonse.**

**Clairét Emile.**

## **1848 :Election du Maire**

**Le Maire : Bridoux J B.**

**Adjoint : Labbé.**

**Conseillers : Bouillez, Dubois, Billot, Clairret, Lemaire, Vaast, St Léger.**

1851 : Garde Champêtre : Bonnel Edouard.

## **1855 :Election du Maire le 12/08.**

**Le Maire : Bridoux J B.**

**Adjoint: Vaast. François.**

**Conseillers : Clairret, St Léger Hipolyte , St Léger F, Dubois, Viart Hipolyte, Lemaire, Bouillez A .**

**1856 : M. Desaulty Augustin cordonier.**

**1857 :**

**Le Maire : Bridoux J – Baptiste.**

**Adjoint : Mr Bouillez Alphonse.**

**Conseillers : Vaast François, Dubois Lucien, Clairret Emile, Lemaire François, St Léger François, St Léger Hipolyte, Lemaire Nicolas, Viart Hipolyte**

*Mai 1857 : Gros travaux sur les chemins vicinaux, création de chemins . Prélèvements sur les revenus ordinaire à trois journées de prestations à fournir par les hommes ,les chevaux, les bœufs, les vaches, les mulets, les ânes, et les voitures. Création d'une Taxe municipale sur les chiens, revenus pour la commune 136 francs par an. Taxe municipale sur les chiens.*

**1858 : Création d'un marché aux bestiaux à HOUDAIN.**

- Les dépenses principale de la commune sont :
- Dépenses relatives à l'instruction primaire, complément de salaire de l'instituteur.
- Le maire a fixé le taux de la rétribution scolaire pour l'année 1858 a un taux unique de 75 centimes et a arrêté le traitement fixe de l'instituteur pour la dite année à la somme de : 200 francs, il a alloué un supplément de traitement afin d'élever au minimum de 600 francs annuel a cet effet il s'est fait représenter les rôles de la redistribution scolaire de 1856 somme de 121,50 f. Cette somme prise pour base de redistribution ajoutée un montant de traitement fixé à 321,50f subvention du Département 339,66 f : au total :600 f.
- Salaire du garde champêtre : 200 f
- Traitement du secrétaire de mairie : 70 f
- Frais de visite des fours et cheminées. 6 f.
- Prélèvements sur les revenus ordinaire imposition spéciale des trois centimes

**1858 : Projet de construction d'une école mixte**

**24 Juillet 1859 : Délibération du conseil municipal pour l'admission du Sieur DIONET Ferdinand à l'hospice. Refus de prise en charge de la commune car celle ci ne dispose pas de fond applicable au bureau de bienfaisance.**

**1860 : 17 Septembre.** Installation des membres du conseil municipal et prestations de serments. Ont prêté serments entre mes mains le serment prescrit par l'article 16 du SENATUS CONSULTU du 25/12/52 et aussi connu : Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur.

**Le Maire : Bridoux J-Baptiste.**

**Adjoint : Bouillez Alphonse.**

**Conseillers : Clairret Emile , Dubois Lucien, St Léger Hyppolite, Lemaire François, Lemaire Nicolas, Viart Hyppolite Lemaire Pierre François,**

1860 : curé : Mr Panet . Instituteur: Mr Rouget . 405 habitants.

Administration financière: Arrondissement d'Arras : Agnez les Duisans : Mr Routier, la circonscription comptée 7 communes : Agnez, Gouves, Montenescourt, Habarcq, Hte Avesnes, Wanquetin, Warlus.

1860 : Docteur canton de Beaumetz, officier de santé : Mr Telliez à Habarcq, pour Izel, Lattre, Noyelette, Noyelle Vion.

Médecine gratuite en faveur des indigents des communes rurales dépourvues d'Hospices : Mr thelliez Norbert à Habarcq pour Habarcq, Agnez, Montenescourt, Gouves, Warlus, Wanquetin.

**1860 : Vote du conseil municipal pour la création d'un marché à Vimy pour la vente des fruits et légumes ; comestibles :œufs beurre.**

**12 Août 1860 : Prestation de serment : Demande du Préfet à Mr le Maire de prêter serment et fidélité à l'Empereur devant le conseil municipal.**

**1861** : Les projets sont surtout fixés sur les chemins vicinaux et les chemins de grande communications Frévent- Arras, Izel les Hameaux- Habarcq – Agnez 9,2 km , Aubigny – Beaumetz.

### **1862: 135 électeurs.**

**Le Maire: Mr Labbé François.**

**Adjoint: Bouillez Alphonse.**

**Conseillers: Bridoux J-Baptiste, St Léger Hyppolite, Clairet Emile, Billot J-Baptiste, Lemaire François, Dubois Lucien, Vaast François, St Léger François**

**1862 /31 août:** Réunion du conseil municipal. Maison d'école.

Le Préfet informe que le logement de l'instituteur est insuffisant et que la salle de classe est trop petite et nous invite à prendre des mesures pour établir le service scolaire dans des conditions acceptables. La commune refuse de faire les travaux car elle est trop grevée pour la construction de chemins et qu'elle n'a pas d'autres ressources.

### **En 1863.**

**Le Maire** était M BRIDOUX Jean Baptiste qui est décédé en 1863. ce fut **Alphonse BOUILLEZ** qui succéda il fut nommé par le Préfet le 7 mai, l'adjoint fut **Vaast François**.

**1863 : Construction du chemin de Wanquetin à Habarcq.(824F).**

*Demande d'acquisition du presbytère appartenant à Mr Billot Augustin provenant du Comte d'Egmont.*

### **1865: 23 Juillet : 10 Conseillers.**

**Le Maire: Mr Bouillez Alphonse.**

**Adjoint: Vaast François.**

**Conseillers: St Léger Hyppolite, Lemaire François, Lemaire Pierre François, Delaby Choisy, Dubois Lucien, Viart Hyppolite, Dubois Adolphe ,Labbé François Augustin.**

Les plus forts contribuables : Delaby Nicolas père et fils, Delaby Choisy, Labbé François et Olivier, Hoyez Alexis, St Léger Emile, Delannoy Henri, Bonnel Louis, Lemaire Nicolas.

**17/08/65** : Le logement de l'instituteur n'est plus satisfaisant, on lui propose la maison de François BOLIN qui est à proximité de l'école très convenable elle est louée 70 francs..

**23/11/65** : Indemnité pour le pasteur protestant, population 480 habitants re nombrés pour la section de Wanquetin Habarcq donne au prorata la somme de 11 francs.

**2/02/66** : Conversion en tâches des journées, les hommes et animaux chevaux, exécution en tâches.

**1866** : La remise de l'église est rendue par Mr Asselin.

**1867** : Le four banal était occupé par Antoine du Rietz appartenant à Mme Dame de Habarcq.

**1867** : Le moulin de Habarcq à usage de moudre le blé est occupé par Raoult Martin appartenant à la Dame d'Habarcq.

**Le maire** est Mr **Alphonse BOUILLIEZ** qui sous la troisième république sera élu député de la première circonscription d'ARRAS en **1881** .Il était le grand-père maternel de **M Fernand PECQUEUR** , **maire d'HABARCQ DE 1908 à 1941** et par conséquent l'arrière grand- père de **M Ernest PECQUEUR**, membre de notre Société et conseiller municipal.

Alphonse **BOUILLIEZ** avait **succédé le 7 mai 1863** à son beau - père ,Jean Baptiste **BRIDOU**, décédé, Il faut rappeler que sous le second Empire, le maire était nommé par arrêté du préfet, ainsi que son adjoint, parmi les conseillers municipaux élus. Le corps municipal à l'époque, élu **le 23 juillet 1865** le conseil municipal fut légèrement modifié le 21 août 1870 se composait ainsi:

Le procès- verbal des délibérations du conseil municipal en date du 16 août 1865 rend compte de l'installation du Maire et de son conseil . On peut y lire qu'à l'appel de son nom, chacun des membres de l'assemblée se levait pour prononcer le serment dont les termes avaient été fixés par l'article 16 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852 : " Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur "

**1867** : Délibération sur le classement du chemin de Noyellette largeur 3m vu l'utilité publique il y a lieu de le mettre à 5m.

- Vote d'une imposition extraordinaire pour les travaux de construction d'une maison d'école mixte.

- Travaux de construction : 10716 f

- Intérêt d'emprunt : 2495,70 f

- Total : 13600 f

**1869** : Délibération du conseil municipal pour travaux à l'aiguille , Mr le maire propose Madame Rouget pour diriger les travaux à l'aiguille des filles dans l'école mixte de la commune : Traitement 50 f l'an.

*L' instituteur communal* est M **Charles ROUGET**.

*Le desservant* : M Henri DELANGUE .

*L'officier de Santé* : M Norbert TELLIEZ .

*Le Garde Champêtre* : M Edouard BONNEL

### **1870: 07 Août: 10 Conseillers.**



**Le Maire: Mr Bouillez Alphonse.**

**Adjoint: Bouillez Aristide.**

**Conseillers:** Labbé François, Dubois Adolphe, Lemaire François, Dubois Lucien, St Léger Hyppolite, Lemaire Pierre François, Delaby Choisy, Celliez Norbert.

Vers 1870 le chemin de fer passant dans le bas d'Habarcq (pâturage Delattre) avait été construit par l'armée pour la guerre (Voies spéciales en largeur).

**1871: 30 Avril : 09 Conseillers.**

**Le Maire: Mr Bouillez Alphonse.**

**Adjoint: Bouillez Aristide.**

**Conseillers:** Dubois Adolphe, Lemaire François, Labbé François, Labbé Olivier, Lemaire Pierre-François, Celliez Norbert, Viart Aimé

**1874: 22 Novembre: 10 Conseillers.**

**Le Maire: Bouillez Bridou.**

**Adjoint: Bouillez Aristide.**

**Conseillers:** Labbé François, Celliez Norbert, Labbé Olivier, Delaby Choisy, Dubois Adolphe, Lemaire Pierre François, Lemaire François, Delayens.

ELECTION PARTIELLE.

**1876: 17 Septembre: 10 Conseillers.**

**Le Maire: Mr Bouillez Bridou Alphonse Lucien.**

**Adjoint: Labbé François.**

**Conseillers:** Labbé Olivier, Dubois Adolphe, Celliez Norbert, Viart Aimé, Lemaire François, Bolin Emile, Bouillez Aristide.

**1878: 06 Janvier: 10 Conseillers:**

**Le Maire: Mr Bouillez Bridou Alphonse Lucien.**

**Adjoint: Labbé François.**

**Conseillers:** Bouillez Aristide, Dubois Adolphe, Celliez Norbert, Labbé Olivier, Delaby Choisy, Viart Aimé, Bolin Emile, Daubigny Ludovic.

Le 7 avril 1878, M.Bouillez-Bridoux, cultivateur à Habarcq se présente contre M.Cavrois-Lantoine, auditeur au Conseil d'Etat et obtient 27 voix contre 9.

**1881: 09 Janvier: 10 Conseillers:**

**Le Maire: Mr Bouillez Bridou Alphonse Lucien.**

**Adjoint: Labbé François,** Démissionnaire le 6 Novembre 81.

, Dubois Adolphe, Telliez Norbert, Viart Aimé, Labbé Olivier, Daubigny Ludovic, Delaby Nicolas, Bolin Emile, Daubigny Ludovic, Delaby Nicolas, Bouillez Aristide.

1881 : ELECTION D'UN ADJOINT en remplacement de Mr LABBE François, est Elu Mr DUBOIS Adolphe

1881 : François Lalin curé d'habarcq

**1884: 04 Mai. 10 Conseillers:**

**Le Maire: Mr Bouillez BRIDOU**

**Adjoint: Mr Dubois Adolphe.**

**Conseillers: Labbé Olivier,**

Daubigny Ludovic, Delaby Nicolas, Faidy Jean, Viart Aimé, Bouillez Aristide, Bolin Emile,

1<sup>er</sup> juillet 1885 : Vote d'une somme de 50 francs pour acheter des lots concernant la fête Nationale du 14 juillet. Jeu de paume au tamis, course au sac, installation d'un mât de cocagne ect....

**1888: 06 Mai. 10 conseillers.**

**Le Maire: Mr Bouillez Aristide.**

**Adjoint: Dubois Adolphe.**

**Conseillers:** Delaby Nicolas, Viart Aimé, Bolin Emile, Daubigny Ludovic, Faidy Jean, Labbé Olivier, Dionet Zéphir, Bridou Benjamin.

**1889 : 27 Janvier. Election du Maire en remplacement de Mr Bouillez Aristide démissionnaire, Mr BOLIN Emile élu 5 voix sur 9.**

**1892:01 Mai. 10 Conseillers.**

**Le Maire: Mr BOLIN Emile**

**Adjoint:**

**Dubois Adolphe.**

**Conseillers: Dionet Zéphir,**

**Florent François, Viart Aimé, Grémont Alfred, Billot Jules, Comte Hespel Paul, Labbé Olivier, Delaby Nicolas.**

**1896: 03Mai. 10 conseillers.**

**Le Maire: Mr BOLIN Emile.**

**Conseillers: Dionet Zéphir ,Grémont Alfred, Viart Aimé, Delaby Nicolas, Florent François, Billot Jules, Rouget Charles, Payen Furcy.**

*Le garde champêtre avant 1900 était M Bonnel Edouard*

**1897 :** Réparation de la tour de l'église en 1897 par Mr Ladan Jules maçon à Habarcq une partie des murs de la galerie de la tour. Reconstruction du parapet de la galerie- réparation des cintres des fenêtres de l'église. ( maire Emile Bolin ).

**1900: 20 Mai . 10 conseillers .Le maire : M. Emile BOLIN.**

**Adjoints: Delaby Nicolas.**

**Conseillers : Pecqueur Fernand – Rouget Charles – Viart Aimé – Florent François – Dubois Adolphe – Payen Furcy – Grémont Alfred – Dionet Zéphyr.**

Le 1<sup>er</sup> novembre 1901 : M J – Baptiste Legay 28 ans remplace M Bonnel Edouard garde champêtre décédé.

**1902 :** *Création d'un bureau télégraphique destiné à relier au bureau télégraphique d'Arras . Considérant que l'établissement d'un bureau de cette nature est vivement désiré par la population ; les frais de premier établissement doivent s'élever à 1325 francs.*

**1903 : 23 avril :** *Installation de l'instituteur. M Emile BOLIN Maire de la commune d'Habarcq a installé M Charles Defosseux comme instituteur public en date du 15 avril pour la 5<sup>ème</sup> classe.*

**1<sup>er</sup> octobre 1903 :** *Considérant que le Sieur J Baptiste Legay ex garde champêtre à été révoqué par arrêté préfectoral en date du 30 avril 1903 . Considérant que le Sieur Paul Sévin réunit les aptitudes et qualités nécessaire pour l'exercice des fonctions de garde champêtre âgé de 30 ans. Salaire annuel : 300 francs.*

**1<sup>er</sup> octobre 1903 :** *Devant nous Emile BOLIN Maire d'Habarcq à comparu Léonard Huart instituteur public de la 4<sup>ème</sup> classe.*

**1904: 15 Mai. 9 conseillers.**

**Le maire : M. Emile BOLIN . ( Elu conseiller en 1876.**

**Adjoints : PECQUEUR Fernand**

**Conseillers : Leroy Emile – VIART Aimé – Florent Victor – Florent François – Grislain Arthur – Payen Furcy – Grémont Alfred .**

**1904 :** *Assurance de la mairie de la maison d'école et de l'école coût 1600 F .*

**2 août 1904 :** *Etablissement d'une bascule communale . Construction, sur un flégard, d'un bâtiment destiné à abriter une bascule communale et proposé au conseil municipal : en bordure du chemin de grande communication n°7 de Gouzocourt à Hermaville contre le mur du jardin de M Courcol Emile débitant à Habarcq.*

*Construction par JB Aguet de Warlus entrepreneur.*

*Droit de pesage : veau, porc, mouton : 0,20f  
: vache et cheval : 0,40f*

*Tarif modifié le 1<sup>er</sup> septembre 1919.*

**Le 7 février 1907 :** *Location du presbytère à usage d'immeuble. 1<sup>er</sup> locataire M le curé 220 francs / ans.*

L'instituteur : Mr HUART jusqu'en 1906 puis mobilisé jusqu'au 01/02/1919. Puis Mr ALEXANDRE au 1<sup>er</sup> Octobre 1906. Une photo existe d'une classe en 1906.

**1908: 17 Mai . 10 conseillers.**

**Le Maire : M. Emile BOLIN.**

**Adjoint: M. Fernand PECQUEUR.**

**Conseillers : Grémont Alfred – Florent Victor – Grislain Arthur – Leroy Emile – Dionet Bénoni – Payen Furcy – Florent Emile – Florent François.**

L'instituteur: Mr ALEXANDRE jusqu'en 1921. appel sous les drapeaux.  
: Mr HANNEBIQUE Aristide a remplacé Mr ALEXANDRE pendant la guerre  
.....14/18.

1908 : 1<sup>er</sup> Novembre ; Nouveau conseil municipal ; Mr BOLIN Emille décédé en Octobre.

**Le Maire : Mr PECQUEUR Fernand.**

**L'Adjoint : Mr LEROY Emile.**

**Conseillers:** Grémont Alfred, Florent Victor, Grislain Arthur, Dionet Bénoni, Payen Furcy, Florent Emile, Florent François, Gourland Isidor.

**15 décembre 1910 :** *Installation de deux pompes communale .une au puits en face de l'école  
une au forage rue du Paradis pour remplissage des tonnes à eau. Coût : 400 francs.*

**25 juillet 1911:** *Déplacement du bureau de poste du local appartenant à M Dionet transfert vers l'ancien  
presbytère devenu vacant.*

**1912: 19 Mai. 10 conseillers.**

**Le Maire : M. PECQUEUR Fernand.**

**Adjoint: Grémont Alfred.**

**Conseillers :** Grislain Arthur – Dionet Bénoni – Florent Victor – Gourlant Isidor – Florent Emile –  
Bolin Léon (27 ans)– Payen Furcy – Rouget Usmar.

**1912 :** *Remplacement des journées de prestations. Les communes votent pour les chemins vicinaux, une taxe  
vicinale constituée par des centimes additionnelles aux quatre contributions directes. L'établissement de cette  
taxe, ajoute M le Maire a pour objet de dégrever les moins imposés des contribuables sans perte pour la  
commune et d'atteindre ceux qui, malgré leur situation de fortune.*

**1919: 10 Décembre. 10 conseillers.**

**Le Maire :M. PECQUEUR Fernand.**

**Adjoint :M. BOLIN Léon.**

**Conseillers:** Florent Victor – Dionet Bénoni – Rouget Usmar – Florent Emile – Delaby Marcel –  
Gourlant Isidor – Delabre Albert – Leclercq Georges.

**24/07/21 :** *Installation de Mr LOUVIN, en remplacement de Mr Alexandre, fut nommé secrétaire de Mairie*

**15 FEVRIER 1920 :** *Remplacement de la pompe du château d'eau ; réalisé par Mr DELACAUCHY de Savy  
Berlette pour la somme de 1195 francs. Pompe devant la poste.*

**1920 :** *Achat d'un monument aux morts pour la Patrie pour la somme de 3500 francs payé en partie par la  
commune et le reste par le produit d'une souscription. Travaux réalisé par la maison VIART LARDEUR  
marbrier à Aubigny en Artois.*

**Mai 1921 :** *Installation d'un bureau téléphonique à la poste.*

**Novembre 1921 :** *Comblement des Trappes et des Tranchées dans les endroits boisés du territoire d'Habarcq  
suite à la guerre.( Bois d'Habarcq)*

**1922 :** *Demande de classement de l'église comme monument historique.*

**27 Mai 1923 :** *Réparation de la Tour de l'Eglise et autres travaux ; réalisé par Anatol BAR de Savy Berlette  
4880 francs.*

**Octobre 1923 :** *Construction d'un réservoir en béton armé avec une pompe avec moteur électrique rue du  
Paradis coût des travaux 6659 francs.*

**Janvier 1924 :** *Réparation des vitraux de l'église par l'entreprise FOURMINTRAUX de Boulogne sur Mer  
2300 francs.*



Février 1925 : Installation d'une pompe à essence chez Mr Léon BOLIN ( redevance à payer à la commune 100 francs par an.

**1925: 17 Mai . 10 conseillers.**

**Le Maire : M. PECQUEUR Fernand.**

**Adjoint: M. BOLIN Léon.**

**Conseillers: Delaby Marcel – Leclercq Georges – Dionet Bénoni – Delattre Abel – Florent Emile – Florent Victor – Mérimé Georges – Dionet Gérard.**

**1926 : Mr ROSIAUX Georges devient secrétaire de Mairie**

**1929: 19 Mai . 10 conseillers.**

**Le Maire :M. PECQUEUR Fernand.**

**Adjoint:M. BOLIN Léon.**

**Conseillers: Florent Emile – Delaby Marcel – Rouget Usmar – Leclercq Georges – Mérimé Georges – Courcol Emile – Descendre Léonce – Dionet Gérard –**

**Mai 1931 : Création d'une classe enfantine coût : 246124 francs.**

**25 Septembre 1931 : Création d'un circuit de poste rurale automobile région d'Arras Sus – Léger.**

**Novembre 1931 : Electrification des écarts : Bois d'Habarcq, Oscar Foucart, St Léger Paul, Fasquel.**

**04/novembre 1932 : Emprunt communal pour la construction d'une école mixte 2 classes coût : 244958 francs**

**02 mai 1934 : Installation d'un cinéma parlant et muet séances données par la société d'ancien élèves tous les dimanches.**

**11 décembre 1934 : M BRASSART Louis devient garde champêtre.**

**1935: 19 Mai . 10 conseillers.**

**Le Maire:M. PECQUEUR Fernand.**

**Adjoint:M. BOLIN Léon**

**Conseillers: Florent Emile – Mérimé Georges – Courcol Emile – Delaby Marcel – Dionet Gérard – Rouget Usmar – Gourland Gérard – Delattre Abel.**

**Construction de l'école actuelle avec salle des fêtes en 1936. Avant l'école était chez Courcol.**

**1941 : le 16 Août Mr Pecqueur Fernand donne sa démission et nomme : M. BOLIN Léon comme Maire.**

**Adjoint:M. Delattre Abel**

**Conseillers: Delaby Nicolas –**

**1943 : Le pont sur le Gy fut élargi est renforcé.**

**03 novembre 1945 : Installation d'un groupe électro pompe rue de la poste(en remplacement de l'ancien système défaillant) dans le puits à côté de la poste.**

**24 avril 1946 : Création d'un syndicat intercommunal de distribution d'eau potable. Emprunt 30/05/47 : 1.284.000 francs.**

**1946 : Mr ROSIAUX est nommé instituteur.**

Modification des murs du château sur la route d'Avesnes angle Chabé

**1947: 19 Octobre . 11 Conseillers.**

**Le Maire : M. BOLIN Léon.**

**Adjoint: M. Delattre Abel.**

**Conseillers :** Leclercq Jules – Mastin Henri – Courcol Emile – Descendre Georges – Delaby Nicolas – Rouget Gaston – Pecqueur Ernest – Mérimé Georges – Viart Eugène.

**1949 :** Demande d'électrification de la Ferme des Quatre vents.

**1951 :** Réfection du toit de l'église par l'entreprise Zell de Paris. Travaux s'élevant à : 1.900.000 francs, total avec travaux supplémentaire : 3.200.000 francs.

**1953: 26 Avril. 11 conseillers.**

**Le Maire : M.BOLIN Léon.**

**Adjoint:M. Delattre Abel**

**Conseillers:** Rouget Gaston – Leclercq Jules – Mastin Henri – Descendre Georges – Courcol Emile – Viart Eugène – Dionet Maurice – Delaby Georges – Pecqueur Ernest .

**1959 : 22 Mars . 11 conseillers.**

**Le Maire : M. BOLIN Léon.**

**Adjoint: M. Rouget Gaston.**

**Conseillers:** Courcol Emile – Leclercq Jules – Mastin Henri – Dionet Maurice – Viart Eugène – Descendre Georges – Delaby Jean – Delattre Albert – Pecqueur Ernest –

**1965: 14 Mars. 11 Conseillers.**

**Le Maire: M.Rouget Gaston.**

**Adjoint: M. Courcol Emile.**

**Conseillers:** Samier Fernand – Delattre Albert – Leclercq Jules – Viart Eugène – Delaby Jean – Pecqueur Ernest – Descendre Georges – Bolin Emile – Dionet Maurice.

**1969 :** Naissance du foyer des jeunes. La bibliothèque est animée par Michel Pezè, le ping-pong animé par Pierre Valente, la pyrogravure et le dessin par Léon Descendre, le canevas pour les filles par Eliane St Léger. Bernadette Gurlant a la responsabilité générale de la salle. José Robart Président. Serge Boilly, trésorier.

**1968 / Extension de la salle des fêtes.**

**1970 :** ADIEU, BUISSONS DE NOS AÏEUX ! (1 octobre) Remembrement

**1972: 30 Septembre . 11 conseillers.**

**Le Maire: M. Rouget Gaston.**

**Adjoint: M. Viart Eugène.**

**Conseillers:** Samier Fernand – Delattre Albert – Delaby Jean – Tranin Philippe. Leclercq Jules – Chabé Max – Bolin Emile – Delannoy Armand

**1977. 20 Mars. 11 conseillers.**

**Le Maire: M. ROUGET Gaston.**

**Adjoints: M.TRAMCOURT Marcel 1<sup>er</sup> Adjoint**  
**M.CHABE Philippe 2eme Adjoint.**

**Conseillers:** Normand Henri – Hermant André – Delaby Jean – Viart Eugène – Courcol Paul – Deleau Alfred – Robart José – Sévin Gabrielle.

**De 1989 à 2010**

**Le Maire : M. Jean Paul ACCART. Le 19 mars 1989 jusqu'en 2014 23 mars.**

**Adjoints :**

**Conseillers :** Chabé Philippe . Hermant André . Normand Henri . Tramecourt Marcel . Bolin J.c . Delaplace J.F .

## **De 1995 à 2001 le 18 mars.**

### **11 JUIN 1995:**

#### **Le Maire: Mr J.P ACCART.**

**Adjoint:** 1<sup>er</sup>: M.Hermand André. 2<sup>ème</sup>: M.Tramecourt Marcel. 3<sup>ème</sup>: Chabé Philippe.

**Conseillers:** Normand Henri. Hurtrel Joseph. Villette Delphine .Bolin J.C .Delaplace J.F .Tranin Noël .  
Dionet Gérard . Cabaret Marie . Dionet Daniel . Scaillierez Philippe.

1999 : (Mars) Nouvelle classe dans ancienne école.

2001 : (Septembre) Vestiaire au terrain de foot.

**Les Instituteurs et Institutrices:** Mme LUCAS Bernadette -

### **11 MARS 2001:**

#### **Le maire : M. J.P ACCART.**

**Adjoint :** 1er adj :M. Hermand andré. 2eme adj : Tramecourt Marcel . 3eme adj :Cabaret Marie . 4 eme adj :Normand Henri .

**Conseillers :** J.C Bolin . Bonnel Béatrice .Chabé Philippe . Defurne Michel . Dionet Gérard . Delaby Michel . Dionet Daniel . Hurtrel Joseph . Normand Jérôme .Scaillierez Philippe.

Les Instituteurs et Institutrices : Mme LUCAS Bernadette – Mme Coussemacker .55 élèves

## **De 2008 le 21 mars.**

### **Le maire : J.P.ACCART.**

**Adjoint :** 1<sup>er</sup> adj: Philippe Scaillierez . 2eme adj:Gérard Dionet. 3eme adj :Marie Cabaret .4eme adj : Henri Normand.

**Conseillers municipaux :** Laurent Berthe , Etienne Bette , Béatrice Bonnel , Jean-Charles Dilly , Delphine Flament , Lucile Legrand , Gilles Petit , Philippe Ricq , Daniéle Weyer , Philippe Wyart .

Les Instituteurs et Institutrices: Mme LUCAS Bernadette – Mme Kousmekeur.

**2001 :**Mise en place de toilettes à l'intérieur.

Nouvelles chaudières ont été installées, écoles et salle des fêtes.

Travaux de défense incendie.

Conservation du bureau de poste qui fut transférée dans la mairie. Les anciens bâtiments de la Poste, propriété de la commune, ont été reconvertis en deux logements locatifs.

**2010 :** Pose de deux bancs sur la place

**2011 :** Construction de la cantine à la place du préfabriqué rue du four.

Réfection de la cour d'école en macadam pour mise à niveau Handicapé plan incliné remplaçant les marches. ( Pendant les vacances de Pâques )

**2011 :** Mise en place d'une classe supplémentaire derrière la mairie dans l'ancienne cantine.

**2012 :** Réfection de la route du Fond Campion et borduration du chemin blanc.

**2013 :** Repas des aînés du 7 décembre. ( bon repas, environ 70 personnes ).

24 Janvier : Vœux du maire très bonne participation des Habarquois nouveau et ancien.

**2014 : Election le 23 mars : Nouveau conseil au complet.**

**Le Maire : CAPRON Nicolas.**

**1<sup>er</sup> Adjoint : VASSEUR Gilles.**

**2<sup>ème</sup> Adjoint : Gallet Olivier.**

**3<sup>ème</sup> Adjoint : Beugin Sébastien.**



**Conseillers : Petit Lucile, Glorian Maxence, Chabé Pierre, Henri Pierre, Frumerie Valérie, Acthergal Florent, Delattre Stéphanie, Lalin-Bolin Danièle, De Bertoult Régis, Momeux Muriel.**

# EMPRUNT COMMUNAL.

## Construction d'une école mixte.

Le corps municipal, élu le **23 juillet 1865**, Monsieur Alphonse BOUILLEZ Maire est toujours celui que nous venons de citer .

Quatorze pages du registre aux délibérations du conseil municipal rendent compte des problèmes qui retenaient en **1867** l'attention des élus de l'époque . Enumérons quelques questions à l'ordre du jour des neuf réunions du conseil :

- Le bureau de bienfaisance: nomination d'un membre .
- Dépenses de l'enseignement primaire: nomination des répartiteurs .
- Avis sur l'établissement à ARRAS d'un marché aux lins et aux laines .
- Le budget pour l'année **1868** .
- Chemin vicinaux, classement .
- Travaux de construction d'une maison d'école mixte .
- 

C'est en effet le **9 mai 1867** que le Conseil Municipal adopte le projet de construction d'une nouvelle école : " L'Assemblée ,

" Vu les plans, devis et cahiers des charges dressés par **M. Carré , architecte** conformément aux dispositions établies par une circulaire ministérielle du **30 Juillet 1858** ; Considérant que la commune est obligée de louer un logement a son instituteur, celui dont elle est possesseur étant insuffisant ;

" Considérant en outre que la salle de classe est trop petite en raison de la population et du nombre d'enfants qui fréquente l'école ;

" Attendu donc que ces travaux de construction sont de la plus grande utilité ; est d'avis unanime d'accepter ce plan "

Les travaux de construction s'élevaient à **10716 francs**, la commune étant autorisée à emprunter **une somme de sept mille francs remboursable en 12 ans**, la participation demandée à l'état étant de **3000 francs** . La construction sera effective en mai **1868** .

Mais qui étaient les administrés des **édiles de 1867** ? .

Nous avons pensé que leurs descendants aimeraient connaître les noms de ceux qui sont encore les leurs, pour certains . Peu de familles, il est vrai, ( quelques unes cependant ), vivent dans les mur de leurs aïeux et bisaïeux ....

Nous avons donc reproduit la liste nominative des habitants **d'HABARCQ en 1866** et à l'aide du **cadastre de 1810**, nous avons essayé de faire correspondre le nom des familles et le numéraux cadastral correspondant .

**Photocopie du plan cadastral de 1810 .**

**Photocopie de l'état nominatif des habitants d'HABARCQ en 1866.**

## Vente à démolir de l'ancienne maison d'école.

" L'an **1868** du **19 Mai**, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire.

Monsieur le Maire expose que les travaux de construction de la maison d'école devant être commencés sans délai, la bonne saison étant déjà avancée, la vente de l'ancienne maison à démolir, suivant l'assentiment préalable du conseil municipal, a dû être faite d'urgence pour ne pas apporter plus de retard dans la construction de la nouvelle école en l'emplacement de la vielle . Ensuite, comme il n'a été dressé procès-verbal d'adjudication de cette vente faite d'ailleurs aux enchères, le conseil municipal est appelé à prendre une délibération à ce sujet .

En conséquence, l'assemblée, pour plus de régularité, est d'avis de demander à Mr le Préfet, que le receveur municipal soit autorisé à faire la recette de cette vente dont le montant s'élève en principal à la somme de **450 francs** qui doivent être payés par le sieur **LEMAIRE DELAYENS**, marchand épicier à **HABARCQ**, adjudicataire de cet immeuble . L'époque du paiement ayant été fixée à l'avance au **30 octobre** de la présente année . Et ont, les membres du conseil municipal présents, signé à l'original porté sur les registres.

**HABARCQ**, dans la maison commune, les jours, mois, et an ci-dessus .

## LOCATION D'UNE ECOLE PROVISOIRE.

L'an 1868 le 19 du mois de Mai , le conseil municipal de la commune d'HABARCQ s'est réuni en session ordinaire .

Mr le Maire Alphonse BOUILLEZ expose au conseil municipal que, par suite de la démolition de la maison d'école , il a fallu louer provisoirement une place pour faire la classe . Le sieur Saint Léger Hippolyte ayant consenti à la location d'une de ces places jusqu'à ce que la salle de classe, en voie de construction, puisse être affectée à cet usage, moyennant un loyer de quatre francs , qu'ensuite le dit sieur Saint Léger ayant refusé de passer un contrat, le conseil Municipal est appelé à prendre une délibération sur cette affaire.

En conséquence l'assemblée est d'avis de demander à Mr le Préfet qu'il veuille bien autoriser le receveur municipal à payer sur la simple quittance du bailleur les loyers échus et à échoir de la salle de classe provisoire appartenant audit sieur Saint Léger .

Et ont, les membres du conseil Municipal présents , signé à l'original porté sur les registres .

*A HABARCQ, , dans la maison commune, les jours mois et an ci- dessus.*

Le procès- verbal des délibérations du conseil municipal en date du **16 août 1865** rend compte de l'installation du maire et de son conseil municipal. On peut y lire qu'a l'appel de son nom, chacun des membres de l'assemblée se levait pour prononcer le serment dont les termes avaient été fixés par l'article 16 du Sénatus-consulte du **25 décembre 1852** : " Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur."

°  
° °

En **1866**, **l'instituteur communal** est Mr Charles ROUGET, **le desservant** M Henri DELANGUE, **l'officier de santé** M Norbert TELLIEZ, **le garde champêtre** M Edouard BONNEL.

Le 12 mai 1870 une délibération du conseil municipal porte sur la vente d'arbres, du calvaire en particulier.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les arbres du Calvaire dépérissent puisque déjà quatre sur huit sont morts et que par ailleurs, trois autres malingres en face de la maison d'école gênent pour l'élargissement de la rue, qu'en outre pour ceux au calvaire, il a consulté Monsieur le curé qui croit convenable de ne pas les laisser dépérir. En conséquence, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur sa proposition.

L'Assemblée ,

Vu les motifs exposés par Monsieur le Maire et l'avis favorable de Monsieur le curé sur les arbres du calvaire est d'avis que ces arbres dont l'estimation ci-jointe faite par Darras Adolphe, charpentier à HABARCQ, montant à la somme de 250 f, soient vendus ; et la somme en provenant, affectée à leur remplacement par de jeunes tilleuls, et le reste à la pose de noyées à la maison commune.

Mais il convient de retenir, en 1870, le plébiscite du 8 mai, dont la fiche des résultats pour Habarcq est reproduite, ci-jointe. Voir Habarcq hier et aujourd'hui n°4

°  
° °

Que nous enseigne la lecture du registre des délibérations du conseil municipal. Un épais registre de six cent pages, couvre la période de **1857 à 1917** , dix pages sont consacrées à l'année **1856**; on y découvre les problèmes qui se posaient alors à l'administration communale ; beaucoup d'entre eux préoccupent toujours les successeurs actuels des édiles communaux de 1866. les problèmes de budget étaient, il va sans dire, aussi aigus qu'au vingtième siècle! Les chemins vicinaux occupés une large place dans les soucis des élus ; de longs développements concernent en **1866** la conversation en tâches des journées de prestations non rachetées en argent ; cette conversation devait être également profitable aux prestataires souvent dérangés pour se rendre sur les travaux à jour fixe ainsi qu'aux chemins, car l'exécution en tâches permettrait de tirer parti de toutes les prestations, tandis qu'avec le mode d'utilisation en journées, une partie de ces prestations restait sans emplois faute de ressources, en numéraire, suffisantes pour les utiliser. Trois journées de prestations étaient à fournir en **1866** " pour les hommes, les chevaux, les bœufs, les mulets, les vaches, les mulets, les ânes et les voitures".

En **1866**, on délibère sur les alignements proposés par MM. Les agents-Voyers pour la traversée du chemin de grande circulation n° 12 " Achiet-le- Grand à Houdain " dans l'agglomération du village : il s'agit de l'actuel rue du Pont. Un plan d'alignement est déposé en Mairie pour permettre aux habitants de connaître, " lorsqu'il s'agit de réparer, bâtir ect...les conséquences que peuvent avoir sur les propriétés particulières les modifications prévues " ....déjà, il y a cent ans! .



L'année 1866 est marquée par un fait qui concerne l'église . On sait que par la loi du 2 novembre 1789 , l'Assemblée Nationale avait mis " à la disposition de la nation" tous les biens du clergé. Les édifices religieux sont nationalisés et mis en vente de 1791 à 1800. L'Eglise d'HABARCQ est achetée pour 15000f, le 15 Fructidor an 6 , par Jean – Bernard GODART, marchand à ARRAS et Albert ASSELIN.( Propriétaire du château dès 1807, HABARCQ rentre en possession de son église , " par échange avec Mr ASSELIN DE TERRAIN COMMUNAL SUR LEQUEL CROISSENT DIX NEUF ARBRES. Mais une remise située dans l'actuelle entrée de l'église avait été réservée par Mr Albert ASSELIN: le portail n'était donc plus, jusqu'en 1866, celui que nous connaissons; il se trouvait sous la deuxième des deux fenêtres flamboyantes du sud de la nef: on en voit encore nettement la trace grâce à la nuance des pierres et à la différence des joints plus épais. C'est le 1<sup>er</sup> AVRIL 1866 que le conseil municipal d'HABARCQ enregistre le don à la commune de cette remise en présence de Mr ASSELIN, juge au tribunal de CAMBRAI et fils de Mr Albert ASSELIN. La mairie garde dans ses archives la lettre suivante de Mr ASSELIN :au maire d'HABARCQ

" Monsieur le Maire,

" J'ai l'honneur de vous informer que sur la demande de Mr le curé et des fidèles je me suis décidé à abandonner à la paroisse toute la partie de l'église servant de remise et réservé par mon père lors de la session de l'église à la commune en échange de terrains communaux, me réservant expressément les deux fenêtres pratiquées dans le mur séparatif du château servant de tribunes, et autres servitudes qui pourrait exister. Ce terrain cédé a été approprié et rétabli au niveau de l'église aux frais de la fabrique et par dons volontaires.

Je vous prie de communiquer officiellement cette décision au conseil municipal à votre première réunion et de lui dire combien j'ai été heureux de trouver une occasion d'être utile et agréable à la commune d'HABARCQ à laquelle je porterai toujours le plus vif intérêt .

Veillez transcrire dans vos archives l'objet de cette communication. Agréez je vous prie, Monsieur de ma considération distinguée . "

HABARCQ , le 20 Septembre 1865 .

°  
° °

L ' école primaire retient chaque année longuement l'attention du conseil municipal .Rappelons que le ministre de l'instruction publique de 1863 à 1869 est Victor DURY , historien, Inspecteur Général, qui aurait souhaité pouvoir décréter pour l'enseignement primaire gratuité et obligation ; au moins oblige –t'il toutes les communes de 500 habitants à avoir une école primaire . HABARCQ à cette époque songe a bâtir une nouvelle école ( qui se fera en 1868 ) . Les délibérations du conseil fixent le taux de la rétribution scolaire ( dix élèves indigents sont cependant, en moyenne admis gratuitement à l'école chaque année ), ainsi que le supplément de traitement alloué à l'instituteur et s'ajoutant au traitement fixe .Le 1er novembre 1866 le conseil vote une indemnité de frais de chauffage et d'éclairage pour le fonctionnement du cours d'adultes.

°  
° °

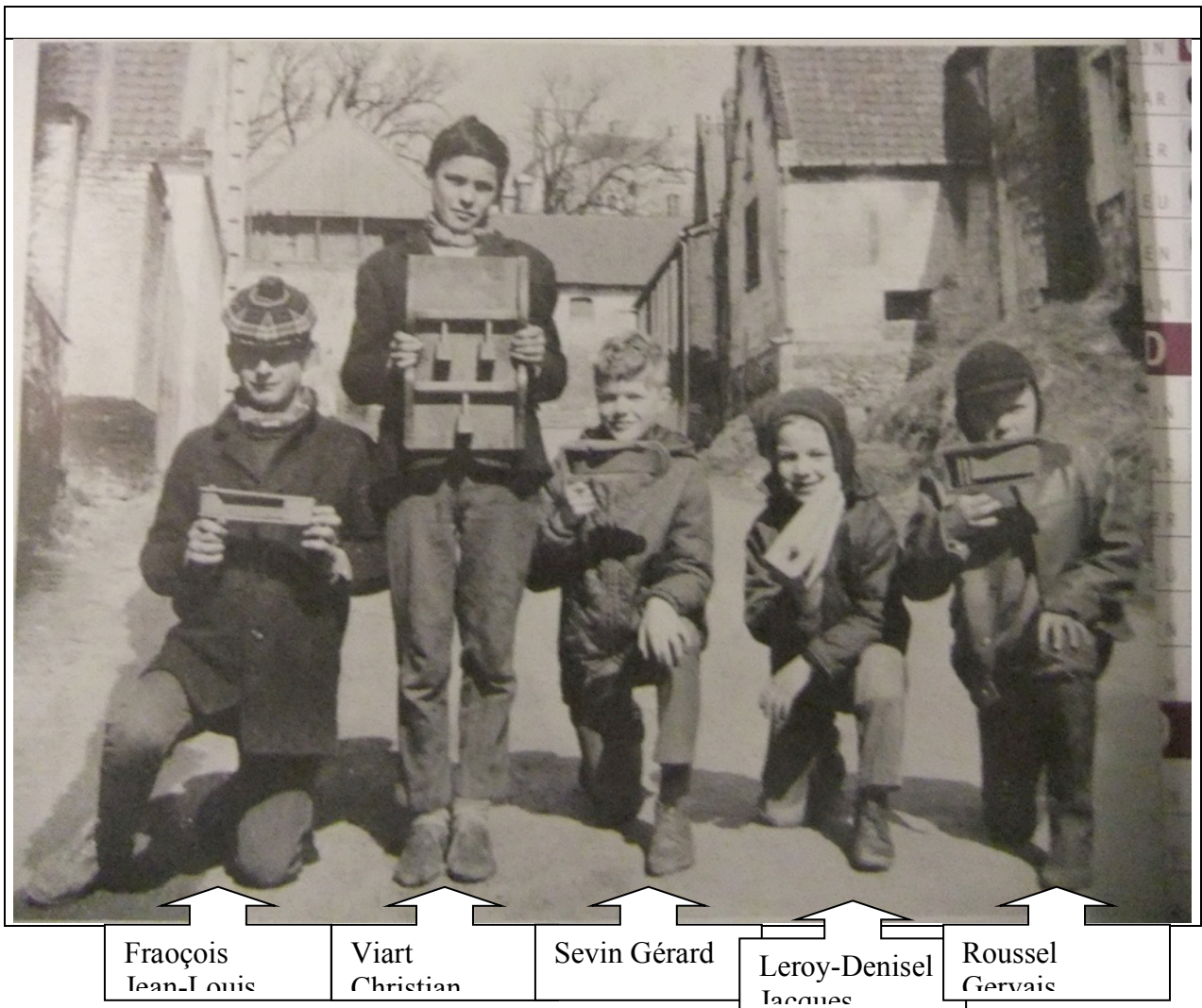
**1866:** C'est enfin l'année du dénombrement quinquennal . HABARCQ rassemble 411 habitants et 105 maisons . L'état nominatif rue par rue des habitants de la commune est particulièrement intéressant à consulter ; le village compte quarante cinq cultivateurs, plus de soixante ouvriers agricole et domestiques, quatre jardiniers, trois cordonniers, et plusieurs ouvriers cordonniers, deux tailleurs, trois couturières, un marchand de toiles, deux maréchaux, cinq maçons, un tailleur de pierres, deux charpentiers, deux couvreurs, deux menuisiers, un charron, deux tonneliers, avec deux ouvriers, deux épiciers, ( et cordier ) un bourrelier, trois cabarets , un épureur de grains, un garde de bois, un marchand de vaches, un marchand de porcs, des "rentiers".

Tel était le tableau très général de la population en 1866.

## ECALETTE ET CRECELLES

Aujourd'hui comme hier, les enfants parcourent le village à midi avec les crécelles, écalettes ou claquemaijlots, les jours de la semaine Sainte pendant lesquels les cloches ne doivent pas sonner.

C'est l'époque de la quête aux œufs à l'occasion de la distribution de l'eau bénite... et le moment où les gosses « cachent leu Blandiu » (qui n'est autre, selon le folklore, que la quête de blé en grains qui était faite autrefois le jeudi Saint par les pauvres allant de ferme en ferme)



# CHRONIQUE HISTORIQUE.

14 Juillet 1789 –

Le peuple Français et la bourgeoisie se révoltent contre le Roi, la noblesse et le clergé . La prise de la Bastille est le déclenchement de la révolution Française.

12 Juillet 1790 .

Louis XVI indigné par la nouvelle constitution civile du clergé, décide de quitter Paris avec sa famille . Ils sont arrêtés à Varennes, ramenés à Paris et gardés à vue aux Tuileries .

14 Septembre 1791

Le roi accepte la nouvelle constitution civile et jure d'être fidèle à la Nation et à la Loi. A la suite de son serment, les ateliers monétaires commencent à frapper les premières monnaies constitutionnelles portant son effigie avec à l'envers le millésime 1791 et au revers "L'an 3 de la Liberté " .

17 Août 1792 .

Le roi est emprisonné au Temple. Les troubles déjà existants (famine, pillage ,inflation, ect..) prennent une ampleur énorme. La terreur est instaurée , successivement des dizaines et même des centaines de milliers de gens périssent, guillotins ou massacrés .

## 1er REPUBLIQUE 21 Septembre 1792 . L'an I de la liberté

La convention abolit la royauté . Les ateliers monétaires reçoivent l'ordre de cesser de frapper les monnaies royales, et d'émettre des monnaies constitutionnelles portant l'effigie de **Louis XVI** avec l'inscription " LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS 3 à l'envers et " LA NATION LA LOI LE ROI " au revers . Strasbourg est un des ateliers qui continua à frapper les monnaies constitutionnelles avec l'inscription " LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS " .

22 Septembre 1792 .

Une convention Nationale est élue . " L'An I " de la République par le décret du 24 novembre 1793 commence rétroactivement et ne terminera qu'en L'An 14, le 31 décembre 1805, par le décret de Napoléon Ier restaurant le "Calendrier Grégorien " à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1806.

21 janvier 1793.

Louis XVI est condamné à mort durant la séance de la convention du 18 et 19 janvier, par un vote de 366 pour et 319 contre. Le 21 janvier, il est conduit à l'échafaud et guillotiné . Les dernières monnaies constitutionnelles à l'effigie de Louis XVI sont frappées au début de 1793, l'An 5 de la Liberté .

8 Juin 1795.

Le dauphin meurt en prison à l'age de 10 ans .

26 Octobre 1795.

La convention nationale est dissoute .

27 Octobre 1795.

Avènement du directoire, qui sera renversé par le coup d'état de Napoléon Bonaparte des 9 et 10 novembre 1799 ( 19 Brumaire ) .

10 Novembre 1799.

La constitution de l'An 8 confie le pouvoir exécutif à un consulat (trois consuls élus pour 10 ans ). **Bonaparte** est élu premier consul, il a seul, tous les pouvoirs. En 1802, la Constitution de l'an 10 le nomme consul à vie.

18 Mai 1804.

La constitution de l'an 12 nomme **Bonaparte Empereur**, il est sacré le 2 Décembre 1804 . De nombreuses campagnes militaires et conquêtes illustrent le règne dictatorial de Napoléon Ier.

Tous les états d'Europe sont gouvernés par sa famille, ses protégés ou ses alliés . Les princes allemands du sud et de l'ouest forment une "confédération du Rhin " sous sa protection .



6 Avril 1814

Après la campagne désastreuse de Russie en 1812, celle d'Allemagne en 1813, où il est abandonné par les princes allemands, et la campagne de France en 1814, Napoléon Ier abdique le 6 avril 1814 et se retire à l'île d'Elbe.

4 Juin 1814 .

Le Comte de France, frère de Louis XVI, qui à pris le nom de **Louis XVIII**, est restauré, comme Roi de France .

1er Mars 1815.

**Napoléon** , profitant des maladresses du gouvernement de Louis XVIII, revient en France. Il est accueilli triomphalement, tandis que Louis XVIII s'enfuit en Belgique . C'est la période des cent-jours .

8 Juillet 1815 .

Napoléon ayant abdiqué en faveur de son fils le Roi de Rome, il se rend aux Anglais qui l'exilent à l'île de Sainte-Hélène où il meurt en 1821 . **Louis XVIII** revient à Paris et remonte sur le trône .

16 Septembre 1824.

Mort de Louis XVIII .Son frère, le Comte d'Artois ,devenu Charles X lui succède .

2 Août 1830.

Abdication de Charles X , avènement de son cousin **Louis Philippe** , Duc d'Orléans ,

24 Février 1848.

L'interdiction d'un banquet organisé par l'opposition provoque une révolution à Paris. Louis Philippe s'enfuit et la révolution est proclamée .

## 2eme REPUBLIQUE 1848 – 1852

**Le Prince Louis-Napoléon Bonaparte** est élu Président de la Deuxième République.

2 Décembre 1851

L'Assemblée ayant refusé à Bonaparte une révision de la constitution, celui-ci, avec l'aide de l'Armée, organise un coup d'état . La Constitution de l'Empire est rétablie un an plus tard, le 2 décembre 1852 .

4 Septembre 1870 .

Sous le règne de Napoléon III , la France prend un essor important dans tous les domaines .Bismarck, ministre de Guillaume 1<sup>er</sup>, désire la guerre avec la France, afin de sceller l'unité allemande sous la domination de la Prusse .Napoléon III n'est pas prêt à le faire . La candidature du cousin de Guillaume 1<sup>er</sup> au trône d'Espagne, fournit le prétexte d'une déclaration de guerre de la France à la Prusse, le 19 juillet 1870 . L'armée Française mobilisée dans le plus grand désordre, subit défaite sur défaite. Le 2 septembre 1870, Napoléon III capitule à Sedan . Lorsque la population parisienne apprend la nouvelle, le 4 septembre 1870, elle se révolte et proclame Napoléon III déchu .

## Troisième République ,1871 – 1940.

un gouvernement provisoire de Défense nationale est créé. Gambetta ré-organise l'armée en Province , sans grand succès . La France perd par le traité de Francfort , le 10 mai 1871, l'Alsace moins Belfort et la Lorraine du Nord avec Metz.

18 Mars – 28 Mai 1871 .

La population parisienne organise un mouvement pour protester contre l'installation du Gouvernement à Versailles : c'est l'insurrection de la Commune .

28 Juin 1914

L'Archiduc héritier François Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo . La première guerre mondiale éclate . La France déclare la guerre à l'Allemagne le 3 octobre 1914

11 Novembre 1918..

Arrêt des combats et signature d'un Armistice .

28 Juin 1919.

Le Traité de Versailles restitue l'Alsace et la Lorraine à la France.

3 Août 1939.

Suite à l'envahissement de la Pologne par Hitler, le 1<sup>er</sup> septembre, la France et l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne .

1940 – 1944 .

Le **Maréchal Pétain**, qui a pris la tête du Gouvernement installé à Vichy, conclut un Armistice prenant effet le 25 Juin 1940 . Le Général De Gaulle, constitue un comité de résistance à Londres et lance l'appel du 18 juin 1940.

10 Juillet 1940.

L'Assemblée Nationale donne tout pouvoir au **Maréchal Pétain** pour modifier la Constitution (travail – famille – patrie ). Instauration du régime personnel . Création de l'Etat Français .

6 Juin 1944 .

Les troupes alliées débarquent en Normandie ; puis viennent la libération de Paris , la Belgique et de toute la France . L'Allemagne capitule les 7 et 8 mai 1945.

### QUATRIEME REPUBLIQUE , 1947 – 1958.

La Quatrième République se caractérise par l'impossibilité de constituer un gouvernement durable qui entraîne la dissolution de l'Assemblée Nationale . Les divers bouleversements qui s'en suivirent et l'insurrection Algérienne conduisent **le Président Coty** à faire appel au **Général De Gaulle** pour la constitution d'un nouveau gouvernement .

### CINQUIEME REPUBLIQUE ,5 /10/ 1958.

Sous la cinquième république la décolonisation intervient . Le 3 juillet 1962 ; la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie . Sur le plan monétaire , le Gouvernement du **Général De Gaulle** instaure une réforme ayant pour base le "nouveau franc ". **Le Général De Gaulle** fut Président de la République de **1958 à 1969** , puis **Georges Pompidou de 1969 à 1974 ; Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1981 ; François Mitterand de 1981. à 1995. ; Jacques Chirac de 1995. à 2008. ; Nicolas Sarkozy de 2008 à 2012;François Hollande 2012..... ;**

### L'EURO EST CREE EN 2000 SOUS NICOLAS SARKOSY

## CALENDRIER CONSTITUTIONNEL

*L'An 1 de la liberté .....à partir du 14 juillet 1789*  
*L'An 2 de la liberté.....du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1790*  
*L'An 3 de la liberté.....du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1791*  
*L'An 4 de la liberté.....du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1792*  
*L'An 5 de la liberté.....du 1<sup>er</sup> janvier au 21 janvier1793*

## CALENDRIER CONVENTIONNEL

*L'An I de la république.....du 22 sept 1792 au 21 sept 1793*  
*L'An II de la république.....du 22 sept 1793 au 21 sept 1794*  
*L'An IIIde la république..... du 22 sept 1794 au 21 sept 1795*  
*L'An VI de la république..... du 22 sept 1795 au 21 sept 1796*  
*L'An V de la république..... du 22 sept 1796 au 21 sept 1797*  
*L'An VI de la république..... du 22 sept 1797 au 21 sept 1798*  
*L'An VII de la république..... du 22 sept 1798 au 21 sept 1799*  
*L'An VIII de la république..... du 22 sept 1799 au 21 sept 1800*  
*L'An IX de la république.....du 22 sept 1800 au 21 sept 1801*  
*L'An X de la république.....du 22 sept 1801 au 21 sept 1802*  
*L'An XI de la république..... du 22 sept 1802 au 21 sept 1803*  
*L'An XII de la république.....du 22 sept 1803 au 21 sept 1804*  
*L'An XIII de la république.....du 22 sept 1804 au 21 sept 1805*  
*L'An XIV de la république.....du 22sept 1805 au 06 févr 1806*



# LES REPUBLIQUES

## 1ère REPUBLIQUE

**21 SEPTEMBRE 1792 - 1848**

*LOUIS XVI – NAPOLEON 1er*

## SOUS LA II EME REPUBLIQUE

1848 – 1852 NAPOLEON BONAPARTE  
né à Paris 75 en 1808 – mort en 1873 .

## SOUS LA III EME REPUBLIQUE.

1871 – 1873 : ADOLPHE THIERS.  
né à Marseille 13 en 1797 – mort en 1877.

1873 – 1879 : PATRICE MAC-MAHON .  
né à Sully 71 en 1808 mort en 1893.

1879 – 1887 : JULES GREVY.  
né à Mont-sous-Vaudrey 39 en 1807 – mort en 1891.

1887 – 1894 : SADI CARNOT .  
né à Limoges 87 en 1837 mort en 1894.

1894 – 1895 : CASIMIR PERIER.  
né à Paris 75 en 1847 mort en 1907.

1895 – 1899 : FELIX FAURE.  
né à Paris 75 en 1841 mort en 1899.

1899 – 1906 : EMILE LOUBET .  
né à Marsanne 26 en 1838 mort en 1929.

1906 – 1913 : ARMAND FALLIERES.  
né à Mezin 47 en 1841 mort en 1931.

## IV ème REPUBLIQUE .

1913 – 1920 : RAYMOND POINCARÉ  
né à Bar –Le –Duc 55 en 1860 mort en 1934.

1920 : PAUL DESCHANEL.  
né à Schaerbeek B en 1855 mort en 1922.

1920 – 1924 : ALEXANDRE MILLERAND.  
né à Paris 75 en 1859 mort en 1943.

1924 – 1931 : GASTON DOUMERGUE .  
né à Aigues-Vives 30 en 1888 mort en 1937.

1931 – 1932 : PAUL DOUMER .  
né à Aurillac 15 en 1857 mort en 1932.

1932 – 1940 : ALBERT LEBRUN .  
né à Mercy-Le-Haut 54 en 1871 mort en 1950 .

1940 – 1947 : Maréchal PETAIN

Guerre 39/45 .L'Assemblée nationale donne tout pouvoir au Maréchal PETAIN pour modifier la Constitution .  
Restauration du régime personnel . Création de l'Etat Français.

1947 –1954 : VINCENT AURIOL .  
né à Revel 31 en 1884 mort en 1966.

1954 – 1959 : RENE COTY .  
né au Havre 76 en 1882 mort en 1962.

## **V EME REPUBLIQUE** .

1959 – 1969 : CHARLES DE GAULLE .  
né à Lille 59 en 1890 mort en 1970.

1969 – 1974 : GEORGES POMPIDOU .  
né à Montboudif 15 en 1911 mort en 1974.

1974 – 1981: VALERY GISCARD D'ESTAING.  
né à Coblence All en 1926 mort en 20..

1981 – 1995 : FRANCOIS MITTERAND .  
né à Jarnac 16 en 1916 mort en 1996.

1995 – 2008 : JACQUES CHIRAC .  
né à Paris 75 en 1932 mort en 20..

2008 - 2012: NICOLAS SARKOSY .  
né à Paris.

2012 - ..... : François Hollande.  
Né à

## HABARCQ EN 1790 :

### ELECTIONS DU 7 FEVRIER 1790:

La municipalité se composait ainsi : Maire , André Joseph GOUDEMEZ , cultivateur âgé de 27 ans; Officiers municipaux: Pierre CLAIRET ,cultivateur 65 ans et Adrien Joseph POULET ( proclamé secrétaire ), rentier 76 ans Pierre Antoine LAINE; Procureur de la commune : Jean François REVILLION , cultivateur , 72 ans ; notables: Pierre Michel FLORENT , charpentier , 50 ans; Albert St LEGER, tailleur d'habits, 35 ans; Louis LANVINn, Rentier , 76 ans; Laurent St LEGER, charron , 72 ans : Pierre BULLOT, tailleur de pierre, 40 ans et Louis HENIQUE, ménager, 50 ans.

Parenté : Albert St Léger est le beau neveu de Pierre Antoine Clairet ; Laurent St Léger ,le beau-frère de Pierre Antoine Clairet et le beau-père d'Albert St Léger.

La population est de 291 habitants: 60 hommes, 71 femmes, 22 garçons, et 27 filles de plus de 18 ans, 111 enfants de moins de 18 ans.

Le chemin d'encouragement pour aller d'Arras à Frévent, tracé par ordre des Etats d'Artois, a attiré une infinité de passants et de ce fait nécessite de nombreuses réparations dans la traversé du village, ce qui empêche la commune de procéder à l'entretien des autre chemins pourtant très utiles aux habitants.

Un pont de grés sur le gy , en assez bon état, à la charge de la communauté.

Il existe une chapelle castrale dont M .de la Marlière , chanoine de Meaux est pourvu à la collation de M. **le Comte d'Egmont**, qui est lui-même chargé de la prébende.

Le moulin à vent est occupé par **Adrien BRIDOUX** , protestant , le propriétaire étant le Comte d'Egmont.

- Le curé se nomme **Pierre Laurent DELACRESSONNIERE** ; il est âgé de 77 ans et se trouve à HABARCQ depuis 1755 (35 ans dans la commune) Aussitôt après sa prêtrise, il a été assistant du curé de Violaines de 1739 à 1744, puis desservant dans la paroisse d'Illies jusqu'en 1745, vicaire de Locon jusqu'en 1750, puis curé de Rémy jusqu'en 1755..
- Les revenus de la fabrique se montent à 441 livres 17 sols 6 deniers dont 425 livres en fond de terre. Les dettes de la fabrique s'élèvent à 670 livres .
- D'après le maire, l'église date de 1547 et se trouve en assez bon état, le presbytère a été construit en 1782 .
- 

## 1800

Peu d'événements important sont inscrits au registre pour les années 1869 et 1869 .

Notons toutefois qu'une délibération du 12 mai 1870 porte sur une vente d'arbres, du calvaire en particulier.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les arbres du calvaire dépérissent puisque déjà quatre sur huit sont morts et que par ailleurs, trois autres malingres en face de la maison d'école gênent pour l'élargissement de la rue, qu'en outre pour ceux au calvaire, il a consulté Mr le Curé qui croit convenable de ne pas les laisser dépérir .

En conséquence, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur sa proposition .

L'assemblée :

Vu les motifs exposés par Mr le Maire Alphonse Bouillez et l'avis favorable de Monsieur le Curé sur les arbres du calvaire est d'avis que ces arbres dont l'estimation ci-jointe faite par DARRAS Adolphe , charpentier à HABARCQ, montant à la somme de 250 Francs soient vendus ; et la somme en provenant, affectée à leur remplacement par de jeunes tilleuls, et le reste à la pose de nochères à la maison commune ."

Mais convient de retenir, en 1870 , le plébiscite du 8 mai, dont la fiche des résultats pour HABARCQ est reproduite, ci-jointe :



# IL Y A 100ANS.

## HABARCQ PENDANT LA GUERRE 1914 - 1918 .

. Le **2 Août 1914** : Mobilisation générale. Nombreux sont les hommes appelés et qui s'en vont, dans l'enthousiasme ,vers Aubigny en Artois où les sonneries des clairons , sur les quais de la gare, saluent leur départ.

. Le **31 Août**, les Allemands sont aux portes d'Arras .

. Le **6 Septembre**, 3000 d'entre eux occupent les casernes et la citadelle, mais, deux jours après, ils quittent aussitôt la ville pour aller renforcer leurs contingents battus sur la Marne .

. Pendant le mois de septembre, des détachements de Uhlans battent la campagne autour d'Arras, défendue seulement par un régiment de Goumiers. **Habarcq** a vu passer ces Uhlans, coiffés du chapska, à cheval, dont les armes étaient la lance et la carabine et, pour les officiers, le pistolet .Les gendarmes les poursuivaient et avaient avec eux des engagements fréquents .Trois d'entre eux, dont un officier, furent tués à La Ressée par les gendarmes qui les avaient découverts le brigadier Rigaumont fut tué à Hauteville .

. Le **27 septembre**, l'armée de Maud'huy arrive dans la région de Lens et d'Arras pour faire face aux forces allemandes qui remontent vers le nord dans "la course à la mer " .

. **Octobre 1914** : Le général Barbot et ses chasseurs arrêtent l'avance ennemie devant Arras. La ville est meurtrie : le **7 octobre**, l'hôtel de ville est incendié par le bombardement .Le **20** ,à 10h30, son beffroi s'effondre .Il était déjà ébranlé par les bombardements des 6-7-8 octobre .Après une accalmie, le bombardement a repris le 20 et c'est ce jour –là qu'il a été abattu .; **d'Habarcq**, on a pu le voir disparaître de l'horizon, transformé en brasier .

. C'est la fin de la guerre de mouvement .Les armées s'enterrent pour la longue épreuve de la guerre des tranchées . Les arrières immédiats du front s'organisent ; **Habarcq** voit les cantonnements s'établir dans toutes les granges et locaux disponibles : les soldats qui descendent du front y viennent au repos .A pied, de la boue jusqu'à la ceinture, parfois .

o

. Une première ambulance de campagne s'installe " **chez Michez** " (sobriquet de la famille où réside actuellement **Albert Delattre** ) . Elle est dirigée par le médecin – chef Cazeneuve . Fonctionnant dans des locaux insuffisants pour recevoir les blessés qui arrivent nombreux, transférée au **château** réquisitionné à cet effet . L'ironie du sort veut que **la salle de billard, tendue de draps blanc, devienne la salle d'opération pour les chirurgiens ; 12 médecins majors, un pharmacien, de nombreux prêtres infirmiers** soignent les blessés qui sont d'abord accueillis dans **l'église** avant que les **baraquements, ou chalets " Adrian "**, ne soient construits dans le parc . Ce sont les Bretons du 10<sup>e</sup> Corps qui cantonnèrent à **Habarcq** depuis le mois **d'août 1914 jusqu'au 10 juillet 1915**. Ils sont partis à cette époque en Argonne .Ils sont très pratiquants : messe chantée et salut tous les jours . L'ambulance **d'Habarcq** est proche du front qui s'étant en demi – cercle autour d'Arras . Ce sont les grands blessés qui arrivent chaque jour et dont beaucoup meurent de leurs blessures et, enfant de chœur à cette époque, je me souviens les avoir accompagnés, porteur de la croix devant l'aumônier ,jusqu'au cimetière communal .Le fourgon qui les emportait était attelé de deux chevaux ; cinq à six hommes, de chaque côté, portant l'arme basse, leur rendaient les honneurs . L'extension du cimetière fut commencée dès 1914 et reçut des Français jusqu'en mars 1916 . Ces braves appartenaient aux 135<sup>e</sup>, 136<sup>e</sup> 38<sup>e</sup> 228<sup>e</sup> 261<sup>e</sup> 47<sup>e</sup> Régiments d'infanterie, 27<sup>e</sup> R.I.T.,10<sup>e</sup> R.A.,4<sup>e</sup> Génie, pour l'artillerie du Corps ( 5<sup>e</sup> R.A.) les batteries étaient, l'été 1915, entre St Nicolas et Roclincourt, dans le ravin qui monte de Ste Catherine et que coupe aujourd'hui la bretelle de l'autoroute vers Lens et Béthune, les échelons à Agnez et le train réglementaire du côté de Noyellette . Afin de leur donner une sépulture décente ,un atelier de menuiserie avait été installé dans l'aile Est du Château, mais tous n'eurent pas de cercueil pour être inhumés .

. **En 1915** ,le 12<sup>e</sup> Corps succéda au 10<sup>e</sup> et ce fut l'ambulance 10-14 qui venant d'Humières , s'installa au château d'Habarcq c'est le 12<sup>e</sup> Corps, composé de Limousins et aussi d'Artésiens .On a gardé des Lyonnais le souvenir ,au pays, d'un caractère très différent de celui des bretons .**En mars 1916**, ce fut alors le 17<sup>e</sup> corps Britannique qui occupa cet partie du front et Habarcq continua d'abriter une ambulance de campagne . Une nouvelle extension du cimetière, sur un terrain de Monsieur Léon Bolin ,reçut les tombes de 171 soldats du Royaume Uni (plus six d'Afrique du Sud et deux de Nouvelle-Zélande )qui s'ajoutèrent aux 540 Français inhumés ( 380 y sont actuellement demeurés ) .

o

. La vie au pays fut transformée pendant les années de la guerre ! Des réfugiés vécurent à **Habarcq** jusqu'à la fin des hostilités . Autour du Château et des troupes, une grosse activité régnait ; on vit sur la place les autobus parisiens aménagés en boucheries pour subvenir à l'alimentation de la troupe; un lavoir important,

avec ses chaudières était installé dans la cour du Château . Les musiques militaires de passage dont les cornemuses d'Ecosse, donnaient des auditions sur la place ou dans le parc du Château et certain morceau de musique, dont un solo pour hautbois ,me sont restés dans la mémoire. Des séances récréatives étaient organisées pour les soldats : *dans un baraquement édifié dans la pâture St Léger au-dessus du chemin d'Arras*, j'entends encore **Alice Delattre** chanter dans les applaudissements : " Flotte petit drapeau " au temps du séjour des bretons, Théodore Botrel vint chanter à **Habarcq** . D'importantes prises d'armes eurent lieu dans les prés au bord du Gy: sur le front des troupes, disposées en carré, étaient remises les distinctions et décorations à ceux des soldats qui s'étaient distingués au cours des durs combats de la **bataille d'Artois** . J'ai gardé de ces prises d'armes le souvenir d'un spectacle grandiose et émouvant .

**Au printemps de 1915** , Habarcq reçut le baptême du feu par le passage des bombardiers allemands que l'on appelait *Gothas*; ils lâchèrent quelques bombes sur les baraquements construits dans les près en bordure de la route d'Arras; l'une d'elle tomba en plein milieu du petit chemin d'Hermaville et creusa un gros entonnoir, avec plus de peur que de mal. Ils laissaient aussi tomber des fléchettes, sorte de pointe d'acier d'une vingtaine de centimètres qui ressemblaient à une baïonnette des poilus de 14 dont les Allemands avaient si peur .

*Du Mont Logeon et du Mont des Meuniers*, l'on pouvait apercevoir le rougeolement des feux des canons sur N de Lorette, Vimy, Neuville, le bois de la Folie. Les maisons tremblaient .Et nous pensions à la misère de ces malheureux qui, face à l'ennemi ,luttaient contre le froid, le gel, l'intempérie . **L'hiver de 1915** fut d'une extrême rigueur ..

Ce qui était curieux, c'était encore le rideau de " saucisses " ballon captif d'observation, qui dessinait la courbe du front autour d'**Habarcq** .L'un de ces ballons était très proche; la machine qui l'actionnait était à Gouves ou plutôt sur Agnez les Duisans au-delà de L'Eau dans la pâture de Monsieur Decauchy. Près de Gouves il y avait un petit terrain d'aviation, le long de la route d'Agnez, il a reçu quelques obus en Mai – Juin 1915 et des obus perdus sont tombés à Agnez, notamment dans la cour de la brasserie ,sans faire de dégâts importants. Le front faisait à cet endroit un saillant que les Anglais d'ailleurs avaient pensé réduire au mois d'avril **1917 ont dégagé** Arras en conquérant la crête de Vimy . Les lignes allemandes ont été repoussées sur Lens, Oppy, Gavrelle, Guémappe. Les champs sous Haute-Avesnes étaient couverts de tentes à la fin mars 1917 pour la préparation de l'offensive du 9 avril .C'est en 1918, au moment de la ruée allemande sur Amiens que les Anglais ont pensé abandonner Arras à la fin de mars ; ce projet du *général Haig* s'était traduit par le creusement de tranchées et des réseaux de fils de fer dans les blés, verts à cette époque, réseau de première ligne dans *le fond Campion entre les Garinots* et le village; les tranchées de deuxième ligne étaient prévues en arrière du village .**Habarcq** aurait été évacué; le Maréchal Foch, par bonheur pour nous, parvint à dissuader les alliés de cette idée .

Les Français avaient établi un aérodrome à Filescamps : des biplans et chasseurs monoplans, les Moranes étaient abrités dans de grand hangars derrière la ferme .Un combat aérien en 1915 au dessus d'Habarcq força un Taube allemand à s'écraser près du moulin d'Hermaville . ( Le moulin d'Hermaville se trouvait à la sortie vers Izel au croisement de Lattre st Quentin ).

o

En 1918, le 31 juillet, à 10 heures du soir, une chaîne de trois torpilles tomba et détruisit les maisons de Pierre Delattre et d'Auguste Gourlant, ce dernier étant tué et quelques-uns des siens blessés . Les cavaliers anglais, en quittant le pays, avaient allumé un feu qui avait attiré l'attention des avions allemands . Des bombes étaient tombées aussi dans la cour de la ferme de M. Pecqueur .

o

Ainsi **Habarcq** ne fut pas épargné. Sa proximité de la ligne du front lui valut de connaître de près les souffrances et les misères des combats de 14/18 .Ces quelques souvenirs, qui n'évoquent que peu de choses de ce que fut la guerre, reportent mes pensées vers ceux qui ne sont pas revenus . Ils sont **dix huit de nos amis ,frères et parents** dont pour beaucoup on ne sait rien de leur fin glorieuse .

J'ai l'habitude de me recueillir devant les tombes des morts à **Habarcq**, à la **Targette**, et à **Notre Dame de Lorette** : " Vous êtes morts à vingt ans ,25ans ,30ans ,pourquoi ? " .

Pour moi votre sacrifice n'a pas été vain, même si ce ne fut que pour un épisode, car en effet l'Europe se fait encore, elle n'est pas faite et il y a eu 39/45 depuis ; et la liberté, elle se paie encore fort cher dans le monde .

HABARCQ vous honore, avec fidélité et reconnaissance ,comme il honore ses cher disparus des deux guerres .

De septembre 1939 à mars 1940 , le château fut le siège du Quartier Générale de l'armée Britannique sous le commandement du Maréchal GORT

Rédigé par Clément Lardeur en 1969.

## Ière guerre mondiale 1914 -1918

L'armée allemande avait construit une ligne de chemin de fer de Vimy à Noyelle vion pour le transport des troupes, et des munitions. L'entrepôt de munition était dans le bois d'habarcq en parti sous terre et un hôpital militaire immense.

La voie de chemin de fer qui passait à Habarcq dans les fonds pâtures Pecqueur (souvent inondée cette voie était construite sur pilotis en bois) , Delattre, en direction de Noyelle-en-l'eau en passant dans les Plantis, puis Lattre St Quentin pour finir à Noyelle-Vion ou se trouvait un Hopital militaire à l'arrière du front. Dans l'autre sens de la pâture Pecqueur vers Montenescourt, Gouves, Agnez les Duisans, Duisans vers Lorette pour aller sur le front, un embranchement à Agnez allait vers le bois d'habarcq . Cette ligne servait aux allemands pour alimenter le front en munitions et V1, et surtout pour monter les troupes et ramener les blessés sur les deux hôpitaux, et pour redescendre les soldats en repos.

## II éme guerre mondiale 1939 - 1945

**Le Château d'Habarcq** avait été réquisitionné par les Allemands pour faire un Hôpital Militaire dans le sous-sol. (La famille Tranain était partie à Paris pendant la réquisition.)

Dans le parc de la ferme Tranain (maintenant dans le parc de Mr et Mme Delecroix) des baraquements y étaient installés et la pâture Pecqueur,( face chez Capeau ) qui servaient aux soldats qui venaient en repos après être restés sur le front une semaine. Des cantines avaient été installées sur la place (des bus parisiens réquisitionnés et transformés en cantines ambulantes.

De septembre 1939 à mai 1940, date de l'arrivée des Allemands, Arras est défendue par les Britanniques commandés par LORD GORT dont le G.Q.C se trouve au Château d'Habarcq. Ils reçoivent le 07 décembre 1939 la visite du roi GEORGES VI et, le 09 février 1940, celle du Président Albert LEBRUM.





# **MONUMENT AUX MORTS**

**Achat d'un monument aux morts pour la patrie 3500 francs payé en partie par la commune et le reste par le produit d'une souscription en 1920.**

**Localisation : A l'angle de la rue d'Arras et de la rue d'Aubigny.**

**Conflits commémorés : 1914-18, 1939-45**  
**Marbrier : Wiart-Lardeur ( Aubigny-en-Artois)**

**Population de la commune en 1914 : 354.**  
**Nombre de militaires » Mort pour la France » durant la Grande Guerre : 17.**

**Population de la commune en 1940 : 362.**  
**Nombre de militaires » Mort pour la France » durant la Guerre 39-45 : 4**

**Victimes civiles : 3.**

**Liste des noms inscrits aux monument aux morts :**

**Morts pour la France.**

**NOS MORTS 14/18.....39/45**

**39/45**

**Georges Dewilde  
Marceau St Léger  
Henri Hermant  
Marcel Tramecourt.**

**14/18**

**Damart Nicolas Alfred-Joseph**, né le 25/06/1893 à Habarcq, soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 26<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort pour la France le 09/05/1915 à Neuville St Vaast, tué à l'ennemi( fils de Hacynthe-Joseph et de Marie-Lherbier ; ouvrier agricole).

**Desailly Numa.-Pompilius** Né le 20/01/1891 à Angres.Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 39<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Campagne. Mort pour la France le 21/07/1916 entre Maricourt et Maurepas(somme), tué à l'ennemi)(transcription de l'acte le 12/08/1921 à Givenchy-en-Gohelle).

**Descendre Gaston-Jean Baptiste-Henri**, né le 16/11/1889 à Angres. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie 4<sup>ème</sup> compagnie. Mort pour la France le 08/09/1914 à Montmirail(Marne) disparu.

**Dionet Eugène-Jean**. Né le 20/01/1895 à Habarcq. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 342<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort pour la France le 14/08/1918 à l'Hospital complémentaire d'armée 50(Oise).maladie. Fils de Victor et Angèle Delayens ; célibataire.

**Florent Eugène. François-Eugène-Emile-** né le 05/08/1880 à Habarcq. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 342<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort pour la France le 25/01/1917 à Verdun (cote 304)(Meuse),tué à l'ennemie)(fils d'Emile et Eugénie-Marie-Louise Delannoy, cultivateur. Célibataire.

**Foucart Paul.**

**François Victor-François-Alphonse-Joseph**. Né le 08/11/1883 à Habarcq. Lieutenant au 33<sup>ème</sup> régiment d'infanterie 1<sup>ere</sup> compagnie. Mort pour la France le 13/04/1915 à l'hôpital militaire de Verdun(Meuse) blessures. Fils de Jean-Baptiste-Joseph et de Louise Germaine Saint-Yves ; Marié à Jeanne-Marie-Louise Mahutte.

**Gourland Auguste-François-Joseph**. Né le 21/03/1870 à Camblain l'Abbé. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 6<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie territoriale, détaché agricole victime civile. Mort pour la France le 31/07/1918 à Habarcq, des suites de l'explosion d'une bombe lâché par un avion.

**Grémont Gaston-Alfred-Zéphir** Né le 20/08/1889 à Habarcq. Caporal au 243<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort pour la France à Hébuterne. Fils d'Etienne-Alfred (médecin) et de Rosa-Célestine Dionnet ; cultivateur, célibataire.

**Isnard Eugène.**

**Lardeur EugèneGéry-Clément** né le 17/07/1891 à Holque (Nord) Caporal au 76<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France le 22/09/1914 à Cheppy(meus) Fils d'Henri-Clément et de Julie-Marie Ringard, cultivateur, célibataire.

**Lardeur Félicien.**

**Locquet Jean-Philippe-Benoît-Joseph** Né à Habarcq le 28/06/1875. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie territoriale 1<sup>ere</sup> compagnie. Marié. Fils d'Aristide et de d' A Clairet.

**St Léger Marcel-Victor**. Né le 28/06/1895 à Hermaville. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 413<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, compagnie de mitrailleuses. Mort pour la France le 01/11/1918 à Houdain, blessures.

**Sévin Alphonse-Emile-Joseph**. Né le 18/02/1890 à Habarcq. 2<sup>ème</sup> canonnier servant au 217<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort pour la France le 17/02/1919 à l'hôpital auxiliaire 10 à Lunéville.(Moselle), maladie (bronco pneumonie double.

**Sévin Julien.**

**Berthe Eugène.(Elisée).**

## **VICTIMES CIVILS 39/45.**

**Dionet-Jean Odine.**

**Sauvage Marcel-Jules-Augustin**, né le 04/08/1899 à Habarcq, domicilié à Habarcq, décédé le 18/07/1944 par mitraillage d'un avion allemand.

**Suzane Isnard.**

**ET AUSSI :**

**WILFRED Thomas-Levis**, né le 27/12/1891 à Bientford (Angleterre), domicilié à Arras 33 rue de la république, décédé le 21/05/1940 à Habarcq, tué par balles de mitrailleuses

## Lieux de mémoire :

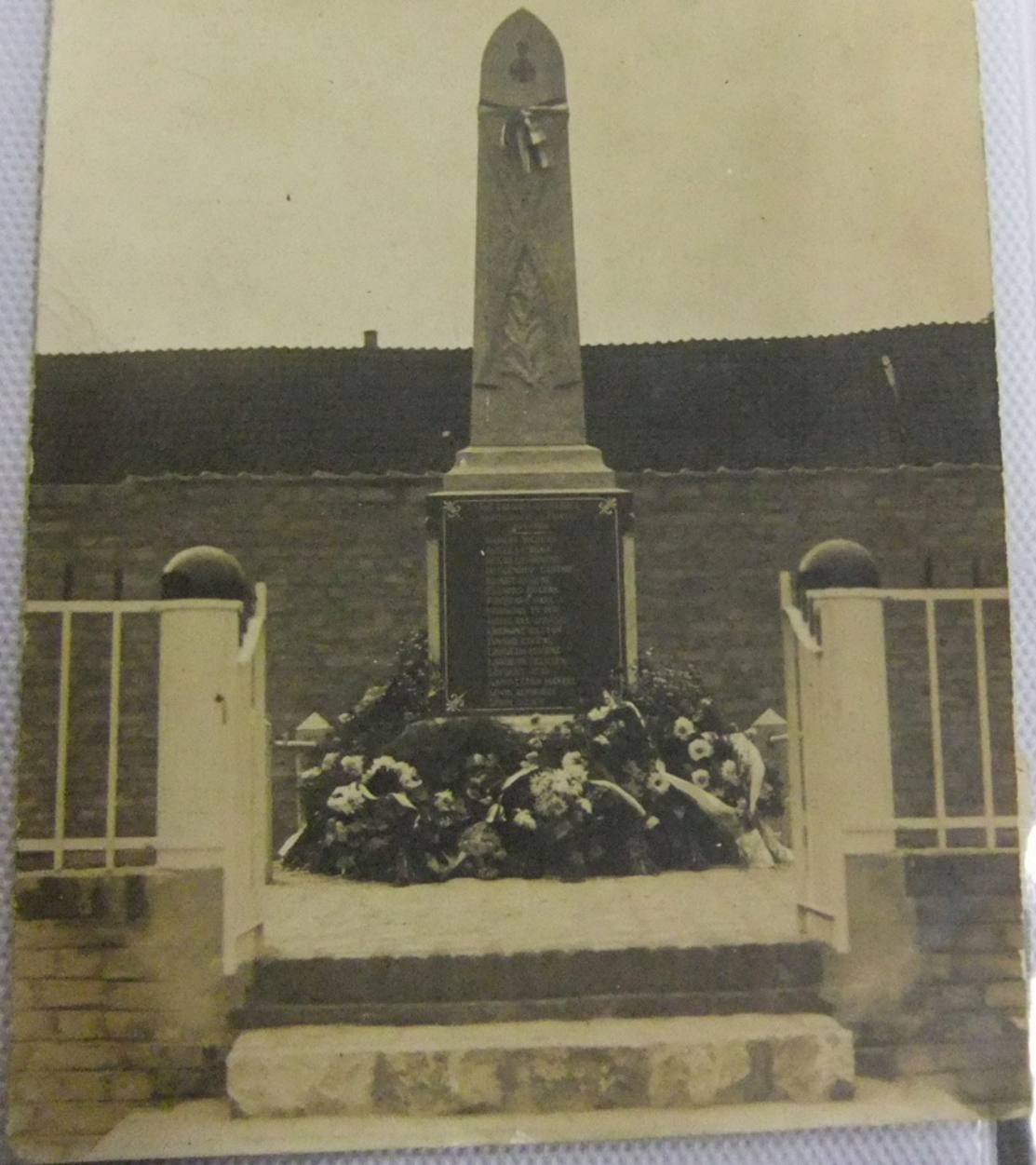
- Le château, ancien GQG Britannique en 1939/1940.
- 
- Habarcq communal Cemetery Extention. Cette extension du cimetière a été commencé par les troupes françaises en 1914 ( ils l'utilisèrent jusqu'en mars 1916).
- 
- AU CIMETIERE D'HABARCQ FUT INHUME 54 SOLDATS.

Sur le territoire d'Habarcq fut inhumé 630 soldats.



УВАЖАЮ

R



# *LA RESISTANCE SUR HABARCQ*

## *LA GUERRE 1939 / 1945.*

### *CE QUI S'EST PASSE A HABARCQ PENDANT LA GUERRE.*

#### *4 LONGUES ANNEES D'OCCUPATION.*

**DU 18 au 23 Mai 1940:**

**Le 20 Mai 1940 à 11 heures:**

Dans le bois d'Habarcq, les chauffeurs des camions du convoi du 4<sup>e</sup> RDP, parvenu vers 6 heures, attendent et écoutent surtout des bruits étranges qui proviennent de l'horizon: Ce sont les colonnes blindées allemandes qui se déplacent et les tirs sporadiques de leurs mitrailleuses.

Les officiers donnent alors des ordres et le convoi s'élançe vers une nouvelle destination: Souchez.

**Le 21 Mai vers le soir.**

Au carrefour à l'entrée du village, la famille DESCENDRE vient de rentrer d'un périple jusqu'à Maizières. Les Allemands sont là, pourquoi aller plus loin ?.

Le café, la cour, la maison sont remplis de réfugiés et M. Descendre à bien du mal à faire comprendre qu'il revient chez lui! Il peut enfin rentrer l'attelage dans la cour. Son épouse et ses enfants pénètrent dans la maison pillée et qui se trouve dans un état indescriptible.

Ils sont à peine arrivés que des tirs se font entendre. Que se passe t'il ? Personne ne sait. Tous , évacués, parents, enfants apeurés et inquiets descendent aussitôt dans la cave.

Quelques instants après, les Allemands surviennent, les font remonter et les obligent à se placer le long du mur dans la salle, mains en l'air. Dans une cave voisine ils abattent une femme qui est dans l'escalier et tuent sur le trottoir deux hommes qui n'étaient pas remontés assez rapidement .

La peur se lit sur tous les visages. De nouveaux tirs ont lieu et, cette fois devant le danger, les Allemands renvoient dans les caves tous ceux qu'ils tiennent en respect.

**( Un sujet britannique d'Arras sera tué par balles de mitrailleuses et une 4<sup>ème</sup> personnes décédera le 22 mai des suites de ses blessures. Témoignage de Madame Lenfle-Descendre à Habarcq )**

**Détails complémentaires sur le massacre d'Habarcq:**

Madame DIONET, partie sur la route de l'exode avec la famille DESCENDRE D'Habarcq, a jugé prudent de revenir chez elle.

Lorsqu'elle y rentre, elle trouve sa maison remplie de réfugiés. La grand' porte est ouverte et, sous le portail, de nombreux effets militaires gisent sur le sol.

D'où viennent t'ils ? . De soldats français ou de soldats anglais ...qui les ont abandonnés ? .

Lorsque les Allemands découvrent ces vêtements, ils pensent sans doute à la présence de militaires dans cette maison . Ils balancent alors une grenade par un soupirail proche.

Dans la cave, Madame DIONET est là, avec plusieurs réfugiés apeurés. L'un d'eux, d'origine belge ou des Flandres françaises voyant arriver la charge explosive, vivement la saisit, et la rejette vers l'extérieur.

L'explosion se produit. Bientôt les Allemands font irruption dans la ferme, ouvrent les portes en hurlant, font remonter les gens anxieux, Madame DIONET gravit les marches la première. Un gradé Allemand, revolver au poing, la tue. La pauvre dame s'affale dans son sang. Monsieur FAUQUEUX Charles et son fils Louis, qui la suivent enjambe le cadavre. Conduit à l'extérieur, ils sont placés devant la façade de la maison et abattus par quelques soldats. Le 22 mai 1940.

#### **Le 8 Avril 1941.**

##### **Arrestation:**

Les Allemands arrêtent Madame BOULANGER Julie qui participe au passage de soldats anglais. Elle sera internée jusqu'en Juin 1943.

#### **Le 8 Mai 1943.**

##### **Arrestation:**

Pour avoir hébergé, à deux reprises, des soldats anglais pendant des périodes de 2 à 3 semaines, les Allemands arrêtent Madame BALAVOINE née LEDRU Rose.

Elle est internée 4 mois à Arras, Loos et dans une caserne de Lille. Elle sera libérée le 7/9/1943. Son mari avait été arrêté en 1941 et ne fut libéré qu'après l'incarcération de son épouse.

#### **Nuit du 20 et 21 Mai 1943.**

##### **Parachutages de la R.A.F.**

Le parachutage a lieu sur le terrain " EBRE" situé à Hermaville, à proximité du bois d'Habarcq.

A l'heure prévue, l'équipe de réception se trouve au lieu désigné. Sont présents: Jean Pierre DESHAYES, GALLET Maurice, FAUQUET Gaston, DELEURY Héléne, MASCLÉT Léon, FRESSIN Alexandre, GUILLEMAND Maruis, MASTIN Marcel, DIONET Omer. Lorsque l'appareil se présente, les containers ne se décrochent pas.

Seuls deux paquets sont largués ainsi qu'un lot de matériel de propagande. Dans le lot reçu: deux postes radio qui seront cachés dans une citerne chez FRESSIN à Hermaville. Ils seront ensuite enterrés dans la grange de O DARTUS, et ensuite repris par M. LEFEBVRE Marius pour servir aux émissions de "Jean- Pierre".

#### **20 Juin 1943.**

##### **Arrestation.**

**Bober VLADISLAS et son épouse sont arrêtés pour avoir hébergé des prisonniers de guerre russes évadés.** ( Aucune précision sur les arrestations et lieux de détention).

#### **2 Juillet 1943.**

##### **Arrestations:**

Quatre prisonniers de guerre russes hébergés chez le fermier VIART doivent être transférés vers Bermicourt, où un refuge a été trouvé par BAILLARD

Ce dernier fournit une camionnette bâchée, avec un chauffeur. Lui, précède avec sa voiture personnelle, en compagnie de son amie Madeleine MARESCAUX.

A la sortie de St Pol, les deux véhicules sont arrêtés par la Feldgendarmerie. Les quatre russes sont aussitôt emmenés et le chauffeur est relâché sur l'intervention de BAILLARD.

Un arrangeois, présent au départ des deux voitures, avertit DOURDAIN de se méfier de BAILLARD dont le comportement paraît très suspect.



20 Juillet 1943.

**Arrestation:**

Eugène VIART est arrêté. Il a hébergé des prisonniers de guerre russes évadés. Parachutage d'Anglais.

Interné du 18 juillet 1943 au 19 mai 1944 à la prison d'Arras, déporté à Loos, grand résistant, sous le numéro 120211190..Organisme de résistance O.C.M.

(Aucune précision sur le rôle joué par cet homme ni sur la durée de sa détention).





27 Août 1943.

Récupération d'un aviateur:

A Habarcq, **Marcel LENFLE** ouvrier agricole, travaille dans un champ, **Roger DIONET** est de son côté occupé à sarcler des betteraves dans une autre parcelle, lorsque leurs regards sont attirés par un lourd bombardier en perdition.

Bientôt plusieurs parachutes apparaissent dans le ciel, et l'un des aviateurs vient toucher le sol, à environ 200 mètres d'eux. Sans hésiter, les deux jeunes gens bondissent vers lui et l'abordent. Vite... vite... par signes ils lui font comprendre de se cacher rapidement car les Allemands du village ne vont pas être longtemps à arriver!

L'aviateur, comprend et se plie de bonne grâce aux exigences, il s'allonge dans un champ de luzerne. Quant au parachute, on en fait un ballot que l'on cache. Tous deux expliquent qu'ils reviendront à la nuit. Pour l'aviateur, il faut attendre. Bientôt des allemands et des miliciens français passent sur la route à proximité, et si leurs regards scrutent la plaine, ils n'avancent pas pour interroger les ouvriers aux champs.

Lorsque la nuit arrive, accompagnés par **Oscar BOLIN**, un autre camarade, les deux jeunes vont préparer un casse croûte, des habits civil, et partir vers le champ de luzerne où est resté l'Américain.

L'aviateur **John Bertil ERICSON** attend patiemment. Ils vont le ramener jusqu'à un abri pour des vaches situé au milieu d'un pré, en bordure de route. Deux dévoués vont aller chercher des bottes de paille, à une meule et les ramener dans ce local, afin que l'aviateur puisse s'enfouir en dessous. Un court moment de frayeur surviendra alors qu'ils seront dans la nuit noire.

Deux cyclistes allemands effectuant une ronde de nuit viendront passer à deux pas.

Le lendemain quand les jeunes reviendront pour rendre visite à leur protégé, il aura disparu.

**( Ils apprendront par la suite que cet aviateur a été pris en charge par Mr Marcel MASTIN, ancien militaire blessé en 1940, rentré dans ses foyers et fervent résistant qui l'a ensuite "Passé" vers chez Mr PETIN à Izel les Hameaux)**

### **Début Décembre 1943.**

Les Allemands ont appris la présence d'un dépôt d'armes existant dans le bois d'Habarcq. Ils viennent le récupérer.

### **1939/1940.**

**A Arras, l'hiver 1939/1940 se passe fort bien. Le 7 décembre le roi d'Angleterre Georges VI en visite , est reçu à l'hôtel de l'Univers où un appréciable repas lui est servi. ( Pour la petite histoire voici le menu: Huîtres de Marennes, poulet rôti, pommes paille, petits pois à l'Amiénoise, pâté de canard Godbert, salade de laitue, glace Viviane, Fruits. Le repas était accompagné de Pouilly-Bailly 1929; Romanée-St- Vivant 1926, Lanson brut 1933.)**

**Il visitera le GQG de Lord Gort dans LE CHÂTEAU d'Habarcq et s'arrêtera à l'infirmerie établie à Avesnes-le-Comte.**



# ORIGINES D'UN SURNOM

## ANECDOTES

**En 1458** : Pierre Delhayes et sa femme *Willemette de Habarcq* vendirent un fief à Douchy qui avait appartenu à Jean de Baillencourt, dont un fils Louis, avait épousé *Anthoinette de Habarcq*, fille *d'Antoine*.

Messire de Baillencourt, dit Courcol, écuyer, seigneur de Douchy les Ayettes, né en 1461, fils de Robert et petit-fils de Bauduin, échevin d'Arras, succéda dans les fonctions d'avocat général, **en 1530**, à Messire Couronnel, devint conseiller en **1531** et résigna cet office en **1556** au profit de Pierre Hespel.

La famille de Baillencourt était très ancienne, fort honorablement connue et son surnom de « Courcol » lui avait été donné par Philippe le Bon.

**En 1419**, Bauduin, seigneur de Baillencourt se trouva à une bataille, près d'Abbeville, ou il releva l'enseigne militaire de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce prince, lui frappant sur l'épaule, lui dit alors « Tu es un gentil court-col »- ceci, parce qu'il était petit et le col ramassé – et le créa sur-le-champ Chevalier de sa main.

C'est depuis lors que, pour lui et ses descendants, on a toujours ajouté à son nom ce surnom de Courcol, pour avoir recouvré et réparé un étendard tombé aux mains de l'ennemi.

**En 1587**, rémission à Hué Courcol du Transloy, qui avait frappé d'un coup de bâton un enfant de 13 ans « pensant yceluy avoir tharié contre luy les chiens de la cense du convent de Rouaigne en Arrouaise » .

**En 1598**, rémission à Charles Postel, fils d'Antoine Postel, décédé en allant à la guerre contre les Français que le Duc d'Alençon fait passer en ce pays et de damoiselle de Groffin d'Orlancourt, laquelle s'estoit remariée à Hugues de Courcol qui, lors, portait les armes, souly espérance qu'elle avoit qu'il luy conserveroit son bien et conduiroit les enfants qu'elle avoit dudit premier mary au chemin de l'honneur et de la vertu ; Ledit Courcol se seroit rendu si vicieux qu'il auroit continuellement de ladite dame d'Orlancourt, se vantant qu'il dépenseroyt tout ce qu'elle avoit et réduiroyt son beau-fils à la pauvreté et indigence.

Le mardy VIIe de mois de décembre IIIIXX dix neuf, estant retourné en sa maison fort ivre et surpris de boisson, commanda qu'on aille quérir à boire, ce qui fut fait ; et incontinent preint noise contre ladite dame d'Orlancourt sa femme et preint une assiette d'estain sur la table contenant la ruer à la teste de ladite dame.

Ladite dame s'estant retirée et rendue au gardin ou ledit Charles son fils, s'occupoit à faire quelques fosses que l'on faisait pour planter des épréaux, luy parloit de l'humeur fâcheuse dudit Courcol quand yceluy accourut vers eux, ayant le poing clos et eslevé comme pour frapper, puis, s'estant ledit Courcol garny d'un louchet avec lequel il rua un coup pour le donner sur la teste dudit Charles, yceluy, vaincu d'impatience et de pitié de l'affliction de sa mère, pour aussi éviter le danger auquel il se voyoit, si ledit Courcol lui eust donné un aultre coup sur la teste, luy auroit donné un coup d'épée dans le corps, lequel il serait décédé quelques jours après.

**Copie intégrale. Archives du nord. B 1792.**